هكذا من الاصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 563 — 40 PAGES — MARDI 16 JANVIER 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 135 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

DEVANT L'ONU

Le Vietnam reconnaît être intervenu au Cambodge

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'engrenage basque

Le plan terroriste déclenché depuis le début de l'année par les séparatistes fanatiques de l'ETA et les ripostes, de plus en plus fréquentes en territoire français, de commandos de droite armés et résolus à répondre coup par coup suscitent une inquiétude grandissante de part et d'autre des Pyrénées.

La plupart des commentateurs espagnols jugent que l'ETA est « un mécanisme fou qui roule sans contrôle », et certains organes comme « El Periodico », de Madrid, accusent carrément les commandos de droite de « compter sur la collaboration de la police française ».

Ce n'est pas nouveau. Les remous provoqués pendant l'ère franquiste par les actions violentes des militants basques ont plus d'une fois jeté un froid dans les relations entre Paris et Madrid. Ce fut tout particulièrement le cas lors du procès de Burgos, en 1970, la France étant accusée d'incompréhension, de partialité et même de complicité avec les adversaires du franquisme. En été 1975, le gouvernement espagnol avait officiellement protesté contre « l'utilisation du territoire français par les militants de l'ETA comme base de départ vers l'Espagne ».

Les temps ont changé, et la conditions des réfugiés espagnols en France a considérablement évolué depuis l'instauration de la démocratie outre-Pyrénées. M. Giscard d'Estaing l'a précisé lors d'une conférence de presse à Madrid, en juin 1978. Le point de vue français est que, du fait de l'évolution démocratique en Espagne, il n'y a plus lieu de considérer comme « réfugiés » des personnes qui avaient auparavant trouvé asile en France.

Il reste que la présence au Pays basque français de militants plus engagés dans la lutte contre l'État espagnol, et vivant dans des conditions à peu près irrégulières, exaspère les autorités de Madrid, qui retombent aisément dans le travers franquiste : chercher hors du territoire national une réponse satisfaisante à un drame dont la solution, politique, dépend exclusivement du gouvernement espagnol.

Le gouvernement de M. Suarez, qui a peut-être imprudemment décidé d'engager son pays dans une longue campagne électorale, au lieu de poursuivre activement la démocratisation des structures administratives et d'affronter en priorité le brûlant problème basque, donne l'impression d'être débordé par l'escalade de la violence et de la colère grandissante des forces de l'ordre. Pour répondre à une vague d'attentats criminels sans précédent — treize morts et quatre blessés graves depuis le 1er janvier, — il a décrété l'envoi de deux mille policiers supplémentaires dans les quatre provinces troublées du nord. C'est choisir la seule méthode de la répression et aggraver l'un des motifs de ressentiment d'une population qui réprouve, dans sa grande majorité, la présence de forces de l'ordre « étrangères » à la région.

Soumis à une pression croissante de chefs de l'armée et de la police, dont les actes d'indiscipline se multiplient, le gouvernement de Madrid a, d'autre part, engagé de nouvelles démarches énergiques auprès du gouvernement français. M. Marcelino Oreja, ministre des affaires étrangères, a rencontré M. Jean François-Poncet, la semaine dernière, à Paris. Il lui a exprimé la « sérieuse préoccupation qu'éprouve le gouvernement espagnol lorsque des membres d'une organisation terroriste se présentent comme « réfugiés ». Selon M. Oreja, l'Espagne aurait reçu l'assurance que plus d'une centaine de réfugiés espagnols ne bénéficieraient plus de leur statut d'ex-réfugiés et risqueraient une expulsion.

Le gouvernement français, soucieux de dédramatiser cette esquisse de querelle, a considéré la visite de M. Oreja comme de « simple routine » et juge, sans minimiser les risques de tension au Pays basque français, que la clé du problème basque se trouve naturellement à Madrid.

(Lire nos informations page 4.)

IRAN

La succession politique du chah

L'opposition religieuse nomme un « conseil provisoire » pour faire échec à la régence mise en place par M. Bakhtiar

Le départ du chah d'Iran pour l'étranger était tenu pour imminent lundi 15 janvier en fin de matinée. Le conseil de régence, créé samedi pour assumer les fonctions du souverain en son absence, s'est réuni le jour même.

Devant la Chambre basse du Parlement, le débat sur le programme du premier ministre, M. Bakhtiar, devait, en principe, se terminer mardi. Dans leurs premières interventions, les députés de l'opposition ont reproché à M. Bakhtiar de n'avoir rien proposé de nouveau dans son programme, et de ne pas avoir l'appui des chefs et des milieux religieux. De son côté, le Sénat a accordé lundi sa confiance au gouvernement par trente-huit voix pour, une contre, et deux abstentions.

Dans les rues de la capitale, d'innombrables petites manifestations ont éclaté dimanche, mais l'armée n'est pas intervenue, et des manifestations de « fraternisation » ont été enregistrées en divers points de la capitale entre militaires et opposants.

A Paris, l'ayatollah Khomeiny a décidé de créer un « Conseil provisoire de la révolution islamique », qui serait chargé de préparer l'installation d'un gouvernement provisoire avant la mise en place d'une « République islamique ». Les membres de ce conseil seraient, selon l'A.F.P. de Téhéran, au nombre de cinq : le Dr Yazdi, membre de « Mouvement des libertés », chef des associations d'étudiants et d'enseignants à l'étranger, et proche conseiller de l'ayatollah, M. Sadegh Gotbzadeh, personnalité politique et religieuse proche également de l'ayatollah, M. Fazlollah Bani Sadr, président des sections étudiantes du Front national à l'étranger, M. Mehdi Bazargan, ingénieur, membre du Front national et principal négociateur dans les pourparlers avec les grévistes du pétrole, et le général Madani.

De son côté, le parti Toudeh (communiste) d'Iran a lancé samedi dans un communiqué un appel à la lutte armée « pour en finir avec le régime du chah ».

Dans une interview accordée à Téhéran dimanche à l'envoyé spécial d'Europe 1, M. Bakhtiar a reconnu que son gouvernement « serait débordé », par les religieux dans l'hypothèse du départ du chah, mais il a assuré qu'il ne sera pas « balayé », comme l'ayatollah Khomeiny l'avait déclaré.

« Soyons heureux, Khomeiny revient... »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — « *Soyons heureux, Khomeiny revient* ». Mille fois répété par les manifestants qui, depuis samedi matin, sillonnent sans répit les rues de la capitale, ce nouveau mot d'ordre est venu s'intercaler entre les éternels « *Mort au chah !* » et « *Dieu est le plus grand !* »

L'éventualité d'un retour de l'ayatollah Khomeiny, évoquée en manchettes par la presse samedi, a considérablement accru l'intérêt suscité par le départ imminent du chah. Elle a été tout de suite considérée comme presque certaine par le peuple. De nouvelles chansons ont été immédiatement écrites et distribuées à travers le pays : « *L'aube se lève, les ténèbres se dissipent, il faut cependant demeurer vigilant. O musulmans, le monde sera meilleur.* » Tard dans la nuit de samedi, un phénomène d'auto-suggestion collective a fait voir à des centaines de milliers d'Iraniens, montés sur les toits de leurs immeubles, les traits de Khomeiny se dessiner... sur la face de la lune. Interrogé par téléphone sur ce « *miracle* », l'ayatollah Taleghani, en homme sage, a répondu : « *Je ne sais pas. Continuez à regarder et vos désirs seront exaucés* ».

Ces désirs ne font guère de doute : si la nouvelle lancée par l'entourage de l'exilé de Neauphle-le-Château avait pour objectif de sonder la réaction populaire et de créer les conditions psychologiques nécessaires à un tel retour, l'ayatollah a été une fois de plus plébiscité. Dans les milieux proches de la hiérarchie chiite, on se montre cependant prudent et on rappelle que Khomeiny a déclaré à maintes reprises qu'il ne retournerait pas en Iran tant que le régime des Pahlevi ne serait pas aboli.

On fait valoir cependant dans ces mêmes milieux qu'« *il* » n'a pas l'habitude de demeurer dans des positions figées et qu'« *il* » pourrait bien prendre la décision de retourner en Iran « *dès qu'il l'estimerait utile* ». Interrogé à ce sujet, l'ayatollah Taleghani a été plus précis : « *Il ne reviendra, a-t-il dit, que si le chah abdique officiellement. Cette abdication pourrait être prononcée soit par l'illégitime conseil de régence, soit par le conseil révolutionnaire islamique.* » Il a affirmé à ce propos que la composition de ce conseil n'était pas encore connue, mais « *le serait en son temps* », démentant ainsi toutes les rumeurs qui avaient commencé à circuler à Téhéran à ce sujet.

L'annonce de la constitution par l'ayatollah Khomeiny d'un « *conseil révolutionnaire islamique* » avait été faite samedi, au cours de la grande fête organisée à l'occasion de la réouverture de l'université de Téhéran.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

CHINE

La campagne pour les droits de l'homme

• Les auteurs de « Chinois si vous saviez... » ont été libérés
• Des provinciaux manifestent à Pékin

La campagne pour les droits de l'homme se poursuit à Pékin. Après les dazibaos, les pétitions puis la manifestation de jeunes ruraux, des centaines de provinciaux ayant des requêtes à faire valoir, qui campaient depuis des mois dans les rues de la capitale chinoise, ont tenté dimanche 14 janvier de pénétrer au siège du gouvernement pour attirer l'attention sur leur sort.

D'autre part, on a appris que les trois plus célèbres dissidents chinois, MM. Li Zhengtian, Chen Yiyang et Huang Xizhe — connus sous le pseudonyme collectif de « Li Yizhe » — avaient été libérés le 1er janvier sur l'intervention du comité central du P.C. chinois. Ils étaient les auteurs d'un long dazibao contestataire placardé en 1974 à Canton, et qui a été publié en France sous le titre de « Chinois, si vous saviez... »

De notre correspondant

Pékin. — Dans la foule qui, plus ou moins nombreuse, entoure à peu près en permanence ces jours-ci le Monument aux héros du peuple, place Tiananmen, des manifestants d'un genre nouveau sont apparus dimanche 14 janvier : de pauvres gens, souvent âgés, des « personnes déplacées » à l'intérieur de leur propre pays, qui débarquent à Pékin depuis des mois pour y solliciter une brève audience et obtenir que l'on s'intéresse à leur cas, mais vivent en attendant dans la capitale dans les conditions les plus précaires. Jusqu'à l'automne dernier, on les voyait camper, la nuit comme le jour, seuls ou en famille, aux alentours de la « rue de la Justice », où se trouve le bureau principal des plaintes de Pékin. Les uns dormaient sur les trottoirs, d'autres rédigeaient laborieusement sur leurs genoux, en consultant de vieux papiers froissés, des plaintes en bonne et due forme. Quelques-uns avaient entrepris de survivre grâce à de petits métiers, offrant aux passants, pour quelques sous, de menus objets patiemment fabriqués.

Ils étaient plusieurs centaines, dimanche, à demander sur la place Tiananmen qu'on se préoccupe d'eux. La plupart en haillons, ils réclamaient comme « *droits élémentaires* » de quoi se nourrir et du travail. Quelques dizaines ont été jusqu'à Zhongnanhai, siège très fermé des organes gouvernementaux, pour y solliciter — en vain apparemment — une entrevue avec le vice-premier ministre, M. Deng Xiaoping (Teng Hsiao-ping), désormais auréolé d'une réputation de justicier « incorruptible ».

Ceux qui manifestaient dimanche — et qui avaient parfois parcouru des centaines de kilomètres pour arriver à Pékin — n'appartiennent à aucune catégorie. Chacun est un cas particulier. Celui-ci a perdu son emploi depuis des années et ne parvient pas à percer le barrage d'une bureaucratie hostile. Un autre cherche à retrouver un conjoint disparu ou simplement éloigné à l'autre bout du pays. Un autre encore sollicite seulement une pension. (...) Officiellement, la justice cherche une solution pour chacun d'eux, quand elle ne les éconduit pas pour vice de forme ou imprécision dans la requête, ou parce que l'« arrière-plan politique » est encore jugé douteux.

Il y a eu quelques bousculades entre le service d'ordre, les « habitués » de Tiananmen et ces nouveaux venus, pour qui la notion de « droits de l'homme » avait un sens très concret. Rien de grave, toutefois, et les policiers qui, devant Zhongnanhai, leur refusaient l'accès aux enceintes gouvernementales ne faisaient que les inviter à encore un peu de patience.

ALAIN JACOB.

(Lire nos informations page 6.)

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

La Mauritanie veut « maintenir un parfait équilibre entre Rabat et Alger »

nous déclare le colonel Ould Salek, chef de l'État

La crise du Sahara occidental vient de susciter un regain de tension entre l'Algérie et le Maroc. Notre correspondant à Rabat signale que trois bombes ont été déposées à Oujda, près de la frontière algérienne, les 9, 10 et 12 janvier. La première a fait deux morts et deux blessés, les deux autres ont été désamorcées à temps. « L'Opinion », organe de l'Istiqlal, rend l'Algérie responsable de ces attentats et accuse les dirigeants algériens de vouloir « déstabiliser le Maroc ». Rabat, qui accueille ce lundi 15 janvier le président Sekou Touré, de Guinée, se félicite par ailleurs des résultats positifs de la commission mixte maroco-mauritanienne, qui s'est réunie à Nouackchott (« le Monde » daté 14-15 janvier).

A Alger, le Front Polisario a publié une lettre de son secrétaire général, M. Mohamed Abdelaziz, demandant aux chefs d'État africains de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique et accusant le Maroc de « bloquer délibérément toute solution de décolonisation ».

A Nouakchott, le président Mohamed Ould Salek a confirmé à notre envoyé spécial que la Mauritanie se retirerait de la partie du Sahara Occidental qu'elle contrôle si la population du territoire le demandait au cours d'un référendum. Il a assuré que « l'action de la France pourrait être décisive dans la recherche d'une solution » et qu'il souhaitait « maintenir un parfait équilibre entre Rabat et Alger ».

« Comment espérez-vous parvenir à cette paix que vous qualifiez de « priorité des priorités » ?

— Nous ne nous lasserons pas de déployer des efforts, ni de faire des concessions pour parvenir à un règlement pacifique. Mais ce n'est évidemment pas là notre seule tâche, même si nous restons déterminés, comme nous l'affirmions dès notre accession au pouvoir, le 10 juillet dernier, à faire aboutir ce que nous appelons la dynamique de la paix. Si nous étions contraints de reprendre les armes pour défendre la souveraineté de notre pays, nous ferions la guerre avec la même conviction que nous continuons à rechercher la paix.

— Vos récentes déclarations concernant l'avenir de la partie mauritanienne de l'ancien Sahara espagnol, laissent supposer qu'au cas où une solution négociée, satisfaisante pour toutes les parties en présence, ne pourrait être dégagée, vous envisagez d'engager une négociation séparée.

— L'idéal reste évidemment un accord entre la Mauritanie, l'Algérie, le Maroc et la population de l'ancien Sahara espagnol. Si cela se révèle impossible, la Mauritanie se réserve le droit de conclure un accord avec ceux de ses partenaires qui y sont prêts.

— Vous avez évoqué la possibilité d'organiser un référendum dans la partie mauritanienne de l'ancien Sahara espagnol ?

— Je le confirme. Mais la Mauritanie continuera à assurer la gestion de cette partie de l'ancien Sahara espagnol aussi longtemps que les populations concernées n'auront pas clairement exprimé leur volonté d'exercer leur droit à l'autodétermination. Nous sommes, pour notre part, prêts à nous soumettre aux résultats d'une telle consultation.

— Vous êtes donc prêts le cas échéant à évacuer ce territoire ?

— Nous ne rejetons pas l'hypothèse d'un départ au cas où les résultats du référendum l'exigeraient.

— Où en est le rapprochement qui s'est ébauché entre votre pays et l'Algérie ?

— La Mauritanie se tient strictement à équidistance de l'Algérie et du Maroc. Nous entendons rester souverains et entretenir de bons rapports avec tous nos voisins. Les intentions qui nous sont prêtées de vouloir cahnger de camp, de tenter de renverser nos alliances, sont dénuées de tout fondement. Même si dans le domaine de la coopération nous sommes amenés à développer plus étroitement nos relations avec certains, comme c'est actuellement le cas avec le Maroc, politiquement nous maintiendrons un parfait équilibre entre Rabat et Alger parce que cela est vital pour notre pays.

Propos recueillis par PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 5.)

Lire page 19

DANS « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »
les articles de
PIERRE URI et PASCAL SALIN
sur les conclusions du rapport relatif à la taxation des fortunes.

AU JOUR LE JOUR

OMBILICAL

M. François Mitterrand ayant estimé que « le P.C.F. n'a pas coupé le cordon ombilical avec les structures, les méthodes de pensée et d'organisation qui produisent le stalinisme », M. Georges Marchais a déclaré qu'il avait l'impression d'être « revenu vingt ans en arrière quand le P.S. conduisait avec la droite des guerres coloniales et organisait la répression contre les travailleurs ».

Comme on le voit, le cordon ombilical reliant la gauche française au passé coïncide parfois avec le cordon ombilical la reliant aux mauvais souvenirs. Il faut néanmoins espérer pour M. Georges Marchais que nous ne sommes pas revenus vingt ans en arrière, car c'est également l'époque où le P.C.F. soutenait l'intervention soviétique à Budapest.

BERNARD CHAPUIS.

UN NOUVEAU LIVRE DE GEORGES DUBY

Les trois ordres ...et les sans-ordre

Rien ne serait plus important pour comprendre les sociétés politiques d'aujourd'hui que l'avènement d'une histoire comparative permettant de les confronter sérieusement à celles qui se sont développées depuis qu'il y a des hommes, et qu'ils obéissent ou commandent. Mais l'histoire comparative manque encore d'instruments d'analyse qui lui permettent de dépasser réellement le niveau des simples analogies. D'où l'intérêt exceptionnel du nouveau livre de Georges Duby, *les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*. En apparence limité à un domaine précis — l'histoire d'un schéma de pensée développé dans la France du Nord entre 1024 et 1214 — il ouvre la voie d'une étude comparée des idéologies.

L'ouvrage prend la forme d'une enquête quasi policière, où le détective examine une à une toutes les pièces du dossier, partant d'une idée admise depuis longtemps par les médiévistes : qu'aux environs de l'an mil « *une théorie très répandue représentait la communauté humaine comme divisée en trois ordres* » (Marc Bloch). En fait, la théorie en question s'est révélée moins répandue qu'on le croyait. Au début de la période étudiée, deux livres seulement, écrits presque en même temps, l'expriment en quelques mots. Gérard, évêque de Cambrai, démontre en 1024 « *que, depuis l'origine, le genre humain est divisé en trois : les gens de prière, les cultivateurs et les gens de de guerre* » et que « *chacun est l'objet de part et d'autre d'un soin réciproque* ». Entre 1027 et 1031, Aldaberon, évêque de Laon, écrit : « *Triple est la maison de Dieu que l'on croit une. Les uns prient, les autres combattent, les autres encore travaillent. Ils sont trois ensemble et ne souffrent pas d'être désunis* », car « *si la fonction d'un reprend les œuvres des deux autres, chacun à son tour apporte à tous l'aide.* » Admirablement analysées par Georges Duby, ces phrases s'inscrivent dans un système complexe qui repose sur la cohérence entre l'ordre du ciel et celui de la terre, lesquels introduisent chacun deux dissemblances : le premier entre les prêtres et les laïcs ; le second entre les nobles et le vulgaire, distingués par la naissance.

MAURICE DUVERGER.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde

idées

HISTOIRE

LES TROIS ORDRES... ET LES SANS-ORDRE

(Suite de la première page.)

Ensuite, pendant un siècle et demi la division en trois ordres s'efface. Quand les monastères de Cluny deviennent nombreux et puissants, on voit apparaître une triade différente, où les fonctions font place au mérite jugé d'après la pureté, c'est-à-dire l'éloignement du sexe. A la suite de saint Jérôme, qui distinguait, par ordre décroissant, les *vierges, les continents* et *les conjoints*, on oppose les moines, les clercs et les laïcs. Au sommet de la *perfection, les gens des monastères*, auxquels les *prêtres servent* maintenant d'auxiliaires. De l'autre côté, les « perfectibles », divisés eux-mêmes en deux groupes, comme les hôtes de l'abbaye : les nobles dans un quartier, les pauvres dans l'autre.

Le modèle d'Aldabéron et Gérard ne sera repris que beaucoup plus tard, à la fin du douzième siècle. Né d'une nostalgie, celle de la monarchie carolingienne en train de s'éteindre, du pouvoir royal en voie d'effacement, il renaît en même temps que celui-ci. Il s'impose après Bouvines, en même temps que Philippe Auguste. Mais il lui faudra près d'un siècle encore pour passer dans les institutions politiques et devenir la base des trois ordres dont les représentants forment ensemble les Etats généraux de la nation. Et un siècle de plus pour que Charles Loyseau en développe une théorie approfondie dans son *Traité des ordres et simples dignités*, publié en 1610 et constamment réédité pendant le dix-septième siècle.

Sans jamais s'écarter de son fil conducteur — l'analyse des textes relatifs à l'idéologie trifonctionnelle, — Georges Duby soulève des problèmes fondamentaux. Notons d'abord l'analogie évidente entre la pensée du Moyen Age occidental et la structure latente que Georges *Dumézil a débusquée patiemment* dans les mythologies et les religions des peuples indo-européens, de l'Indus à l'Irlande et à l'Islande. L'ordre cosmique et politique y répartit les hommes et les dieux en trois fonctions : la fonction sacerdotale, qui énonce la loi inscrite dans le ciel, conférant ainsi la souveraineté ; la fonction militaire, qui force à obéir par la violence ; la fonction de fécondité, qui assure la subsistance du groupe. Dumézil pensait d'abord qu'elles correspondaient à des divisions sociales effectives, analogues aux *varna* de l'Inde : que les Romains primitifs, par exemple, avaient été groupés à l'origine en prêtres, guerriers et cultivateurs. Il a découvert ensuite que la tripartition *« peut n'être... qu'un idéal et, en même temps, un moyen d'analyser, d'interpréter les forces qui assurent le cours du monde et des hommes (1) ».*

Révolution féodale

Aucun lien visible n'est décelable entre les trois fonctions des Indo-Européens et celles que des évêques de la France du Nord vont imaginer aux alentours de 1025 de notre ère. Ils connaissaient des auteurs latins et pouvaient s'en inspirer. Mais la triade primitive n'est pas exprimée en clair dans les écrits où Dumézil la découvre. Elle suppose un décryptage difficile et minutieux, sans rapport avec les préoccupations des hommes du onzième siècle. Cela justifie Duby d'affirmer qu'ils ont « construit » le schéma trifonctionnel, tout en admettant qu'on ait pu seulement l' « actualiser » au Moyen Age.

L'enquête conduit à remettre en cause les conceptions mêmes de la société féodale. Constatant que *« l'admirable ouvrage de Marc Bloch... a suscité tant de recherches et de si fécondes que la plus grande part de ce qu'il suggérait il y a bientôt quarante ans doit être rectifiée »*, Georges Duby entreprend allégrement cette *révision*, en des pages qui sont les plus passionnantes de son livre. Il parle de « révolution féodale » et non plus de « société féodale » : terminologie significative. Autrefois, chaque printemps, les rois francs conduisaient leur peuple au pillage : avec les *primores* autour du souverain ; puis les cavaliers, fer de lance du combat ; puis la masse des hommes libres. A l'automne, les captifs et le butin étaient partagés entre les chefs de bande et les gardiens des sanctuaires. Dans le cours du neuvième siècle, l'empire carolingien s'étant largement dilaté, les aires de razzia se trouvèrent trop éloignés. les peuplades, autrefois entraînées, devinrent pacifiques et les rois furent imaginés comme chefs de paix.

Auparavant tournée vers le dehors, l'institution militaire se retourna vers l'intérieur du pays. *« Aux beaux jours, comme à l'accoutumée, les cavaliers chrétiens se réunirent sous la bannière d'un chef pour piller, le glaive au côté. Mais ils ne partaient pas se rassembler tous autour du roi ; ils jaillissaient de mille repaires, de ces châteaux, partout disséminés, que l'on avait construits pour contenir les envahisseurs. »* Contre ces derniers, ils défendirent d'abord le pays. Au dixième siècle, une fois que les vagues d'incursions s'espacèrent, ils poursuivirent leurs expéditions de rapines : mais cette fois contre la plèbe, contre le peuple chrétien désarmé. Alors que les châteaux devenaient inutiles, on en construisait de plus en plus, chacun servant de tanière à des garnisons autonomes, soustraites à tout contrôle, quadrillant et occupant le pays.

Ce système féodal ressemble fort au *racket* moderne. Des bandes armées prélèvent une partie des fruits du travail au nom d'une pseudo-protection qu'elles sont censées donner en échange. Au Moyen Age, la transformation du pouvoir militaire en semi-gangstérisme a déterminé un accroissement des forces productives. L'avidité des gens de guerre a entraîné la mise en valeur de terres vierges, l'intensification du labeur rural, le perfectionnement des techniques agricoles et probablement l'accroissement de la population. D'abord les paysans en souffrirent durement. S'effacèrent les différences entre les tenanciers libres et les esclaves. Se dusrcirent les conditions de vie de travailleurs soumis à de lourdes réquisitions. Au bout de deux générations, cependant, le système avait suffisamment augmenté la production pour que la plèbe terrienne en profite partiellement à son tour, et qu'elle devienne moins rétive à des prélèvements eux-mêmes devenus plus pacifiques sinon moins lourds.

Un schéma idéologique

Le nouveau livre de Georges Duby conduit à réexaminer l'interaction des différents éléments de la structure sociale. Le schéma *trifonctionnel* y apparaît comme une idéologie, sous l'apparence d'une description objective. Cette idéologie n'est pas poussée par l'évolution des forces productives et politiques. Elle va contre leur courant. Elle tend à renforcer le pouvoir des évêques au moment où il s'affaiblit. Elle maintient hors jeu les bourgeois et les travailleurs des villes, alors que leur poids augmente dans la nation. Elle fige les privilèges de la noblesse, alors que sa puissance et son utilité s'amenuisent. Elle est réactionnaire, littéralement. Elle sert à justifier un ordre social dépassé, afin de le prolonger.

Mais la justification ne concerne pas ceux qui en sont les victimes. La lutte des classes ne joue qu'un rôle très secondaire dans les vicissitudes du schéma trifonctionnel. D'abord, parce qu'il est à peu près ignoré des travailleurs, des paysans, des serfs, des exploités. Ensuite, parce qu'ils ne sont pas redoutables. Ils peuvent de temps en temps exploser en révoltes, jacqueries, hérésies. Elles sont toujours réprimées par la violence ou la prédication. Le modèle des trois ordres concerne les conflits entre les diverses catégories dominantes, non la lutte que mènent contre elles les classes dominées. Ces dernières sont pratiquement hors jeu.

Georges Duby montre clairement que la révolution féodale est provoquée par une transformation des forces militaires qui commandent le développement des forces productives. Contre ces forces militaires, luttent les forces spirituelles. Les évêques réussiront à imposer des paix de Dieu, substitut de la paix du roi, que celui-ci n'assume plus. Cluny « monachisera » plus ou moins des souverains et des nobles. Les croisades tourneront vers la Terre sainte les ardeurs pillardes et les soucis du salut éternel. L'Eglise enrobera la chevalerie dans les rites de l'adoubement et la morale de l'honneur.

La dynamique sociale se déroule essentiellement au niveau des dominants. Entre les évêques et les monastères, entre les comtes et les chevaliers. L'expansion de Cluny provoque une désagrégation du pouvoir régional sur le plan de l'Eglise, comme le prolongement de la féodalisation jusqu'aux châtelains disperse l'autorité politico-militaire. Entre les partenaires du quadrille, les figures varient dans les décennies suivantes. Tantôt les évêques, seigneurs ecclésiastiques, engagent le combat contre les seigneurs de la guerre, en cherchant l'alliance des moines. Tantôt les abbés se rapprochent des princes laïcs contre les évêques. Tantôt les monastères se dressent contre les chevaliers trop avides et feignent de prendre le parti des pauvres. Cluny fera même alliance avec les « bourgeois », dont le nom apparaît pour la première fois au dixième siècle, dans le cartulaire de l'abbaye.

Ces derniers interviennent peu à peu comme cinquième partenaire. Ils auraient pu pencher du côté des exploités, auxquels les liait une *solidarité de « vilains »*, contre le sang bleu des nobles. Certaines hérésies égalitaires ont surgi dans les quartiers neufs des cités en croissance. Elles proclamaient l'abolition des rites religieux, des évêques et des prêtres, des privilèges de naissance, des différences de sexe. Elles réclamaient que tout le monde travaille de ses mains. Elles étaient trop contraires à la société pour s'imposer. Elles chemineront souterrainement de façon marginale, avec quelques explosions, de-ci, de-là.

La bourgeoisie préféra se rapprocher des autres groupes dirigeants, plutôt que du peuple. Rien de plus naturel, au moment où les progrès économiques donnent le premier rôle à l'argent. Elle prend en main l'administration des cités. Elle pénètre peu à peu dans la noblesse. Elle remplace les évêques carolingiens dans les conseils royaux. Elle fournit des gens d'armes hors du système chevaleresque. C'est contre elle, finalement, autant que contre les exploités impuissants que tourne le schéma trifonctionnel. Elle est refoulée avec les vilains, les travailleurs, les paysans dans ce tiers état, *« ordre négatif qui se définissait seulement par ce dont il était exclu : non pas certes les privilèges, mais le sang bleu et le service de Dieu »* (Denis Richet).

Mais la triade tourne aussi à la domination des deux autres ordres par le roi. A l'orée du treizième siècle, quand renaît le modèle de Gérard et d'Aldabéron, il prend d'abord une figure antimonarchique, à la cour des Plantagenêts. Mais il penche bien vite de l'autre côté. Très loin du dessein des évêques de Cambrai et de Laon, il ressemble bien plus à l'image proposée entre 893 et 901 par Alfred le Grand, roi anglais du Wessex, qui assoit la monarchie sur les trois « pieds » (ou les trois « colonnes ») formés par les hommes de prière, les hommes de guerre et les hommes de travail. Eglise et noblesse sont ramenées au service royal, comme tout le monde. Service qui les met sous la coupe des nouveaux auxiliaires du trône : légistes et financiers.

Il faudra du temps pour que des intellectuels issus de la même classe que ces derniers édifient une nouvelle construction de l'esprit, dans la ligne des hérésies égalitaires du Moyen Age, qui permettra à la bourgeoisie de s'appuyer sur les exploités pour établir sa propre domination, tout en ouvrant des voies de libération à l'ensemble des hommes. Georges Duby termine son livre sur le serment du Jeu de paume, où les bras qui se lèvent ne sont pas des bras de travailleurs. Non, les députés du Tiers, ces gens bien mis, qui s'employaient à détruire la « féodalité », n'étaient pas des prolétaires : *« Ainsi demeurera béante la fracture primordiale, le fossé par lequel on aperçoit, parquées, comme en surveillance, les classes laborieuses. »*

MAURICE DUVERGER.

★ *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Gallimard, 428 p., 80 F.

(1) G. Dumézil, *Mythes et épopées*, I, 1968, p. 15.

Les chrétiens dans la deuxième guerre mondiale

L'UN des centres de gravité de la recherche en histoire religieuse contemporaine se situe dans les années 1933-1945. Les Eglises, affrontées durant cette période à la montée des périls et à la guerre totale, furent contraintes de choisir : s'opposer au nazisme au nom de l'Evangile ou renoncer à leur autorité morale. Elles révélèrent ainsi plus clairement qu'en d'autres circonstances la nature de leurs pesanteurs et leurs ressources spirituelles vraies.

L'ouvrage que publie le Centre interuniversitaire d'histoire religieuse sous le titre Eglises et chrétiens dans la deuxième guerre mondiale. La région Rhône-Alpes *s'inspire de ce simple parti de méthode : chercher l'homme chrétien aux jours de la crise. Il reproduit les débats d'un colloque qui s'est tenu à Grenoble en 1976, où l'attitude des catholiques et des protestants à l'égard de Vichy, de la question juive, de la Résistance, fut étudiée par des chercheurs et par des acteurs de l'histoire. Le cadre régional a été choisi pour une meilleure approche du terrain et parce que, dans cette partie de la France, nombre d'événements et bien des initiatives, comme la fondation de l'Ecole des cadres d'Uriage ou le lancement des* Cahiers du Témoignage chrétien, *eurent une portée nationale. Les témoignages de Jean-Marie Domenach, d'André Mandouze, de Roland de Pury, de Wladimir Rabi et de tous ceux qui intervinrent dans les débats au titre de leur propre expérience ont été intégralement reproduits.*

En lisant la « déposition » des membres de l'Amitié chrétienne, on vivra le drame de la solution finale et l'aventure de la toute petite troupe qui fit de la région une plaque tournante de la clandestinité juive. Au moment de la Libération, la hiérarchie catholique avait certainement perdu une partie de sa crédibilité, mais l'événement avait appris aux Eglises qu'il est insuffisant de défendre la liberté religieuse : c'est pour les droits de l'homme qu'il faut combattre. Sur ce terrain, celui de la lutte contre l'idéologie nazie, catholiques et protestants se rapprochèrent, élargissant la voie de l'œcuménisme, ouverte avant la guerre par quelques pionniers. L'importante contribution historique que représente cet ouvrage est le fruit d'un remarquable effort de recherche dont les étapes suivantes ont été franchies au cours de trois colloques récents à Lille, à Lyon et à Varsovie.

ANDRÉ LATREILLE.

★ *Eglises et chrétiens dans la deuxième guerre mondiale.* Sous la direction de Xavier de Montclos, Monique Luirard, François Delpech, Pierre Bolle. Presses universitaires de Lyon (86, rue Pasteur, 69365 Lyon Cedex 2), 1978. 384 p., 70 F.

L'économie de la Grande-Bretagne victorienne

par JEAN-MARIE MAYEUR

BIEN rares sont les historiens français qui se consacrent à la Grande-Bretagne. Aussi faut-il se réjouir qu'une question d'agrégation ait conduit François Crouzet, spécialiste incontesté aussi bien de l'histoire britannique que de l'histoire de l'économie, à donner au public français une synthèse rigoureuse et neuve sur l'économie de la Grande-Bretagne victorienne. Une connaissance sûre des travaux des historiens et des économistes d'outre-Manche et d'outre-Atlantique mais aussi des recherches de première main, menées depuis de longues années, font le prix d'un livre qui apporte des vues souvent originales. L'édition française, au temps de l'explosion universitaire, a pu parfois céder aux facilités de la vulgarisation. Il est heureux que l'éditeur ait admis la publication de notes et de références nombreuses en bas de page qui font de ce livre autre chose qu'un manuel : une véritable œuvre scientifique.

Cette histoire décrit l'économie *« dominante »* de la *« première nation industrielle »* au double sens de l'antériorité et de la supériorité, mais elle esquisse aussi le début du déclin. Il n'est guère possible de résumer un tel ouvrage, aussi se bornera-t-on à privilégier certaines analyses, dont la portée déborde au reste le seul cas de la Grande-Bretagne.

La confrontation des différentes estimations auxquelles sont parvenus les historiens permet d'évaluer le taux de croissance moyen annuel du produit national du Royaume-Uni pendant le règne de Victoria à 2 %. Celui de la Grande-Bretagne seule est demeuré en dessous de 2,5 %. On est loin d'une croissance foudroyante, même si ces taux, à l'échelle du siècle, signifient un *« enrichissement considérable et sans précédent »*.

Les recherches récentes mettent en cause la « périodisation » classique de la croissance économique et de l'histoire de la Grande-Bretagne. C'est ainsi que la réalité de la « Grande Dépression » à partir de l'année 1873 est fortement contestée. Le tournant se situerait plutôt dans les années 1860, avec la baisse des prix, qui prend fin vers 1887, et le début du ralentissement de la croissance industrielle.

Les incidences du libre-échange

Comme P. Bairoch, F. Crouzet met en question l'image traditionnelle qui fait du commerce extérieur un facteur majeur de la croissance britannique. Dans la première moitié du siècle, les exportations ne contribuèrent que fort peu à la croissance. Durant la période qui connut un taux très élevé de croissance de la production industrielle et malgré l'absence de concurrents sérieux, le secteur exportateur de l'économie ne progressa guère. Les choses changèrent à partir de 1852 : l'essor des exportations donna alors un élan décisif à la croissance globale, et, vers 1970, la Grande-Bretagne était devenue une « économie d'exportation ». Mais la demande des marchés étrangers ne fut un moteur de croissance que pendant des périodes assez brèves. L'essor des exportations fut un facteur moins important de la croissance de l'économie britannique au dix-neuvième siècle qu'on ne le pense souvent.

F. Crouzet ne surestime pas les incidences du libre-échange. On appréciera également ses observations sur les liens entre l'évolution démographique et le changement économique : ils ne s'exercent pas dans un seul sens, et dépendent de la structure à la fois de la population et de l'économie du pays concerné. Au dix-neuvième siècle, le taux élevé de la croissance démographique de la Grande-Bretagne fut un facteur important de la croissance du produit national. Il peut, en revanche, pendant une partie du siècle, avoir eu des incidences négatives sur la productivité et le produit par tête.

On n'en finirait pas d'énumérer les retouches et les nuances apportées aux images reçues. Le rôle des chemins de fer ? Il a été plus modeste qu'on ne l'a souvent affirmé. Les effets directs et immédiats de la construction du réseau ferré ne furent intenses sur la croissance que dans les années 1840, même si, bien sûr, l'influence indirecte et dérivée du chemin de fer s'exerça longuement sur toute l'économie. Les banques et la Bourse ? Elles ne contribuèrent pas de façon notable aux investissements à long terme dans l'industrie, en un temps où les entreprises industrielles étaient « presque uniquement des affaires de famille ». Le poids de l'Empire dans la prospérité commerciale fait également question.

De bout en bout, ce livre est conduit avec la technicité rigoureuse de l'histoire économique, sans se départir pour autant d'une parfaite clarté pédagogique. Peu d'ouvrages sont davantage susceptibles de donner au grand public une juste idée des méthodes et des concepts de l'histoire économique d'aujourd'hui. Cependant, l'histoire de la société et des structures sociales n'est jamais absente. On appréciera notamment l'observation de F. Crouzet sur le décalage entre le changement dans l'ordre de l'économie et dans les autres domaines. Dans un pays de plus en plus industrialisé, la classe qui gouverne reste, presque jusqu'à la fin du règne de Victoria, celle des grands propriétaires terriens. Si la civilisation victorienne a une coloration principalement « bourgeoise », elle conserve de nombreux traits de l'Angleterre aristocratique du XVIII[e] siècle. Retiendra aussi l'attention, l'analyse de ce type d'homme nouveau qu'est l'industriel, différent des dirigeants de l'industrie traditionnelle, qui étaient avant tout des négociants et des donneurs d'ouvrage.

A la fin du livre, s'interrogeant sur les raisons du ralentissement de l'économie à la fin du XIX[e] siècle, F. Crouzet revient sur le comportement des industriels. Sans méconnaître les critiques apportées à ce principe d'explication, il insiste sur l'affaiblissement de l'esprit d'entreprise au sein de la « troisième génération », qui, à la fin du siècle, ne se soucie guère d'innover, confiante qu'elle est dans sa supériorité, et, qui, du moins dans les familles de grands industriels, identifie ses intérêts à ceux de la *gentry*.

Somme toute, l'objectif de l'homme d'affaires ambitieux demeure celui de l'époque pré-industrielle : non pas uniquement faire fortune, mais s'élever dans la hiérarchie sociale, et *« avant tout franchir la seule ligne de partage vraiment importante dans la société anglaise, après comme avant la révolution industrielle, celle qui séparait les gentlemen du commun »*. Les Public Schools, qui dispensent un enseignement conçu pour former des gentlemen, permettent de franchir cette barrière. Deux types sociaux dominent l'industrie britannique, l' « amateur instruit », qui adhère aux valeurs aristocratiques des Public Schools et l'« homme pratique » formé sur le tas. Les uns et les autres se méfient de la formation théorique et technologique. On est loin de l'union de la science et de l'industrie que connaît l'Allemagne. Ce livre d'histoire économique se termine ainsi par une réflexion sur le système d'enseignement, expression ultime des idéaux d'une société.

★ *L'Economie de la Grande-Bretagne victorienne.* Société d'édition d'enseignement supérieur, 370 p., 63 F.

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

Liban

Les forces syriennes ont bombardé de nouveau Beyrouth-Est

Vingt morts, soixante-quinze blessés parmi la population civile

De notre correspondant

Beyrouth. — Une brève mais meurtrière flambée de violence, samedi 13 janvier dans l'après-midi, est venue rappeler que la situation demeure très instable dans la capitale. Les affrontements ont fait une vingtaine de morts et soixante-quinze blessés parmi la population du secteur conservateur chrétien de la ville, mais ils sont restés circonscrits. Les deux adversaires et les milices chrétiennes évitent leur extension car, pour des raisons politiques, ils ne veulent pas impliquer dans les combats les troupes saoudiennes de la Force arabe de dissuasion (FAD) stationnées dans le secteur est de Beyrouth.

Les accrochages ont commencé à 14 h. 15 d'abord à l'arme légère, puis, très vite, au canon. De nombreux obus ont été tirés sur le secteur conservateur chrétien de la capitale et de sa banlieue, notamment à Aïn-Remmaneh, Badaro et Achrafieh, dont les rues se sont vidées. Le calme est revenu à partir de 17 heures.

La radio phalangiste annonce que les bombardements ont fait vingt morts et soixante-quinze blessés, et en rejette l'entière responsabilité sur les troupes syriennes. Un pointage dans les trois principaux hôpitaux de Beyrouth-Est confirme à peu près ces chiffres. La FAD, en majorité syrienne, accuse pour sa part, dans un communiqué, les milices chrétiennes d'avoir mis le feu aux poudres en tuant une personne et en en blessant cinq autres au point de passage intersecteurs du Musée. Un soldat syrien aurait été tué et un autre blessé par la suite.

Depuis plusieurs jours, la tension était perceptible à Beyrouth, où quelques rafales étaient entendues chaque nuit, provenant de la lisière du secteur est de la ville. Avant de s'abriter, la population a attendu que les accrochages paraissent sérieux et que les premiers obus commencent à tomber. C'est ce qui explique que le bilan ait été si lourd, des passants ayant été surpris dans les rues. Beyrouth-Est a, en effet, retrouvé 75 à 80 % des habitants qui l'avaient fuie au moment des grandes batailles d'octobre dernier.

La flambée de samedi après-midi coïncidait avec la présence à Damas du chef du gouvernement libanais, M. Hoss, qui a négocié avec les autorités syriennes un plan de désamorçage de la crise libanaise, bien que lui-même ne soit pas tout à fait d'accord avec le président de la République, M. Sarkis, ni avec le ministre des affaires étrangères, M. Boutros. Les résultats de sa mission paraissent être très minces.

Le plus intransigeant des chefs chrétiens, M. Camille Chamoun, dont les milices étaient au centre de l'incident de samedi, a fait une déclaration apaisante. Néanmoins, les indices d'une grave tension s'accumulent. L'annonce à Khartoum du retrait du contingent soudanais de la FAD, le 20 janvier, est venue compliquer la situation. Après cette date, en effet, seuls la Syrie, l'Arabie Saoudite et (symboliquement) les Emirats arabes resteront représentés dans la FAD.

L'expiration du mandat de la FINUL

Au Sud-Liban, l'expiration du mandat de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), le 19 janvier, fait naître de vives appréhensions. L'opération palestinienne de Maalot pourrait en effet y entraîner des représailles israéliennes de grande envergure. La résistance palestinienne et ses alliés progressistes libanais ont encore renforcé l'état d'alerte de leurs troupes, aussi bien dans la zone frontalière qu'à Beyrouth-Ouest.

Or les « casques bleus » vont être sensiblement affaiblis par le retrait partiel du contingent français et celui — total — des soldats iraniens, alors que les milices chrétiennes du commandant Haddad, s'appuyant sur Israël, ont renforcé leurs positions, lançant des ultimatums à des villages musulmans (notamment Tehnine) et s'installant en face d'autres (notamment Yater). Là où menaces et pressions s'accentuent, on assiste à de nouveaux exodes de populations rentrées chez elles dans le sillage de la FINUL.

Dans les milieux officiels, on tient en effet comme acquis le renouvellement du mandat de la FINUL par le Conseil de sécurité pour un semestre complet. La France, comme en novembre dernier, voudrait que le mandat de la FINUL soit limité à trois mois, en guise d'avertissement à tous les partis qui entravent sa mission, c'est-à-dire essentiellement à Israël par milices chrétiennes interposées, ou qui ne remplissent pas leurs propres obligations, c'est-à-dire l'Etat libanais, d'une part, et la résistance palestinienne, de l'autre.

Mais, étant donné que la France retire son bataillon opérationnel pour ne garder que son bataillon logistique, on estime ici qu'elle serait mal venue d'insister pour un mandat réduit, si elle ne veut pas donner l'impression d'une désaffection prononcée à l'égard du Liban et si elle n'entend pas faire assumer au gouvernement libanais la responsabilité d'une situation qui, surtout au Sud, lui échappe totalement.

Le problème du remplacement des bataillons français et iranien serait en voie de règlement : le Danemark a accepté de se joindre à la FINUL, et certains des autres pays qui y participent déjà (outre la France, le Sénégal, le Nigéria, la Norvège, l'Irlande, le Népal, le Canada et les îles Fidji) augmenteraient les effectifs de leurs contingents. On souligne dan sles milieux proches du ministre des affaires étrangères, M. Boutros, que l'attitude de la France n'en apparaît que plus paradoxale.

Il semble que, faisant appel à tous les concours, et après avoir essuyé plus d'un refus, notamment en Amérique du Sud et en Europe, les Nations unies parviendront à fournir six mille « casques bleus » pour un nouveau mandat de six mois. Toutefois, le renouvellement de son mandat ne changera sans doute rien à la situation de la force des Natiosn unies, condamnée à n'être qu'un « tampon » entre les parties aux prises sans pouvoir s'acquitter de sa mission qui est de rétablir la souveraineté de l'Etat libanais sur tout le territoire.

LUCIEN GEORGE.

Iran

« Soyons heureux, Khomeiny revient... »

(Suite de la première page.)

Un des mollahs présents à la tribune officielle surplombant le campus de l'université, noir d'une foule vibrante, avait lu, en effet, au micro le communiqué qui venait d'arriver de Paris, peu après le départ de M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national, qui, quelques instants auparavant, avait été longuement ovationné par la foule. Acclamée par le public, largement favorable aux thèses des religieux, la nouvelle a fait l'effet d'une douche froide pour les responsables du Front national, qui, apparemment, n'ont pas été tenus au courant de la décision prise à Neauphle.

C'est seulement dimanche après-midi que des porte-parole de M. Sandjabi nous déclaraient que dernier n'avait pas été officiellement informé du « mécanisme de transition proposé par l'ayatollah Khomeiny » et qu'il n'estimait pas opportun de se prononcer sur « l'après-chah », tant que le souverain n'aurait pas quitté le pays. Le porte-parole de M. Sandjabi laissait entendre que le Front national ne prendrait pas position tant qu'il n'aurait pas établi des « contacts directs, clairs et précis » avec l'ayatollah Khomeiny.

Cet effet de surprise a quelque peu relégué au second plan la formation du conseil de régence, qui a été rendu public dimanche par l'ensemble de la presse. Les innombrables porte-parole officieux qui gravitent autour du palais avaient fait miroiter la création d'un conseil « fort », qui constituait une sorte de « pont » entre le pouvoir et l'opposition. Or il n'en est rien. On savait déjà vendredi que M. Ali Amini, ancien premier ministre du chah, partisan d'une réconciliation nationale, ne ferait pas partie du conseil. Mais on nous assurait encore alors que d'autres personnalités libérales, acceptables par l'opposition, telles le docteur Siassi, M. Sadighi et peut-être même le docteur Sahabi, proche de M. Bazergan, chef du Mouvement de libération de l'Iran, pourraient donner leur accord. La déception a été vive : les personnalités libérales contactées ont refusé poliment de participer à un organisme qu'elles ont jugé peu capable de faire face à la situation critique dans laquelle se débat le pays.

Ce conseil de régence a finalement été formé conformément à l'article 42 de la Constitution, qui prévoit la création d'une autorité destinée à remplacer le roi « provisoirement absent du pays ». Théoriquement du moins, un retour du souverain n'est donc pas exclu, bien que la plupart des observateurs, y compris M. Ali Amini, écartent une telle éventualité. Le conseil comprend, outre le premier ministre, M. Bakhtiar, les deux présidents du Majlis et du Sénat, MM. Javad et le Dr Sadjadi, deux loyaux serviteurs du régime depuis de longues années, MM. Ardalan, ministre de la cour impériale, et Ali Abadi, ancien président de la Cour de cassation, qui ne rueront certainement pas dans les brancards.

Un conseil de « féaux et de gentils vieillards »

Les quatre membres désignés par le chah sont le général Gharabaghi, chef d'état-major de l'armée, M. Entezam, directeur de la NIOC (compagnie nationale des pétroles), qui est un des conseillers les plus proches du souverain, et deux vénérables vieillards, MM. Jalial Tehrani, réputé pour sa piété, et Mohamed Ali Varesten, qui avait été ministre des finances dans le premier gouvernement de Mossadegh. En somme, les deux seules personnalités qui auront leur mot à dire dans ce conseil, qualifié par un membre de l'opposition de « groupe de féaux et de gentils vieillards », seront M. Bakhtiar et le général Gharabaghi.

A la suite de la formation du conseil de régence, le départ du chah peut maintenant intervenir à tout moment. Il ne semble pas cependant qu'il puisse avoir lieu avant le vote de confiance du Majlis au nouveau gouvernement qui devrait intervenir mardi. Les journaux parlent de ce départ, en ajoutant que le chah voudrait auparavant s'assurer que ses militaires demeureront, en quelque sorte, un pouvoir annexe au gouvernement de M. Bakhtiar. Selon *Keyhan International*, qui cite des « sources bien informées », le souverain aurait déclaré à ses généraux que les forces armées devraient exercer toute leur influence dans le sens d'une solution politique de la crise iranienne. Toujours selon cette source, reprise également par les autres journaux, « le souci primordial du chah est la survie de l'Iran en tant que pays indépendant ».

« Le chah voudrait en outre que le sang ne soit plus versé, précise cette très officieuse source, qui ajoute, « un coup d'Etat militaire est ainsi hors de question, du moins aussi longtemps que M. Bakhtiar demeurera au pouvoir ».

Le chantage au coup d'Etat militaire se poursuit donc bel et bien. De toute manière, le souverain, avant de quitter le pays, aura placé ses fidèles aux postes de contrôle de l'armée. Après la récente nomination à la tête de l'armée de terre du commandant de la garde impériale, le général Badrehi, connu pour ses positions dures (*le Monde* du 9 janvier), le général Nechat, un de ses proches compagnons, vient d'être nommé commandant en chef de la garde impériale. Le général Amin Afshar a été, lui, désigné à la tête du deuxième bureau de l'armée.

Le dernier appel de l'ayatollah Khomeiny, dénonçant un complot organisé de l'étranger en vue de provoquer une confrontation entre l'armée et le peuple « dès le départ du chah », est largement reproduit par l'ensemble de la presse qui met en garde la population contre les « bandes de malfaiteurs et de mercenaires qui seraient alors chargées d'attaquer les installations militaires et les unités de l'armée pour creuser un fossé entre les soldats et le peuple ».

C'est vraisemblablement pour déjouer ce complot que les manifestants ont repris dès samedi leur insolite « campagne de fraternisation » avec les soldats, couvrant de fleurs et embrassant les militaires, visiblement émus et gênés de ces débordements d'amitié. Aucun coup de feu n'a été tiré depuis au moins cinq jours dans les rues de Téhéran et, depuis samedi, les soldats n'essaient même plus de disperser les manifestants. Le mérite en revient d'abord à M. Bakhtiar qui a donné aux troupes de sévères consignes de modération et de discrétion.

Samedi, la grande fête de l'université célébrant la réouverture des établissements de l'enseignement supérieur s'est déroulée sans le moindre incident devant plus de cent mille personnes. M. Bakhtiar avait au préalable entériné la décision de l'organisation nationale des professeurs d'ouvrir leurs universités et avait ordonné aux troupes de se tenir à une distance respectable du campus universitaire. La plupart de ceux qui ont pris la parole à cette occasion — dont l'ayatollah Taleghani et M. Sandjabi — ont été d'une modération remarquable. Le Dr Behechte, représentant l'organisation des ulémas, a cependant affirmé qu'« aucun compromis n'était possible avec ceux qui soutiennent le régime ». Il faisait allusion au gouvernement de M. Bakhtiar, personnellement attaqué par le représentant des étudiants qui l'a qualifié de « valet de l'impérialisme » puis a exigé la « pendaison du chah » et le « recours à la lutte armée ».

L'université est sans doute ouverte, mais il y a bien peu de chances que les cours reprennent dans l'immédiat. Dimanche, une discussion organisée par les professeurs s'est transformée en débat contradictoire entre étudiants laïques et étudiants religieux, ces derniers renforcés par de nombreux éléments qui n'avaient rien à voir avec l'université. Le seul point commun entre ces deux groupes a été le siuci d'éviter que ce débat, considéré comme fondamental au moment où s'ouvre une nouvelle ère dans l'histoire du pays, ne dégénère en querelle ouverte et violente.

JEAN GUEYRAS.

● « *Le gouvernement n'envisage aucune mesure à l'encontre de l'ayatollah Khomeiny, dès lors que le séjour qu'il poursuit en France se déroule régulièrement et sans troubler l'ordre public* », déclare M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, dans une réponse écrite à une question du député socialiste Jean-Pierre Cot, publiée au *Journal officiel* de samedi. Le député de la Savoie s'inquiétait des questions posées au sujet de la présence de l'ayatollah Khomeiny en France, « *questions qui témoignent du mépris de leurs auteurs pour la tradition d'asile politique de la France* ».

LE PROJET DE TRAITÉ DE PAIX ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

Deux émissaires de Washington se rendent à Jérusalem et au Caire pour aplanir les difficultés « secondaires »

De notre correspondant

Jérusalem. — La nouvelle mission diplomatique américaine au Proche-Orient paraît n'avoir que des ambitions très limitées. Le voyage à Jérusalem et au Caire de MM. Alfred Atherton et Herbert Hansell, respectivement ambassadeur itinérant et conseiller juridique du département d'Etat, annoncé à Jérusalem samedi 13 janvier, n'est en effet, pour l'instant, qu'une reprise de contact après l'échec de la mission de M. Vance il y a un mois, et celui de la rencontre tripartite de Bruxelles à la veille de Noël. Les deux émissaires américains sont chargés de préparer le terrain pour des pourparlers plus approfondis et de déterminer si ceux-ci sont possibles. C'est vraisemblablement dans cet esprit que le président Carter a déclaré, dimanche à Atlanta (Georgie), qu'il n'écartait pas l'idée, « si cela est nécessaire », de convoquer une réunion au sommet entre MM. Sadate, Begin et lui-même.

MM. Atherton et Hansell sont attendus à Jérusalem mardi matin et doivent gagner Le Caire à la fin de la semaine. Ils rechercheront une solution aux difficultés « secondaires » qui ont empêché jusqu'à présent la signature du traité de paix. Ils devraient notamment proposer aux Israéliens et aux Egyptiens le compromis concernant les articles 4 et 6 du projet de traité, qui prévoient, d'une part, les possibilités de révision des mesures de sécurité dans le Sinaï après l'évacuation israélienne, et, d'autre part, la portée du futur traité par rapport aux autres engagements contractés par l'Egypte (envers les pays arabes). Mais les questions essentielles les plus graves, comme celle du lien entre la signature du traité et la mise en place de l'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, ne devraient pouvoir être discutées que dans un deuxième temps à un niveau plus élevé.

La venue des deux envoyés américains — même si leurs objectifs sont modestes — est accueillie en général avec un certain scepticisme dans la presse israélienne, qui fait encore état de dissensions au sein du cabinet, notamment entre MM. Begin et Dayan. Ce dernier se montre de plus en plus favorable à des concessions israéliennes sur la question du « lien » pour obtenir au plus tôt la signature d'un traité. Samedi M. Dayan a déclaré qu'Israël devait prendre le risque d'accepter le principe d'une négociation sur la mise en place de l'autonomie dans un délai d'un an après la signature du traité, comme le souhaitent les Américains et l'exigent les Egyptiens.

Les nouvelles implantations

Par ailleurs, la décision de créer trois nouvelles implantations en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, annoncée dimanche par le gouvernement, n'est pas faite pour faciliter la discussion entre Israël et les Etats-Unis. Si le gouvernement dément, même de manière ambiguë, avoir l'intention de fonder une nouvelle localité près de Naplouse au bénéfice des extrémistes du Goush Emounim (comme il avait été annoncé vendredi), il vient de faire savoir qu'il a autorisé le Nahal (unités auxiliaires de l'armée) à fonder deux établissements agricoles l'un dans la vallée du Jourdain et l'autre aux abords de Gaza.

Le cabinet a d'autre part approuvé dimanche un léger remaniement ministériel destiné à attribuer deux portefeuilles — (celui de l'industrie, du commerce et du tourisme, et celui des transports et des communications). Ils étaient vacants depuis le départ de M. Meir Amit, qui a rejoint l'opposition après l'éclatement du parti Dash en septembre, et celui de M. Igal Hurvitz, qui, peu après, avait quitté le gouvernement pour protester contre l'acceptation par Israël des accords de Camp David. Aucun nouveau ministre n'a été nommé. Ces deux portefeuilles ont été répartis entre les ministres actuels. Les ministres du parti national religieux ont voté contre cette décision ; ils souhaitaient que leur parti soit mieux représenté au sein du gouvernement. Le P.N.R., qui a douze députés à la Knesset, ne compte que trois ministres, le même chiffre que celui du parti démocratique issu du Dash, qui n'a plus que sept députés au lieu de quinze précédemment.

FRANCIS CORNU.

Israël

APRÈS L'ATTENTAT DE MAALOT

Les militaires souhaitent renforcer leurs moyens de renseignements dans les enclaves chrétiennes du Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — L'attentat palestinien — en partie manqué — qui a eu lieu, samedi 13 janvier à Maalot, près de la frontière libanaise, a relancé les critiques israéliennes contre l'« inefficacité » des forces de l'ONU stationnées au Sud-Liban.

Trois fedayin ont été tués par une patrouille au moment où ils s'apprêtaient à prendre des otages dans un centre de vacances. Une jeune femme parmi les deux cent trente vacanciers qui séjournent dans l'établissement s'est tuée en sautant du troisième étage du bâtiment où venaient de pénétrer les fedayin. Un soldat israélien et cinq pensionnaires du centre ont été blessés.

L'attentat a été revendiqué à Beyrouth par le F.D.L.P. (Front démocratique pour la libération de la Palestine). En mai 1974, les élèves d'une école de Maalot avaient été pris en otage par un commando palestinien, et une trentaine de personnes — des enfants pour la plupart — avaient été tuées.

Ce raid palestinien prouve, selon les autorités israéliennes, que les « casques bleus » de la FINUL ne peuvent remplir leur mission, qui consiste essentiellement, d'après elles, à empêcher les infiltrations palestiniennes. Le général commandant la région frontalière a estimé que les fedayin qui ont atteint Maalot avaient établi leur base à l'intérieur même des lignes tenues par les forces de l'ONU. Les militaires israéliens soulignent que le général Erskine, qui commande la FINUL, a reconnu lui-même que près de deux cents Palestiniens en armes ont réussi à pénétrer dans la zone contrôlée par ses troupes. L'état-major israélien prétend que ce nombre est en réalité très nettement supérieur.

Les militaires israéliens estiment que Jérusalem doit renforcer ses moyens de « renseignements » à l'intérieur des enclaves chrétiennes libanaises de la frontière israélienne. Une manière de signifier qu'Israël n'a pas l'intention de fermer la « bonne frontière » et de diminuer son aide et son assistance aux milices chrétiennes du Sud-Liban.

F. C.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GENERAL RUBEN GRAFIGNA a été nommé commandant des forces aériennes argentines et fera donc partie de la junte militaire à partir du 25 janvier prochain. C'est le général Orlando Ramon Agosti qui représente actuellement au sein de la junte l'armée de l'air aux côtés des deux autres armes, le général Roberto Viola (armée de terre) et l'amiral Armando Lambruschini (marine). — *(A.F.P.)*

● PRES DE DEUX CENTS CHILIENS ont été expulsés d'Argentine et abandonnés dans un col enneigé à la frontière avec le Chili, (à 700 kilomètres au sud de Santiago, a-t-on appris le dimanche 14 janvier au Chili). De source diplomatique chilienne, on indique que cet incident est en rapport ave le conflit frontalier existant entre les deux pays à propos du canal de Beagle. — *(A.F.P.)*

Colombie

● UNE ENQUETE a été ordonnée, le samedi 13 janvier, par le procureur général sur les mauvais traitements dont auraient été victimes des détenus considérés comme membres du mouvement de guérilla M 19. Parmi les prisonniers figurent des prêtres, des dirigeants syndicaux et des professeurs. Le gouvernement a rejeté ces accusations. Le communiqué officiel affirme que, profitant de l'enquête menée sur le vol d'armes dans une garnison militaire réalisé par des guérilleros présumés du mouvement M 19, certains tentent de « désorienter » l'opinion publique. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LE PRESIDENT CARTER a promis dimanche de « *renforcer et de faire appliquer, fermement et sans équivoque, les lois sur les droits civiques* » aux Etats-Unis. Le chef de la Maison Blanche a fait cette déclaration lors d'une cérémonie organisée en l'église baptiste d'Ebenezer, à Atlanta, pour le cinquantième anniversaire de la naissance du pasteur Martin Luther King. Après avoir reçu des mains de la veuve du militant noir assassiné, Mme Coretta King, le prix Martin-Luther-King pour la paix et la non-violence, M. Carter s'est engagé à œuvrer pour la promotion des Noirs dans tous les domaines. Il a notamment promis une aide financière du gouvernement fédéral aux universités accueillant des étudiants noirs. — *(A.F.P.)*

Namibie

● M. MARTTI AHTISAARI, envoyé spécial en Namibie du secrétaire général de l'ONU, est arrivé dimanche 14 janvier à Windhoek. Il a pour mission de préparer, avec l'administration sud-africaine dans l'ancienne colonie allemande, l'organisation de nouvelles élections, sous le contrôle de l'ONU, avant septembre prochain. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LA MISSION INTERAMERICAINE DE MEDIATION a formulé une nouvelle proposition relative au contrôle du référendum envisagé. La consultation pourrait être organisée sous contrôle international, par un groupe tripartite composé de membres du gouvernement, de représentants de l'opposition et de personnalités indépendantes — ce qui représente une concession au président Somoza. La mission *demande* au chef de l'Etat et au F.A.O. (Front élargi d'opposition) de se prononcer sur cette formule avant le 19 janvier. D'autre part, quinze personnes auraient été tuées le dimanche 14 janvier à l'occasion de deux affrontements entre la garde nationale et des éléments sandinistes, l'un près d'Esteli et l'autre près de Cardenas. — *(Reuter, U.P.I.)*

EUROPE

AU DÉBUT DE LA VISITE DE M. BREJNEV

La presse bulgare se félicite de l'échec de Pékin en Indochine

Alors que M. Brejnev séjourne en Bulgarie — où la presse se félicite de la « défaite » enregistrée par la diplomatie chinoise au Cambodge, — les commentateurs soviétiques continuent de s'interroger sur les conséquences de la normalisation des relations sino-américaines. Ainsi, nous indique notre correspondant Daniel Vernet, dans les « Izvestia » du 13 janvier, M. Bovine redoute que « la normalisation facilite pour la Chine l'accès aux armes occidentales » et que d'autres pays du continent s'arment pour maintenir l'équilibre.

Cependant, le commentateur indique que le rapprochement avec la Chine ne doit pas empêcher les Américains de poursuivre le dialogue avec l'U.R.S.S. et de conclure les accords en discussion, tel le traité SALT-II.

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — *« L'Union soviétique et la Bulgarie continueront à être solidaires du peuple cambodgien dans ses efforts pour construire un Kampuchéa pacifique, indépendant, démocratique et non aligné, engagé sur la voie du socialisme. »* C'est ce qu'ont déclaré le samedi 13 janvier à Sofia MM. Brejnev et Jivkov, qui ont mis l'accent sur *« la grande importance de la victoire des forces patriotiques au Kampuchéa pour la stabilisation de la situation en Asie du Sud-Est »*.

M. Brejnev a eu droit à son arrivée à Sofia à de très grands égards. Accueilli par la direction du pays au complet, il a ensuite rencontré à la résidence de Boïana, proche de Sofia, les membres du bureau politique du P.C. et les représentants de l'Etat avant de participer à un dîner *officiel à l'invitation de M. Jivkov.* La presse insiste sur *« l'atmosphère exceptionnellement chaleureuse et amicale »* et sur *« la complète identité de vues »* qui ont régné à l'occasion de ces cérémonies.

M. Brejnev ne pouvait guère choisir de meilleur cadre pour venir savourer en toute quiétude le succès remporté dans la péninsule indochinoise par son allié vietnamien. Fidèle parmi les fidèles, M. Jivkov suit au millimètre la politique étrangère du « grand frère » soviétique. Cette fois encore, il s'est montré à la hauteur de la tâche en célébrant vigoureusement *« la grande fraternité de sang et d'âme, de buts et d'idéaux, de travail et de lutte »* entre les deux pays.

La visite de M. Brejnev, même si elle est surtout présentée comme un séjour de repos, apparaît comme une riposte à retardement à l'incursion faite l'été dernier dans les Balkans par M. Hua Guofeng. Agissant selon l'idée que la vengeance est un plat qui se mange froid, le dirigeant soviétique affirme sa présence dans cette région du monde, s'offrant même le luxe de traverser la Roumanie rebelle comme s'il s'agissait d'une simple province de son empire, à un moment où il a le sentiment d'avoir infligé à son adversaire chinois, par Vietnamiens interposés, une défaite cuisante en Indochine. La presse bulgare se réjouit en constatant que l'effondrement du régime de M. Pol Pot est aussi, selon elle, *« une défaite de la diplomatie chinoise et de ses buts hégémonistes »*.

L'heure, en tout cas, est en priorité pour Moscou et ses alliés, ainsi que l'a déclaré M. Jivkov, au *« renforcement de l'unité de toutes les forces révolutionnaires et désireuses de paix »*. Face à une Roumanie récalcitrante et une Yougoslavie non alignée, M. Brejnev sait qu'il peut compter plus que jamais sur cet allié. En déclarant que les relations soviéto-bulgares ont toujours été *« un exemple d'internationalisme socialiste en action »*, il n'employait pas une simple figure de style. Et en remarquant que cette coopération s'étendait à tous les domaines, il s'est adressé indirectement aux dirigeants roumains pour leur montrer la voie à suivre.

MANUEL LUCBERT.

Espagne

FACE A L'ESCALADE DU TERRORISME

L'autorité du gouvernement s'effrite rapidement

De notre correspondant

Madrid. — A un mois et demi des élections législatives du 1[er] mars l'autorité du gouvernement Suarez est en train de s'effriter rapidement. La progression de la violence politique (près d'une victime par jour depuis le début de l'année) et l'impuissance des responsables du maintien de l'ordre provoquent un malaise grandissant au sein de l'armée et de la police, et conduisent certains de ses chefs à des attitudes de contestation, voire d'insubordination, de plus en plus fréquentes.

La presse de dimanche a présenté comme un fait significatif le déplacement, la veille, du chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, jusqu'au ministère de la défense, pour participer de façon inopinée à une réunion des chefs d'état-major, en présence du ministre de tutelle, le lieutenant général Gutierrez Mellado. Le quotidien *El País* rapproche cet entretien au sommet d'une « tension » régnant dans les milieux militaires, en raison du discrédit croissant dont souffre le ministre de la défense et le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa.

Depuis l'assassinat, le mardi 9 janvier, de M. Cruz Cuenca, juge au Tribunal suprême, le chef du gouvernement s'est réuni pratiquement tous les jours avec les responsables du maintien de l'ordre, mais ces réunions successives ont surtout servi à démontrer que les autorités n'avaient aucun plan de rechange pour lutter contre le terrorisme et qu'elles continuaient de réagir au coup par coup, au lieu de monter un dispositif de prévention efficace. Comme après chaque attentat spectaculaire, le gouvernement a annoncé le renforcement des mesures de sécurité : des contingents spécialisés de policiers ont été envoyés au Pays basque, d'autres ont été amenés de toute urgence à Madrid. Il a réaffirmé en même temps la validité à moyen terme de son plan antiterroriste lancé il y a environ trois mois, qui s'est surtout traduit par l'envoi de commandos spécialisés en Euskadi.

Une indiscipline croissante

C'est dans un climat général de pessimisme, et alors que les critiques se multipliaient contre le gouvernement, qu'on apprenait en fin de semaine la démission de plusieurs responsables de la police armée (*le Monde* daté 14 et 15 janvier). L'un des démissionnaires est le général Dionisio Bartret, inspecteur du corps, un autre le directeur de l'académie qui forme les futurs policiers. Les intéressés demandaient leur réintégration dans l'armée de terre, leur corps d'origine. L'affaire paraissait d'autant plus grave que le général Bartret aurait tenté de provoquer des démissions en chaîne parmi ses collègues, à en croire les informations données par la presse, qui a parlé à ce propos de *« défi »*, de *« tentative de déstabilisation »* presque aussi grave que le coup de main avorté du 17 novembre 1978. Pour expliquer leur geste, les mécontents ont mis en cause le ministre de l'intérieur, dont la démission a été démentie à plusieurs reprises la semaine dernière.

Depuis l'été dernier, les signes de « mollesse » se sont multipliés au sein des forces de l'ordre. Ce fut d'abord un communiqué du syndicat des policiers, disant qu'ils *« en avaient assez »* des attentats. Puis, en octobre, à Bilbao, une manifestation de plusieurs centaines de policiers armés, qui retinrent enfermés pendant plusieurs heures les plus hautes autorités de la police et de la province. En novembre, un lieutenant-colonel de la garde civile et un capitaine de la police armée étaient impliqués dans une tentative de complot, tandis qu'un général de la garde civile était mis aux arrêts pour avoir insulté le ministre de la défense. Le 4 janvier dernier, d'autres insultes étaient lancées contre le ministre, ainsi que contre le gouvernement, mais cette fois plusieurs dizaines d'officiers en étaient les auteurs : on ne sait toujours pas le résultat de l'enquête ouverte par les autorités sur les incidents qui se sont produits ce jour-là, à l'occasion des funérailles du gouverneur militaire de Madrid.

La plupart des attentats commis depuis le début de l'année ont été revendiqués par la branche militaire de l'ETA, dont les objectifs et les méthodes sont amplement connus. Mais la réapparition des GRAPO (Groupes de résistance antifascite du 1[er] octobre), qui ont assassiné, le 9 janvier, M. Cruz Cuenca, juge au tribunal suprême, a relancé les doutes qui pèsent sur cette organisation en raison du caractère provocateur de ses opérations et de la facilité avec laquelle elle a été noyautée par la police. L'Espagne souffre d'un terrorisme qui n'ose pas dire son nom : le 12 janvier, un policier municipal a été assassiné à Madrid, comme l'avait été, en décembre, l'un de ses collègues. Aucune organisation n'a revendiqué ces deux attentats, et rien ne les explique, puisque les deux victimes n'étaient mêlées, ni de près ni de loin, à la lutte contre le terrorisme.

En revanche, les coups de feu tirés samedi à Saint-Jean-de-Luz contre José Manuel Pagoaga Gallastegui, dit Peixoto, l'un des responsables de l'ETA militaire, semblent liés à un terrorisme qui a déjà fait ses preuves, notamment en Algérie : celui qui consiste à utiliser des polices parallèles pour éliminer l'adversaire. Après l'assassinat d'Argala, en décembre, et l'attentat manqué contre Juan José Echave, autre dirigeant de l'ETA, tous deux atteints en territoire français, on croit de plus en plus, à Madrid, que les « barbouzes » sont désormais entrées en action, encore qu'on ne puisse écarter totalement l'hypothèse de règlements de comptes internes. Beaucoup redoutent que de telles opérations n'aggravent la situation au Pays basque et n'encouragent les éléments les plus « fanatiques » de l'organisation séparatiste.

CHARLES VANHECKE.

● *Diverses manifestations antinucléaires* au Pays basque ont dégénéré dimanche 14 janvier en affrontement avec les forces de l'ordre. La plus importante, à Saint-Sébastien, a fait un blessé. Barricades et affrontements avec les forces de l'ordre ont également marqué dans la soirée les manifestations à Mungula (province de Biscaye) et Pampelune (Navarre). Dans ces deux villes, la police a tiré des balles en caoutchouc contre plusieurs centaines de manifestants. — *(A.F.P.)*.

Les commandos anti-ETA multiplient les ripostes en territoire français

De notre correspondant

Bayonne. — En sept mois, c'est le troisième attentat qui est perpétré sur la Côte basque contre des réfugiés politiques basques espagnols. Le 2 juillet 1978, à Saint-Jean-de-Luz, un commando avait mitraillé dans leur voiture un des fondateurs de l'ETA, Juan José Echave, qui survécut, et son épouse, qui, elle, fut tuée sur le coup. Le 21 décembre, un autre dirigeant de l'ETA, José Miguel Benaran, plus connu sous le nom d'Argala » (le Maigre), était déchiqueté dans sa voiture piégée à Anglet. Samedi 13 janvier, enfin, c'est un autre militant de l'ETA, José Manuel Pagoaga, âgé de trente-quatre ans, qui a été visé. M. Pagoaga, connu dans la clandestinité sous le nom de « Peixoto » (chaque militant de l'ETA a choisi un pseudonyme), lutte contre la mort à l'hôpital de Bayonne.

M. José Manuel Pagoaga a un rôle important dans l'organisation basque, qui lui aurait confié les questions financières et certaines tâches de renseignements. En avril 1973, il accompagnait un autre militant, Juan Miguel Mendizabal, quand celui-ci fut abattu par la garde civile. Enfin, c'est un ami d'« Argala » et des membres du commando qui, en décembre 1973, revendiqua l'attentat commis à Madrid contre l'amiral Carrero Blanco. Or les commandos anti-ETA se sont juré de venger l'ancien « numéro deux » du régime franquiste, et ils portent la riposte jusque sur le territoire français, où ils savent trouver parmi les réfugiés plusieurs des responsables de l'ETA.

Sur cinq cents réfugiés espagnols qui résident actuellement sur la Côte basque, on estime que cinquante à quatre-vingts sont des militants actifs. Pour sa part, M. José Manuel Pagoaga faisait l'objet de la part des autorités françaises d'une assignation à résidence dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, mais il vivait de longue date sur la Côte basque. Le 17 janvier 1973, le tribunal de grande instance de Bayonne l'avait condamné à un mois de prison avec sursis pour infraction à assignation à résidence. Puis, le 18 février 1974, à deux mois avec sursis pour infraction à arrêté d'interdiction de séjour. Toujours en 1974, il avait participé aux grèves de la faim organisées dans la cathédrale de Bayonne. Samedi matin, il avait mis sa voiture en stationnement à 300 mètres de son domicile.

Depuis qu'ils se sentent menacés, la plupart des réfugiés politiques basques espagnols qui ont des responsabilités dans l'organisation révolutionnaire changent fréquemment de domicile. C'était le cas pour « Argala ». José Manuel Pagoaga se pencha pour regarder si une charge de plastic avait été placée sous sa voiture. Il se trouvait dans cette position quand le premier coup de feu retentit. Un homme était descendu d'une fourgonnette et devait tirer encore sur lui à deux reprises. Le croyant mort, l'agresseur sauta dans la fourgonnette par la porte latérale, ainsi qu'a pu le constater un témoin, ce qui démontre qu'un complice se tenait au volant. Le véhicule devait être retrouvé un peu plus tard non loin de là. Il s'agit d'un véhicule de location immatriculé à Bordeaux. A l'intérieur, la police a retrouvé des cagoules et deux fusils chasse, dont un au canon scié.

CHRISTIAN BOMBEDIAC.

AFRIQUE



LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Un entretien avec le colonel Ould Salek

(Suite de la première page.)

— *Mais vous n'avez plus de relations diplomatiques avec l'Algérie.*

— Si l'Algérie manifeste le désir de reprendre les relations diplomatiques avec la Mauritanie, nous y sommes prêts, immédiatement et sans aucun préalable. Nous sommes d'ores et déjà en contact permanent avec les Algériens et avec le Front Polisario, et je vais très prochainement envoyer à Alger un de mes proches collaborateurs.

— *L'arrêt de l'intervention française en Mauritanie, et notamment la suspension des vols de Jaguar, faciliterait sans doute le dialogue avec Alger ?*

— Nous ne négocierons pas sous conditions. Cela nous serait insupportable parce que contraire à notre souveraineté. Tant que la France y consentira et que nous l'estimerons utile, son aide sera maintenue, mais je suis convaincu que dès que l'Algérie aura un nouveau chef d'Etat, l'action de la France pourra être décisive. Elle entretient en effet des liens naturels avec l'Algérie et les deux pays entendent les développer. C'est un rôle véritablement historique qui revient à la France, qui est d'ailleurs directement intéressée au règlement du problème saharien.

— *Pensez-vous que le « comité des sages » de l'O.U.A. puisse avoir une action importante ?*

— La solution qui sera mise au point ne peut être que celle des parties directement concernées. Les tiers sont simplement en mesure d'accélérer le processus de règlement en apportant leur caution aux intéressés. L'O.U.A., comme d'ailleurs l'ONU, ne feraient donc qu'entériner ce que nous aurons nous-mêmes arrêté. C'est pourquoi nous poursuivons actuellement les contacts directs avec le Polisario et l'Algérie, étant entendu que, simultanément, nous tenons en permanence le Maroc étroitement informé du progrès de nos démarches.

— *Avez-vous obtenu du Maroc qu'il retire totalement ses troupes du territoire mauritanien avant la fin du mois de mars ?*

— Aucun calendrier précis n'a été établi à ce sujet. Les troupes marocaines regagnent leur pays au fur et à mesure que des unités mauritaniennes sont constituées et peuvent ainsi les remplacer. Logiquement, et si aucun élément nouveau n'intervient d'ici là, l'ensemble des troupes marocaines pourraient donc avoir quitté la Mauritanie à la fin du premier trimestre 1979.

— *Le Sénégal poursuit-il son action de médiation dans l'affaire du Sahara occidental ?*

— Depuis mon accession au pouvoir, j'ai rencontré le président Senghor à trois reprises et nos deux gouvernements restent en liaison permanente.

— *Le regain d'agitation au sein de la population noire de Mauritanie ne risque-t-il pas d'hypothéquer ces relations ? On vous prête parfois l'intention de prendre des distances à l'égard de l'Organisation de mise en valeur de la vallée du fleuve Sénégal (O.M.V.S.).*

— A aucun moment, à aucun niveau, la Mauritanie n'a envisagé de se retirer de l'O.M.V.S. ; l'appartenance à cette organisation n'est pas l'affaire d'une ethnie, mais concerne la totalité des Mauritaniens. Notre équipe ne soutient aucun groupe régional ou tribal. Notre diversité est notre fierté et notre unité est intangible.

— *Pouvez-vous dresser un bilan de vos six premiers mois de gouvernement ?*

— Ce serait prématuré, car nous avons surtout inventorié la somme des malheurs dont nous avons hérités, mais il est certain que notre arrivée au pouvoir a eu pour objectif immédiat un apaisement général des esprits dans le pays et dans notre région.

» Quant à la situation économique, on ne dira jamais assez à quel point elle es [t] catastrophique. Pour la seule période 1978-1979, nous aurons à régler l'équivalent de 450 millions de dollars de dette extérieure. Comment voulez-vous que nous parvenions, dans de telles conditions, à établir un budget digne de ce nom ?

— *Avez-vous l'intention de faire passer en jugement l'ancien président Ould Daddah et les membres de son gouvernement toujours détenus ?*

— Des enquêtes sont en cours, et aucune décision officielle n'a encore été arrêtée. L'attention du gouvernement a été retenue par des problèmes dont le règlement est beaucoup plus urgent.

— *Avez-vous l'intention de remettre le pouvoir aux civils ?*

— Le mouvement du 10 juillet a une mission temporaire : lorsque les objectifs que nous nous serons fixés auront été atteints, nous céderons la place.

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

● *A l'occasion de la commémoration de la Journée des martyrs et des héros de la libération africaine « 20 janvier »*, qui coïncide avec l'anniversaire des assassinats de Lumumba, Cabral, N'Gouabi, Joumblatt (...), et des *martyrs béninois*, victimes de l'agression du 16 janvier 1971, le Comité international culturel Kwamé N'Krumah, organise une « table ronde » le 20 janvier, à 14 heures, 163, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

Algérie

La naissance d'un héros

De notre correspondant

Alger. — Le président Boumediène veillait de son vivant à ce que rien ne filtre sur sa vie privée. Ce que l'on savait sur son enfance, ses études, *ses goûts, sa famille, se résumait à très peu de chose. « Je suis né avec la révolution »*, disait-il lorsqu'il était interrogé sur ses jeunes années. Son entourage, ses intimes, connaissaient et *respectaient ce goût* du secret, celui-ci dût-il mener, comme ce fut le cas pendant la maladie du chef de l'Etat, *à entretenir durant des semaines la fiction d'un « voyage d'amitié et de travail »* en U.R.S.S. Peu de temps encore avant sa mort, le journaliste qui *s'aventurait à Héliopolis, son village natal*, pour recueillir des témoignages, se voyait fermement écarté et ramené à Alger. *Jaloux de son intimité*, le président refusait aussi tout culte de la personnalité.

Aucune ville ne portait son nom, non plus qu'aucune rue : *pas un buste de lui dans les* édifices publics ni de statue sur les places : et les reporters venus dans la capitale à l'annonce de son hospitalisation s'étonnaient même de voir sur les *murs aussi peu d'affiches le représentant*. La plupart d'entre elles, délavées par la pluie et le soleil, dataient de la dernière visite du président Kadhafi.

Cette rare réserve donne un relief encore plus grand à l'extraordinaire hommage qui lui est rendu aujourd'hui. Partout, sur les façades, s'étalent des affi*ches représentant, sur fond noir*, le chef de l'Etat défunt avec une simple légende : *« Repose en paix, Boumediène, la révolution continue. »* La première page d'*El Moudjahid* paraît chaque jour encadrée de noir avec une photo du disparu. D'innombrables minutes de silence ont *été observées dans le pays*. Dans les écoles, les lycées et les facultés, les enseignants ont consacré au moins un cours à *l'œuvre du « grand révolutionnaire »*.

« Il était le meilleur de tous »

Au cimetière d'El-Alia, des autocars amènent, heure après heure et jour après jour, des délégations venues se recueillir. *Il n'est pas une réunion qui ne* compte un hommage au *« héros »*, au *« martyr des deux djihads »* (1) ainsi que l'a qualifié devant les congressistes de l'Union de la jeunesse *le responsable exécutif* chargé de l'appareil du parti, M. Yahiaoui. Un timbre a été édité à sa mémoire. Le livre *Un Algérien nommé Boumediène*, d'Ania Francos et Jean-Pierre Sereni, interdit de son vivant, a été autorisé à la vente.

Tous les journaux et toutes les revues ont consacré des *suppléments abondamment illustrés à la vie et à l'œuvre du président*. *El Djeich*, organe de l'armée, écrit ainsi dans son éditorial : *« Nous regretterons toujours l'absence de son attachante personne, en qui nous retrouvions notre fierté, notre orgueil et nos ambitions. Nous regretterons ton sourire qui nous donnait tant d'allégresse, tes pas mesurés qui répandaient confiance, détermination et assurance. Nous regretterons la résonance de ta voix... »*

Les témoins, les voisins, les *parents, hier encore frappés de* mutisme, parlent d'abondance. L'hebdomadaire *Algérie actualité* a reproduit leurs propos dans *sa dernière livraison. L'imam du village révèle ainsi qu'il accueillit Mohamed Boukharouba* — le futur Boumediène, — dès l'âge de trois ans. *« Il découvrit très vite en ce petit blond au regard vif et profond, un jeune enfant doué de qualités exceptionnelles : une soif avide d'apprendre, de grandes facultés d'assimilation et une mémoire extraordinairement développée. »*

Ses camarades du lycée de Guelma *ont également gardé de* lui un souvenir privilégié : *« Il était le meilleur de tous. »*

Il était naturel que l'Union de la jeunesse algérienne rende à *celui qui fut un jeune exem*plaire un hommage particulier. Non contente d'avoir donné son nom à son congrès constitutif, elle lui a décerné, à titre symbolique, la *première* carte d'adhérent. Les *« kechefs »* (scouts) s'appelleront désormais « cadets Boumediène » et la prochaine *promotion du service* national portera le nom du chef de l'Etat. Chaque année, le jour anniversaire de sa mort, un prix spécial sera attribué à un jeune qui se *sera distingué dans la voie tra*cée par le président. Le nom de Boumediène a été donné à l'université de Bab-Ezzouar, près d'Alger. *Il sera également attribué à un village socialiste* qui sera édifié près du cap Sigli, non loin de Bejaïa (l'ancienne Bougie).

L'Union des femmes, de son côté, a décidé de créer, dans le cadre de l'Année internationale de l'enfance, un concours de dessin et de rédaction. Les lau*réats recevront un* « prix Houari-Boumediène ».

DANIEL JUNQUA.

(1) Il s'agit des deux « guerres saintes » : la première pour la libération de la patrie et la seconde pour atteindre l'indépendance économique et le développement.

Tunisie

LE DÉTOURNEMENT DU BOEING DE TUNIS AIR

Tunis estime que les pirates ont eu l'accord de Tripoli

De notre correspondant

Tunis. — *Les autorités tunisiennes* ne semblent pas se faire beaucoup d'illusions sur la *demande d'extradition* des auteurs du détournement du Boeing-727 de la compagnie Tunis Air (*le Monde* daté 14-15 janvier), arrêtés samedi à Tripoli. En effet, maintenant que les otages libérés ont regagné Tunis, les milieux politiques n'hésitent plus à poser la question : *« Quel a été le rôle exact de la Libye dans cette affaire ? »*

Si le mot complicité n'est, encore, que chuchoté, on s'étonne cependant de l'extrême bienveillance dont les autorités libyennes *auraient fait preuve* à l'égard des trois pirates tunisiens (1). Samedi soir, l'agence Tunis-Afrique Presse (TAP) a diffusé un récit du détournement qui comporte plusieurs points troublants.

Ainsi Tripoli aurait été dès l'origine la destination des pirates. Toujours selon TAP, le chef du groupe, qui aurait remis des documents à un officier libyen, aurait rassuré à plusieurs reprises ses complices : *« Tout se déroule comme prévu. Tout est normal ici. »* Puis, comme ils s'inquiétaient de la mise en place autour de l'appareil d'un dispositif de sécurité, il leur aurait expliqué : *« Vous n'avez rien à craindre. Ces forces sont là pour nous protéger en cas d'attaque d'un commando qui viendrait de l'étranger. »*

Au moment de la reddition — sans condition, — un groupe de Libyens non armés sont montés à bord et ont laissé tout le temps nécessaire aux pirates pour rassembler l'arsenal qu'ils transportaient (un pistolet mitrailleur, un revolver de gros calibre, des grenades, de la dynamite), avec lequel ils ont quitté l'appareil en déclarant : *« Maintenant nous allons prendre un bon bain »* (2).

Ce récit, qui aurait été rapporté aux autorités par l'équipage du Boeing, a choqué bon nombre de Tunisiens, et sa publication pourrait signifier que le gouvernement entend donner des suites à cette affaire.

Au cours du détournement, les pirates ont menacé d'exécuter des passagers, puis des membres de l'équipage, dont certains avaient été enchaînés par des menottes, si leurs exigences n'étaient pas satisfaites : la libération de l'ancien chef des syndicats, M. Habib Achour, et la liberté de quitter le territoire pour M. Mohamed Masmoudi. Dans une lettre qu'il a adressée au premier ministre, M. Hedi Nouira, la nuit même du détournement, l'ancien ministre des affaires étrangères déclarait qu'il désapprouvait cette action, mais qu'il s'associait à tous ceux qui souhaitent la libération de M. Achour.

MICHEL DEURÉ.

(1) Les trois et non quatre — ainsi qu'il avait été annoncé initialement — pirates de l'air sont, selon l'Agence de presse libyenne : Cheddi Ayadi, chef du commando, commerçant, âgé de vingt-sept ans ; Chihab Dakhli, ouvrier, âgé de vingt-trois ans, et Abdessalem Ferchichi, fonctionnaire au ministère tunisien de l'agriculture, âgé de vingt-quatre ans.

(2) Pour les vols intérieurs tunisiens, il n'y avait jusqu'ici aucun contrôle de passagers à l'aéroport de Tunis-Carthage.

ASIE

L'INSTALLATION DU NOUVEAU RÉGIME AU CAMBODGE

L'ambassade du Kampuchéea démocratique à Pékin a publié, samedi 13 janvier, un message de M. Pol Pot, daté « Cambodge, le 11 janvier 1979 ». Ce texte assure que « tous les dirigeants ayant à leur tête le secrétaire du comité central du P.C.K. et premier ministre Pol Pot, sont en train de diriger, sur le territoire sacré du Kampuchéa, le peuple du Kampuchéa dans sa vaillante lutte ». Il a annoncé la formation d' « un très large front uni, national, démocratique et patriotique pour combattre (...) l'agresseur vietnamien » et lancé un appel « à tous les gouvernements et à tous les peuples épris de paix et de justice dans le monde pour qu'ils nous aident et nous soutiennent par tous les moyens ».

D'autre part, dans une déclaration publiée à la une du « Quotidien du peuple » de lundi, le gouvernement chinois a réaffirmé solennellement son soutien au gouvernement de M. Pol Pot, « représentant authentique et seul gouvernement légal du peuple du Kampuchéa ». La Chine « fera le maximum pour aider et soutenir le peuple du Kampuchéa par tous les moyens ». Par ailleurs, M. Ieng Sary a été reçu vendredi par M. Deng Xiaoping.

Le secrétaire général du FUNSK, M. Rua Samay, répondant par écrit aux questions de l'A.F.P., a affirmé, samedi à Hanoï, que Phnom-Penh avait été « libérée sans aucune résistance » et que « la clique Pol Pot - Ieng Sary avait été écrasée ». Il a assuré que le FUNSK avait « une politique de clémence envers ceux qui ont reconnu leurs crimes ». Il est resté évasif sur l'aide fournie par le Vietnam.

Il a confirmé que M. So Phim, ancien vice-président khmer, qui avait dirigé l'insurrection de mai 1978, « était tombé héroïquement au combat ». M. Rua Samay a conclu en affirmant que « le parti dirigeant la révolution du Kampuchéa doit être un parti communiste authentique, sain et fort, entièrement dévoué aux intérêts et à la cause du peuple ». — (Reuter, A.F.P.)

Les Khmers rouges auraient établi une base de résistance dans une région montagneuse proche de la Thaïlande

De notre envoyé spécial

Aranya-Prathet. — Une semaine après la prise de Phnom-Penh et la chute du régime de M. Pol Pot, l'avant-garde des troupes vietnamiennes et leurs alliés du Front uni de salut national du Kampuchéa étaient parvenus, dimanche, à proximité de la frontière thaïlandaise. Du poste militaire d'Aranya-Prathet, face à la ville khmère de Poipet, désertée et sur laquelle ne flotte plus aucun drapeau, on a pu entendre, dans la matinée de dimanche 14 janvier, des échanges sporadiques d'artillerie lourde. Selon les militaires thaïlandais, une poignée de soldats khmers rouges, embusqués de part et d'autre de la route nationale n° 6, opposaient une ultime résistance à l'entrée des blindés vietnamiens dans le village de Ban-Nimit, à moins de 15 kilomètres de Poipet.

Les informations obtenues ici, et corroborées par les radios du Funsk et de Hanoï, indiquent que les divisions vietnamiennes qui, à partir de Phnom-Penh, ont progressé le long des nationales 5 et 6 vers l'ouest et le nord-ouest du Cambodge, ont capturé, depuis vendredi dernier, les capitales provinciales de Siem-Reap (proche des temples d'Angkor, symboles de la nation et de la culture khmère), de Battambang, dans la riche plaine rizicole occidentale, et de Sisophon, à 50 kilomètres de la frontière thaïlandaise. Partout, les Khmers rouges ont battu en retraite après de brefs engagements. Une autre colonne a bifurqué vers le Sud-Ouest en direction de la ville de Pailin et du massif des Cardamomes. C'est dans cette zone dite de la chaîne de l'Eléphant que, selon des sources bien informées, se serait repliée une partie de l'administration et de l'armée de l'ancien régime, sous la conduite du vice-premier ministre et ministre de la défense, M. Son Sen (numéro trois du Kampuchéa démocratique), et de conseillers chinois. Il paraît de plus en plus vraisemblable que, depuis plusieurs mois, en prévision de l'offensive vietnamienne, les dirigeants khmers rouges avaient, avec l'aide de la Chine, établi et approvisionné des bases de repli dans le massif montagneux occidental, adossé à la Thaïlande et accessible par le golfe de Siam. C'est donc dans ce secteur que devrait désormais porter l'essentiel de l'offensive vietnamienne pour mettre fin à la fois au danger d'une résistance intérieure et aux ambiguïtés juridiques et diplomatiques que provoque sur la scène internationale la continuité du régime de M. Pol Pot.

Trois cents blessés admis en Thaïlande

Des rumeurs contradictoires continuent à circuler au sujet du sort de l'ancien premier ministre. Selon la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, M. Pol Pot aurait été évacué par les Chinois quelques heures avant la chute de Phnom-Penh, et il serait à Pékin, tout comme son vice-premier ministre, chargé des affaires étrangères, M. Ieng Sary. Après leur règne sanglant, ils ne sont évidemment pas les meilleurs porte-drapeaux d'une nouvelle résistance qui devrait s'efforcer de rallier un soutien populaire intérieur et international.

A Aranya-Prathet, après vingt-quatre heures de discussions menées par les délégués du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) et du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, quelque trois cents soldats khmers rouges blessés qui attendaient à Poipet ont été autorisés à franchir la frontière dimanche soir, alors que l'offensive vietnamienne se rapprochait. Selon les autorités thaïlandaises, qui maintiennent le contact avec l'autre côté, ces jeunes Khmers rouges, comme les dizaines de réfugiés qui franchissent la frontière un peu partout, sont dans un état physique lamentable et, à leur tour, terrorisés. Il semble que les autorités thaïlandaises aient fait une dérogation humanitaire à leur politique qui est, jusqu'à présent, d'empêcher le passage sur leur territoire de soldats khmers rouges. Depuis le début de l'offensive vietnamienne, quelques centaines de réfugiés seulement sont parvenus à pénétrer en Thaïlande, mais les autorités, au fur et à mesure que la marge se réduit entre le front et la frontière, sont pressées d'assouplir leur politique d'interdiction.

Selon des soldats khmers rouges interrogés par les militaires thaïlandais, l'offensive de l'infanterie vietnamienne dans les localités de l'Ouest cambodgien a été généralement précédée par l'aviation et par une avant-garde limitée de combattants du FUNSK.

Des civils arrivés dimanche de Lovéa (Ouest) ont affirmé que les Khmers rouges avaient ouvert le feu sur des villageois qui manifestaient leur satisfaction à l'annonce de l'arrivée des « libérateurs » du FUNSK.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

● *Une manifestation* a eu lieu dimanche 14 janvier à Paris pour « *condamer l'invasion du Cambodge par les troupes nord-vietnamiennes* » et « *le régime sanguinaire de Pol Pot* », et pour « *demander à l'ONU d'utiliser toutes les dispositions prévues par la charte pour sauver le Cambodge (...) et soutenir la mission du prince Sihanouk* ». Les manifestants, qui s'étaient réunis à l'appel du Comité pour un Cambodge neutre et indépendant (45 *bis*, rue des Acacias, Paris-17e), n'ont pas pu approcher de l'ambassade du Vietnam, protégée par la police.

● *Le bureau national du Mouvement de la paix* a publié samedi 13 janvier un communiqué affirmant que le peuple khmer doit « *disposer démocratiquement de son destin hors de toute puissance militaire étrangère* ».



AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Le Vietnam reconnaît être intervenu pour « punir les agresseurs »

De notre envoyé spécial

New-York. — Le Conseil de sécurité reprend, ce lundi 15 janvier, ses délibérations sur le Cambodge en entendant notamment les représentants du Japon de la Mongolie, des Philippines et de la Pologne, qui ont demandé à prendre la parole. Les pays non alignés qui, sous l'impulsion du Koweït et du Bangladesh, membres du Conseil, devaient soumettre un projet de résolution, ne l'avaient pas fait lors de la dernière séance, samedi 13 janvier. Un délai de vingt-quatre heures étant exigé entre le dépôt d'un texte et sa mise aux voix, auun vote ne pourra intervenir avant mardi au plus tôt, sauf si — hypothèse considérée comme peu probable — la Chine insiste pour mettre aux voix son projet, déposé au début du débat. En même temps, le problème du Cambodge pourrait être soulevé par divers biais devant l'Assemblée générale, qui reprend ce lundi ses travauq pour régler des problèmes de routine avant d'achever sa session annuelle.

Enfin, un nouveau facteur d'incertitude est intervenu avec la maladie du prince Sihanouk, hospitalisé dimanche dans un état « *d'extrême tension et d'épuisement* », selon les médecins. Le prince était décidé à rester à New-York tout le temps nécessaire, avant de se rendre à Washington — où il devait être reçu par M. Vance — puis en France.

La session de samedi du Conseil de sécurité a suivi le même schéma que les précédentes et fait apparaître les mêmes conclusions : unanimité — fort rare aux Nations unies — entre les Occidentaux et les pays du tiers-monde pour dénoncer l'ingérence étrangère au Cambodge et demander le retrait des troupes vietnamiennes, la seule nuance entre les deux groupes étant que les premiers dénoncent beaucoup plus vivement que les seconds les violations des droits de l'homme par le régime Pol Pot. Dans l'autre camp, l'isolement des Vietnamiens est à peine atténué par la mobilisation de l'U.R.S.S. et de ses alliés directs.

Les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ou ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) ont fait distribuer leur communiqué de Bangkok (*le Monde* daté 14-15 janvier). Leur position a été défendue avec vigueur par le représentant de Singapour, M. Tommy Koh, qui a rappelé les promesses de non-ingérence dispensées par M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, lors de sa récente tournée dans la région. « *Nous regrettons d'avoir à dire*, a-t-il ajouté, *qu'après l'intervention armée du Vietnam dans les affaires intérieures du Kampuchea démocratique, mon pays, ainsi que d'autres dans le Sud-Est asiatique, entretiendront des doutes sérieux sur la crédibilité des paroles du Vietnam et ses intentions.* » Selon lui, Hanoï ne pourra rétablir « *dans une certaine mesure* » cette crédibilité qu'en retirant « *immédiatement et inconditionnellement* » ses forces du Cambodge.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Richard, a ironisé sur « *la récente conversion, en fait le baptême de masse du bloc socialiste* », sur l'autel des droits de l'homme. M. Young, représentant des Etats-Unis, a dénoncé plus vivement que ne l'avaient fait ses collègues occidentaux l'action du Vietnam, insistant sur « *sa préparation soigneusement conduite pendant plusieurs mois* ». Selon lui, le FUNSK règne à Phnom-Penh « *grâce aux baïonnettes vietnamiennes* » même si les actions du régime Pol Pot contre les Vietnamiens du Cambodge et à la frontière des deux pays, a-t-il admis, avaient pu causer « *des soucis légitimes à Hanoï, la responsabilité du Vietnam, en tant que membre de l'ONU, était de porter sa plainte devant les Nations unies. Les querelles frontalières ne donnent à aucun pays le droit d'imposer un gouvernement à un autre par la force des armes* ».

M. Young a conclu en appelant « *tous les pays intéressés à la paix, à la stabilité et à un système d'Etats indépendants en Asie du Sud-Est à conseiller la modération à toutes les parties au conflit, à demander avec insistance le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea, à agir pour (...) empêcher toute extension de la zone géographique du conflit* ». Ces allusions visaient l'U.R.S.S., que les Etats-unis avaient déjà invitée, sans succès, à freiner les appétits vietnamiens et à s'abstenir de toute escalade vis-à-vis de la Chine.

En fin de compte, ni les Occidentaux ni les non-alignés n'ont mis en cause Moscou, qui n'a été attaqué directement que par la Chine et le prince Sihanouk. De même, Pékin a été pris à partie surtout par les représentants soviétiques, cubains et vietnamiens, l'ambassadeur de Hanoï allant même jusqu'à inviter le Conseil, samedi, à « *condamner formellement les autorités de Pékin pour tous leurs méfaits dans la question du Kampuchea* »...

Un [illegible] nouveau de l'intervention de M. Ha Van Lau a été son aveu que les troupes vietnamiennes avaient bien joué un rôle, dans un esprit « *d'autodéfense* », afin de « *punir les agresseurs* » et de « *s'assurer que ceux-ci ne pourront pas reprendre leur agression* » et, mieux encore, de « *sauvegarder l'amitié traditionnelle entre le peuple du Kampuchea et celui du Vietnam* » (1). Il n'est pourtant pas allé jusqu'à dire que cela s'était traduit par l'occupation complète du territoire voisin.

MICHEL TATU.

(1) Les Vietnamiens avaient annoncé récemment leur intention d'exercer contre le Cambodge un « droit de poursuite à chaud » (*le Monde* daté 22-23 décembre 1978).

Chine

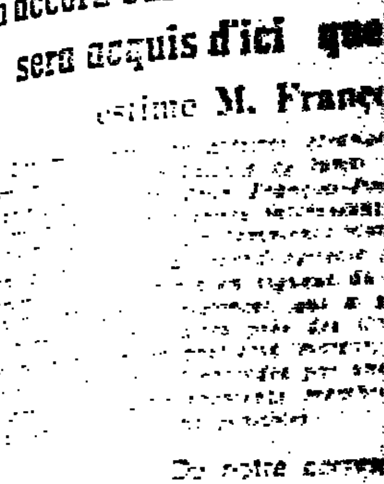
La libération de « Li Yizhe »

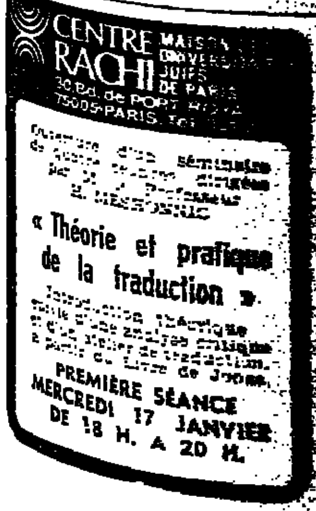
Au moment où le « mur de la démocratie », à Pékin, est couvert de dazibaos demandant le respect ou la restauration des droits de l'homme, et où des « sans-grade », manifestent dans la capitale chinoise pour que le pouvoir se penche sur leurs problèmes, on apprend de bonne source la libération des trois plus célèbres dissidents chinois.

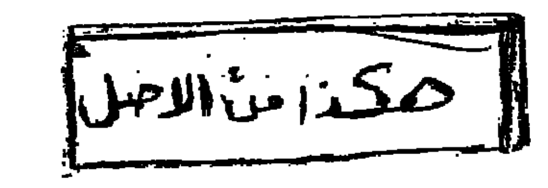
Connus sous le pseudonyme collectif de Li Yizhe, ces trois jeunes Cantonais, MM. Li Zhengtian, Chen Yiyang et Huang Xizhe (Li Cheng-tian, Chen Yi-yang et Hsi-che), ont bénéficié le 1er janvier, d'une mesure de grâce prise par le Comité central du P.C. chinois alors qu'ils purgeaient une peine de travaux forcés pour avoir publié un texte jugé à l'époque « extrêmement réactionnaire ». Depuis 1975, Li Zhengtian travaillait au fond d'une mine. Anciens gardes rouges, ils avaient eu l'audace, en 1974, de placarder sur les murs de la capitale du Sud un dazibao-fleuve de plus de soixante-dix pages dénonçant la répression pratiquée sous Lin Biao (Lin Piao) et exigeant la réhabilitation des personnes injustement condamnées. Précurseurs en la matière, ils demandaient aussi que des mesures soient prises pour assurer le respect des droits de l'homme et de la démocratie. La traduction de leur pamphlet avait été publiée en France sous le titre de : Chinois si vous saviez... (Christian Bourgois, 1976).

Ce dazibao téméraire traduisait avec talent tout un courant de pensée parmi les jeunes. Après l'enthousiasme de la révolution culturelle, qui leur avait fait espérer une audience dans la vie politique d'un pays où l'âge a toujours primé le mérite, beaucoup s'étaient aperçus qu'ils avaient en fait été manipulés dans la lutte pour le pouvoir que se livraient les clans rivaux. Ce désenchantement face aux fluctuations d'une ligne qui, du jour au lendemain, faisait un « réactionnaire » d'un « bon élément » se doublait de l'amertume de nombreux jeunes citadins envoyés à la campagne et en butte aux dures réalités et aux vexations des petits cadres locaux.

Alors que la ligne préconisée par M. Deng Xiaoping (Teng Hsiao-ping) semble l'emporter en Chine et que les victimes de l'ère maoïste sont réhabilités, sortent de l'ombre, et, parfois même, reprennent du service aux plus hauts postes de l'Etat et du parti, il était logique que les trois contestataires fussent libérés. C'est une mesure qui peut servir le régime devant l'opinion internationale et rendre confiance à des jeunes qui ne se reconnaissent guère dans les notables sexagénaires, fussent-ils réhabilités. — P. de B.







Le Monde le débat européen

Un accord sur les montants compensatoires sera acquis d'ici quelques semaines

estime M. François-Poncet

Les ministres des affaires étrangères des Neuf tiennent leur première session de l'année ce lundi 15 janvier à Bruxelles, sous la présidence de M. Jean François-Poncet. Ils y délibéreront d'un certain nombre de dossiers intéressant les relations extérieures de la C.E.E. (Yougoslavie, notamment) mais, sauf surprise, ils s'abstiendront de parler du différend agricole franco-allemand qui, pour le moment, bloque l'entrée en vigueur du Système monétaire européen (S.M.E.). M. François-Poncet, qui a pris contact, dimanche, avec les journalistes accrédités près des Communautés, leur a expliqué que, pour régler ce problème majeur, il était souhaitable que la phase délibérative soit précédée par une phase exploratoire au cours de laquelle les gouvernements membres examineront discrètement les différentes solutions possibles.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La mise en œuvre du Système monétaire européen constitue, sans nul doute, la première priorité de la présidence française. La France croit au S.M.E., qu'elle continue à considérer comme une étape importante et nécessaire dans l'organisation de l'Europe. Reste à s'entendre sur l'affaire agricole, autrement dit à mettre au point un dispositif opérationnel qui permette de s'assurer que les distorsions de concurrence qui caractérisent actuellement l'Europe verte au profit des pays à monnaie forte, par le jeu des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), ne s'accentueront pas, mais que, au contraire, elles seront progressivement résorbées.

La France insiste surtout pour qu'il soit prévu dans la réglementation communautaire un mécanisme garantissant l'élimination, dans un délai maximum d'un an, des nouveaux M.C.M. qui pourraient être créés à la suite d'éventuelles modifications des parités au sein du S.M.E. Selon M. François-Poncet, une telle requête ne peut d'aucune manière être considérée comme une marque de défiance à l'égard du S.M.E., puisque celui-ci prévoit expressément la possibilité de modifications de parités.

On peut dire en revanche que, dans la mesure où, du fait de l'existence du S.M.E., celles-ci seront peu fréquentes et d'amplitude limitée, l'effort qui est demandé aux gouvernements membres de les répercuter sur les prix agricoles dans un délai d'un an (ce qui a pour effet de supprimer les M.C.M. créés au moment de l'ajustement monétaire) devrait être aisément supportable.

M. François-Poncet a insisté sur le fait qu'il s'agissait là d'un problème communautaire, et non pas exclusivement franco-allemand ; qu'au reste la France n'était pas la seule à poser. Compte tenu des difficultés objectives du dossier, il ne considère *pas du tout comme anormal* qu'un certain laps de temps soit nécessaire pour *ainsi trouver* une solution ; optimiste, il pense que le conseil des ministres des Neuf *devrait parvenir à un accord* d'ici à quelques semaines.

M. François-Poncet a ensuite expliqué que la présidence française aurait le souci d'insérer le travail du conseil dans le contexte économique et social du moment, *marqué par la crise et* l'existence d'un chômage important. Selon lui, il faudra progresser au niveau de l'action communautaire sur le triple plan de la politique sociale, de la politique industrielle et de la politique énergétique.

L'agriculture occupera une place de choix dans les travaux des Neuf au cours des six mois à venir. Il y aura lieu non seulement de prendre des décisions, c'est-à-dire de fixer comme chaque printemps les prix de campagne, *mais aussi* de se livrer à une réflexion prospective sur l'évolution à imprimer au Marché commun agricole. M. François-Poncet a indiqué sa volonté de parvenir à *un accord sur la définition* d'une politique commune de la pêche, notant que ce problème, à force de ne pas être résolu, acquerrait une dimension politique.

Abordant les relations extérieures, le ministre français a noté *que*, selon toutes probabilités, l'accord d'adhésion de la *Grèce à la Communauté serait* signé durant le premier semestre 1979, alors que, parallèlement, se poursuivraient les travaux liés aux candidatures de l'Espagne et du *Portugal. Il souhaite que* les négociations devant conduire au renouvellement de la convention de Lomé (qui lie la C.E.E. à cinquante-six pays d'Afrique, des *Caraïbes et du Pacifique*) soient menées à un rythme soutenu. A propos des négociations commerciales multilatérales (« Tokyo round »), il a observé qu'il appartiendra bientôt au conseil des ministres de la C.E.E. de dire si les résultats obtenus à Genève par la Commission européenne, qui est le porte-parole des Neuf, *sont suffisamment* équilibrés pour qu'il soit possible de conclure.

Après avoir évoqué la préparation de la session de la CNUCED, qui se tiendra en mai à Manille, les pourparlers avec le Comecon et — anticipant sur le calendrier, car on n'en est pour l'instant qu'au stade préparatoire — ceux avec la Roumanie, *le chef de la diplomatie française* a souligné qu'il attachait une grande importance aux négociations en cours avec la Yougoslavie — pour la conclusion d'un *accord de coopération* plus ambitieux que l'actuel accord commercial non préférentiel qui la lie à la C.E.E. — et avec la Turquie (pour le réaménagement au *profit de ce pays du traité* d'association conclu voilà quinze ans avec la Communauté).

M. François-Poncet a encore mentionné le différend qui oppose *le conseil des ministres des Neuf* à l'Assemblée européenne de Strasbourg à propos des conditions — jugées irrégulières par les gouvernements membres — *dans lesquelles* celle-ci a adopté le budget de la Communauté pour *1979. Il* a remarqué qu'il fallait non seulement trouver une solution pour le budget 1979, mais aussi engager une réflexion sur les mesures à prendre pour qu'une *telle situation, caractérisée* par un imbroglio juridique difficile à démêler, ne puisse se reproduire.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *M. Hector Rolland*, député R.P.R. de l'Allier, maire de Moulins, a déclaré samedi 13 janvier, qu'il apportait *« son total soutien à Jacques Chirac, dont l'appel du 6 décembre est conforme à la conception européenne du général de Gaulle et de Georges Pompidou »*. Il a ajouté : *« Dans la future Assemblée européenne, les parlementaires français seront minoritaires et divisés par leurs idéologies. On peut craindre qu'ils ne soient pas en mesure de s'opposer valablement à nos partenaires, et notamment aux Allemands, pour la protection de nos intérêts vitaux.*

» N'oublions pas que nous avons reçu un mandat des Français et non pas du gouvernement et du premier ministre. Il faut savoir sanctionner le gouvernement pour le bien de la nation. Nous l'avons déjà fait à propos de l'avortement, des plus-values, de la taxe professionnelle. Sanctionner ne veut pas dire censurer. »

L'élargissement de la C.E.E.

M. ANSART (P.C.) : personne ne peut mettre en doute notre attachement à l'internationalisme.

M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du P.C.F., député du Nord, réaffirme dans un article publié par l'hebdomadaire communiste *France nouvelle* l'hostilité de son parti à l'élargissement de la C.E.E.

Après avoir affirmé que *« personne ne peut mettre en doute l'attachement des communistes à l'internationalisme »*, il déclare notamment : *« Je ne crois pas que ce soit de l'internationalisme de permettre que viennent s'ajouter à neuf pays du Marché commun trois autres, ce qui aurait pour conséquence immédiate de dresser contre les travailleurs espagnols les travailleurs de France qui seraient victimes de cette entrée de l'Espagne dans la C.E.E. »*

Pour M. Ansart, *« l'internationalisme, c'est la lutte en commun, la solidarité de combat contre le grand capital*, les multinationales. *C'est ce que font les communistes en menant le combat pour une France forte, démocratique et souveraine »*.

De son côté, Mme Marie-Thérèse Goutmann, député de la Seine-Saint-Denis, dénonce l'organisation des autres partis à l'échelon européen et précise : *« Nous ne serons pas, nous, des parlementaires européens au sens où les autres l'entendent. Nous sommes et nous serons des représentants de la France au sein de l'Assemblée européenne pour défendre les intérêts de notre pays (...). »*

La campagne de « sensibilisation » pour les élections financée par l'Assemblée de Strasbourg a commencé

La campagne de « sensibilisation » pour l'élection européenne du 10 juin prochain commence, *ce lundi 15 janvier*, avec l'ouverture du Centre de documentation pour l'élection européenne (B.P. 112, 92203 Neuilly Cedex. Téléphone : 745-66-50). Quelques affiches de Folon représentant un homme volant, avec ce simple mot, l'Espoir, ont déjà été apposées. Ces jours prochains, deux slogans apparaîtront : « Le *10 juin 1979, choisissez* votre Europe » et « L'Europe c'est l'espoir ».

Les responsables de la campagne en insistant sur le choix offert aux électeurs ont voulu échapper au reproche de partialité ou de parti pris qui leur a déjà été fait.

En France, la campagne de « sensibilisation » durera jusqu'au 31 mars, afin d'être indiscutablement close lorsque commencera la campagne électorale proprement dite, mais dans d'autres pays de la Communauté, elle se prolongera en avril. Les fonds communautaires prévus pour le financement de cette campagne sont de 9,836 millions de francs. L'Assemblée nationale a adopté en décembre, en première lecture, une proposition de loi interdisant tout financement de la publicité pour l'élection à l'Assemblée européenne par des fonds communautaires, mais le Sénat n'a pas inscrit ce texte à son ordre du jour avant la fin de sa session. Il n'est donc pas adopté par le Parlement.

M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, rappelle, dans une question orale avec débat adressée le 13 janvier au premier *ministre*, qu'un texte, voté à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale (*le Monde* du 13 décembre) *« interdit la propagande, fût-elle baptisée information, rémunérée par des fonds étrangers ou provenant d'un organisme international. »* « *Ce texte*, précise-t-il, *n'a pas été soumis au Sénat mais*, affirme-t-il, *il sera repris à la prochaine session parlementaire.* »

Pour l'ancien premier ministre *« il importe donc, au cas où les administrations et sociétés dépendant du gouvernement n'y mettraient pas elles-mêmes bon ordre, de prévenir ceux qui useraient de l'argent indûment affecté à des fins qui viendraient à être interdites que ces dispositions pourraient avoir un caractère rétroactif, le point de départ étant le premier vote de l'Assemblée nationale, et par conséquent feraient peser une obligation de remboursement, y compris des commissions et honoraires. »*

● *Le conseil national du Mouvement des jeunes radicaux de gauche*, qui s'est réuni, samedi 13 janvier, à Paris, s'est prononcé à l'unanimité moins une voix pour la constitution d'une liste autonome radicale de gauche pour *les élections européennes*.

« L'HUMANITÉ » : en contrebande ?

Sous le titre : « La propagande de Bruxelles en contrebande ? » *l'Humanité* du 15 janvier évoque, de son côté, le lancement en France de la campagne d'affichage financée par les institutions européennes. *« On nous annonce donc*, écrit M. Michel Naudy, *une Europe aux couleurs choisies par le dessinateur Folon. Ce sera*, précise-t-il, *un homme volant, Icare chapeauté, ignorant avec autant de superbe que les multinationales les frontières, le tout sur fond de collines et de soleil levant (on ne sait pas si, pour les besoins de la cause, ce sera à l'ouest). »*

Rappelant à son tour le vote des députés, il demande : *« Entre les autorités de Bruxelles et l'Assemblée nationale, le gouvernement aurait-il déjà choisi ? Il faut le craindre »*, écrit-il, avant de conclure : *« L'ennui, pour les bons apôtres, c'est que les députés communistes viennent de demander la réunion du Parlement en session extraordinaire afin de procéder à la ratification du texte déjà adopté par l'Assemblée. Pour que la procédure soit engagée, il faut que la majorité des députés le demandent. D'ici peu, donc, on saura avec précision qui est favorable à la propagande étrangère et qui ne l'est pas. Une constatation qui ne manquera pas d'intérêt. »*

[L'initiative que prend M. Michel Debré soulève deux questions :

1) Le « point de départ » de l'application de la loi n'est-il pas sa publication au « Journal officiel » après promulgation par le président de la République plutôt que « le premier vote de l'Assemblée nationale » ?;

2) Une loi qui comporterait des dispositions pénales peut-elle avoir un effet rétroactif ? L'ancien premier ministre semble penser qu'en annonçant cette rétroactivité il écarte cette objection de principe.]

EUROPE-ÉCOLOGIE A PRÉSENTÉ SA PLATE-FORME ÉLECTORALE

Les responsables du mouvement Europe-Ecologie, qui souhaitent présenter une liste des candidats aux prochaines élections européennes, ont présenté, jeudi 11 janvier, au cours d'une conférence de presse, les grandes lignes de leur plate-forme électorale. Les principaux points de ce texte sont les suivants :

« — Abandon du nucléaire civil et militaire, priorité aux économies d'énergie et développement des énergies renouvelables et décentralisées ;

» — Orientation de l'économie vers des productions utiles et durables, arrêt des gaspillages et réduction progressive et massive du temps de travail accompagnés d'une diminution des disparités de revenus ;

» — Préservation de la nature sauvage, de la faune et de la flore ; sauvetage et protection des milieux naturels ;

» — Pour l'agriculture, arrêt des incitations à l'exode rural, à la monoculture industrielle à la spécialisation agricole des régions; soutien et promotion de l'exploitation de polycultures à taille humaine, adaptées aux conditions locales du climat et du sol.

» — Suppression des pollutions et nuisances industrielles et des produits toxiques, utilisés notamment dans l'agriculture ; priorité à la médecine préventive et à l'éducation sanitaire du public ;

» — Rejet de la politique de priorité à l'automobile, au poids lourd et à l'autoroute au profit des transports collectifs ;

» — Abandon progressif des prérogatives de l'Etat-nation au profit du citoyen, de la commune, de la région ; libération de l'information ;

» — Reconnaissance des droits des « exclus » de nos sociétés, en particulier du « quart-monde » de la misère qui représente deux millions de Français et huit millions d'Européens.

» — Adaptation de la société, de l'emploi, du logement, et des services publics aux personnes handicapées ;

» — Arrêt du saccage et du pillage du tiers-monde. »

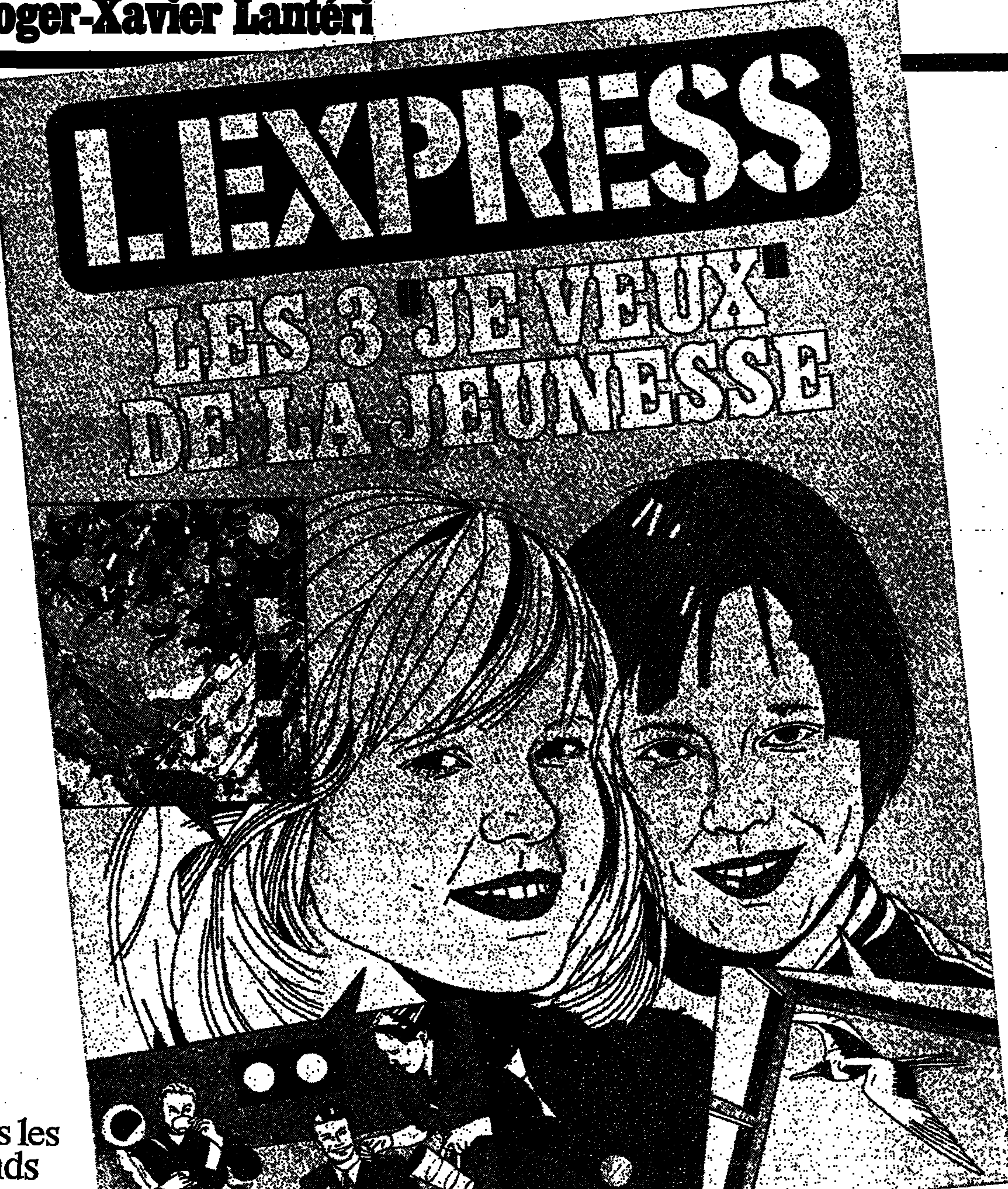
Dans L'Express cette semaine

SPECIAL JEUNES 79

1958 : L'Express découvre la Nouvelle Vague

1968 : L'Express donne la parole aux contestataires de Mai

1979 : un sondage, un questionnaire, une enquête révèlent un visage inattendu de la nouvelle jeunesse. Un dossier établi par Roger-Xavier Lantéri



Cette semaine chez tous les marchands de journaux

Et les témoignages d'Henri Troyat, Alphonse Boudard, Didier Decoin, Christiane Rochefort et Jean-Didier Wolfromm

هكذا من الاصل

Le Monde

politique

Le P.S.U. refuse le ralliement au courant «rocardien» mais espère profiter d'un débat avec lui

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Les débats du P.S.U. se déroulent traditionnellement dans une certaine confusion, et s'achèvent souvent par des motions que l'on voudrait « pures et dures », mais qui traduisent une certaine ambiguïté. Les quatre cent vingt délégués représentant les sept mille militants réunis à Saint-Etienne du 12 au 14 janvier pour le onzième congrès du parti n'ont pas échappé à cette tradition.

Le bilan comporte en effet, pour la direction sortante, des aspects positifs et d'autres qui le sont moins. Si l'objectif à long terme du P.S.U. est clairement affirmé, les moyens prévus pour le mettre en œuvre restent quelque peu flous.

Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de bâtir et d'affirmer l'existence d'un troisième courant au sein de la gauche, celui du « socialisme autogestionnaire ». La tâche du P.S.U. est donc de rassembler ceux qui constituent le « courant critique » de la gauche et qui s'expriment non seulement dans divers mouvements sociaux et syndicaux (notamment au sein de la C.F.D.T.) mais aussi à l'intérieur des partis de gauche. Le rassemblement du courant de la « gauche différente » suppose que le P.S.U. préserve sa personnalité et son autonomie. C'est pourquoi les congressistes ont décidé de présenter leur propre candidat à l'élection présidentielle de 1981.

Dans l'immédiat, la stratégie du « troisième courant » a permis d'atténuer les clivages existants, à défaut d'avoir pu les faire disparaître. La séparation traditionnelle entre une large majorité et le courant communiste autogestionnaire (ou courant C, représentant 11 % des mandats depuis le congrès de Strasbourg en 1977) a perdu de son acuité. De même le souci de voir le P.S.U. retrouver un rôle de « laboratoire d'idées » et de faciliter ainsi le regroupement des autogestionnaires est largement partagé : la création d'un centre d'initiatives et de recherches pour l'autogestion et l'adhésion au projet de publication d'un mensuel, intitulé « Maintenant », répondent à cette volonté.

Mais, dans le même temps, la nouvelle direction, conduite désormais par Mme Huguette Bouchardeau, a vu sa marge de manœuvre entamée par l'apparition de nouveaux clivages, portant essentiellement sur les moyens de la politique du P.S.U.

La question des alliances a en effet dominé les débats. A cet égard, le congrès a permis à des « sensibilités » différentes de se rejoindre pour refuser la principale motion politique. Au sein de cette minorité élargie (elle a obtenu entre 25 % et 32 % des mandats selon les scrutins), se trouvent les militants du courant C et ceux qui, autour de leur porte-parole, M. Joël Ker, ont voulu exprimer, à l'aide d'un langage révolutionnaire, leur méfiance à l'égard des appareils des partis de gauche, dont ils jugent les projets « antagoniques » avec ceux du P.S.U.

Les amis de M. Ker récusent toute alliance stratégique avec la gauche, alors que la majorité conçoit le rassemblement des autogestionnaires comme un instrument de la reconstruction de l'unité de la gauche. Ils expriment ainsi une tentation permanente de la base du P.S.U. : celle du repli sur soi à l'« électoralisme » ambiant.

N'est-ce pas là, tout simplement, la marque du refus de « faire de la politique » ? Tel est, en tout cas, le reproche qui leur est adressé non seulement par la nouvelle direction, mais aussi par ceux qui, au sein de la majorité, cherchent à insérer le P.S.U. dans la « dynamique Rocard ».

Ces derniers, fortement minoritaires mais jouissant d'une position charnière, regroupés autour de MM. Gilbert Hercet et Pascal Gollet, ont réussi à centrer les débats sur l'attitude que doit adopter le P.S.U. à l'égard de son ancien chef de file.

Ils ont dû, certes, battre en retraite face à la contre-offensive de l'équipe dirigeante, celle-ci souhaitant éviter de « servir de piédestal à une vedette politique ». Mais le texte adopté reste suffisamment ambigu pour permettre plusieurs interprétations, y compris celle d'un débat privilégié avec ceux qui se reconnaissent dans le courant rocardien.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Après l'adoption vendredi du rapport d'activité de la direction sortante et l'exposé des thèses des différentes tendances du parti (*le Monde* daté 14-15 janvier), la journée du samedi a été consacrée aux travaux des commissions, suivis par une réunion publique à la Bourse du travail. Clôturant cette réunion, Mme Huguette Bouchardeau a notamment déclaré : « *Face à ces grands partis qui sont l'enjeu de telles batailles et qui nous ont amenés à l'échec, le P.S.U. peut réaliser quelque chose... Il lui faut occuper une place croissante dans la vie politique française, en augmentant le nombre de ses adhérents, bien sûr, mais aussi en indiquant à tous les mouvements sociaux auxquels il participe des perspectives politiques pour changer radicalement la société.* »

Evoquant ensuite les relations du P.S.U. avec M. Michel Rocard, elle a précisé : « *Il n'y a pas pour nous d'interlocuteur privilégié sous la forme d'un homme, même si cet homme a été le secrétaire national du parti... Il y a au parti socialiste, il y a à la C.F.D.T. des gens qui sont très proches de nous. Ce ne sont pas ceux que l'on retrouve parmi les proches de M. Rocard. L'avenir du socialisme autogestionnaire est trop sérieux pour qu'on en fasse le piédestal d'une vedette politique.* »

Dimanche, les congressistes se sont prononcés sur les rapports des commissions. Ils ont décidé à une très large majorité d'« *être présents dans l'élection présidentielle de 1981 en annonçant le principe d'une candidature autogestionnaire autonome* ».

Après un débat confus, ils ont refusé de prendre position en faveur de la constitution d'une liste élargie en vue des prochaines élections européennes. Cent soixante-dix délégués se sont en effet opposés à une telle liste, cent cinquante-six en ont approuvé le principe, trente-deux ont estimé que le coût d'une telle opération ne pouvait être supporté par le parti du fait de la législation en vigueur (1).

De même, l'idée de plaider pour un référendum national sur le programme d'équipement électronucléaire a été repoussée.

Le principal débat politique du congrès s'est ensuite engagé sur un texte élaboré par la commission des résolutions, intitulé « Initiatives ». Ce texte, qui a été approuvé par 118 voix contre 33 et 17 abstentions, est le suivant : « *La défaite de mars 1978 et l'échec politique de la gauche créent une situation nouvelle. La crise qui en résulte dans les organisations peut déboucher sur une restructuration, de sorte que l'autogestion en devienne l'axe et qu'émerge une force politique différente.* »

« *Mais parmi ceux qui se réclament de l'autogestion existent deux types d'attitude politique, l'une part des contraintes du marché mondial sans le remettre en cause... C'est la logique de M. Michel Rocard et du courant euro-communiste. L'autre se fixe comme objectif la transformation des rapports sociaux... Cette démarche est le fondement de notre projet.*

» *C'est précisément parce qu'il incarne un projet politique autonome que le P.S.U. doit prendre toute sa place dans le mouvement social et le débat politique. C'est pourquoi :*

» *1) Le P.S.U. a pour tâche de favoriser la rencontre de ceux qui mènent des luttes dans une perspective autogestionnaire ;*

» *2) Le P.S.U. prendra les initiatives susceptibles de nouer le débat avec tous ceux qui sont à la recherche des perspectives du socialisme autogestionnaire. Il propose donc la création d'un centre d'initiatives et de recherches pour l'autogestion et appelle ses militants à susciter le même type d'initiatives dans le plus grand nombre de régions ;*

» *3) En même temps, le P.S.U. continuera à rechercher l'unité d'action la plus large des travailleurs contre la politique du pouvoir et du patronat. Il entend ainsi participer à la construction d'une nouvelle unité.*

» *4) Le P.S.U. est prêt à débattre avec les autres forces de gauche pour permettre au courant autogestionnaire de prendre toute sa place dans la lutte politique institutionnelle.* »

Au cours de la discussion, M. André Fontaine a indiqué que, « *malgré des aspects positifs* », le courant communiste autogestionnaire refuse ce texte, la majorité n'ayant pas accepté de prendre en considération un amendement exprimant la division des couches salariées en une « classe compétente » et en une « classe exécutante ».

De même, les amis de M. Ker ont voté contre, du fait du rejet d'un amendement récusant par avance toute alliance stratégique avec les partis de gauche.

Mme Huguette Bouchardeau a justifié le refus de cet amendement en précisant que, à ses yeux, « *il révélait le rejet de toute discussion avec ceux qui représentent les travailleurs* ». Elle a ensuite réaffirmé sa volonté de contribuer à l'unité de toute la gauche, puis elle a indiqué que la motion « Initiatives » caractérise clairement le courant Rocard et « *invite le parti à prendre nettement ses distances avec lui* ».

Les débats ont été fréquemment interrompus pour faire place aux interventions de délégués étrangers, notamment ceux de l'Organisation pour la libération de la Palestine, du Sinn Fein provisoire irlandais, du Front Polisario et du Front sandiniste du Nicaragua, tous vivement applaudis.

M. Claude Bourdet, membre de la direction politique nationale, est également intervenu pour dénoncer « *la restructuration du capitalisme sous l'égide de la Commission trilatérale dans le cadre de la Communauté économique européenne* ».

Les congressistes ont ensuite décidé de lancer plusieurs campagnes. Trois campagnes « *pour le contrôle ouvrier* », autour de trois thèmes principaux : l'emploi, la durée du travail (trente-cinq heures par semaine) et l'égalisation des revenus. Trois autres campagnes « *pour le contrôle populaire* », axés autour de la lutte contre le retour à la libre concurrence, contre la dégradation de la Sécurité sociale et contre le détournement des services publics.

Les délégués ont enfin procédé à l'élection de la direction politique nationale.

(1) La loi du 7 juillet 1977 dispose que les listes n'ayant pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne seront remboursées ni du cautionnement (100 000 F) ni des frais de propagande (papier, impression des bulletins de vote, affiches, circulaires).

Mme HUGUETTE BOUCHARDEAU

Après avoir été dirigé par deux inspecteurs des finances, MM. Michel Rocard et Michel Mousel, le P.S.U. a décidé de porter à sa tête une femme, agrégée de philosophie, Mme Huguette Bouchardeau.

Née à Saint-Etienne, âgée de quarante-trois ans, mère de trois enfants, elle enseigne les sciences de l'éducation à l'université de Lyon-2. Militante active, elle a adhéré au P.S.U. dès sa fondation, en 1960. Auparavant, elle avait milité à l'UNEF. Elle est membre de la commission administrative de la FEN et adhère au SGEN.

Mme Bouchardeau est l'une des animatrices du Planning familial de la Loire depuis sa création. Elle s'est également engagée en 1973 dans la campagne pour la libéralisation de l'avortement au sein du GLACS (Groupe pour la liberté de l'avortement et de la contraception à Saint-Etienne).

Auteur d'une histoire des mouvements de femmes en France entre 1914 et 1968, intitulée Pas d'histoires les femmes, *et d'un* Livre noir de l'oppression féminine *(deux ouvrages publiés aux éditions Syros), c'est en féministe convaincue qu'elle constate :* « Ce n'est pas un hasard si une femme dirige ce parti : c'est que le P.S.U. n'est pas un enjeu de pouvoir ! »

LA NOUVELLE DIRECTION

Mme *Huguette Bouchardeau* a été désignée dimanche 14 janvier au poste de secrétaire national du P.S.U. *Le* secrétariat national est désormais composé de *MM. Serge Depaquit, Bernard Ravenel*, et *René Schulbaum*, tous membres du précédent bureau national.

Le secrétariat national sortant était composé de Mme Geneviève P...ot et de MM. Michel Mousel, Victor Leduc, Pascal Gollet, Charles Piaget et Bernard Ravenel.

M. Michel Mousel, qui ne demandait pas le renouvellement de son mandat, devait se voir confier une tâche d'animation au sein du Centre d'initiatives et de recherches pour l'autogestion ainsi qu'au sein de l'équipe chargée de mettre sur pied le mensuel *Maintenant*, qui devraient être autant de lieux privilégiés pour un débat avec ceux qui se reconnaissent dans le courant rocardien.

POLITIQUE

A UN COLLOQUE DE L'ISER

M. Mitterrand : le parti communiste n'a pas « coupé le cordon ombilical avec les structures qui produisent le stalinisme »

L'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER) a organisé, samedi 13 et dimanche 14 janvier, à Paris, un colloque consacré au stalinisme. Après un rapport introductif de Mme Colette Aubry, posant la question de savoir si le stalinisme avait constitué avec le léninisme une rupture ou une continuité, différents orateurs, membres du P.S. ou proches de lui, ont pris la parole, de même que des communistes français, tel M. Elleinstein, espagnols, italiens, yougoslaves et autrichiens et plusieurs dissidents de pays socialistes.

Le colloque de l'ISER a surtout été marqué par une longue intervention de M. François Mitterrand. Le premier secrétaire du P.S. a profité de cette occasion pour préciser sa conception du socialisme, et a regretté, à propos du parti communiste français, que celui-ci n'ait pas « coupé le cordon ombilical avec les structures, les méthodes de pensée et d'organisation qui produisent le stalinisme ».

Intervenant à l'impromptu, avec vingt-quatre heures d'avance sur l'horaire en raison *« d'autres obligations »*, M. François Mitterrand a dit que ce colloque avait été *« désiré par la direction du parti socialiste afin d'avancer notre réflexion, à la lumière des faits historiques, des analyses, de l'expérience (...) »*.

Il a déclaré : *« Il serait trop simple de prétendre que le parti socialiste français pourrait apporter un projet complètement indépendant de l'histoire du socialisme et de l'une de ses branches, même falsifiée, du communisme soviétique. Des relations, des réactions, des interréactions se sont produites à travers le temps, qui ne permettent pas de nous dire indemnes de cette histoire.*

» Voilà, nous avons la même origine, pour une part, la même histoire, faite d'alliances — rares, — de querelles, plus nombreuses, reposant sur une même base sociale, retrouvant des thèmes entrelacés, entremêlés, aspirés l'un et l'autre vers des types de société qui se réclament des mêmes principes, qui aboutissent, en fait, à des sociétés différentes, hostiles, entre lesquelles il faudra finalement choisir.

Une réalité insupportable

» Choisir, oui, c'est vrai, le P.S. français, lorsqu'il considère le communisme né du stalinisme, estime qu'il s'agit là d'une réalité insupportable, et il faudra cependant expliquer cela dans un pays dominé par un modèle culturel où, malignement autant que précisément, on tend à confondre, en raison de l'histoire du socialisme mondial, et notamment du socialisme français, l'ensemble des expériences, y compris les pires.

» Alors, dira-t-on, vous n'avez pas de modèle, vous rejetez tous ceux que l'histoire a produits, le modèle soviétique, mais vous rejetez aussi les modèles sociaux-démocrates, et vous ne supposez pas qu'il soit possible de développer en France le modèle cubain, le modèle algérien, pas davantage vous n'êtes prêts à aller carrément vers le modèle yougoslave. Parle-t-on du modèle chinois ? A quoi sert donc cette définition politique qui récuse tout le vécu pour se réfugier dans l'utopie ? (...) »

Après avoir rappelé les débats du passé, dont ceux des années 20, le premier secrétaire du P.S. poursuit : *« Le socialisme français a retrouvé racine. Mais alors quelles sont ces racines ? Comme un certain nombre de socialistes n'ont pas cessé de souhaiter que l'ensemble des classes sociales représentées par diverses formations politiques, les forces sociales opprimées, exploitées, ce que les socialistes appellent aujourd'hui le front de classe, comme nous étions un certain nombre à penser que le premier devoir était de rassembler ces masses, divisées dans des organisations syndicales et politiques antagonistes se réclamant d'histoires différentes, partagées, séparées par des violences et des conflits, assurément la traduction politique de ce choix social devait consister à s'adresser au politique qui représentait les couches sociales.*

» C'est pourquoi le P.S. a choisi en 1971 de fonder une alliance sur un programme avec le parti principal représentant des mêmes couches. Lorsqu'il a fallu, avec le P.C., traduire cela en des actes autour d'un programme, des alliances électorales, nous n'étions pas encore — rappelez-vous le rapport de forces, 22-23 % d'un côté, 10-12 % de l'autre, un parti, le nôtre, conglomérat de petits groupes éparpillés et éclatés, combatifs et pleins de contradictions — en mesure de sortir tout armé le projet dont nous serions porteurs et qui eût pu proposer une philosophie, une explication, une dialectique, comparables à celles que possédait le communisme, le marxisme-léninisme.

Marx porte-t-il Lénine ?

Après avoir longuement évoqué le programme commun, M. Mitterrand revient au thème du colloque : *« Pour un parti socialiste, dire : « On va se définir par rapport à Staline c'est commode... », Je reconnais que c'est plus difficile pour le parti communiste. De ce point de vue, l'effort qui a été fait par quelques communistes français, et peut-être par le parti dans son ensemble (cela reste à démontrer), est courageux. Nous, socialistes français, nous ne sommes pas compromis, nous n'avions rien à voir avec le stalinisme (...). Il s'agit de savoir si Marx porte Lénine, si Lénine porte Staline, c'est-à-dire si le socialisme des alentours de 1850 porte en soi le goulag. S'il porte le goulag, alors, socialistes, allons, je vous en prie, vers la révision déchirante, renonçons ; essayons d'aménager ou bien une autre théorie, s'il en est parmi nous dont le cerveau et l'expérience soient assez puissants, ou bien aménageons, traitons avec le système en place et considérons que mieux vaut tirer le meilleur d'un système condamné, le capitalisme, que d'aborder l'héritage d'un système de meurtres, d'assassinats, de destructions physiques, morales, de l'âme, du corps et de l'esprit ; brisons avec cette histoire. »*

Abordant l'attitude du P.C.F. à l'égard du stalinisme, M. Mitterrand ajoute : *« Je ne distingue pas très bien, pour l'instant, dans le paquet de vêtements laissé de côté par le P.C., en quoi il ne se débarrasse pas davantage de Lénine que de Staline. J'attends, en tout cas, encore la dénonciation globale du système stalinien comme pouvant être une des moutures d'un système socialiste. Tant que cette dénonciation ne sera pas faite, je dirai que l'évolution communiste n'a pas été portée à son terme (...). »*

Il constate *« avec étonnement »* que le P.C.F. s'était débarrassé de ses *« oripeaux léninistes »* plutôt que staliniste, et souligne que, à son avis, le P.C.F. aurait dû mettre davantage d'*« empressement »* pour faire connaître le rapport Khrouchtchev de 1956 sur les crimes de Staline. Il conclut : *« En fait, je pense que le P.C.F. n'a pas coupé le cordon ombilical avec les structures, les méthodes de pensée et d'organisation qui produisent le stalinisme. Si l'arbre reste bien planté dans la même terre, il serait étonnant qu'il cesse de porter les mêmes fruits. »*

Le premier secrétaire s'interroge ensuite sur l'eurocommunisme qui, *« pour l'instant, n'existe pas »* à ses yeux, du moins sur le plan théorique. *« Il y a nombre d'Italiens et d'Espagnols qui ne peuvent s'associer à ce qui a produit le stalinisme (...), et je crois à leur sincérité, en tant qu'hommes soucieux des libertés, qui aiment un socialisme épanouissement de l'homme, et non point sa perte et sa mort (...). Je vois dans l'eurocommunisme un retour à Marx et un refus de Lénine, Staline étant la victime expiatoire et le bouc émissaire des uns et des autres, abandonné au cours de la route, jusqu'à ce que, d'ailleurs, un de ces jours, un nouveau théoricien découvre que Staline, après tout c'était le meilleur ! »*

Dans l'attente d'un Montesquieu

En conclusion, M. Mitterrand déclare : *« Ainsi, le socialisme de demain, autogestionnaire, ce sera lui qui, à sa manière, découvrira son Montesquieu, qui sans doute, dans sa théorie, eût été très étonné de penser qu'on aurait pu l'installer, comme Lénine ou Marx, parmi ceux qui pourraient un jour nous apporter le secret de la réussite d'un socialisme qui se déferait de lui-même, c'est-à-dire du pouvoir qu'il s'accorde, dès lors qu'il entend arracher aux mains des maîtres du capitalisme des pouvoirs que la classe ouvrière et que les travailleurs ne sont pas en mesure de recevoir tout aussitôt.*

» Et c'est dans cette phase intermédiaire que se situent tous les périls. Lénine n'y a pas échappé, il devait finir par Staline... »

Samedi après-midi, au début de ce colloque, M. Dominique Taddéi, membre du secrétariat du P.S., a déclaré : *« Nous avons encore bien des progrès à faire pour parvenir à une compréhension scientifique du phénomène stalinien. Il est remarquable qu'en France le terme soit devenu quasi injurieux (...). Dénoncer le stalinisme, est-ce au fond vouloir tuer l'ennemi quand il est déjà mort ? Non, car nous savons combien forte est encore l'imprégnation stalinienne dans certains esprits. »* M. Taddéi a ajouté : *« Il faut que Georges Marchais parvienne enfin à sortir du triangle où il s'est enfermé : le socialisme, c'est la liberté ; l'absence de liberté ne peut être importée d'Europe de l'Est en France ; les pays de l'Est sont des pays socialistes. On peut soutenir deux de ces propositions, mais certainement pas les trois à la fois (...). Remarquons d'ailleurs que ce sont les idéologues et la presse de droite qui appellent « pays socialistes » ceux de l'Europe de l'Est, parce que cela les arrange. »*

M. Léonid Pliouchtch a estimé à propos du stalinisme qu'il se caractérisait *« par le règne du mensonge total et de la désinformation »*, ainsi que par la terreur. Le dissident soviétique a ajouté : *« L'apparition, en U.R.S.S., et non pas dans un quelconque pays fasciste, de la répression psychiatrique, est une manifestation caractéristique de la persistance du stalinisme : il s'agit, littéralement, de transformer les mauvaises pensées. »* Il a également condamné la politique d'*« impérialisme à l'intérieur et à l'extérieur. »*

L'ambiguïté ne peut être maintenue

Dimanche matin, M. Gilles Martinet examine les *« contradictions des sociétés staliniennes depuis la mort de Staline »* et étudie les perspectives qui en découlent. Il affirme en conclusion : *« Au temps de Khrouchtchev, on pouvait encore espérer une évolution graduelle de la société post-stalinienne qui aurait comblé une partie du fossé séparant la réalité soviétique des programmes défendus par les partis communistes occidentaux. Mais aujourd'hui ? Si l'on compare les textes les plus récents adoptés par ces partis à la situation inchangée de la Russie brejnevienne, le fossé s'est encore élargi. Mais faut-il s'en tenir aux textes ? Autrement dit les changements que les thèmes eurocommunistes font apparaître sont-ils aussi profonds qu'on le souhaiterait ? C'est la question qu'il est impossible de ne pas se poser. La « dissidence » a clairement montré qu'il y avait un lien étroit entre les structures sociales de l'U.R.S.S. et le système politique qui s'est établi sous Staline. Or c'est le contraire qu'a jusqu'à présent affirmé le P.C.F. Sur une base authentiquement socialiste,* dit-il, *se sont greffées des pratiques regrettables ; des « imperfections » a osé dire Georges Marchais. Pendant encore combien de temps cette théorie absurde et profondément antimarxiste pourra-t-elle être soutenue ?*

» Pour ceux qui, comme moi, souhaitent la renaissance de l'Union de la gauche, l'ambiguïté ne saurait être indéfiniment maintenue (...). »

Le débat ensuite est animé.

Pour M. Giuseppe Boffa (P.C. italien), Staline n'est pas *« un accident de parcours »* mais un des courants des plus importants de l'histoire. Courant qu'il condamne pour s'interroger sur les raisons de l'appui que les masses ont prêté au stalinisme, appui qui persiste encore à présent. L'écrivain tchèque Pavel Tigrid demande pourquoi toutes les tentatives d'humaniser le communisme ont échoué et ce que signifie le terme de *« marxisme authentique »* auquel tous se réfèrent. *« Plutôt que de discuter la possibilité de réviser un système non désiré (Michnik et les autres dissidents polonais cherchent des solutions nouvelles pour vivre en hommes libres), ne serait-il pas plus efficace de tenter de créer dans notre société, capitaliste mais ouverte, le moyen de réaliser une véritable société socialiste. »* M. Franz Marek (exclu du P.C. autrichien) rappelle : *« Nous sommes confrontés à un empire. Il n'attaque pas seulement là où menace le pluralisme (sinon M. Ceausescu dormirait tranquille). Au Cambodge, il n'y en avait pas. La faillite du printemps de Prague n'est pas celle du révisionnisme, mais de l'opinion erronée que l'on peut sortir de l'empire sans se faire écraser. »* Il estime qu'il faut s'attendre que des explosions nationalistes s'opposent à ce chauvinisme du grand empire.

Dimanche après-midi, M. Gérard Le Gall a présenté un rapport sur les conséquences en Occident de *« la déroute du modèle soviétique »*. Intervenant sur ce thème, M. Jean Elleinstein a indiqué que, en 1921, la Russie soviétique était devenue la dictature du groupe dirigeant du P.C., et il a relevé que, dès 1906, il y avait eu « dérapage » chez Lénine par rapport à la conception de Marx à ce sujet. Il a noté que depuis soixante ans nulle part les partis sociaux-démocrates n'ont ouvert la voie au socialisme et que nulle part les partis communistes au pouvoir n'ont amené le socialisme.

Pour sa part, M. Gilles Martinet a remarqué que, dans le P.C., le seuil qui sépare la libéralisation de la démocratie n'avait pas été franchi. Il estime que dans nos pays un autre stalinisme peut naître de l'étatisation. M. Claudin (Espagne) constate que Marx avait raison de penser que le socialisme ne pouvait être engendré que dans une société de capitalisme développé. M. Lionel Jospin a posé cette question : « Le P.C. est-il solidaire des opposants (communistes et socialistes) en Europe de l'Est ou de ceux qui les oppriment ? »

En conclusion du colloque, M. Jean Pronteau a relevé les points suivants sur lesquels un large accord avait été constaté entre les participants : Staline est, dans une large mesure, le continuateur de Lénine ; on ne peut qualifier de socialistes les régimes de l'Est, il s'agit de systèmes étatiques ; l'Eurocommunisme ?, il n'est qu'à ses débuts, il est limité et marqué par ses contradictions, mais porteur d'une espérance populaire.

M. Marchais : le virage à droite du P.S. a sa logique

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a répliqué aux déclarations de M. Mitterrand au cours du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 14 janvier. Il a indiqué :

« Oui, décidément, François Mitterrand et le parti socialiste ont bien tourné la page de l'union de la gauche. Quelle différence entre les propos tenus hier par François Mitterrand et ceux que lui-même et d'autres dirigeants socialistes tenaient à notre égard, lorsque existait l'unité, sur la même question. (...)

» Je ne vous cacherai pas qu'en entendant François Mitterrand je me croyais revenu plus de vingt ans en arrière, à l'époque où le parti socialiste était au gouvernement, où il conduisait avec la droite les guerres coloniales, à l'époque où le parti socialiste organisait la répression anti-ouvrière contre les travailleurs en lutte.

» Le virage à droite du parti socialiste a sa logique, et cette logique c'est cet anticommunisme renforcé que nous constatons après les propos tenus hier. Anticommunisme, pourquoi ? Parce que ces propos ne sont pas justifiés. C'est probablement la raison pour laquelle le parti socialiste s'était bien gardé d'inviter le parti communiste à ce colloque. Car s'il nous avait invités — c'était un colloque sur le stalinisme — nous y serions allés au plus haut niveau et François Mitterrand n'aurait pas pu tenir ses propos devant les dirigeants du parti communiste, parce qu'ils sont injustifiés.

» Le stalinisme a existé, avec ses monstruosités. C'est incontestable. Mais il est également incontestable que le parti communiste français ne porte, lui, aucune responsabilité dans ce qui s'est passé en Union soviétique et dans d'autres pays socialistes au cours de cette période que l'on a appelée le stalinisme. (...)

» Nous avons tiré de cette période déjà des enseignements que je suis tenté de qualifier de capitaux. D'abord — et cela nous avions tardé à le faire, nous en avons d'ailleurs fait la critique, nous aurions dû le faire plus tôt — nous avons, lors de notre 22e congrès, en 1976, défini à la fois notre conception d'une société socialiste aux couleurs de la France et les voies démocratiques pour aboutir à cette société socialiste. »

A la suite de cette déclaration M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S. et directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *l'Unité*, a précisé : *« Il s'agissait d'un discours qui a duré près de trois quarts d'heure et se situait dans le cadre d'un colloque historique sur le stalinisme, auquel ont participé un certain nombre decommunistes, notamment des camarades communistes italiens, je pense notamment à Giuseppe Boffa. Il s'agissait donc d'examiner s'il y avait aujourd'hui des survivances du stalinisme. »*

LES ÉLECTIONS CANTONALES

M. Lecanuet : il ne faut pas sous-estimer l'enjeu politique

Le premier congrès de l'U.D.F., qui siégera à Paris, les 17 et 18 février, sera en partie consacré à la préparation des élections européennes. Cette préparation est d'ailleurs déjà engagée pusique responsables giscardiens, radicaux et centristes négocient depuis plusieurs semaines.

Certains d'entre eux s'attachent à démontrer que la liste qu'ils élaborent sera une liste U.D.F. et non une liste dressée pour l'essentiel par M. Giscard d'Estaing et à laquelle l'Union aurait seulement apporté sa contribution et son aval. M. Lecanuet a affirmé, samedi, que la personnalité qui conduirait les quatre-vingt-un candidats serait désignée vers le mois d'avril par les dirigeants du mouvement. Il demeure toutefois évident que les principaux arbitrages seront rendus à l'Elysée.

Sur un autre sujet, M. Lecanuet a tenu à faire savoir qu'il ne portait pas la même appréciation que le chef de l'Etat : l'enjeu des élections cantonales. Dans les rangs mêmes des giscardiens, le président de la République avait créé une certaine surprise en affirmant, le 3 janvier, qu'il n'y aurait pas d'élection *« nationale »* en 1979.

Tout en voulant faire chorus, M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., avait, le lendemain, pris une position sensiblement différente, jugeant les cantonales *« importantes »*. Le président de l'U.D.F. a, pour sa part, carrément lancé une mise en garde à ceux qui (parmi lesquels il range sans nul doute M. Giscard d'Estaing) seraient tentés de sous-estimer l'enjeu politique de cette consultation. consultation.

Les cadres et responsables départementaux de l'U.D.F. ont siégé samedi 13 janvier à huis clos à Paris. Au terme de leurs travaux, M. Jean Lecanuet a souhaité que l'Union pour la démocratie française *« proclame que les élections cantonales des 18 et 25 mars seront marquées d'un enjeu politique »*. Il a déclaré : *« Je me souviens, pour y avoir pris part, étant à l'époque ministre d'Etat, de l'épreuve que fut, pour Jacques Chirac et pour tout le gouvernement, l'échec des dernières élections cantonales. Nous avions tiré cette conclusion que c'était faute d'avoir donné sa dimension politique à l'élection cantonale que nous avions subi des difficultés. Cette erreur, courageusement reconnue par le premier ministre d'alors, il ne faut pas la renouveler. »*

Le président de l'U.D.F. a évoqué les rapports actuels entre partis de la majorité, estimant que *« le calme, la sérénité, la cohésion »*, régnaient dans la formation qu'il préside. En revanche, il a jugé *« incroyables, de la part d'un ancien premier ministre »*, les termes de *« l'appel de Cochin »*, de M. Jacques Chirac et en particulier la dénonciation du « parti de l'étranger ».

● *« La Lettre de la Nation »*, organe du R.P.R., du lundi 15 janvier écrit : *« Le président de l'U.D.F. n'est apparemment pas plus d'accord que* la Lettre de la Nation *avec le président de la République sur l'importance politique des élections cantonales (...). C'est bien au président de la République qu'il s'adresse. Il n'est* [en effet] *absolument pas indifférent pour l'intérêt national, en dehors de tout autre considération, que la gestion des départements passe à l'opposition. Tant mieux si les responsables de l'U.D.F. l'ont compris, ce qui n'a pas toujours été le cas dans les dernières élections cantonales partielles. Il serait souhaitable aussi qu'ils s'abstiennent de verser des larmes de crocodile sur l'attitude du R.P.R., sous prétexte de ne pas polémique ravec lui. La télévision nous a montré samedi Jean Lecanuet dans ce genre d'exercice. Il y excelle, à cette réserve près qu'il ne trompe personne. »*

La fédération R.P.R. demande à M. Mazeaud d'être candidat en Haute-Savoie

De notre correspondant

Grenoble. — A la suite de la démission du R.P.R. de M. Maurice Herzog, qui avait successivement perdu ses mandats de maire de Chamonix et de député de la Haute-Savoie, et de l'obligation faite au suppléant de ce dernier, M. Jacques Sollier, d'abandonner ses fonctions de secrétaire départemental du R.P.R. (*le Monde* du 22 avril), M. Pierre Mazeaud a été chargé de réorganiser, au début du mois de décembre, la fédération départementale du mouvement gaulliste.

Ancien député des Hauts-de-Seine, candidat malheureux aux élections législatives de mars 1978 dans le Var, M. Mazeaud sera, sans doute, candidat à Saint-Julien-en-Genevois, où le premier tour d'une élection complémentaire, destinée à pourvoir les sièges de huit conseillers municipaux démissionnaires, dont le maire, est fixé au 18 février.

D'autre part, la fédération départementale du R.P.R. a demandé à M. Mazeaud de se présenter en mars prochain aux élections cantonales, dans le canton de Saint-Julien, dont M. Jean Pissard (sans ét.) est le conseiller général sortant. Le R.P.R., qui ne compte que deux élus à l'assemblée départementale (soit autant que le P.S. et le P.C.), souhaite renforcer sa représentation au conseil général, dont les vingt-sept autres membres appartiennent à l'U.D.F. ou en sont proches.

Pour ces élections cantonales, MM. Georges Pianta (P.R.) et Charles Bosson (C.D.S.) ne solliciteront pas le renouvellement de leur mandat. M. Pianta, maire de Thonon, député, membre du Parlement européen et vice-président du conseil général, a décidé d'*« entamer le processus de désengagement progressif de ses responsabilités publiques »*. M. Bosson, sénateur de la Haute-Savoie et ancien maire d'Annecy, *« lègue »* progressivement ses mandats à l'un de ses fils, M. Bernard Bosson, actuellement conseiller municipal d'Annecy, qui briguera le siège de son père à l'assemblée départementale.

CLAUDE FRANCILLON.

M. EDGAR FAURE N'A PAS L'INTENTION DE SE REPRÉSENTER

M. Edgar Faure, député R.P.R. du Doubs, président du conseil régional de Franche-Comté, conseiller municipal de Pontarlier, a confirmé le 13 janvier qu'il n'avait pas l'intention de solliciter en mars prochain le renouvellement du mandat de conseiller général de Pontarlier qu'il détient depuis 1967. Il souhaite cependant consulter les maires de son canton avant d'annoncer sa décision définitive.

L'ancien président de l'Assemblée nationale, qui compte se présenter le 10 juin à l'élection de l'Assemblée européenne, entend limiter le nombre de ses mandats. Il précise toutefois qu'il ne s'agit nullement d'une retraite de sa part et souligne l'importance qu'il attache à la présidence du conseil régional.

[M. Edgar Faure, qui n'a assisté ni au congrès R.P.R. du 12 novembre sur l'Europe, ni à la réunion du groupe le 11 janvier à Marnes-la-Coquette, ne cache pas son désaccord total avec les positions européennes prises par le mouvement gaulliste.]

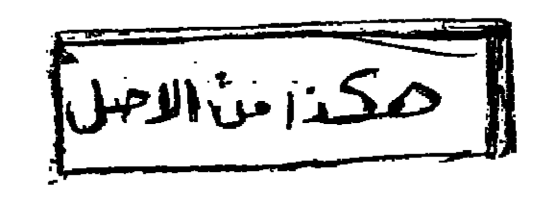
L'UNION DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL (gaullistes de gauche) EST RECONSTITUÉE

Le Conseil national de l'Union démocratique du travail s'est réuni le 13 janvier à Paris sous la présidence de M. Jacques Debû-Bridel, ancien sénateur R.P.F. et en présence d'une trentaine de participants. Cette séance a permis de reconstituer l'U.D.T., qui fut une formation de gaullistes de gauche fondée en 1959, fusionnée en 1963 avec l'U.N.R. et reconstituée en 1969 après le départ du général de Gaulle. Cette seconde reconstitution est la conséquence de la crise qu'a traversée l'Union des gaullistes de progrès, que le secrétaire général, M. Dominique Gallet, a quittée en décembre dernier pour fonder le club de réflexion Gaullisme et prospective » (*le Monde* du 14 décembre 1978).

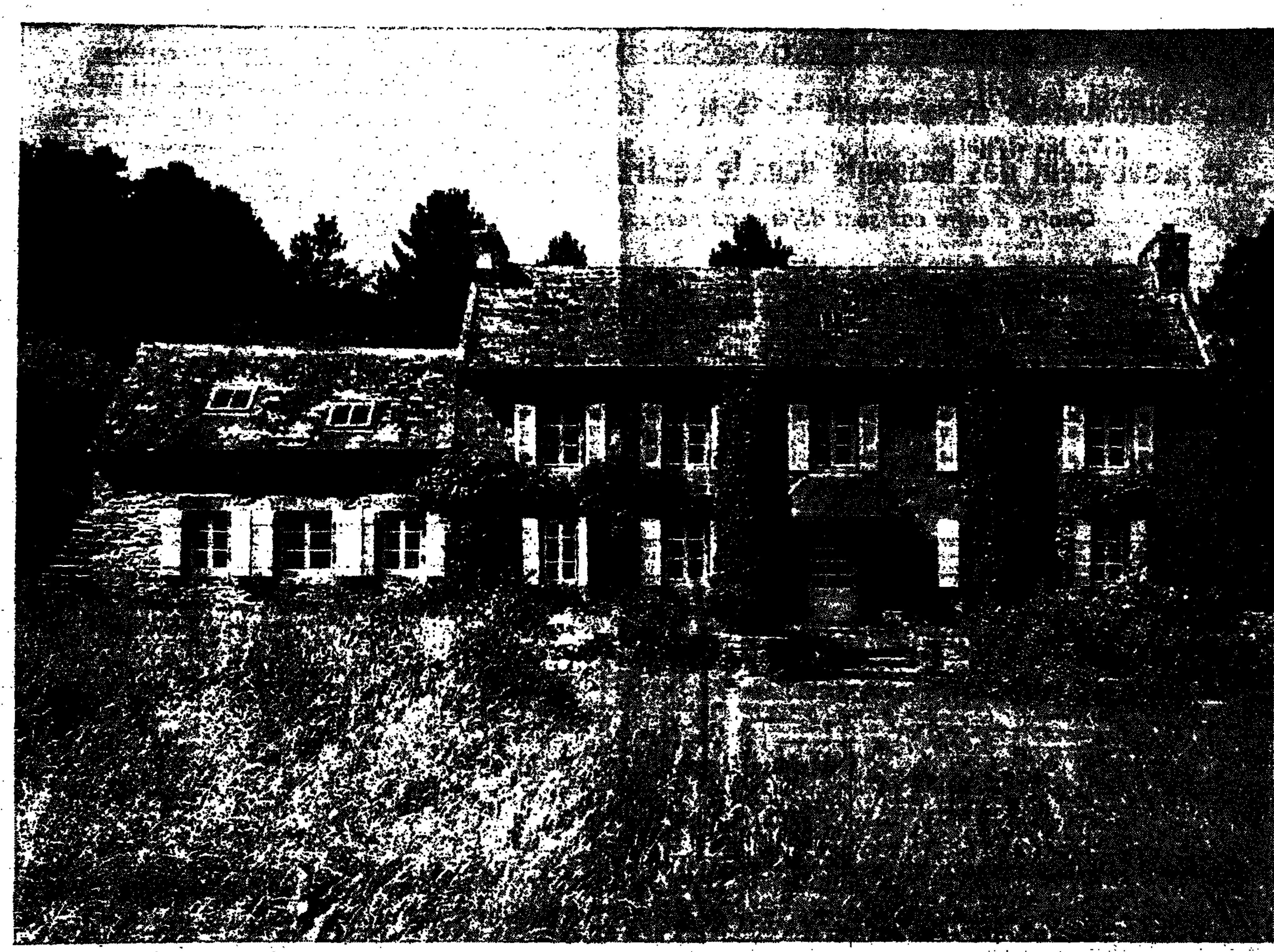
Le conseil national de l'U.D.T., qui reproche, notamment, à M. Gallet de se rapprocher du R.P.R., a adopté une « plate-forme », qui rappelle sa *« fidélité à l'opposition de gauche »*, sa *« lutte pour l'indépendance nationale au sein d'une Europe indépendante, largement ouverte de l'Atlantique à l'Oural »*, sa *« collaboration avec les partis de gauche et les organisations ouvrières pour faire échec à un système économique inféodé aux monopoles internationaux »*.

Le conseil national a poursuivi le processus d'union avec la Fédération des républicains de progrès que préside M. Jean Charbonnel, ancien député de la Corrèze. Il a désigné une commission chargée de développer ces contacts.

★ U.D.T., 15, rue des Barres, 750^4 Paris.



هكذا من الأصل



société

BRIS DE VITRINES, TENTATIVES D'INCENDIE

Des « autonomes » commettent des actes de vandalisme et provoquent des incidents dans le centre de Paris

Quatre d'entre eux sont déférés au parquet

Environ cinquante jeunes gens armés de barres de fer et de cocktails Molotov — le visage dissimulé par des foulards — ont commis, samedi 13 janvier, à partir de 16 h. 45, des déprédations et des violences dans le quartier Saint-Lazare, à Paris (9e). Plusieurs groupes de jeunes « autonomes » s'étaient donné rendez-vous, quelques minutes auparavant, gare Saint-Lazare. Partant de là, ils ont parcouru au pas de course les rues du Havre et Caumartin ainsi qu'une partie du boulevard Haussmann. Ils ont, au passage, brisé plusieurs vitrines de commerces et bousculé dans leur précipitation des passants.

Leurs « objectifs » — deux agences d'intérim et la recette générale des impôts — ont ainsi été largement et fâcheusement dépassés. De fait, outre les commerces qui ont eu à souffrir de déprédations, un cinéma diffusant des films pornographiques a connu un début d'incendie, tout comme les agences d'intérim et la recette générale des impôts. Cette action, dont la violence gratuite est incompréhensible au plus grand nombre, n'a duré qu'une dizaine de minutes.

Quelques gardiens de la paix, qui tentaient de s'interposer, ont été molestés : trois sont légèrement blessés à la tête par des coups de matraques et trois autres légèrement brûlés aux mains par les cocktails Molotov.

Avant que ce raid ne prenne fin, neuf jeunes gens ont été interpellés par les forces de police. Après vérification d'identité, cinq d'entre eux ont été libérés. Les quatre autres — MM. Frédéric Bougneux, vingt et un ans, Lionel Gracindo, dix-neuf ans, Vincent Hervoir, vingt-cinq ans, et Patrick Pennongon, vingt-deux ans — ont été présentés, ce lundi 15 janvier en fin de matinée au parquet du tribunal de Paris. Les délits retenus contre eux sont ceux d'infraction à l'article 414 du code pénal (loi anticasseurs), de dégradation d'immeuble d'utilité publique et port d'armes, et en outre, à l'encontre de Lionel Graçindo, le délit de violences à agents. Dans la soirée du 13 janvier, une « brigade autonome révolutionnaire » revendiquait cette action dans un appel téléphonique à l'A.F.P., précisant qu'elle avait voulu lutter « contre les marionnettes du pouvoir et la hausse des prix ».

En annonçant que le gouvernement entendait « faire appel à la loi anti-casseurs et à la procédure des flagrants délits » à l'encontre des personnes arrêtées, M. Alain Peyrefitte déclarait, dans la soirée de dimanche, à T.F. 1 : « Nous ne pouvons tolérer la violence et surtout cette espèce de violence gratuite et sauvage qui consiste à piller, à casser, à se battre contre des agents de la force publique qui sont destinés à assurer la sécurité des Français. » « Il faut que tous ceux qui seraient tentés d'imiter ces délinquants sachent qu'ils encourent les rigueurs d'une loi qui est sévère », a ajouté le garde des sceaux.

D'autre part, un correspondant anonyme a téléphoné au bureau de l'Agence France-Presse à Strasbourg, lundi 15 janvier vers 9 h. 45, pour prévenir qu' « une bombe allait exploser aux alentours de 10 heures au palais de justice de Strasbourg, en solidarité avec leurs camarades qui passent en flagrant délit à Paris ». Les recherches menées aussitôt par les forces de police dans l'enceinte du palais de justice n'avaient donné aucun résultat en fin de matinée.

Les « politiques » et les « sous-politisés »

Les quatre jeunes interpellés le samedi 13 janvier au soir dans le quartier Saint-Lazare (Paris 9e) et présentés au parquet du tribunal de Paris, dimanche 14 janvier, sont, à leur manière, bien représentatifs d'un renouveau de ce qu'on appelle le Mouvement autonome. Leur âge — dix-neuf vingt-cinq, vingt-deux et vingt et un ans — et leur statut social — lycéen etétudients — tout concorde. Trop jeunes pour avoir « vécu » le gauchisme à son apogée, ils n'en ont connu, au mieux, que les retombées et les désillusions. Ni travailleurs, ni chômeurs, ni « loubards », ils appartiennent à ces « scolarisés » qui, depuis plusieurs mois (*le Monde* des 15, 17 et 18 novembre 1978), sont venus grossir les maigres rangs de certains « collectifs d'intervention ». Ce dernier élément explique, en partie, que ceux que *le Journal du dimanche* désigne sous le vocable de « vandales », ne se soient pas livrés au pillage alors que les vitrines de plusieurs magasins s'effondraient sous leurs coups.

De fait, les autonomes en question, s'ils entendaient agir en dehors « *des échéances politiques choisies par les partis* », n'en avaient pas moins fixé un « *objectif politique* » à leur raid. « *Les brigades autonomes révolutionnaires* » ont ainsi prétendu lutter « *contre les marionnettes du pouvoir et les responsables de la hausse des prix* ». Ce thème de la hausse des prix et des tarifs publics est une préoccupation qui était déjà apparue lors d'une campagne d'affichage (« *Train, métro, c'est trop ! Imposons notre contre-pouvoir, refusons les contrôles. Imposons les transports gratuits !* ») et — par exemple — dans la mise hors d'usage, au cœur de Paris, de quelque quinze cents parcomètres (*le Monde* du 23 décembre 1978).

Selon leurs responsables, cette violence est « légitime ». « *Face à la violence d'Etat,* déclare un autonome, *nous n'avons pas à nous châtrer de notre violence qui n'a rien à voir avec une violence aveugle.* » Cette affirmation est toutefois contredite par les faits, les collectifs d'autonomes regroupant, d'une part, des « militants » politisés, et, de l'autre, plus nombreux, des jeunes sous-politisés. Bref, il coexiste dans le mouvement autonome des « organisés » qui ont « la tête politique », et des « paumés », « largués » de toutes espèces, qui collégiens dans les C.E.T., qui jeunes chômeurs. Ainsi s'explique pour une part, à la fois ce qui ressort de la « casse » politique et ce qui ne relève que de la « casse » gratuite.

Il reste que la violence et son utilisation constituent un sujet de débat permanent chez les autonomes. Certains estiment que le mouvement est moins faible et comme validé dans ses fondements depuis les manifestations ouvrières de Caen (*le Monde* des 17, 18-*19 et 29 novembre 1978*), *Saint*-Nazaire (*le Monde* des 23, 24-25 décembre) et Saint-Chamond (*le Monde* daté 24-25 décembre).

Se situant « *entre une C.G.T. débordée et une extrême gauche agonisante* », ces autonomes (qui ne représentent pas toute l'autonomie) *rêvent de céer une* « coordination » de leurs forces.

QUELQUES PRÉCÉDENTS

● **LE 27 SEPTEMBRE 1975**, sur les Champs-Elysées, une manifestation de protestation contre l'exécution de cinq militants antifranquistes espagnols dégénère. Après avoir attaqué des locaux officiels espagnoles, de petits groupes organisés brisent des vitrines, pillent des magasins et provoquent des déprédations sur l'avenue puis au quartier Latin. Cent vingt-sept personnes sont interpellées.

● **LE 9 MARS 1978**, une quarantaine de jeunes gens brisent trente-quatre vitrines de magasins dans les rues La Fayette, Cadet, de Roche et de Montholon (9e arrondissement). Un des manifestants, M. Henri Perez, est condamné, le 23 mars, à trois ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis, peine confirmée en appel.

● **LE 1er MAI 1978**, des incidents se produisent au cours du traditionnel défilé des syndicats de la République à la Bastille. Quatre-vingt-trois vitrines sont brisées et cinq voitures endommagées ; Quarante-huit personnes sont interpellées.

Oui ! Le mouvement autonome se lasse de ne vivre, par rapport à la tradition de la représentation politique, que de feux de paille et de ne pas trouver un « lieu » (hebdomadaire, revue, etc.) où instaurer un véritable débat.

C'est là une nostalgie vieille d'un an (*le Monde* des 25 et 26 janvier 1978). Au mois de juin 1978, un squatter constatait, chagriné : « *Pour l'instant, nous ne sommes pas organisés, seulement déterminés.* » Les assemblées générales réunies épisodiquement à l'université Paris-VI, Paris-VII de Jussieu ou au centre universitaire de Tolbiac ne peuvent, à ce propos, donner le change. Elles ne sont que l'occasion de « retrouvailles » — pâles veillées d'armes pour militants rêvant clandestinité — et bases de départ pour des actions ponctuelles.

C'est ainsi que les autonomes, lancés un temps dans des expériences de radios libres, puis d'animation de quartiers et de collectifs de tous ordres, se prennent à imaginer une « large coordination ». Cette tentation n'est cependant pas égale chez tous et se double parfois d'un amour exclusif pour son « autonomie »... Le mouvement autonome, en un an, a de fait conservé jalousement sa diversité. Il forme toujours une galaxie étrange où voisinent des « politiques » et des « rêveurs », des « violents » et des « non-violents », des « musiciens » et des « squatters ».

LAURENT GREILSAMER.

DANS LE FINISTÈRE

L'alimentation en électricité est perturbée par un attentat contre une ligne à haute tension

De notre correspondant

Brest. — *Un attentat à l'explosif*, revendiqué par l'ex-F.L.B.-ARB (Front de libération de la Bretagne-Armée républicaine bretonne), a gravement endommagé, *dimanche 14 janvier*, vers 3 heures, deux pylônes d'une ligne à haute tension qui évacue l'électricité produite par la centrale nucléaire des monts d'Arrée à Brennilis (Finistère). Il n'a fait aucune victime, mais plus de quatre cents familles ont été privées d'électricité pendant une grande partie de la journée. Le Finistère, habituellement alimenté par deux lignes à haute tension de 220 000 votls chacune, l'une passant par le nord, l'autre par le sud du département, ne l'est plus que par une seule, l'attentat ayant rendu inutilisable la ligne du nord, celle qui transitait par Brennilis. En même temps, il a isolé du réseau national la centrale nucléaire, qui, depuis, fonctionne en circuit fermé. Sa puissance est de l'ordre de 73 mégawatts. Le 15 août 1975, un attentat avait déjà endommagé une turbine de cette centrale.

Le second en dix jours

L'explosion, selon E.D.F., n'a pas endommagé les installations de la centrale. Des charges explosives — « *une dizaine de kilogrammes d'explosif.. de carrières au total* » indiquent les enquêteurs — avaient été déposées à la base de chacun des quatre pieds des deux pylones. Ceux-ci, hauts de quelque 40 mètres, ont entraîné dans leur chute les câbles qu'ils supportaient et qui sont tombés à terre sur environ 2 kilomètres. Des routes, dont celle donnant accès à la centrale ont été coupées.

Les dégâts ont été évalués à environ 400 000 francs. E.D.F. pense pouvoir remettre en état la ligne détériorée avant un mois. « *Pendant quelques semaines, il faudra donc limiter la fourniture en électricité du département* », a indiqué la direction régionale d'E.D.F. à Nantes. Pour réduire, autant que faire se peut, les « délestages », les usagers ont été invités à réduire leur consommation d'électricité, surtout aux heures de pointe.

Cet attentat est le second commis en Bretagne depuis le début de l'année. Le premier avait gravement endommagé des bâtiments de l'armée de l'air à Quimper, le 4 janvier (*le Monde* du 5 janvier). La plupart des attentats commis en Bretagne (trente-trois en 1977 et trente et un en 1978) ont visé des gendarmeries ou autres édifices publics (mairies, hôtels des impôts). Celui de Brennilis est cependant le quatrième, depuis 1969, a avoir eu des conséquences sur la vie quotidienne des Bretons.

● *Le 10 août 1969*, un attentat contre un pylone réémetteur de la première chaîne à Morlaix (Finistère) avait privé de télévision les téléspectateurs de la ville pendant quatre jours.

● *Le 13 février 1974*, le F.L.B.-A.R.B. faisait sauter l'émetteur de Roc-Trédudon, privant de télévision pendant deux mois les habitants du Finistère.

● *Le 22 octobre 1977*, un attentat revendiqué par la résistance nationaliste bretonne — Trawalc'h — avait provoqué des dégâts évalués à 10 millions, au relais hertzien de Pré-en-Pail (Mayenne), privant des trois chaînes de télévision les habitants de l'Ouest et de la région nantaise. Les programmes avaient été rétablis dans les quarante-huit heures par les techniciens de T.D.F., grâce à des installations provisoires mobiles.

L'association Evid Duhez Menez Arrée — pour la vie des monts d'Arrée — a condamné, dimanche soir 14 janvier, cet attentat et a dénoncé dans un communiqué « *toutes les manœuvres auxquelles pourraient se livrer à cette occasion la police pour discréditer les membres de l'organisation* ». L'association « *rejette* » en outre « *la politique du tout électrique, tout nucléaire* » et se déclare favorable « *à une diversification des sources d'énergie* ».

BIBLIOGRAPHIE

La Bretagne et les Bretons

de Maurice Le Lannou

S'il fallait, d'une phrase, résumer ce qui est constitutif du malaise breton, on pourrait retenir ce qu'écrit Maurice Le Lannou, professeur au Collège de France, dans les premières pages de son livre *la Bretagne et les Bretons* : « *Aujourd'hui, la Bretagne préoccupe la France par son ardeur à proclamer qu'elle n'y est pas à part entière, qu'elle n'en est point aidée...* Du coup, on touche tout de suite aux données qui alimentent en permanence le problème breton (ce qui ne veut pas dire nécessairement... les problèmes des Bretons) ; l'autonomisme, le retard dans le développement économique, la spontanéité dans l'action.

Maurice Le Lannou, Breton passionné, qui sait écrire en choisissant toujours le mot juste, nous propose, en géographe, des explications souvent inédites ou oubliées de la toponymie. En historien, il montre bien que, avec la Révolution de 1789, « *c'est la fin d'un temps où la revendication bretonne était en réalité celle de privilégiés* ». En économiste, il met le doigt judicieusement sur les méfaits du remembrement et note que « *l'élevage fournit les 4/5 de la valeur finale de toute la production agricole bretonne* ». De ce fait, la Bretagne est une des zones agricoles les plus importantes d'Europe. Henanbihen (Côtes-du-Nord) compte 1 400 habitants et... 20 000 porcins.

Quant à l'élevage des poulets de choir, on assiste depuis 1950 à « *une expansion furieuse, dont l'impulsion vient tantôt d'émigrés revenus au pays, tantôt de fabricants d'aliments du bétail* ». Mais cette agriculture — et l'on pourrait dire la même chose d'une partie de l'industrie. — « *dans son intensité même, reste marginale. Ses aboutissements industriels lui valent d'être dominée par de grands groupes qui seuls sont en mesure d'intervenir dans les décisions* ». Quand on connaît l'influence des organisations paysannes et l'étendue du cadre agraire dans cette province, on comprend en quoi la « frustration » des agriculteurs peut alimenter le malaise breton.

N'étant ni sociologue ni analyste politique, encore moins leader d'un parti, M. Le Lannou met surtout l'accent sur les caractéristiques économiques, géographiques, historiques, démographiques de cette « protestation ». On eût aimé qu'il recherche plus en profondeur en quoi les grands partis traditionnels, les groupes proprement bretons ou encore les mouvements culturels de tous ordres ont ou n'ont pas pris en compte et en charge le problème breton. Il aurait été souhaitable aussi de rechercher pourquoi les structures politiques ou administratives actuelles semblent si mal adaptées dans cette province aux questions essentielles d'aujourd'hui (emploi, responsabilités locales, culture, commerce et échanges). Car, comme l'auteur le note pertinemment à la fin de son ouvrage : « *C'est bien de civilisation qu'il s'agit, et sans doute en corollaire d'une redéfinition de la République.* » — F. Gr.

★ *La Bretagne et les Bretons*, par Maurice Le Lannon, Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 123 p., 10 F.

Dans la presse parisienne

L'AURORE : une stratégie du pire.

« *Au-delà de la réalité sordide des incidents de samedi, peut-être y a-t-il en effet une pensée proprement politique à laquelle il faut prendre garde, un piège dans lequel il faut surtout ne pas tomber. A leur échelle, et à leur manière, les débris des groupuscules qui eurent leur heure dans la France d'après 1968, et qui nous paraissent aujourd'hui retarder quelque peu à l'horloge de notre histoire, pratiquent la stratégie du pire, parce qu'elle est la seule qu'ils aient à leur disposition, et s'inspirent des exemples qui leur viennent d'au-delà des Alpes ou des Pyrénées ?* »

DOMINIQUE JAMET.

LE FIGARO : l'Etat tout nu.

« *On ne peut mettre en faction jour et nuit cinquante gardiens devant toutes les cibles possibles. La seule chance de la police est de savoir « avant ».*

» *En clair, cela signifie qu'il lui faut des indicateurs au sein des organisations subversives. supprimées, sauf dans quelques cas limites, et les infiltrations d'informateurs abandonnées. Au nom de la défense des libertés. C'est superbe sur le plan de la morale. Dans la pratique, le résultat est de laisser l'Etat tout nu, aveugle, sourd et sans défense. L'Etat et les citoyens dont il est censé assurer la sécurité.* »

MAX CLOS.

L'HUMANITE : mettre un terme à ces activités criminelles.

« *Les membres de ces groupes sont bien connus au ministère de l'intérieur. Ils bénéficient même d'une protection certaine. Comment expliquer, en effet, qu'en plein cœur de Paris, une poignée de vandales ait pu, en toute tranquillité, piller et saccager sans encombre.*

» *Cette attitude de tolérance, voire de complicité, sert de prétexte à une exploitation de la violence et à une campagne anti-jeunes et anti-immigrés.*

» *Après l'année 1978 qui fut, si l'on peut dire, riche en violence, le gouvernement se décidera-t-il enfin à mettre un terme à ces activités criminelles ?* »

LIBERATION : que restera-t-il de cette action violente ?

« *Objectif :* « La vie chère ? » *On peut se demander toutefois ce qui restera dans cette action violente. Comme dans le terrorisme, les objectifs disparaissent, il ne reste plus que l'acte masquant tout le reste. Dans le cas de samedi : les vitrines brisées.* »

GILLES BRESSON.

UN POLICIER GRIÈVEMENT BLESSÉ DANS UNE STATION DE MÉTRO PAR QUATRE JEUNES GENS

Un brigadier de police de la compagnie de surveillance du métropolitain, M. Albert Petitbon, quarante et un ans, a été grièvement blessé, samedi soir 13 janvier, sur le quai de la station Strasbourg-Saint-Denis, à Paris, par trois jeunes gens et une jeune fille qu'il venait de faire descendre d'un wagon à bord duquel ils avaient été surpris en train de fumer. L'état du policier est jugé très critique. Les quatre responsables de l'incident — quatre mineurs — ont été appréhendés.

CORRESPONDANCE

La tuerie du bar « Le Téléphone » à Marseille

Après la publication dans le Monde *du 5 octobre dernier d'un article consacré à la tuerie du bar « Le Téléphone » à Marseille, Me Eliane Keramidas, avocat de Mme Francine Kokos, épouse de l'une des victimes, nous adresse la lettre suivante :*

Mme Francine Kokos, pour réhabiliter la mémoire de son mari, souhaite vivement qu'il soit connu du public que son époux n'a jamais eu d'antécédents judiciaires et n'a jamais fait l'objet d'aucune condamnation, qu'il a toujours été un honnête travailleur et un bon père de famille.

Mme Francine Kokos nous précise qu'elle habite avec sa famille ce quartier de Marseille depuis son mariage, soit près de dix ans, et que son époux avait l'habitude de fréquenter ce petit bar d'apparence tranquille où il se rendait quelquefois après son travail pour prendre un verre ou faire une partie de boules avec quelques amis et parfois avec ses deux fils âgés de huit et cinq ans.

Elle insist sur le fait que la présence de son époux dans ce bar, ce soir-là, est une malheureuse coïncidence qui n'a rien à voir avec un quelconque règlement de comptes le concernant.

Elle insiste pour que soit rétablie, aux yeux de tous et principalement de ses proches et de ses enfants, l'exactitude des indications qui ont été données sur la personnalité de son époux.

[Des vérifications que nous avons faites après la publication de cet article, il ressort en effet que M. Noël Kokos n'a effectivement jamais fait l'objet d'une condamnation.]

L'enfant doit être protégé dès sa conception

affirme Jean Paul II

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — Jean Paul II a déclaré, le 13 janvier, que le Saint-Siège est prêt à encourager tout ce qui sera projeté et réalisé pour le bien des enfants en 1979, Anéee internationale de l'enfant. Le pape s'adressait en français à des journalistes du comité européen pour les droits de l'enfant.

« *Il s'agit,* a-t-il souligné, *d'une population immense qui a besoin d'une protection particulière, étant donnée la précarité de son sort.* » Le pape a ajouté qu'il faut parler « *des droits de l'enfant dès sa conception et notamment des droits à la vie, car l'expérience montre de plus en plus que l'enfant aurait besoin d'une protection spéciale, en fait et en droit, dès avant sa naissance* ».

« *On pourrait aussi,* a-t-il ajouté, *insister sur le droit de l'enfant à naître dans une véritable famille,* car *il est capital qu'il bénéficie, dès le début, de l'apport conjoint du père et de la mère, unis dans un mariage indissoluble.* »

Le chef de l'Eglise a conclu en évoquant le droit de l'enfant à la vérité « *dans un eseignement qui tienne compte des valeurs éthiques fondamentales* » et le prépare à une liberté de conscience bien comprise.

Le cardinal Marty et la baisse de la natalité

Le cardinal François Marty a prêché sur le même thème à Notre-Dame de Paris, le 14 janvier. Après avoir parlé de « *la baisse impressionnante de natalité* » en France, l'archevêque de Paris en a analysé les causes.

« *Le chômage des jeunes prend chez nous des allures d'une catastrophe nationale, dont nous ne tarderons pas à récolter les fruits,* a-t-il notamment déclaré. *Dans la vie d'une nation, on ne marginalise pas impunément pendant des mois des centaines de milliers d'hommes et de femmes à l'âge où ils se sentent le plus aptes à prendre des responsabilités. C'est susciter en eux une amertume ou une agressivité ; c'est les laisser disponibles pour toutes les aventures. Une société qui prendrait son parti du chômage des jeunes serait une société suicidaire. Il faudra bien un jour se résoudre à partager, à répartir autrement les emplois, les temps de travail et les responsabilités, de telle sorte que tous puissent y avoir part. Comment des jeunes sans travail peuvent-ils souhaiter la venue d'enfants dans leurs foyers ?* »

Les grands progrès de la biologie et de la psychologie sont positifs : « *Ce qui pouvait paraître soumis à l'instinct, votre au hasard, peut devenir l'objet d'une décision volontaire. L'homme et la femme, leur liberté créatrice à l'image de Dieu, leur responsabilité, ont certainement beaucoup à y gagner.* » Même si « *cette maîtrise de la vie est ambiguë, ambivalente* ». Et l'archevêque de Paris de rappeler que « *l'avortement est un grand mal* ».

● *Un incendie dont on ignore encore les causes* a partiellement détruit, dans la matinée du dimanche 14 janvier, le palais de justice d'Angers (Maine-et-Loire). Il a été circonscrit grâce à l'intervention de plus de cent vingt pompiers. Les salles de la cour d'assises et du tribunal correctionnel ont été détruites ainsi que 80 % des archives pénales et 10 % des pièces d'état civil. Les audiences ne seront cependant pas interrompues.

هكذا من الأصل

LE DÉBAT SUR LES « CHAMBRES A GAZ »

Une lettre de M. Faurisson

M. R. Faurisson, invoquant le droit de réponse, nous a adressé le texte suivant, intitulé : « La rumeur d'Auschwitz (suite). »

Jusqu'en 1960, j'ai cru à la réalité de ces gigantesques massacres en « chambres à gaz ». Puis, à la lecture de Paul Rassinier, ancien déporté résistant et auteur du *Mensonge d'Ulysse*, j'ai commencé à avoir des doutes. Après quatorze ans de réflexion personnelle, puis quatre ans d'une enquête acharnée, j'ai acquis la certitude, comme vingt autres auteurs révisionnistes, que je me trouvais devant un mensonge historique. J'ai visité et revisité Auschwitz et Birkenau où l'on nous présente une « chambre à gaz reconstituée » (1) et des ruines dites de « crématoires avec chambres à gaz ». Au Struthof (Alsace) et à Majdanek (Pologne), j'ai examiné des locaux présentés comme des « chambres à gaz en état d'origine ». J'ai analysé des milliers de documents, en particulier au Centre de documentation juive contemporaine de Paris : archives, sténogrammes, photographies, témoignages écrits. J'ai inlassablement poursuivi de mes questions spécialistes et historiens. J'ai cherché, mais en vain, un seul déporté capable de me prouver qu'il avait réellement vu, de ses propres yeux, une « chambre à gaz ». Je ne voulais surtout pas d'une illusoire abondance de preuves ; j'étais prêt à me contenter d'une preuve, d'une seule preuve. Cette preuve, je ne l'ai jamais trouvée. Ce que j'ai trouvé, en revanche, ce sont beaucoup de fausses preuves, dignes des procès de sorcellerie et déshonorantes pour les magistrats qui s'en étaient accommodés. Et puis j'ai trouvé le silence, la gêne, l'hostilité et, pour terminer, les calomnies, les insultes, les coups.

Les répliques que vient de susciter mon bref article sur « La rumeur d'Auschwitz », je les ai lues plus d'une fois en dix-huit ans de recherches. Je ne mets pas en cause la sincérité de leurs auteurs, mais je dis que ces répliques fourmillent d'erreurs, depuis longtemps signalées par les Rassinier, les Scheidl et les Butz.

* * *

Par exemple, dans la lettre, qu'on me cite, du 29 janvier 1943 (lettre qui ne porte même pas l'habituelle mention de « Secret »), *Vergasung* ne signifie pas « gazage », mais « carburation ». *Vergasungskeller* désigne la pièce, en sous-sol, où se fait le mélange « gazeux » qui alimente le four crématoire. Ces fours, avec leur dispositif d'aération et de ventilation, venaient de la maison Topf & Fils d'Erfurt (NO-4473).

Begasung désignait le gazage de vêtements en autoclaves. Si le gaz employé était le Zyklon B — préparation de « B (Blausäure) », c'est-à-dire d'acide prussique ou cyanhydrique, — on parlait de « chambres à gaz bleues ». Rien à voir avec les prétendues « chambres à gaz-abattoirs » !

Il faut citer correctement le *Journal du médecin Johann-Paul Kremer*. On verra ainsi que, s'il parle des horreurs d'Auschwitz, c'est par allusion aux horreurs de l'épidémie de typhus de septembre-octobre 1942. Le 3 octobre, il écrira : « *A Auschwitz, des rues entières sont anéanties par le typhus.* » Lui-même, il contractera ce qu'il appelle « *la maladie d'Auschwitz* ». Des Allemands en mourront. Le tri des malades et des bien-portants, c'était la « sélection » ou l'une des formes de l'« action spéciale » du médecin. Ce tri se faisait soit à l'intérieur des bâtiments, soit à l'extérieur. Jamais Kremer n'a écrit qu'Auschwitz était un Vernichtungslager, c'est-à-dire, selon une terminologie inventée par les Alliés après la guerre, un « camp d'extermination » (*entendez par là* : un camp doté d'une « chambre à gaz »). En réalité, il a écrit : « *Ce n'est pas pour rien qu'Auschwitz est appelé le camp de l'anéantissement (das Lager der Vernichtung).* » Au sens étymologique du mot, le typhus anéantit ceux qu'il frappe. Autre grave erreur de citation : à la date du 2 septembre 1942, le manuscrit de Kremer porte : « *Ce matin, à 3 heures, j'ai assisté dehors, pour la première fois, à une action spéciale.* » Historiens et magistrats suppriment traditionnellement le mot « dehors » (*draussen*) pour faire dire à Kremer que cette action se déroulait dans une « chambre à gaz ». Enfin, les scènes atroces devant le « dernier bunker » (il s'agit de la cour du bunker n° 11) sont des exécutions de condamnés à mort, exécutions auxquelles le médecin était obligé d'assister. Parmi les condamnés se trouvent trois femmes arrivées dans un convoi de Hollande : elles sont fusillées (2).

Les bâtiments des « Kremas » de Birkenau étaient parfaitement visibles (3) de tous. Bien des plans et des photos le prouvent, qui prouvent également l'impossibilité matérielle radicale pour ces « Kremas » d'avoir eu des « chambres à gaz ».

Si, à propos d'Auschwitz, l'on me cite, une fois de plus, des aveux, des mémoires ou des manuscrits -miraculeusement- retrouvés (tous documents que je connais déjà), je veux qu'on me montre en quoi leurs précisions ... différent des précisions imprécises de tous les documents qui ont fait dire aux tribunaux militaires des Alliés qu'il y avait des « *chambres à gaz* » là où, en fin de compte, on a fini par reconnaître qu'il n'y en avait pas eu : par exemple, dans tout l'ancien Reich !

J'avais cité les documents industriels NI-9098 et — 9912. Il faut les lire avant de m'opposer les « témoignages » de Pery Broad et de R. Hoess ou, pourquoi pas, les « aveux », après la guerre, de J.-P. Kremer. Ces documents établissent que le Zyklon B ne faisait pas partie des gaz qualifiés de ventilables ; ses fabricants sont obligés de convenir qu'il est « *difficile à ventiler, vu qu'il adhère aux surfaces* ». Dans un local cyanuré par le Z. B., on ne peut pénétrer, avec un masque au filtre « J » — le plus sévère des filtres — qu'au bout d'une vingtaine d'heures pour procéder à un test chimique de disparition du gaz (4). Matelas et couvertures doivent être battus à l'air libre pendant une à deux heures. Or, Hoess écrit (5) : « *Une demi-heure après avoir lancé le gaz, on ouvrait la porte et on mettait en marche l'appareil de ventilation. On commençait immédiatement à extraire les cadavres.* » Immédiatement (*sofort*) ! Et d'ajouter que l'équipe chargée de manipuler deux mille cadavres cyanurés entrait dans ce local (encore plein de gaz, n'est-ce pas ?) et en tirait les corps « *en mangeant et en fumant* », c'est-à-dire, si je comprends bien, sans même un masque à gaz. C'est impossible. Tous les témoignages, si vagues ou discordants qu'ils soient sur le reste (6), s'accordent au moins sur ce point : l'équipe ouvrait le local, soit immédiatement, soit « peu après » la mort des victimes. *Je dis que ce point, à lui seul, constitue la pierre de touche du faux témoignage.*

* * *

En Alsace, la « *chambre à gaz* » du Struthof est intéressante à visiter. On y lit sur place la confession de Josef Kramer. C'est par un « trou » (*sic*) que Kramer versait « *une certaine quantité de sels cyanhydriques* », puis « *une certaine quantité d'eau* » : le tout dégageait un *gaz* qui tuait à peu près en une minute. Le « trou » qu'on voit aujourd'hui a été si grossièrement fait par un coup de burin que quatre carreaux de faïence en ont été brisés. Kramer se servait d'un « *entonnoir à robinet* ». Je ne vois ni comment il pouvait empêcher ce gaz de refluer par ce trou grossier, ni comment il pouvait admettre que le gaz, s'évacuant par la cheminée, aille se répandre sous les fenêtres de sa villa. Qu'on passe dans une pièce voisine et, là, qu'on m'explique cette affaire de cadavres conservés pour le professeur Hirt dans des « *cuves à formol* », qui ne sont, en fait, que des cuves à choucroute et à pommes de terre, munies de simples abattants de bois sans étanchéité.

L'arme la plus banale, si elle est soupçonnée d'avoir tué ou blessé, fait l'objet d'une expertise judiciaire. On constate avec surprise que ces prodigieuses armes du crime que sont les « chambres à gaz » n'ont, elles, jamais fait l'objet d'une expertise officielle (judiciaire, scientifique ou archéologique) dont on puisse examiner le rapport (7).

Si par malheur les Allemands avaient gagné la guerre, je suppose que leurs camps de concentration nous auraient été présentés *comme* des camps de rééducation. Contestant cette présentation des faits, j'aurais été sans doute accusé de faire objectivement le jeu du « judéo-marxisme ». Ni objectivement ni subjectivement je ne suis judéo-marxiste ou néo-nazi. J'éprouve de l'admiration pour les Français qui ont courageusement lutté contre le nazisme. Ils défendaient la bonne cause. Aujourd'hui, si j'affirme que les « chambres à gaz » n'ont pas existé, c'est que le difficile devoir d'être vrai m'oblige à le dire.

[Conformément à la loi du 29 juillet 1881, nous publions le texte de M. Faurisson. Toute réplique le mettant en cause ouvrirait à son profit un nouveau droit de réponse.

Nous n'en considérons pas pour autant comme clos le dossier ouvert par les déclarations de Darquier de Pellepoix.]

(1) Présentée aux touristes comme étant d'origine.
(2) *Auschwitz vu par les SS*, édit. du musée d'Oswiecim, 1974, p. 238, n. 85.
(3) Un terrain de football « *se trouvait contre les crématoires de Birkenau* » (Tadeus Borowski, d'après H. Langbein, *Hommes et femmes à Auschwitz*, Fayard, 1975, p. 129).
(4) *La réglementation française* concernant l'emploi de l'acide cyanhydrique est aussi draconienne que l'allemande : voir décret 50-1290 du 18 octobre 1950, ministère de la santé publique.
(5) *Kommandant in Auschwitz*, Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart, 1958, pp. 126 et 166.
(6) *Justiz und NS-Verbrechen*, University Press Amsterdam, t. XIII (1975), pp. 134 et 135.
(7) La crédulité générale se contente de peu : qu'on nous montre une porte munie d'un œilleton et de verrous à bascule (système espagnolette) et nous voilà devant... une « chambre à gaz » !

MÉDECINE

DEVANT LA HAUSSE CONSTANTE DU COUT DE LA SANTÉ

Des experts prévoient la disparition du paiement à l'acte et l'affaiblissement du pouvoir médical

Comment s'orienteront dans les quinze ans qui viennent les systèmes de santé des pays occidentaux ? Vers une mainmise plus accusée de l'Etat ? Vers un pouvoir accru des consommateurs au détriment de celui des médecins ? Ou, au contraire, vers un retour au laisser-faire prôné par les néo-libéraux ? C'est à ces questions — entre autres — qu'ont tenté de répondre les juristes, les économistes et les médecins réunis tout dernièrement à Megève par l'association Economie et Santé (1).

Une réponse au moins est sortie de ce séminaire : le coût de la santé dans les pays industrialisés va continuer à s'alourdir jusqu'à ce que les dépenses des soins y représentent... 10 % des produits nationaux bruts. La France n'est pas loin de ce pourcentage (plus de 7 %), devancée par les Etats-Unis (8,6 %).

Si cette évolution paraît inéluctable, les moyens de contrôler le système de santé — moyens qui seront alors plus que jamais indispensables — ne sont, quant à eux, guère définis. Il est pourtant urgent de jeter les bases, à l'avenir, d'une telle définition si l'on veut éviter les errements que l'on dénonce aujourd'hui : anarchie, croissance désordonnée des coûts, décalage entre les droits théoriques et les possibilités réellement offertes par le système sanitaire.

De notre envoyée spéciale

Megève. — Les congressistes de Megève ont tout d'abord entrepris d'analyser la situation actuelle. M. Jean-Marc Simon, directeur du plan à l'Assistance publique de Paris et rapporteur de l'un des groupes de travail, a dénoncé « *le mauvais fonctionnement du système de distribution des soins* », dont le défaut le plus marquant est l'inégalité d'accès au système de santé. Inégalité géographique, par exemple : ainsi, en France, la densité des lits d'hôpitaux peut varier du simple au double suivant les régions. « *Il est difficile*, a noté M. Jean-Marc Simon, *d'avoir de grandes ambitions sociales si l'on laisse subsister de telles inégalités... En l'absence d'examen permanent de l'efficacité des méthodes employées, ces absurdités coûteuses ne peuvent que demeurer* ». En outre, on peut observer que « *les législations sociales se sont davantage préoccupées de définir les droits aux soins que les conditions pratiques dans lesquelles ces droits seraient exercés* ». D'où un décalage entre l'offre et la demande, les services de santé ne pouvant pas toujours répondre aux exigences — consacrées par des textes — des consommateurs.

Pourtant les systèmes de santé européens et nord-américains ont traversé, de 1945 au milieu des années 70, « *une phase d'expansion* » analysée par M. Jean de Kervasdoué, responsable des études économiques à l'Assistance publique de Paris. *Expansion* dominée par l'omniprésence de la médicalisation et, parallèlement, par la *croissance des interventions* des Etats : les couvertures sociales se sont étendues, le financement des coûts s'est de plus en plus centralisé, ce qui a autorisé des subventions directes à la recherche biomédicale, à la construction d'hôpitaux, à la formation de médecins... Le tout entraînant une forte croissance des coûts.

De l'avis de tous, ce temps d'expansion quelque peu désordonnée, est aujourd'hui révolu, et les systèmes de santé *s'acheminent vers* ce que M. de Kervasdoué a dénommé une « *phase de maîtrise* » qui n'est autre qu'une « *réponse à l'accélération de la croissance des coûts* ». La transition sera-t-elle aisée entre cette *période où « plus équivalait à mieux »*, et un régime où sera instaurée, comme l'a dit M. Jean-Marc Simon « *une surveillance permanente du système, identique à celle qui est réalisée dans les autres secteurs de l'économie* » ? Assurément non, et peut-être faut-il voir un signe de cette difficile mutation dans le scepticisme apparu il y a quelque dix ans sur le bien-fondé des progrès médico-techniques.

C'est en ce sens que le docteur Jean-François Lacronique, assistant au C.H.U. Henri-Mondor, s'est demandé « *si nous sommes à l'aube d'un ralentissement de l'évolution scientifique ou au contraire d'un nouveau développement, d'un nouvel essor des sciences biomédicales* ». Une chose apparaît certaine, c'est que « *dans un contexte économique de ressources limitées et sous la pression du nombre et de la variété des domaines d'innovation, le besoin d'information, permettant de prendre des décisions plus pertinentes et plus justes, devient pressant* ». Ainsi sommes-nous entrés dans ce que le docteur Lacronique a dénommé une « *ère d'évaluations* », évaluations qui porteront non seulement sur le progrès technique médical lui-même mais aussi sur ses conséquences sociales, économiques et juridiques.

Cette phase de transition passée, cette ère d'évaluations ouverte, comment s'amorce la *période de maîtrise*, dont économistes et médecins prévoient l'avènement prochain ? Pour M. Jean-Marc Simon, les grandes lignes sont les suivantes :

● Une diffusion croissante des techniques *modernes de gestion* dans le système de santé. Ce qui permettra une « surveillance » et des « *évaluations* » permanentes.

● Un affaiblissement du pouvoir des médecins : « *D'une part, parce que la concurrence avec d'autres professionnels ; en particulier psycho-sociaux, augmentera ; d'autre part, parce que l'accroissement de la participation des individus à leur propre santé, est fort vraisemblable.* »

● Une influence accrue des consommateurs. Cet élément est *symétrique du précédent.*

● Un engagement plus net du corps médical en matière d'économies.

● Le remplacement du paiement à l'acte par un paiement à *la fonction*. Evolution « *vraisemblable* », quitte à ce que soient imaginées des formules d'intéressement des *médecins* afin « *d'éviter l'inflation des actes et de conserver le caractère individuel du travail médical* ». Des formules de ce type existent dans les Health Maintenance Organization (*H.M.O.*) qui fonctionnent d'ores et déjà aux Etats-Unis. Les médecins se groupent au sein de ces H.M.O., dont ils sont salariés, les patients versent une somme forfaitaire annuelle, en échange de laquelle ils bénéficient de tous les soins et, chaque année, les praticiens se répartissent un « *bonus* », signe de la « *santé* » de l'institution.

Pour M. Jean-Marc Simon, les « *effets pervers du paiement à l'acte* » se manifestent tout aussi bien chez les médecins individuels qu'à *l'hôpital : on multiplie* les actes afin d'augmenter les revenus. « *On va probablement voir disparaître une situation dans laquelle les revenus du système de santé seront déterminés par la prise des actes.* »

Enfin, entre autres évolutions prévisibles, ont estimé les congressistes, figure le développement de la prévention. M. John Kimberly, maître de conférences à l'université de Yale, prévoit une tendance accrue vers l'automédication et une résistance de l'« *establishment* » médical, donc des conflits en puissance.

Ces conflits surgiront assurément à propos de bien d'autres des évolutions décrites au cours de ces trois jours à Megève. S'il est vrai, par exemple, que les budgets sanitaires absorberont à eux seuls, dans les années qui viennent, quelque 10 % des produits nationaux bruts, il est inévitable que les politiques de la santé deviennent des enjeux de politique intérieure autrement importants qu'ils ne le sont aujourd'hui.

CLAIRE BRISSET.

(1) 11, rue Brunel, 75017 Paris, tél. 307-78-29.

● « *Le froid est à l'origine d'une pénurie de sang dans la région parisienne* », a déclaré le docteur Cagnard, responsable du Centre de transfusion sanguine, à Paris. « *Toutes les collectes que nous avons faites se sont trouvées immobilisées par la neige, nos camions même ont été bloqués.* » La situation dans la région parisienne est jugée « *catastrophique* » : « *Actuellement, on reporte des opérations graves, en particulier dans certains groupes rares* », a précisé le docteur Cagnard. « *S'il nous arrive une grande catastrophe, nous sommes incapables d'y faire face* », a ajouté le docteur Cagnard, qui a appelé la population « *à se montrer encore plus généreuse pour fournir le sang nécessaire à nos opérés* ».

SELON LE « DAILY MAIL »

Un second bébé-éprouvette est né en Grande-Bretagne

Le quotidien britannique « Daily Mail » annonce dans son édition de lundi 15 janvier qu'un second « bébé-éprouvette » est né un mois avant terme à l'hôpital Stobhill de Glasgow. Fils de Mme Montgomery, trente-deux ans, qui enseigne dans une école de cuisine, et d'un agent d'assurances, le bébé pèse 2,600 kg et l'accouchement a eu lieu sans césarienne.

Mariée depuis treize ans, la mère souffrait d'une stérilité pour obstruction des trompes de Fallope, empêchant ainsi la descente de l'ovule vers la matrice, et donc sa fécondation par des spermatozoïdes.

Un ovule prélevé il y a huit mois chez la mère par le docteur Steptoe, gynécologue, fut fécondé en laboratoire par le docteur Robert Edwards, physiologiste, puis réimplanté dans l'utérus maternel où il devait poursuivre son développement. Une première tentative de fécondation externe avait eu lieu chez Mme Montgomery en février 1977 et s'était soldée par un échec.

Le « Daily Mail », qui a acquis à prix d'or l'exclusivité des récits concernant les « bébés éprouvettes » mis au monde par l'équipe des docteurs Edwards et Steptoe, annonce que ces derniers feront une conférence de presse à ce sujet.

C'est le 26 juillet 1978 que le *Daily Mail* annonçait la naissance du premier « bébé-éprouvette », Louise Bro%n ; une nouvelle qui devait avoir un considérable retentissement. Née par césarienne d'une mère jusqu'alors stérile et âgée de trente et un ans, Louise Brown était le premier enfant symbolisant les progrès accomplis pour la maîtrise des premiers stades de la fécondation, thème de recherche auquel se consacrait depuis de nombreuses années le physiologiste britannique Robert Edwards.

Le type d'intervention auquel ont recouru les docteurs Steptoe et Edwards ne s'adresse, dans ses indications, qu'à *un nombre infime* de femmes dont la stérilité est due à une obstruction rebelle à toute tentative opératoire des deux trompes de Fallope. Elle est utilisée depuis longtemps déjà par les spécialistes de la reproduction animale (et notamment en France par le professeur Thibault) dans le but de favoriser à long terme l'élevage des bovins.

Des réserves techniques financières et éthiques

L'incidence trop importante des malformations dans les produits de ces fécondations en laboratoire avait incité les centres de recherche mondiaux (et notamment américains) spécialisés dans ces problèmes, à une grande réserve, et à une grande prudence concernant les applications humaines possibles.

La qualité technique de l'équipe britannique a été unanimement et depuis longtemps soulignée. Mais de vives critiques furent émises par les milieux scientifiques au sommet de la naissance de la petite Louise, critiques adressées aux méthodes publicitaires inhabituelles entourant un événement qui n'avait pas fait l'objet de publication dans une revue spécialisée.

Le 15 novembre dernier, la Fondation Barren (Chicago) annonçait publiquement qu'elle n'attribuerait pas son prix annuel réservé à des travaux sur la stérilité au Dr Steptoe, comme elle l'avait envisagé. « *L'absence de toute publication scientifique concernant la naissance en question*, expliqua le Dr Blandau (Washington, spécialiste de la fertilité, et vice-président de la Fondation), *nous incite à considérer que nous n'avons pas la preuve que l'enfant, dont la naissance a été annoncée à grand fracas, résulte réellement d'une fécondation artificielle.* »

Une enquête a été entreprise aux Etats-Unis, à l'initiative du département de la santé et de l'éducation ; centrée sur les incidences éthiques et cliniques des procédés de fertilisation artificielle, l'enquête en question, dont les conclusions seront rendues publiques en mars, concerne autant le public que les autorités morales et religieuses ou les cliniciens.

L'un des plus célèbres spécialistes mondiaux de ces problèmes, le professeur R. Short (université d'Edinburgh) qui fut l'un des premiers à témoigner, a déclaré « *qu'il lui semblait prématuré d'entreprendre chez l'homme des fécondations en laboratoires avant d'être plus rassurés que nous le sommes à présent à propos de la normalité des embryons nés de ces fécondations* ».

Le coût excessif de ces tentatives pose également un problème moral d'envergure, ont estimé des biologistes et des cliniciens des universités de Chicago et Harvard. « *On peut estimer la proportion de réussites de la fécondation in-vitro suivie de réimplantation à un cas pour cent tentatives, et le coût de l'installation technique nécessaire est proprement démesuré pour un résultat aussi aléatoire.* »

Pour le seul théologien de la commission d'enquête américaine, le Révérend McCormick, « *la naissance de l'enfant Brown est le fruit d'une technologie avancée et de sommes d'argent considérables, et n'a fait jusqu'à présent que susciter des milliers d'espoirs non justifiés chez des couples sans enfants* ».

La *fécondation* en laboratoire conduite chez l'homme dans un but clinique soulève donc, et bien au-delà des critiques ponctuelles adressées aux méthodes publicitaires de l'équipe de Glasgow, des *réserves importantes, d'ordre technique* (malformations possibles), financier (coût très élevé pour un rendement dérisoire), *et éthique* (manipulations sur un embryon humain), qui ne sont pas près d'être totalement levées aux Etats-Unis, et qui expliquent l'absence de tout financement accordé à de tels thèmes, ainsi que le refus opposé jusqu'à présent par les commissions scientifiques nationales à leur mise en œuvre.

Dr E. L.

CARNET

Naissances

— Erhard von FRIEDBERG et Mme, née Marie-Victoire NANTET, Mathaüs et Andreas, sont heureux de faire part de la naissance de

Henning.

Berlin, 17 décembre 1978.
Helmstedterstrasse 15,
1000 Berlin 31, R.F.A.

Fiançailles

— M. et Mme Jacques PETER,
M. et Mme Jean-Louis JAY,
ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Anne et Olivier.

Annecy, le 31 décembre 1978.

Mariages

— M. et Mme M. BERTHIER,
M. et Mme D. ROBERT-BANCHARELLE,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Dominique et Jean-Marie,

qui a *été célébré* dans l'intimité familiale, le 13 janvier, en l'église Saint-Etienne-du-Mont.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue Soufflot, 75005 Paris.
45, rue Carnot, 78000 Versailles.

Décès

— Mme Léon Assael, née Simone Blitz, son épouse,
M. Maurice Audouin et Mme le docteur Annette Audouin, ses gendre et fille,
Hugues, Anne et Nicolas Veber, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon ASSAEL,

survenu à son domicile le 4 janvier 1979, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 8 janvier, au cimetière parisien de Pantin.
81, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.
143, rue de la Pompe, 75116 Paris.

— Mme Elisabeth Besson, son épouse.
Sylvaine Besson, sa fille,
Le général et Mme H. L. Besson, ses parents.
M. et Mme Louis Bataillet, ses beaux-parents.
Catherine Bataillet, sa belle-sœur,
Ainsi que les familles Besson-Petit et Bataillet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-François BESSON,
maître de conférences
à la faculté de droit
et sciences économiques d'Orléans,

survenu accidentellement le 11 janvier 1979, à l'âge de quarante-sept ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 16 janvier 1979, à 16 heures, en l'église de Saint-Viâtre (41), où l'on se réunira.
Les Mouets, Saint-Viâtre,
41210 Neung-sur-Beuvron,
17, rue du Général-de-Galembert,
41000 Blois.

— Mme Max Besson et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Max BESSON,
libraire,

survenu le 12 janvier 1979.

— Le comité directeur de l'Alliance France-Israël a la douleur de faire *part du décès de*

M. Salomon FRIEDRICH,

directeur général de l'Alliance France-Israël, dont il avait été l'un des principaux fondateurs.
Il a consacré sa vie tout entière à la cause de la renaissance nationale du peuple hébreu et contribué puissamment à développer les liens d'amitié et de coopération entre la France et Israël.
Il était chevalier de la Légion d'honneur.
Sa disparition est une perte cruelle pour tous les Français qui l'ont connu comme un des partisans les plus efficaces de l'amitié franco-israélienne.

— Ses parents, ses alliés, ses amis et ses collaborateurs de la Galerie Louise-Leiris ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel-Henry KAHNWEILER,

survenu à Paris le 11 janvier 1979, en sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu le 12 janvier dans la plus stricte intimité.
(Le Monde du 13 janvier.)

— Mme Dimitri Lazarevic, son épouse,
Mᵉ Rodoljub Lazarevic, son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Dimitri LAZAREVIC,
ancien avocat
du barreau de Belgrade,
ancien journaliste de l'O.R.T.F.,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 10 janvier.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 janvier, à 13 h. 45, en l'église orthodoxe Saint-Alexandre-Newski, 12, rue Daru, Paris (8ᵉ).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Raymond Meyer,
Le docteur et Mme Pierre Samuel,
M. et Mme Flavio Toma,
M. et Mme Alain Mayer et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Mme Albert MEYER,
née Suzanne Falck.

21, quai Rouget-de-l'Isle,
67000 Strasbourg.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La comtesse D'Hoffelize, son épouse.
M. Pierre D'Hoffelize,
Le vicomte et la vicomtesse J.-L. de Geoffre de Chabrignac et leur fille,
ses enfants et petite-fille,
Mlle Yvonne de Boceret, sa tante,
M. et Mme Bernard Lesage de la Franquerie,
M. et Mme Alain Dacre-Wright,
M. et Mme *Christian Dacre-Wright,*
Brigitte, Chantal, Henry, Sophie, Nathalie, Virginie, William,
ses neveux et petits-neveux,
Ainsi que les familles de Prez-Crassier et O'Gorman,
ont la douleur de faire part du décès du

comte Bernard d'OFFELIZE,
lieutenant-colonel honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre des T.O.E. et 1939-1945.

survenu le 12 janvier 1979, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 16 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Michel de la Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

— Mme Erik d'Ornhjelm, née Monique Leblanc,
Alarik et Alix,
Et toute la famille,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

M. Erik d'ORNHJELM,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 11 janvier, à l'âge de soixante-quatre ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 janvier, à 13 h. 45, en la nouvelle église de Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16ᵉ), où l'on se réunira.
Les sommes que vous auriez consacrées aux fleurs peuvent être adressées à l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique, Association Claude-Bernard, hôpital Paul-Brousse, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif, en faveur de la recherche pour le cancer.

1, avenue Saint-Honoré-d'Eylau,
75116 Paris.

— Le conseil d'administration et les collaborateurs de la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles et de l'Association auxiliaire de l'automobile ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Erik d'ORNHJELM,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu à la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16ᵉ), le mardi 16 janvier, à 13 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés en faveur de la recherche contre le cancer à l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique, Association Claude-Bernard, hôpital Paul-Brousse, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

— Le conseil d'administration et les collaborateurs du Bureau permanent international des constructeurs d'automobiles ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Erik d'ORNHJELM,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu à la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16ᵉ), le mardi 16 janvier, à 13 h. 45.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés en faveur de la recherche contre le cancer à l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique, Association Claude-Bernard, hôpital Paul-Brousse, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

— Le conseil d'administration et les collaborateurs de l'Union technique de l'automobile, du motocycle et du cycle ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Erik d'ORNHJELM,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu à la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16ᵉ), le mardi 16 janvier, à 13 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés en faveur de la recherche contre le cancer à l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique, Association Claude-Bernard, hôpital Paul-Brousse, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

— Le conseil d'administration et les collaborateurs de l'Union routière de France ont la tristesse de faire part du décès de leur trésorier,

M. Erik d'ORNHJELM,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu à la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16ᵉ), le mardi 16 janvier, à 13 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés en faveur de la recherche contre le cancer à l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique, Association Claude-Bernard, hôpital Paul-Brousse, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

— Le conseil d'administration et la direction de l'Union des assurances de Paris ont la tristesse de faire part du décès de leur administrateur,

M. Erik d'ORNHJELM,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu à la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16ᵉ), le mardi 16 janvier, à 13 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés en faveur *de la recherche contre le cancer* à l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique, Association Claude-Bernard, hôpital Paul-Brousse, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

— L'équipe de « la Vie des transports » a le chagrin de faire part du décès de son directeur et ami,

M. Erik d'ORNHJELM,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu à la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16ᵉ), le mardi 16 janvier, à 13 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés en faveur de la recherche contre le cancer à l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique, Association Claude-Bernard, hôpital Paul-Brousse, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.
(Le Monde daté 12 et 13 janvier.)

— Le docteur Simone Raynal, son épouse,
Mme Raynal-Ghika et sa fille,
M. et Mme Brenneck et leurs enfants,
ses enfants,
M. et Mme Tony Mayer,
M. et Mme Géo Cahen, leurs enfants et petits-enfants,
ses sœurs et beaux-frères,
M. et Mme Jean Larroque, ses beaux-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude RAYNAL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
colonel de l'armée de l'air (E.R.),
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu brutalement à son domicile le vendredi 12 janvier, dans sa soixante-dixième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Belleville, 40, rue du Télégraphe, le mercredi 17 janvier, à 14 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
22 bis, rue Laugier, 75017 Paris.

— Le conseil de surveillance, le directoire et le personnel des Compagnies d'assurances du groupe Concorde ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude RAYNAL,
directeur général honoraire
du groupe,
colonel (E.R.),
commandeur
de la Légion d'honneur,
titulaire de nombreuses décorations
militaires et civiles,
président d'honneur
de la Prévention routière,
président d'honneur
du Groupement technique accidents,

survenu le 12 janvier 1979.
Les obsèques auront lieu le mercredi 17 janvier, à 14 h. 15.
On se réunira à la porte du cimetière de Belleville, 40, rue du Télégraphe.
Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

— Mme Philippe Dufays, née Andrée Moro,
Mme Henry Contamine et ses enfants,
Mlle Colette Dufays,
Mme Jacques Dufays et ses enfants,
profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du rappel à Dieu du

docteur Philippe DUFAYS,

prient les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.
84230 Châteauneuf-du-Pape.

— L'Echansonnerie des papes et ses membres fondateurs, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur *ont été témoignées* lors du décès de leur président-fondateur

le docteur Philippe DUFAYS,

remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.
84230 Châteauneuf-du-Pape.

Anniversaires

— Ceux qui ont connu et aimé

Claire LECLERC

auront une pensée pour elle en ce premier anniversaire de sa mort.
54330 Vezelise.

Avis de messe

— Une messe pour le repos de *l'âme de*

Mme André de BIGAULT du GRANRUT,
née Marie-Thérèse Poultier,

sera célébrée le samedi 20 janvier, à 9 h. 30, en l'église de la Madeleine, *Paris (8ᵉ).*

— Une messe sera célébrée le vendredi 10 janvier, à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, à Paris (7ᵉ), à la mémoire de

M. Paul DEROCHE,
directeur du budget
au ministère du budget,
décédé subitement le 1ᵉʳ janvier 1979.

— Pour les victimes de la catastrophe du pétrolier « Betelgeuse », survenue à Bantry-Bay, le 8 janvier 1979, une messe sera célébrée le vendredi 19 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, 75007 Paris.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-V, mardi 16 janvier, 9 h. 30, salle Louis-Liard, Mme Solange Petit-Skinner : « Pêcheurs de Nauru. Etude des techniques de pêches replacées parmi les autres techniques et dans le monde naturel et surnaturel du pêcheur ».
— Université de Paris-I, mardi 16 janvier à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Raymond Bellour : « L'analyse du film ».
— Université de Paris-I, jeudi 18 janvier à 9 h. 30, salle des commissions, M. Jacques Le Calvez : « Evolution et rôle des clauses d'exclusivité : les aspects juridiques des conventions de concession exclusive ».
— Université de Paris-IV, samedi 20 janvier, à 13 h. 30, amphithéâtre Guizot, M. Hervé Abalain : « Sir John Suckling (1609-1642), poète cavalier ».
— Université de Paris-IV, samedi *20 janvier à 14 h. 30, amphithéâtre* Descartes, Mme Andrée Comparot née Bouchard : « De Sebon à Montaigne : augustinisme et aristotélisme ».
— Université de Paris-IX Dauphine, lundi 22 janvier à 10 h. 30, salle D 520, M. Jean-Marie Mariani : « Information et procès de production. Emergence de nouvelles relations de pouvoir induites par la modification du procès élémentaire de production ».
— Université de Paris-IV, samedi 27 janvier à 14 heures, salle Louis-Liard, M. José-Pierre Darrambide, dit José Pierre : « André Breton et la peinture ».

Visites et conférences

MARDI 16 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Gervais, Mme Allaz : « Au Marais ».
15 h., 120, rue de l'Ouest, Mme Chapuis : « Haber, sculpteur contemporain ».
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Collin : « L'hôtel de Lauzun ».
15 h., marches de l'Opéra, statue de la Danse, Mme Zujovic : « L'Opéra de Paris : le palais Garnier » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).
15 h., sous arcades de l'Odéon, Mme Ferrand : « Le Sénat-Palais du Luxembourg » (entrées limitées).
15 h., 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Hager : « La Salpêtrière ».

CONFERENCE. — 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Rome, mère des arts : la ville conquérante ».

SCIENCES

M. JEAN-PHILIPPE LECAT A PRÉSIDÉ LA SÉANCE INAUGURALE DU NOUVEAU CONSEIL DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE.

« Dans une société où l'homme recherche ses racines, l'archéologie doit retrouver une place de premier plan », a déclaré M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, en présidant, le 12 janvier, la séance inaugurale du nouveau Conseil supérieur de la recherche archéologique (C.S.R.A.). Le ministre a annoncé sa résolution de doter progressivement l'archéologie française des moyens nécessaires à son rayonnement.

Le nouveau conseil, dont la vice-présidence est assurée par M. Roland Martin, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et spécialiste de l'architecture antique, comprend quarante membres répartis en deux sections : antiquités préhistoriques et antiquités historiques. A chaque section siègent quatorze membres élus ou nommés en raison de leurs compétences. Douze autres membres — des représentants des ministères ou administrations concernés — siègent de droit ou par nomination dans les deux sections.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE s/saisie immob. à l'audience du Trib. de Gde Instance de Sens, le 18 janvier 1979, à 14 h. 30, d'une

PROPRIÉTÉ
dite « CHATEAU DE LA MOTTE »
à MARSANGY (Yonne)

Compr. BATIMENT ppal en faç. sur jard., comp. de r.-de-ch. : vestib. av. esc. conduis. à l'ét., cuis., s. à mang., salon, bur., w.-c., ; 1ᵉʳ ét. : vestib., s. bns, 4 ch. ; 2ᵉ ét. : gren. et ch. mans. Electr., chauffage central. BATIM. annexe compr. *1 P. au r.-de-ch. et 1 P. à l'ét.* BATIM. à us. de communs compr. r.-de-ch. et gren., COUR, 2 pet. dépend. à us. de poulail. w.-c. et hangar. TERRAIN et JARD. devant et autour de la maison. RUISSEAU long. la propr. au midi. Le tt d'un seul TENANT d'une SUP. tot. de

1 HA 33 A 58 CA

MISE A PRIX : 50.000 F

S'adr. pr rens. à Mᵉ TIPHINE, avocat à Sens, 2, crs Chambonas, tél. (86) 65-11-77 ; Mᵉ PARIENTE, av. à Sens, 19, rue Jean-Cousin, tél. (86) 65-60-85.

Vte S/Saisie Pal. de Justice Pontoise (95), jeudi 1ᵉʳ février à 14 heures
PROPRIÉTÉ à PIERRELAYE (95)
27, rue Léon-Pelouse. Comprenant : Maison, atelier, terrain Cce 329 m2
MISE A PRIX : 50 000 F
S'ad. à Mᵉ BUISSON, avocat, Pontoise (95) - Tél. : 032-31-62

VENTE au Tribunal d'Evry (91), le 30 janvier 1979, à 14 heures :
1ᵉʳ lot : HANGAR 280 m2 et BATIMENTS 6 PIECES BUREAUX, SUR TERRAIN de 1.724 m2.
2ᵉ lot : PAVILLON double F4 CAVES, GARAGES, sur TERRAIN 1.667 m2. OCCUPES.
A St-Germain-lès-Arpajon (91), 29, rue de Leuville. Mise à Prix chaque lot : 60.000 F.
Rens. à S.C.P. ELLUL-GRIMAL, avocats - Tél. 077-96-10.

VENTE Palais de Justice à Paris, lundi 29 janvier 1979, 14 h. EN 2 LOTS,
1) APPART. - 41, rue des Petits-Champs, PARIS (1ᵉʳ)
2 Pces, cuis. avec CAVE. - LIBRE DE LOCATION et d'OCCUPATION
2) PROPRIÉTÉ ST-GUYOMARD (Morbihan). Lieu dit « LE CLOS ». LIBRE LOCATION.
MISE A PRIX : 1) 80.000 francs ; 2) 40.000 francs
S'adr. Mᵉ DEFOSSEZ, avocat à Paris (8ᵉ), 116, bd Haussmann : Mᵉ F. DELIBES, avocat à Paris, 39, r. d'Amsterdam ; à tous avocats près Trib. Gde Inst. de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre. PRET poss. du Créd. Fonc. de France et de la Banq. Grindlay ottomane.

VENTE sur folle enchère au Pal. de Just. à Paris, EN UN SEUL LOT, *LE LUNDI 29 JANVIER 1979*, à 14 heures,
UN APPARTEMENT au 5ᵉ étage de un immeuble **à PARIS (16ᵉ)**
5, rue Dufrenoy
Comprenant 7 pièces principales, cuisine et dépendances, 2 chambres de domestique à l'entresol, une cave au sous-sol et les 84/2.262 des parties communes. — MISE A PRIX : 600.000 FRANCS.
S'adresser à Mᵉ Michel BOURGEOIS, avocat à la Cour, 18, rue d'Aguesseau, Paris (8ᵉ), tél. : 266-37-02, et sur place pour visiter les 19, 22 et 27 janvier 1979, de 14 à 16 heures. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente sur conversion de saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE, Cité administrative, le MERCREDI 31 *JANVIER 1979*, à 14 h.

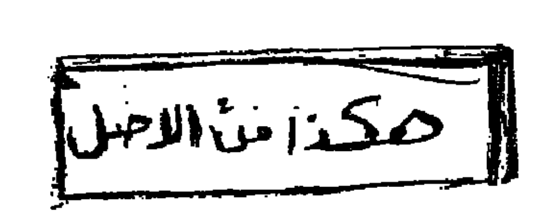
EN 17 LOTS
16 APPARTEMENTS
avec CAVES
DONT DEUX AVEC BOX A VOITURE
ET TROIS AVEC PARKING
UN STUDIO avec CAVE
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
dépendant d'un immeuble sis à
Clichy-la-Garenne
52, rue de Neuilly (Haut-de-Seine)

1ᵉʳ et 2ᵉ lot : UN APPARTEMENT compr. ent., séj., ch., cuis., s. de b., w.-c., rangement et placard, balcon — BOX A VOITURE — CAVE — Mise à prix : 86.000 F chaque lot. — 3ᵉ et 4ᵉ lot : UN APPARTEMENT compr. ent., séj., ch., cuis., s. de b., w.-c., rangement et placard, balcon — UN PARKING — CAVE — Mise à prix : 82.000 F chaque lot. — Du 5ᵉ au 12ᵉ lot et du 14ᵉ au 15ᵉ lot : UN APPARTEMENT compr. ent., séj., ch., cuis., s. de b., w.-c., rangement et placard, balcon — CAVE — Mise à prix : 81.000 F chaque lot. — 13ᵉ lot : UN STUDIO compr. ent., placard, séj., cuis., s. de b., avec w.-c., balcon — CAVE — Mise à prix 51.000 F. — 16ᵉ lot : UN APPARTEMENT compr. ent., séj., ch., cuis., s. de b., w.-c., rangement et placard, balcon, terrasse — CAVE — Mise à prix : 51.000 F. — 17ᵉ lot : UN APPARTEMENT compr. ent., séj., 3 chambres, cuis., s. de b., w.-c., rangement et placard, balcon, terrasse — UN PARKING CAVE — Mise à prix : 152.000 F.

S'adresser pour tous renseignements à
Mᵉ Jean-Paul FLEXNER, avocat à PARIS (17ᵉ), 23, rue Fourcroy, tél. 924-90-49. — Mᵉ Armand-René CERVESI, avocat à PARIS (8ᵉ), 166, bd Haussmann, tél. 227-19-94. — Mᵉ Yves SIMART, administrateur judiciaire à PARIS (11ᵉ), 30, rue de Charonne, tél. 805-67-89. — Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE où le cahier des charges est déposé. — Et à tous avocats postulant près les Tribunaux de NANTERRE, PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et VERSAILLES.

VENTE au Palais de Justice à Paris, lundi 29 janvier 1979, à 14 heures.
APPART. - PARIS (15ᵉ), 199, r. de Vaugirard
LIBRE au 2ᵉ étage sur rue, avec CHAMBRE DE SERVICE.
Mise à Prix : 300.000 F **S'ad. Mᵉ FOUGÈRES, av. Paris** (17ᵉ), 102, bd Batignolles. 522-19-49.

Etude de Mᵉ CHARDONNET, Notaire à Paris, 9, rue des Pyramides
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ, 35 km de PARIS Sud-Ouest
EN PARTIE CLASSÉE - AVEC PARC 18 HA.
Pour tous renseign. S.F.G.I. (BERNHEIM) - Tél. : 265-41-21,
23, rue de l'Arcade à PARIS (8ᵉ).



هكذا من الاصل

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Pierre Bernac et son jumeau.

Neuf chanteurs, parmi lesquels Jessye Norman, Katherine Ciesinski, Gérard Souzay et Bernard Kruysen, accompagnés par Dalton Baldwin et présentés par Bernard Gavoty, ont tressé vendredi dernier une couronne de mélodies autour de la tête de Pierre Bernac pour ses quatre-vingts ans. Hommage bien mérité à celui qui reste un incomparable professeur, mais fut surtout un des grands interprètes de la mélodie française, avec cette voix si savoureuse, d'une diction inimitable, imprégnée d'intelligence et d'ironie, où l'émotion s'étendait en nappes profondes.

Comment oublier les fêtes exquises et chimériques de l'Ile heureuse, de Chabrier, les rares confidences du Jardin nocturne, de Fauré, et pardessus tout l'éblouissante fantaisie lyrique de Poulenc dans ce monde aussi riche et scintillant que celui de Watteau ?

Pendant vingt-cinq ans, Bernac donna de merveilleux concerts avec Poulenc, qui écrivit pour lui quatre-vingt-dix mélodies ; on croit les entendre encore dans le livre récent (1) où Bernac suggère la musique même à travers l'évocation poétique et le commentaire technique de chaque mélodie qu'il trace d'une plume élégante et sûre. Mais, au fait, Poulenc n'était-il pas le quasi-jumeau de Bernac, à cinq jours près ? On ne le croirait pas à lire le calendrier des concerts de ces jours-ci. A quand un « mois Poulenc » ?

J. L.

(1) *Francis Poulenc et ses mélodies* (Edit. Buchet-Chastel), cf. *le Monde* du 31 octobre.

La leçon de Mozart.

En France, c'est seulement une histoire de sorcière et d'enfants perdus, variante germanique du Petit Poucet, mais pour les Allemands, Hansel und Gretel *évoque aussi un petit opéra populaire que les théâtres affichent régulièrement au moment des fêtes de Noël et dont on peut facilement chanter les refrains empruntés à de vieilles chansons.*

Créé le 23 décembre 1893 sous la direction de Richard Strauss, ce « conte de fées en trois tableaux » d'Engelbert Humperdinck (1854 - 1921) témoigne sans ambiguïté de l'influence librement acceptée du langage musical de Wagner mais, comme plus tard chez Strauss, la leçon de Mozart semble avoir été tout aussi décisive. Musique d'épigone ? Sans doute, mais dans le meilleur sens du terme, car c'est souvent dans l'imitation que se révèle le mieux la véritable originalité. D'ailleurs, la veine populaire et cette clarté de l'orchestration n'ont-elles pas inspiré à leur tour Gustav Mahler ? Ainsi placé à la croisée des chemins l'ouvrage d'Humperdinck a gardé toute sa jeunesse ; on ne dirait pas qu'il ait dû attendre quatre-vingt-cinq ans pour que paraisse enfin en France un excellent enregistrement dirigé par Georg Solti avec une distribution de rêve : B. Fassbaender, L. Popp, W. Berry, E. Gruberova, A. Schlemm...

G. C.

★ Album de deux disques Decca D 131 D 2.

En octobre à Jérusalem.

Donner « une expression musicale aux événements historiques et aux créations spirituelles du peuple juif au long de ses deux mille ans d'exil », tel est le but de Testimonium, *le Festival de musique contemporaine organisé tous les trois ans par une infatigable animatrice, Mme Reicha Freier. Le cinquième Festival, consacré au « Judaïsme en Espagne à la fin du Moyen Age », sera particulièrement intéressant avec des créations mondiales d'Emmanuel Numes, Cristobal Halffter, Stockhausen, Gilbert Amy, I. Sadaï et Mauricio Kagel (Jérusalem, les 16 et 17 octobre ; Tel-Aviv, les 20 et 21 octobre prochain).*

Musique

«LA RAISON DES PLUS FOUS» à Lyon

L'animation n'est qu'une béquille. Les critiques ? Des empêcheurs de tourner en rond, colporteurs de belles idées, dangereux pour les artistes. Le progrès est une tromperie, mais dans la société mécanique il suffit d'un grain de folie pour enrayer la machine...

Résumée en trois phrases, la morale de ce conte musical pour enfants, inventé par Claude-Pierre Chavannon à partir d'un passage du Fou de Marcel Landowski (« J'ai vu la science adulte manger l'esprit enfant »), ressemble à une lapalissade. Ce sont là quatre vérités qui font toujours plaisir à dire mais dont on se lasse vite. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher l'intérêt de ce spectacle présenté depuis le 4 janvier au Théâtre des Huit Saveurs, à Lyon, en coproduction avec l'Opéra : dans cette sincérité qui frôle souvent la naïveté ou la fausse simplicité, sans donner pour autant l'envie de sortir en claquant la porte.

L'histoire est gentille : M. Benoît Marcel, un fabricant d'automates dont le rêve est d'atteindre une perfection simple à l'image de la nature, est en butte à ceux qui lui permettent de vivre en achetant ses œuvres et qui voudraient le voir construire des pantins très perfectionnés avec une utilisation pratique et directive...

C'est une fable, avec sa morale obligée. Trois comédiens, trois chanteurs, une dizaine de musiciens, de danseurs, décors, costumes, boîte à musique, lui donnaient une vie éphémère sur le plateau de cette petite salle qui pourrait bien n'être qu'un ancien hangar aménagé, car la compagnie des Huit Saveurs est toute jeune et a dû compter beaucoup avec l'enthousiasme des débuts pour se lancer dans l'aventure : quatre ans de théâtre universitaire, deux ans en professionnels et trois spectacles chaque année. C'est pour cela qu'il est aussi inutile de disputer pour savoir si ce premier essai dans le domaine incertain du théâtre musical est une réussite complète, que d'expliquer en quoi cela constitue une manière d'exploit.

L'important c'est que la confiance que Louis Erlo, directeur de l'Opéra de Lyon, avait placée dans une jeune compagnie pour susciter une animation décentralisée en rapport avec ses propres réalisations (notamment le Fou, de Landowski) en échange d'un appui artistique, technique et financier, loin d'avoir été trahie, ait permis la réalisation d'un spectacle vraiment professionnel qui ne sent ni l'amateurisme laborieux ni la bonne volonté à tout faire, un vrai spectacle, avec ses qualités et ses défauts.

La musique d'Yves-Hermen Chotard est un peu « bruiteuse », l'utilisation de la voix chantée manque de naturel, mais, toujours en situation, elle existe elle aussi ; elle est en outre très bien exécutée par trois chanteurs et des solistes de l'Opéra de Lyon. La chorégraphie, réglée par Didier Deschamps, renouvelle avec fantaisie — notamment dans l'épisode des automates — le vieux principe de la pantomime. Les décors et les costumes enfin, dessinés par Edith et Jean-Louis Cluzel, ont été réalisés avec un soin si évident qu'ils sont peut-être l'un des aspects les plus attrayants de cette production.

GÉRARD CONDÉ.

Cinéma

« BAKO, L'AUTRE RIVE » de Jacques Champreux

L'exode rural, la fascination qu'exerce *la grande ville — et plus* particulièrement *Paris — sur des* paysans que leur terre ne peut plus nourrir : ce thème est de ceux que les cinéastes africains ont le plus souvent traités. Dans *Bako, l'autre rive,* Jacques Champreux le reprend *à son compte, moins pour dire* les déceptions qui guettent les transfuges que pour décrire les conditions effroyables dans lesquelles, très souvent, s'effectue leur voyage.

Comme beaucoup de ses compagnons, Boucabar, en effet, est un émigré *clandestin. Originaire d'un* village du Mali ruiné par la sécheresse, il n'est parti que dans l'espoir de secourir les siens. Sans passeport et presque sans argent, le voici à Dakar où il partage ses illusions avec *un ami guinéen.* Commence *alors pour les deux exilés, à travers le Sénégal,* la Mauritanie et l'Espagne, une longue errance au cours de laquelle ils ne cesseront d'être trompés, humiliés, détroussés par ceux qui prétendent leur venir en aide. A Barcelone *ils sont pris en charge par un Noir, sorte de négrier* spécialisé dans le convoiement des clandestins, qui leur fait franchir la frontière et les transporte jusqu'à Paris. Le Guinéen est mort en route. Quant à Boucabar, physiquement et moralement *épuisé, prisonnier de sa langue natale, grelottant de fièvre* et de froid, il finit par se coucher devant la porte d'un « foyer » dont on lui a refusé l'entrée. Il y a un an qu'il a quitté son village. Il ne se relèvera pas.

Jacques Champreux est un *cinéaste français.* Mais son scénariste et collaborateur Cheik Doukouré est Sénégalais et a personnellement vécu l'aventure qu'il relate. De toute évidence, rien n'est inventé dans ce film : *ni la férocité de certaines scènes, ni la précision* des chiffres (50 000 francs C.F.A. pour un faux passeport), ni le rôle joué par des Noirs dans l'asservissement de leurs frères de race. Si le témoignage donne parfois l'impression de s'écarter de la stricte vraisemblance, *c'est sans doute que* les auteurs ont accumulé sur la tête des deux héros tous les périls et les malheurs que peuvent avoir à affronter leurs semblables. Surchargé de péripéties, le film divague un *peu et, du constat, tend à glisser au* récit *picaresque.* Mais la réalité *reprend* vite ses droits. Bako est avant tout l'histoire d'un déracinement, d'un mirage et d'un piège.

Cette histoire, Jacques Champreux la raconte avec probité et dignité. Il *laisse, comme on dit,* les faits parler d'eux-mêmes. Quelques images sont très belles : paysages d'Afrique sous un ciel plombé, pirogue luttant contre les vagues de l'Atlantique... Sidiki Bakaba, l'interprète principal, exprime parfaitement *l'innocence du paysan égaré dans un monde cruel.* Au terme de son voyage, Boucabar a rendez-vous avec la mort. S'il avait survécu, c'est la misère qu'il aurait rencontré. Autre face du drame de l'« autre rive », *que Jacques Champreux* et Cheik Doukouré ne nous permettent pas d'ignorer.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« On efface tout » de Pascal Vidal

Le charme des romans de Francis Ryck est tout entier dans un décalage émouvant entre la réalité quotidienne française, vécue par des individus moyens, et les dédales d'horreur, de mystère et de mensonge qui s'ouvrent parfois *dans leur* univers. « On efface tout », de Pascal Vidal, ressemble à ces romans-là, publiés dans la « Série noire » mais plutôt *doux-amers* et *gris.* On y retrouve la même vision du héros perdu, généreux mais fragile, plus sensible qu'intelligent, et la même *exactitude dans* l'évocation d'un milieu, d'un mode de vie. Ici, un jeune journaliste d'un quotidien gauchiste voit son pur idéal révolutionnaire confronté à une « guerre » aussi incompréhensible que sanglante, où disparaît une de ses amies (par amour d'un certain Vassili).

Ce n'est pas parce que la presse y est associée à l'argent, la police à la malhonnêteté et les communistes aux *bourgeois* que « On efface tout » est un film politique. Ce serait plutôt un « thriller » à la française, comme d'habitude sauvé par la sentimentalité (terrain où Yves Beneyton fait une bonne prestation) et pas trop nerveux.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les exclusivités.

« Le Rouge de Chine » de Jacques Richard

« Le Rouge de Chine » n'est pas rien. Il y a la technique d'Antoine Bonfanti pour la bande-son, Artaud, qui vitupère et dit des extraits de « Pour en finir avec le jugement de Dieu », de belles musiques variées (Satie, Debussy, Bério), une chorale catholique, des feulements peut-être humains. Il y a une pellicule en noir et blanc, sous-exposée, orthochromatique (elle n'est pas sensible au rouge), qui a peu à voir avec l'illustration sonore et montre des fantasmes romantiques, ou des obsessions d'armes ou de cinéma muet. Il y a de la solitude, de la bouche d'ombre, la mer, le vent. Mais ce n'est pas suffisant.

Cl. D.

★ *Voir les exclusivités.*

« Le Pot-de-vin » de Sergio Corbucci

Un « avocat » napolitain, vivant d'expédients à la petite semaine, entreprend, pour le compte d'un constructeur, une enquête qui doit lui rapporter beaucoup d'argent. Cadavres, gangsters, menaces de *mort, embêtements en tous genres,* voilà son lot.

Ce *film* a eu beaucoup de succès en Italie. Il est adapté d'un roman d'Attilio Veraldi, écrivain qui est là-bas le traducteur des œuvres de Raymond Chandler. Ce n'est pas pour autant « le Grand Sommeil » transposé de Los Angeles à Naples, mais une simple Série noire à l'italienne, semée de violence et d'humour. Sergio Corbucci, réalisateur parfois intéressant mais très inégal, a illustré le scénario dans la moindre originalité, se contentant d'accélérer le rythme dans les dernières séquences, laissant à Nino Manfredi le soin d'entraîner le spectateur dans l'action, de porter le film en somme.

Cet effacement paresseux devant la vedette porte au moins ses fruits : Manfredi, sûr de son jeu, est excellent.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Petites nouvelles

■ Le prix de la Fondation von Siemens a été attribué pour 1979 à Pierre Boulez. Les précédents lauréats étaient Benjamin Britten, Olivier Messiaen, Mstislav Rostropovitch, Herbert von Karajan et Rudolf Serkin.

■ Donny Hathaway, qui avait obtenu *le Disque d'or en 1973* en chantant « Where is the love ? » et avait enregistré « You've got a friend » avec Roberta Flack, s'est donné la mort le dimanche 14 janvier en se jetant du quinzième étage d'un hôtel de Manhattan (New-York).

■ Jacques [illegible], qui a remplacé Robert Hossein comme metteur en scène de « Ruy Blas » à la Comédie-Française, a [illegible] la distribution prévue initialement. François Beaulieu, qui devait jouer le rôle de don César de Bazan, dévolu maintenant à Alain Pralon, répète celui de Ruy Blas. Geneviève Casile interprétera le rôle de la reine, Michel Etcheverry celui de don Salluste.

■ L'acteur américain John Wayne, âgé de soixante et onze ans, vient *d'être opéré d'un cancer de l'estomac* au centre médical universitaire de Los Angeles. En 1964, il avait déjà été opéré pour un cancer du poumon. Il y a dix mois, il avait dû subir une intervention à cœur ouvert, au cours de laquelle une valvule mitrale animale lui avait été greffée. Selon le directeur du centre médical, M. Bernard Strohm, la convalescence de John Wayne se poursuit dans des conditions excellentes.

■ L'Association de solidarité franco-arabe projettera en avant-première le film « Au nom de la *civilisation* », consacré à la résistance libyenne de 1911 à 1932, le lundi 15 janvier, à 20 h. 30, à la salle du Musée de l'homme au palais de Chaillot. Les invitations doivent être retirées au siège de l'Association, 12-14, rue Augereau, 75007 Paris (555-27-52).

Expositions

Mosaïques de Ravenne en copie conforme

Des mosaïques de Ravenne à Paris ? Naturellement il s'agit de copies dues aux restaurateurs spécialisés de l'atelier de l'académie de Ravenne, qui ont reproduit des édifices des cinquième et sixième siècles. Durant cette *époque,* deux cultures s'étaient rencontrées à Ravenne : les derniers empereurs d'Occident et les exarques byzantins qui ont fait de la petite ville une capitale. Au cours des ans, d'austères et splendides mausolées, églises, baptistères et palais y furent édifiés. A l'extérieur l'architecture de pierre est simple. C'est à l'intérieur que l'on découvre la flamboyance du décor oriental avec le feu des couleurs, des mosaïques, des marbres, des nacres et des stucs peints.

Ceux qui ont fait le voyage de Ravenne savent que ces ensembles d'art et d'architecture sont demeurés intacts et qu'ils sont bien conservés. Les mosaïques que l'on peut voir à cette exposition organisée en collaboration avec les architectes de la S.A.D.G. (Société des architectes diplômés par le gouvernement) ont été reconstituées avec une patience égale, sans doute, à celle de leurs créateurs de l'époque. Nos artisans contemporains ont relevé au calque, sur les originaux, le dessin des images et la répartition des couleurs de chaque petit carré, pour lesquels furent utilisés les mêmes marbres et les mêmes verres spécialement fondus par les verriers de Venise. Leur insertion dans le mortier respecte également les positions originales afin que les couleurs et les fameux ors des mosaïques ravennaises accrochent et renvoient la lumière comme dans leurs lieux architecturaux.

Mais ce travail remarquable de fidélité artistique — déjà présenté à Paris en 1951, et qui a fait le tour du monde, — privé de l'espace circulaire de ses coupoles, dénué du sentiment de magie religieuse des artistes d'antan, montre la roideur des copies conformes. Un simulacre parfait, auquel il manquerait peut-être quelque chose d'essentiel.

JACQUES MICHEL.

★ Les mosaïques de Ravenne, soixante-dix reproductions faites par les restaurateurs des beaux-arts de Ravenne, à la S. A. D. G., 100, rue du Cherche-Midi. Jusqu'au 27 janvier.

Théâtre

« LES TROIS SŒURS » *au Théâtre de la Ville*

Au premier regard le décor des Boruzescu est superbe, à la fois terreux et translucide, des murs de vitres opacifiées par des cendres collées, qui laissent apercevoir une forêt d'arbres maigres, décolorés. Dans la maison sombre où la table préparée pour la fête *lance une tache blanche,* les personnages immobiles commencent par dire les indications scéniques. Ils le font au début de chaque acte et c'est agaçant parce que gratuit, comme si Lucian Pintilié piquait un truc de mode sans que sa mise en scène le justifie. A *vrai dire, elle est terriblement* prosaïque, presque maladroite. On a l'impression qu'elle cherche le contrepoint à la fantasmagorie du *décor, mais* il n'y a aucun point d'accrochage, aucune dialectique.

Pintilié aurait-il confondu Tchekov et Dumas fils ? Où est la palpitation de ces provinciaux éperdus qui s'entraînent l'un l'autre dans le malheur ? Où sont les glissements de la raison et du rêve, les peurs, les chutes, les exaltations désespérées ? Où est l'immense tendresse du nid qui s'écaille et se défait ? Il n'y a plus qu'une bavarde histoire de famille troublée par de beaux officiers qui passent. Seul Roland Bertin joue la pièce : le regard buté, tourné au dedans, il anime la puérilité poignante de son visage amolli, frissonne dans son corps alourdi, torturé d'inquiétude. Il est *admirable, mais* il est seul.

Le reste de la distribution n'est qu'une erreur. Sabine Haudepin (Irina) a de la force, de la fraîcheur, mais elle est sèche. Nelly Borgeaud (Olga) est inexistante. Quant à Marthe Keller, elle a de la présence et, bien sûr, elle est belle, mais tout à fait dépourvue de mystère et de faiblesse. Elle joue, fait la coquette, se bat, s'accroche, mais n'est jamais sur le point de sombrer. Et pourquoi avoir fait de son mari une caricature vaudevillesque ? Et de Natacha (Nathalie Baye) également ? S'il ne se dégage pas d'elle un charme, une puissance, comment admettre son emprise sur la famille ? Tous d'ailleurs — et en particulier Verchinine (Michel Auclair), qui semble se désintéresser de ce qui se passe, — sont poussés vers les stéréotypes bien français de la comédie de mœurs, ce qui est curieux de la part de Pintilié.

Il n'est pas nécessaire d'être russe pour jouer Tchekov ; encore faudrait-il choisir entre l'exotisme et la francisation, et, là, on *hésite,* on va de l'un à l'autre, son théâtre est celui des méandres, des errements, des liens douloureux, des battements de fièvre dans les blessures ouvertes. Là, au Théâtre de la Ville, il y a seulement des comédiens qui parlent.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

Rock

L'Average White Band au Palace

L'Average White Band est composé *de six musiciens blancs, dont la plupart sont d'origine écossaise,* ce qui n'a, en fait, rien d'exceptionnel ; non, ce qui est surprenant, c'est que, depuis 1975, le groupe place régulièrement ses albums au sommet des « *charts souls* » *américains,* un privilège réservé *habituellement aux formations noires.* L'Average White Band est un véritable juke-box ambulant, une machine pour le fun douée d'un cœur qui bat des rythmes métronomiques, d'une âme qui invente des mélodies délicieuses, le genre de compositions à consommer sur l'instant avec ses thèmes immédiatement identifiables.

L'Average White Band est là pour faire danser, une sorte de profession de foi qui anime le groupe, un but qui accompagne chacun de ses morceaux. *La facilité* apparente de l'interprétation, l'évidence des compositions ne sauraient cacher leur complexité. L'Average White Band travaille en finesse, mais aussi en profondeur ; les subtilités des arrangements, de l'instrumentation, apparaissent discrètement, *donnent du relief aux compositions* sans jamais en compliquer l'accès ; c'est l'une des qualités du groupe.

A ce stade, tout est permis, la rythmique est mise en avant, des pulsions soutenues sont perpétuellement *relancées par des « breaks »* soignés et précis. Les guitares sont également appréhendées comme des instruments rythmiques. Les notes se succèdent rapidement, pincées sèchement, claires, propres, répétitives.

Les musiciens ont tous un passé *funky,* ce qui revient à dire que leurs goûts se sont formés avec des écoles de rhythm'n blues comme Stax et Motown, et c'est dans cet esprit qu'ils développent leur inspiration. L'Average White Band *sera l'invité* exclusif du concours « Mondial Disco 79 » et effectuera cette année une série de concerts en France à l'occasion des finales. Ce concours mondial a pour but d'élire le meilleur couple de danseurs et le meilleur disc-jokey. Etats-Unis, France, Japon, Brésil, *Angleterre, Canada,* Italie, *Allemagne, Benelux,* y participeront. La *finale mondiale* se déroulera le 24 juin à Paris.

ALAIN WAIS.

★ Chez R.C.A. et W.E.A. Le 15 janvier au Palace.



PREMIERE MONDIALE à PARIS le 17 Janvier



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : le Lac des cygnes.
Salle Favart, 19 h. 30 : Carolyn Carlson et le G.R.T.O.P.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin.
Chaillot, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : l'Embranchement de Mugby.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 20 h. 45 : Ulysse au pays des merveilles.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Chair chaude ; 22 h. 15 : le Shaga. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Acteurs en détresse ; 22 h. 15 : Di Giacomo, mime.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontres.
Poche-Montparnasse, 21 h. 30 : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45: Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : la Femme rompue.
La Baie de Naples, 20 h. 15 : Dupecnot à Paris ; 21 h. 15 : La mordue signe ; 22 h. 30 : J.-B. Falguière, Ph. Bonnier.
Les Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pierre Louki ; 22 h. : le Gros Oiseau.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES •
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 15 janvier

Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye, Baby ; 22 h. 30 : Poubelle Girl.

Les théâtres de banlieue

Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Noces de sang.
Montreuil, Maison populaire, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : O. Gardon, piano (Schumann, Debussy, Prokofiev).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. C. Meiles ; Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Brahms, Liszt, Kodaly).
Athénée, 21 h. : E. Ameling, soprano; D. Baldwin, piano ; Quatuor à cordes de l'Ensemble français, avec R. Fontaine, clarinette (Ravel, Fauré, Mozart, Schubert).
Lucernaire, 21 h. : S. Bricard, flûte ; M.-F. Viot, violon; M.-C. Chevalier, piano (Migot, Beethoven, Martinu).
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Stoll ; sol. R. Oleg, violon ; P. Dumay, piano (Debussy, Chausson, Franck, Schumann).
Théâtre Montparnasse, 21 h. : Ensemble de l'Itinéraire, dir. B. de Vinogradov (Cerha, Garcin, Kessler, Grisey).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : P. Jasmin, piano (Scriabine, Chopin).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : D. Barenboim, piano ; I. Stern, violon (Schubert).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Michel de Villers, Dany Doriz.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Chance Evans.
Cité internationale, Petit Théâtre, 21 h. : Iona Group et D. Bulmer.
Faculté Dauphine, 20 h. 30 : Pierre Benusan, Michel Hindenoch.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Hamsa Music.
Olympia, 21 h. : C. Alvin, D. Humair, F. Jeanneau, J.-P. Mas, M. Solal et H. Texier.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : l'Homme pressé, d'E. Molinaro ; 17 h., Festival de Lille 1978 : le Retour du privé, de T.-P. Candilis ; Jeudi 7 avril, de C. Rémy et P. Kassavitz ; 19 h., Le cinéma et le chemin de fer : Trans-Europ-Express, d'A. Robbe-Grillet ; 21 h. : All that heaven allows, de D. Sirk.

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-City - Triomphe, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue - Montparnasse 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17); Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CRI DU SORCIER (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A., v.o.) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DOSSIER 51 (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
L'EMPIRE DE LA TERREUR (A., v.o.) (*) : Brady, 10e (770-08-86).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sf mer., S., Dim. a.-m.).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Images, 18e (522-47-94).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE CUISINE (A., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32) ; Ternes, 17e (380-10-41)
LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : U G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (359-52-70).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033 - 07 - 76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34)
JUKE - BOX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25) H Sp
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o., **) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G C Marbeuf, 8e (225-18-45)
MOLIERE (Fr., 2 époques) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36)
MODULATION DE FREQUENCE (A., v o) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
MORT SUR LE NIL (A., v o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ON EFFACE TOUT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

Les films nouveaux

LA FEMME QUI PLEURE (*) film français de Jacques Doillon : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59); Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; P.L.M. - St-Jacques, 14e (589-63-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ADOPTION, film français de Marc Grunebaum : Impérial 2e (742-72-52); Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544 - 14 - 27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Nation, 12e (343-04-67); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ANGE GARDIEN, film français de Jacques Fournier : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-58-86); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-43-96); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE CYCLE, film iranien de Dariush Merhjui v.o. : la Clef, 5e (337-90-90); St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA FIEVRE AMERICAINE, film italien de Claudio de Molinis (v f) : Boul'Mich, 5e (033-48-29); Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAP HORN, film français d'Yves Hussenot : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Espace-Gaîté, 14e (326 - 99 - 34) : (ex-Paramount-Gaîté).
C'EST DINGUE MAIS ON Y VA, film français de Michel Gérard : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BAKO, L'AUTRE RIVE, film français de Jacques Champreux (en français) : Styx, 5e (633-08-40) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
POT DE VIN, film italien de Sergio Corbucci (v.o.) : U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) U G C - Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 3e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U G C. - Gare - de - Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539 - 52 - 43) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
L'ETE DE MES QUINZE ANS (*), film suédois de Knut Andersen (v.f) : Omnia, 2e (233-39-36) ; J. - Cocteau, 5e (033 - 47 - 62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540 - 45 - 91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
POINT OF ORDER (A. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp. ; Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
RUE DE LA JOIE (Jap, v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN MARIAGE (v.o., A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (651-99-75).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Palais des Arts, 3e (272-62-98), Haussmann, 9e (707-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LE GRAND SOMMEIL (A., v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
HAROLD LLYOD (A., v. o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
IRMA LA DOUCE (A., v. o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
IF (Ang., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JESUS DE NAZARETH (It., v. f.) (première partie) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).
LENNY (A., v. o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf. mardi).
LITTLE BIG MAN (A., v. o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v. f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
MACADAM COW-BOY (A., v. o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MONTY PYTHON (Ang., v. o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NUIT ET BROUILLARD (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e, H. sp.
ORANGE MECANIQUE (A., v. o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
PORTE DES LILAS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e.
REVE DE SINGE (A., It., v. f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
TEX AVERY FOLLIES (D., A.) A., v. o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS (A., v. f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v. o.) : Les Templiers, 3e.

Les séances spéciales

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (All.), v.o. : F.I.A.P., le 16, 20 h. 30.
AMERICAN GRAFFITI (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LE CONVOI DE LA PEUR (A.), v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h. 30 (sf mardi), lundi 15 h.
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA (A.), v.o. : St-Ambroise, 11e, mardi 21 h.
DES CHRISTS PAR MILLIERS (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18 76), 14 h
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap) (**), v.o. : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
FREAKS (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
HAROLD ET MAUDE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sauf dim.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex.) (*), v.o. : Le Seine, 5e, 22 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It.), v.f : les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi 21 h. ; v.o. : Escurial, 13e (707-28-04).
OLIVER (A.), v.f : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PAS DE PITIE POUR LE PROF (Can.) : les Tourelles, 20e, S. 17 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A.), v o : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
UNE CHOSE TRES NATURELLE (A.) (**), v.o. : Olympic, 14e, 18 h. (sauf samedi, dimanche).
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap.) (**), v.o. : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sauf dimanche).

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Langue écrite

C'est quand même aberrant ! On évoquait samedi sur Antenne 2 (les Grands procès témoins de leur temps) la vague de crimes abominables commis au siècle dernier par de jeunes prêtres recrutés dans des fermes misérables, paysans illettrés mal dégrossis par trois ans de séminaire et bientôt réduits à écouter les énervantes confessions de leurs pénitentes pendant que les garçons de leur âge couraient les bals de campagne. Intéressante à tous points de vue, inconnue du public, cette situation était, hélas ! complètement occultée par la manie du beau langage, bien écrit, bien tourné, qui caractérise notre télé.

Les lettres de ce curé de village, accusé d'avoir empoisonné sa bonne — elle aurait découvert ses relations coupables avec la femme du médecin — rivalisaient d'élégance avec celles de Bussy-Rabutin à Mme de Sévigné et les dépositions des témoins, ouvriers agricoles, commis, servantes, modestes habitants d'une bourgade pavée de crottin, étaient truffées de plus-que-parfait du subjonctif. Il y a même eu un moment comique : lancée avec l'accent du seizième arrondissement, une réplique du genre « Monsieur le président, puis-je avoir l'autorisation de m'exprimer en patois, je parle mal le français ».

Ça ressemble à quoi ? A ce que c'est : un tableau d'époque réduit à un exercice de style. Au lieu d'une page d'histoire, un compte rendu d'audience. Fenêtres et volets clos sur le paysage social de 1849 au lendemain de la chute de Louis-Philippe, le palais de justice d'Angoulême abritait des débats dont l'intérêt tenait exclusivement au suspense habituel : coupable ou pas coupable. Et l'on suivait sans s'ennuyer en attendant le verdict les algarades de tradition entre avocats de la défense et de l'accusation.

De ce côté-là c'était bien joué, rien à redire, d'ailleurs comment ne pas être bon dans un rôle de procureur, c'est du gâteau. Côté petites gens, en revanche — le fils de la victime excepté, il ponctuait son texte, un texte de Pierre Desgraupes, de « Hein », de « C'pas » pour essayer de le rendre plus naturel, — les autres semblaient passer une audition dans l'espoir de figurer à l'affiche d'une pièce de Porto-Riche.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 15 JANVIER

CHAINE I : TF1

18 h. 55, Feuilleton : *Les oiseaux de Meiji Jingu* ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : COLERE NOIRE, de F. Tuttle (1955), avec A. Ladd, E.G. Robinson, J. Dru, W. De marest, P. Stewat, P. Lopez.

A sa sortie de prison, un ancien policier recherche et démasque le véritable auteur du crime pour lequel il avait été condamné. Action brutale et mouvementée. Un des bons rôles d'Alan Ladd.



22 h. 5, Magazine : Pleins feux, de J. Artur ; 23 h. 10, Journal.



CHAINE II : A2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (*Dalida*) ; 20 h., Journal ; de Paris ;

20 h. 35, Variétés : Avec les premiers.

Avec C. Nougaro, C. Trenet, E. Mitchell, Sheila, Dalida, G. Béart et le Grand orchestre du Splendid.

21 h. 40, Magazine : Cartes sur table (Michel Rocard).

22 h. 40, Série : Par elles-mêmes (Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris)

On célèbre, de droite comme de gauche, la fermeté, la compétence de cette grande dame dont le métier de président du tribunal n'a rien enlevé à la féminité.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Claire Salomon-Courdry ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 FILM (cinéma public) : TRIPLE CROSS, de T. Young (1966), avec C. Plummer, Y. Brynner, R. Schneider, C. Auger, T. Howard, G. Froebe (Rediffusion) ;

Pendant la guerre, un truand anglais se met au service de l'espionnage allemand et apporte, en même temps, son concours aux services secrets britanniques.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, Présence des arts : Aglaé Liberaki, sculpteur ;

20 h., Radio-Canada : « les Aventures de Christine », de J.-P. Bergeron ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux sous le ciel d'Héraclite : l'esprit de la terre et les terres de l'esprit ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le « fantastique ».

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Concert donné au Grand Auditorium de la Maison de Radio-France... « Toccata en ré mineur » (Muffat) ; « Toccata en sol mineur » (Sweelinck) ; « Toccata en ré mineur » (Ritter) ; « Toccata Seconda en ré mineur » (Froberger) ; « Toccata en ré mineur » (J.-S. Bach) ; « Musica per organo » (Baaren) ; « Quand Elle l'entendit » pour orgue et synthétiseur (J.-E. Marie) avec J.-W. Jensen, orgue, et J.-E. Marie, synthétiseur ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Liepzig ; 1 h., Douces musiques : Bartok.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 15 JANVIER

— *M. Jean Ducret*, directeur de la police judiciaire, est l'invité du journal d'Europe I, à 19 h.

— *M. Michel Rocard*, secrétaire national du P.S., participe au magazine « Cartes sur table », sur A 2, à 21 h. 30.

MARDI 16 JANVIER

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, est interrogé, en direct de Matignon, sur TF 1, à 13 heures.

MARDI 16 JANVIER

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, *L'île aux enfants* ; 18 h. 55, *Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu* ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, A la recherche des civilisations perdues (Le testament de l'île de Pâques).

L'équipe du commandant Cousteau raconte l'histoire de l'île de Pâques, dont la population s'accrut tant qu'elle épuisa les ressources du sol. Un avertissement « écologique ».

21 h. 35, Variétés : Arouapeka, réalisation P. Viallet.

22 h. 25, Documentaire : Archives du vingtième siècle : Roger Caillois ;

Un portrait et un hommage pour l'écrivain qui étudia les mythes, écrivit à propos des pierres, fut un des premiers à faire connaître la littérature latino-américaine et à remettre en question la notion de sociologie.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : *Page spéciale* ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Le cinéma des téléspectatrices) ; 15 h., *Formation continue* ; 17 h. 25, Fenêtre sur... vie de clowns ; 17 h. 55, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Dalida) ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : *LA CHASSE AUX DIPLOMES*, de J. Bridges (1973), avec T. Bottoms, L. Wagner, J. Houseman, G. Beckel, E. Herrmann, B. Lyard.

Un étudiant en droit de Harvard, préoccupé de ses seuls examens, entre en conflit avec son prestigieux — et redouté — professeur. Utilisation conventionnelle du folklore d'une université américaine. Un tout petit brin de contestation pour être à la mode.

Vers 22 h., Débat : Le diplôme, une clé pour quel avenir ?

Avec MM. S. Floirat, président d'Europe 1 ; P. Duharcourt, professeur à l'université de Reims ; C. Blondel, secrétaire général de la formation permanente ; B. Krief, consultant en marketing et recrutement ; D. Laurent, vice-recteur de l'académie de Paris.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : l'Ordre Rosicrucien ; 19 h. 20, *Emissions régionales* ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA REVOLTE DES INDIENS APACHES, de H. Reinl (1963), avec L. Barker, P. Brice, M. Adorf, M. Versini, R. Walter ;

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ipoustéguy (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les dieux de l'Egypte (le complexe humain) ; à 8 h. 32, Structures nerveuses et mécanismes biochimiques de la vigilance ; à 8 h. 50, La tour abolie ; 9 h. 7, La matinée des autres : le peuple du Caribou ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... P. de Montbrial ; 11 h. 2, Libre parcours récital : musiques slaves ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Façons de perdre », de J. Cortazar ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 15 h. 50, Libre appel... à D. Victoroff : la publicité et la communication par l'image ; 17 h. 32, Libre parcours récital : G. Fumet, flûte, et A. Dumont, guitare (Carulli, Diabelli, Dumond, Debussy, Villa-Lobos, Bartok) ;

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, Sciences : les réseaux pensants (l'intelligence artificielle) ;

20 h., *Dialogues avec... J. Attali et R. Girard* : crise sociale et sacrifice ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Y.-M. Pasquet ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « le fantastique ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, *Le matin des musiciens* ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de Louis Armstrong ;

13 h., *Les anniversaires du jour* ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume : Planquette, Feltz ; 14 h. 30, Radio-scolaire ; 15 h., *Musique-France-Plus* : Ventadour, Eloy, Dukas, Mahler ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., Musiques d'ailleurs ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; *19 h. 5, Jazz pour un kiosque* ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de Radio-France... « Prélude de Pénélope » (Fauré) ; « *Concerto pour orgue et orchestre* » (Charpentier) ; « Symphonie en si bémol » (Chausson) par l'Orchestre national de France Direction S. Cambreling. Avec J. Charpentier, orgue ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Leipzig ; 1 h., Jazz pastel

SPORTS

NATATION

LA PRÉPARATION DES JEUX DE MOSCOU

Le Centre national de l'INSEP est-il vraiment l'antichambre du succès ?

« Moscou moins cinq cent quatre-vingt-six. » Moins cinq cent quatre-vingt-six jours.

L'inscription, portée sur l'un des murs de la piscine du Centre national de natation à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), rappelle en permanence à chacun des stagiaires le grand rendez-vous olympique de 1980. Le Centre national a été créé en septembre 1977. Depuis seize mois, la natation française essaie de se doter d'un outil d'entrainement moderne et fort complexe pour retrouver une place « convenable » au plan international.

Pour l'instant, les installations sont là, disponibles à tous moments, l'encadrement aussi, les stagiaires sont choisis, les entrainements vont bon train, mais rien ne permet de penser que la natation française est vraiment à la veille de redevenir ce qu'elle a été dans le passé. C'est la raison pour laquelle on peut dire qu'elle « essaie de se doter d'un outil d'entraînement moderne et fort complexe » eu égard à la difficulté qu'il y a, en 1979, de maîtriser les techniques d'entraînement de pointe, la médecine sportive et d'insufler, si possible, un nouvel état d'esprit pour rattraper le temps perdu.

La seule certitude que l'on peut avoir à un an et demi des Jeux olympiques de Moscou, c'est que la natation française dispose désormais des mêmes armes que les meilleures équipes étrangères. Gérard Garoff, directeur technique national, en convient volontiers : *« Nous ne sommes plus défavorisés, c'est sûr, pour la première fois nos nageurs trouvent ici, au centre national, des standards d'entraînement comparables aux normes quantitatives et qualitatives, de ce qui se fait de mieux ailleurs. Nous devrions donc réussir à court terme, c'est-à-dire pour l'horizon 1982. Pour être encore plus net et employer un langage direct, ou on touche au but fixé à cette échéance, ou tout se casse la gueule... »*

Depuis 1973, depuis qu'il a été nommé directeur technique national, Gérard Garoff peut se prévaloir d'une grand habileté dans une sorte de fuite en avant. D'échéance en échéance, de 1976 à 1980 et maintenant 1982, il a prouvé qu'il excellait dans l'art délicat de reporter les rendez-vous, et le fait est que la natation française, pourtant au plein creux de la vague, vit le plus souvent à l'écart de la critique. Avec le centre national et les moyens nouveaux dont il dispose, Gérard Garoff sait qu'il en ira différemment à l'avenir et qu'un jour ou l'autre il faudra bien rendre des comptes. D'autant plus que les privilèges qui vont au centre suscitent bien des jalousies dans la natation française et qu'on ne juge pas toujours gentiment, ce que font au centre national les deux entraîneurs nationaux, Michel Pedroletti et Guy Giacomoni, en qui Gérard Garoff a placé toute sa confiance.

Rien ne peut sans doute mieux montrer l'état dans lequel se trouve la natation française que les récents contrats olympiques passés, en vue des Jeux de Moscou, entre le ministère des sports et les athlètes de haut niveau. Aucun de ces contrats n'est allé pour l'instant à un nageur ou à une nageuse. Bien sûr, il aurait sans doute été possible de trouver un ou deux bénéficiaires dans la natation française, mais dans une discipline devenue aussi « discrète » et sans « vedettes », une telle attribution n'apparaissait pas indispensable.

Gérard Garoff préfère réserver ce genre de récompense à ceux qui feront cette année la preuve de leur bonne volonté et de leurs capacités à progresser. Il prendra sa décision après les championnats de France d'été et répercutera ensuite ses propositions au ministère des sports.

Depuis seize mois, près de trente stagiaires sont passés au Centre national, recrutés selon une méthode qui est loin d'être au point. Il est significatif que, du premier contingent de vingt-cinq, neuf seulement sont encore aujourd'hui au Centre national. Avec ce déchet de près des deux tiers, on met mieux le doigt sur les difficultés qu'il y a à entraîner et à faire vivre ensemble de toutes jeunes filles et, en général, de jeunes garçons. L'équilibre des relations est peu aisé à établir, la discipline quelquefois mal acceptée et les tentations de tous ordres, à cet âge, sont nombreuses.

Il y a aussi des idylles, des relations moins « poétiques », et il est impossible aux cadres du centre national de faire la police en permanence. C'est la vie en communauté qui est un peu en cause. L'INSEP est une grande foire du muscle, une usine à champions, toutes disciplines confondues, et les tendres jeunes filles de la natation peuvent être parfois des proies faciles pour des athlètes plus âgés, de sorte que l'on comprend mieux qu'il ne reste que neuf stagiaires du premier groupe entré au centre national il y a un an et demi. Il s'y ajoute que beaucoup de ceux qui sont partis, volontairement ou non, avaient peut-être mal appréhendé le volume d'efforts qu'ils auraient à fournir et les rigueurs de l'entraînement. Cinq heures par jour dans l'eau ou en musculation, 14 kilomètres quotidiens parcourus, c'en est fini des caprices et de la natation pratiquée avec désinvolture.

De quelque bout que l'on prenne ce bilan, il tombe sous le sens que ce n'est un succès ni pour les exclus, ni pour les présents, ni pour l'encadrement. Même si l'on admet que les entraîneurs nationaux Pedroletti et Giacomoni ont eu aussi leurs classes à faire, que leurs qualités et leurs connaissances techniques ne sont pas en cause, il transparaît que le contact, la psychologie, la souplesse dans les rapports, bref, la main de fer dans le gant de velours, ne sont pas encore leur fort.

Tels qu'ils sont ils représentent cependant la meilleure arme actuelle possible pour la natation française. Le centre national, malgré la tristesse qui se dégage de l'ensemble de l'INSEP, « c'est sinistre », disent quelques stagiaires, réunit réellement de bonnes conditions d'entraînement et d'études. La prise en charge financière des stagiaires est totale et, de ce point de vue, ce sont réellement des privilégiés du sport et des étude. Gérard Garoff, enfin, semble savoir où il va et il est tout le contraire d'une girouette. On peut penser qu'il est assez déterminé et têtu pour réussir.

Tout ce potentiel repose aussi sur une bonne détection, laquelle fait défaut pour le moment. A quoi servirait le centre national à la longue si les nageurs les plus doués passaient entre les mailles du filet des sergents recruteurs ? Garoff pense précisément que son système de détection n'est pas encore fiable et qu'il faudra du temps pour l'affiner. Il considère que le talent repose sur cinq volets : le coup d'œil — le « pif » comme on dit, — c'est-à-dire l'aisance dans l'eau, la glisse, la coordination ; les qualités physiologiques de base et leurs prévisions évolutives, les qualités physiques, les motivations (combativité, agressivité), enfin l'environnement, le milieu social dans lequel vit l'athlète. De toutes, c'est la combativité, la motivation qui semblent prioritaires à Gérard Garoff.

L'antichambre du succès sera de trouver ceux et celles qui présenteront un bon ensemble de ces qualités. Dans l'immédiat, le petit train de la natation ne compte que des wagons : seules les locomotives, les vedettes, pourront le tirer et le sortir de sa voie de garage

FRANÇOIS JANIN.

RETARD DANS LA PRÉPARATION MÉDICALE

Aucun commentaire n'est fait au Centre national à propos du « départ » de l'INSEP de l'équipe du docteur Andrivet qui n'avait pas directement en charge les problèmes médicaux de la natation. En revanche, M. Garoff, directeur technique national, regrette que la mise en place des nouveaux services du professeur Rieu, de l'hôpital Cochin, ait pris du retard et que les stagiaires du Centre national ne bénéficient pas encore d'une complète surveillance.

CYCLO-CROSS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Daniel Perret : un autre Wilhelm ?

Alors que le sport cycliste s'oriente progressivement vers la formule « open », qui préfigure la licence unique, le cyclo-cross innove, si l'on peut dire, en revenant au vieux système basé sur la séparation des catégories. C'est ainsi que nous avons assisté non pas à un, mais à deux championnats de France de la spécialité, dimanche 4 février, à Porchefontaine, le premier pour les professionnels, le second pour les amateurs.

En fait, la mise en place de deux épreuves se justifiait davantage par des raisons pratiques — on comptait une centaine d'engagés au total, — que par une question d'éthique sportive. Entre les prétendus dilettantes, les vrais et les faux professionnels, la frontière est encore plus floue, la différence encore plus artificielle en cyclo-cross que dans les autres disciplines du vélo. Ici, les authentiques spécialistes — pour autant qu'il en reste — se recrutent généralement chez ceux qui portent l'étiquette d'amateurs. Les « pros » ne sont le plus souvent que des cyclo-crossmen d'occasion : l'ordre du programme a parfaitement établi cette nuance, puisque la course qui leur était réservée se déroulait en lever de rideau.

L'intérêt de cette compétition préliminaire résidait pour l'essentiel dans la présence de Bernard Hinault. Le vainqueur du Tour de France, qui avait gagné un cyclo-cross à l'américaine une semaine plus tôt dans le fort d'Aubervilliers, associé sans gravité. Cette course n'a pas permis de mesurer les progrès moyens et se trouvait confronté à des pièges d'autant plus redoutables que le verglas ajoutait aux difficultés naturelles du terrain.

Hinault, qui songe d'abord à la saison routière, évita de prendre des risques et renonça au troisième tour (huitième kilomètre), après avoir été victime d'une chute, heureusement san sgravité. Cette course n'a pas permis de mesurer les progrès qu'il a accomplis dans une activité complémentaire du cyclisme, mais, de toute évidence, Hinault n'avait pas la moindre chance de tirer son épingle du jeu, car la lutte était trop inégale entre les cyclo-crossmen expérimentés et... les autres. Sur le sol enneigé et glissant où l'art du dérapage contrôlé devait s'exercer en permanence, le métier du Lorrain André Wilhelm a prévalu. Avec sa technique de la course et son curieux équipement — bonnet de laine et guidon plat, — cet homme habile a dominé tous ses rivaux, au nombre desquels Villemiane et Chassang.

C'est la troisième fois que Wilhelm remporte le championnat de cyclo-cross, sa première victoire datant de 1973. Mais à trente-six ans, il touche au terme de sa carrière, et il ne lui appartient plus d'assurer la relève d'une spécialité où les talents se font bien rares.

L'avenir est-il représenté par Daniel Perret, de Bourg-en-Bresse, qui a inscrit son nom au palmarès du Championnat de France amateurs ? Tout pronostic semble prématuré. Le succès inattendu de ce jeune coureur, qui avait déjà conquis le titre régional de champion du Lyonnais, bascule l'ordre établi et rompt une monotonie à laquelle nous habituait le cross cyclo-pédestre. Cependant, Perret a tiré profit de la malchance qui accabla les deux favoris, Plaisance et Gérardin. Ni l'un ni l'autre n'ont été battus sur leur valeur.

JACQUES AUGENDRE.

TENNIS

John McEnroe enlève le Tournoi des Maîtres

Le « Masters », ou Tournoi des maîtres, le plus richement doté du circuit (100 000 dollars au vainqueur), a été enlevé, dimanche soir 14 janvier, à New-York, par la nouvelle étoile du tennis, John McEnroe (dix-neuf ans), sur son compatriote, le Noir Arthur Ashe (trente-cinq ans), qu'il avait déjà battu quatre jours plus tôt en match éliminatoire.

Le Masters, qui avait lieu pour la deuxième année consécutive sur la surface synthétique ultra-rapide du Madison Square Garden, se dispute, en effet, suivant la formule du « round-robin », tournoi par poules (groupe bleu, groupe rouge) avec demi-finales croisées. C'est au cours d'une de ces demi-finales que McEnroe, vendredi, avait contraint Jimmy Connors, vainqueur de l'an dernier, à l'abandon.

Pour la finale, devant dix-sept mille spectateurs, le jeune New-Yorkais réédita sa victoire sur Ashe dans des conditions beaucoup plus accrochées, le vétéran ayant même compté deux balles de match en sa faveur. Score : 6-7, 6-3, 7-5. Certes, ni Borg ni Vilas, en désaccord sur les nouveaux règlements du Grand-Prix, ne participaient au tournoi. Et l'on ne doit pas attacher une importance excessive à des résultats acquis à la lumière artificielle et sur la brève distance des trois sets qu'imposent les exigences de la télévision.

N'empêche qu'en six mois de carrière professionnelle, après des victoires sur Borg, Connors, et un Arthur Ashe revenu à sa meilleure forme, John McEnroe s'est hissé au tout premier rang mondial. Un demi-million de dollars de gains depuis septembre : une performance sonnante et nullement trébuchante au crédit de l'ancien étudiant de Stanford.

JUDO

LES LEÇONS DU TOURNOI DE PARIS

Le stade de Coubertin trop exigu pour accueillir les championnats du monde

Malheur aux amoureux de judo ! Voilà ce que nous pensions, samedi 13 et dimanche 14 janvier, en assistant à la dernière édition du traditionnel Tournoi international de Paris, dans le vétuste Palais des sports de la porte de Saint-Cloud. Malheur aux amoureux de judo, parce que c'est dans ce même stade Pierre-de-Coubertin qu'ils devront, en décembre prochain, s'entasser, se bousculer pour assister aux championnats du monde.

On nous a assurés qu'il y aura, ici et là, des praticables pour loger les délégations, que les courts secondaires seront aménagés en salles de presse, que trois rangées entières de banquettes seront équipées pour les journalistes, que les tapis de combat seront vraisemblablement surélevés pour améliorer le spectacle... Bref, que tout, absolument tout, serait prévu et organisé afin que la compétition se déroule dans les meilleures conditions.

Cela sera sans doute vrai pour les officiels, les athlètes, les reporters et les techniciens de télévision. Mais quand tout ce monde sera casé dans l'arène, il restera, au mieux, deux mille strapontins au poulailler pour le vrai public. Une métropole de 10 millions d'habitants, une Fédération revendiquant plus de trois cent mille licenciés, envisagent donc, sans frémir, de laisser seulement à deux mille spectateurs payants la possibilité de suivre un championnat du monde. *Il ne faut pas* instruire pour autant le procès de la Fédération de judo (F.F.J.D.A.), nous a-t-on dit. Elle n'aurait pas eu d'autre possibilité que d'accepter cette organisation à Paris. Soit ! Mais alors qui aura infligé cette punition, cette pénitence, aux milliers d'amateurs qui n'auront pas de place ? Qui diable — la Ville de Paris ou bien l'État, par la faute desquels il n'y a pas dans la capitale un stade couvert digne de ce nom — sera coupable d'avoir privé le plus large public possible du spectacle sportif qu'il affectionne ?

Malheur donc aux amoureux de judo ! Bien peu assisteront à ces prochains championnats dont le dernier Tournoi de Paris vient de nous donner un avant-goût alléchant dans une pagaille de bon aloi. Ni l'U.R.S.S. ni la R.D.A. n'avaient pourtant délégué leurs plus robustes éléments : l'Allemand de l'Est Lorenz, les Soviétiques Nevzorov et Yatskevitch n'étaient pas là. Retour d'un long stage au Japon, les Brésiliens avaient, quant à eux, préféré regagner directement leurs pénates. Qu'importe ! Les Français et les Japonais ont suffi à notre bonheur ce week-end.

Rey, Takahashi, Yamashita

Pour être juste, il faudrait les citer tous, décrire leurs assauts, leurs empoignades, leurs sueurs. Soyons résolument injuste. Négligeons les victoires de Jean-Luc Rougé dans son ancienne catégorie des mi-lourds, d'Akimoto en mi-légers, de Yoshimura en légers, de Kabasawa en mi-moyens. Négligeons encore les places d'honneur d'Yves Delvingt en mi-légers, de Stéphane Libert en légers, de Bernard Tchoullouyan en mi-moyens, de Michel Sanchis en moyens. Ne retenons que les exploits de trois combattants.

Ceux du jeune Thierry Rey d'abord. Dix-neuf ans, des nerfs comme des cordes à violon, une rage de vaincre, de faire oublier des résultats simplements moyens aux championnats d'Europe et à l'occasion de la tournée française au Japon. Éclatant de vitalité, il a gagné pour la deuxième année consécutive le tournoi dans la catégorie des super-légers en bousculant de judo de maître deux obstacles de taille : en demi-finale, le redoutable Nippon Suzuki, pensionnaire de l'université de Tenri, a épuisé contre lui toutes les ruses avant de déraper, dérouté par des attaques de jambes ; en finale, un jeune Soviétique truqueur en diable, Maerev, s'est trouvé vivement cloué au tapis en dépit de multiples simagrées.

Élève d'une section sport-étude, Thierry Rey a ainsi démontré qu'il n'est pas une éphémère vedette dans cette nouvelle catégorie de poids aux valeurs encore incertaines, et qu'il est, pour la France, un réel espoir de médaille. Ce cocorico lancé, disons tout de même que notre préférence est allée à deux Nippons : Takahashi, le poids moyen, Yamashita le lourd.

Takahashi, c'est le génie du travail au sol. Il a gagné les sept combats livrés dimanche en immobilisant ses adversaires comme une vendeuse de grand magasin fait les paquets pour les fêtes. Tous les prétextes lui étaient bons pour se couler au tapis. Dessus, dessous, de biais, qu'importe, il y était et entreprenait alors de verrouiller le buste de sa victime, lentement, méticuleusement, un chef-d'œuvre d'horloger. Toute l'énergie déployée par les malheureux adversaires n'y changeait rien : ils étaient là, plaqués, soudés au sol, violets, au bord de l'apoplexie, proprement mystifiés par ce démon qui, des plus invraisemblables contorsions, sortait vainqueur en dédaignant les étranglements et autres clés de bras tellement galvaudés ces dernières années.

Yamashita, c'est le bouddah cultivant le judo. De ces mille techniques de projection, où chacun puise normalement quelques spécialités, il ne paraît en ignorer aucune. Voilà Novakowski, un Polonais qui s'agite beaucoup pour donner le change. Eh bien, il lui administre à la volée un de ces spectaculaires fauchages de hanche qui l'aplatit pour le compte. Et ce colosse soviétique, Tiurin, indéracinable paraît-il ? Alors, il faudra le projeter promptement, comme un batteur abat le fléau sur les gerbes de blé mûr. Ce n'est pas suffisant ? Il le culbute d'un croc-en-jambe subtil et l'écrase bien au sol. La recette est imparable. On promet au Japon dix ans de domination mondiale chez les lourds avec un pareil prodige. Tout Coubertin s'en doutait bien d'ailleurs, qui lui a fait une formidable ovation. Mais malheur aux amateurs de judo, car seulement un petit nombre d'entre eux aura la chance de voir Yamashita encore à l'œuvre en décembre prochain.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

RALLYE PARIS-DAKAR

Classement. — 1. Neveu (Yamaha 500 XT) ; 2. Comte (Yamaha) ; 3. Vassard (Honda) ; 4. Genestier (première voiture classée, Range Rover) ; 5. Marreau (Renault - 4 Binpar). La première jeune femme, Martine de Cortanze, se classe dix-neuvième sur une moto.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

(Quinzième journée)

Le Mans bat *Mulhouse	89-76
*Berck bat Antibes	92-76
*Villeurbanne bat Clermont	111-75
*Orthez bat Tours	97-93
Nice bat *Challans	89-85
*Monaco bat Limoges	87-69
*Caen bat Avignon	107-77

Classement. — 1. Villeurbanne. Le Mans, 41 pts ; 3. Caen, 38 ; 4 Antibes, 37 ; 5. Tours, Monaco, 33 ; 7 Orthez, 30 ; 8. Berck, 29 ; 9. Nice, Mulhouse, 25 ; 11. Challans, 23 ; 12 Limoges, Avignon, 21 ; 14. Clermont, 19.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION

(dix-neuvième journée)

GROUPE A

*Avignon et Chaumont	2-2
*Martigues et Auxerre	1-1
*Béziers b. Montpellier	2-1
*Troyes b. Alès	2-0
*Cannes b Ajaccio	1-0
*Toulouse b. Arles	3-1
*Gueugnon - Saint-Dié	remis
*Epinal - Montluçon	remis
*Besançon - Toulon	remis

Classement : 1. Avignon, 27 pts ; 2 Auxerre, 26 ; 3 Gueugnon, Chaumont, 25 ; 5. Béziers, Montpellier, Martigues, 23 ; 8 Troyes, Besançon, Cannes, 18 ; 11. Montluçon, Epinal, Toulouse, 16 ; 14. Saint-Dié, Alès, Ajaccio, 14 ; 17. Toulon, 11 ; Arles, 9

GROUPE B

*Brest b. Guingamp	6-0
*Tours et Dunkerque	0-0
*Rennes b. Quimper	2-1
*Limoges b. Mulhouse	3-0
*Boulogne b Blois	3-0
*Orléans - Melun ..	match arrêté
*Lens - Châteauroux	remis
*Rouen - Angoulême	remis
*Lucé - Amiens	remis

Classement : 1 Brest, 31 points ; 2, Rennes, 25 ; 3. Dunkerque, 24 ; 4. Lens, Orléans, 23 ; 6. Limoges, 22 ; 7 Rouen, Châteauroux, Tours, 20 ; 10. Lucé, Guingamp, 18 ; 12 Mulhouse 17 ; 13. Quimper, 15 ; 14. Angoulême, Blois, 14 ; 16 Amiens, 11 ; 17. Melun, 10 ; 18. Boulogne, 8.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

(douzième journée)

POULE A

*Saint-Maur b. Mulhouse	23-15
*Voltaire b. Gonfreville	21-20
APAS Paris b. *Tourcoing	22-21
*Ivry b. Strasbourg	28-14
A S P T.T Metz b *SMEC	18-15

Classement : 1. Saint-Maur, 32 pts ; 2. A S P T.T. Metz, 31 ; 3. Ivry, 30 ; 4. SMEC, 25 ; 5. Tourcoing, 24 ;

POULE B

*St-Martin-d'H. et St. Toul.	21-21
*Nimes et Nancy	18-18
*Paris U C. b SMUC	18-14
Gagny b *Altkirch	26-18
Dijon b. *Cannes	29-23

Classement : 1. Gagny, 34 points ; 2 Dijon, 31 ; 3 St Marseillais U.C., 28 ; 4. Paris U.C., 25 ; 5. Nancy, 24 ; 6. St-Martin-d'H., 22 ;

Ski

DESCENTE DE CRANS-MONTANA

1. Buergler (Suisse), 1 min. 58 sec. 19/100 ; 2. Muller (Suisse), 1 min. 58 sec. 43/100 ; 3. Read (Can.), 1 min. 59 sec. 10/100 ; 4. Grissmann (Autr.), 1 min. 59 sec. 57/100 ; 5 Roux (Suisse), 2 min 15/100 ; 6. Stock (Autr.), 2 min 23/100 ; 7 Podborski (Can.), 2 min. 24/100 ; 8. Giardini (Ital.), 2 min. 42/100 ; 9. Murray (Can.), 2 min. 60/100 ; 10. Josi (Suisse), 2 min. 65/100, etc.

Tennis

Quelques jours après sa victoire sur l'Autriche, l'équipe de France l'a emporté, dimanche 14 janvier au Mans, en match retour, sur la Suède qui l'avait battue la semaine précédente dans la Coupe d'Europe des Nations. Rencontre gagnée cette fois par 3 à 0. Noah b. Eriksson 7-5, 6-3 ; Portes b Hjerqvist 6-7, 7-6, 6-1 ; Noah - Portes battent Bengtsson - Eriksson 6-3, 3-6, 6-3.

Volley-ball

Montpellier U.C., vainqueur de Grenoble et d'Asnières, a pris la tête du championnat de France de première division après le premier tournoi final organisé à Orléans.

PRECISION. — *A la suite de notre enquête sur « la rechute du football français après le Mundial », nous avons reçu de M. Jacques Thébault, administrateur du Groupement du football professionnel, la précision suivante :* « Je ne vous ai pas déclaré qu'il était possible de gérer des clubs somme des entreprises en raison de recettes trop aléatoires, mais qu'il ne suffisait pas de gérer des clubs comme des entreprises pour être à l'abri d'une faillite. Car, à la différence de ce qui se passe dans les activités commerciales ou industrielles classiques, la gestion d'un club professionnel doit intégrer des paramètres liés à la réalité sportive (blessures, aléas des compétitions, comportement des spectateurs, etc.) dont les conséquences échappent souvent à toute prévision ou toute analyse. »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

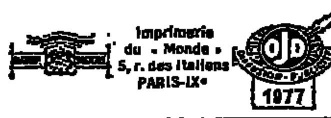
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•
1977

Le Monde de l'ÉCONOMIE

Comment taxer les fortunes ?

Dans leur rapport consacré au « Prélèvement sur les fortunes », les « trois sages » (MM. Gabriel Ventejol, Robert Blot et Jacques Méraud) de la « commission d'étude » nommée par le gouvernement prennent position contre l'institution d'un impôt annuel sur le capital et se prononcent au contraire en faveur d'un aménagement des droits de succession comportant une forte augmentation de ceux-ci pour les patrimoines importants. Nous avons demandé à Pierre Uri, membre du P.S., auteur en 1975 du rapport du Conseil économique et social sur l'« imposition généralisée des plus-values », et à Pascal Salin, professeur à l'université de Paris-IX Dauphine, proche par ses idées de l'école dite des « nouveaux économistes » (de tendance néo-libérale), de donner leur avis sur les problèmes posés.

Infortunes de l'impôt

par PIERRE URI

LE programme de Blois promettait l'étude d'un prélèvement éventuel sur les grosses fortunes. Le comité des « trois sages » vient de déposer son rapport. Le plus clair du document répond aux exigences de la lettre de mission : recenser les taxes qui, de près ou de loin, peuvent déjà être considérées dans le système français comme touchant le capital ; examiner les expériences étrangères ; faire la balance des avantages pour l'équité, des inconvénients pour l'économie ou pour l'administration. Sur l'essentiel, à une question mal posée, le rapport répond à côté. Il écarte l'impôt qui devait faire l'objet de son étude. Il propose à la place une réforme des droits de succession.

Et pourtant quelle belle énumération de tous les scandales et de toutes les absurdités du système fiscal sous lequel nous vivons, tel que les exonérations où l'évasion le façonnent, tel aussi que l'ont déformé, au rebours de toute justice, les changements sans cesse apportés par la Vᵉ République.

On note délibérément que les salariés paient une part absolument disproportionnée de l'impôt sur le revenu. Un chiffre pourrait être cité : avec 55 % des revenus qui sont recensés par la comptabilité nationale, les salaires sont retenus pour 84 % des bases imposables. C'est dire à quel point les autres échappent et, comme ils sont beaucoup plus élevés par tête, par quel coefficient les impôts qui les frappent devraient-ils être multipliés ? Les discussions sur les taxes foncières du bâti ou du non bâti et sur la prise en compte des installations dans les bases de la taxe professionnelle n'arrivent pas à trancher si elles se rapportent à la valeur en capital ou au revenu qui s'en tire : ce qui apparaît au vrai, c'est que ces formules n'ont de rapport clair ni au capital ni au revenu, et, en ce qui concerne les installations professionnelles, qu'elles sont d'autant plus taxées qu'elles sont plus modernes.

Où le rapport est le plus vigoureux, c'est sur le régime des mutations à titre gratuit. Comment le faire fonctionner quand on tolère tant d'avoirs anonymes, que ce soit de l'or ou des bons ; quand plus de la moitié du capital immobilier, construit après 1947, acquis avant 1973, échappe à tout droit ; quand la France s'offre la singularité d'exonérer les assurances sur la vie et d'accorder des abattements massifs sur les forêts et les baux ruraux ?

La faille du système

Sur le sujet même qui lui était soumis, le rapport donne toutes les raisons d'imposer le capital : c'est une ressource supplémentaire par rapport au revenu, et sur laquelle on peut tirer en cas de besoin ; il produit aussi des revenus non monétaires, tels que la jouissance d'œuvres d'art et, plus encore, avec l'exonération présente, la disposition d'une habitation ; la répartition des patrimoines est incroyablement inégale, plus grave encore que celle des revenus. Mais, en fin de compte, on écarte la solution parce qu'elle serait politiquement difficile à appliquer, parce qu'elle perturberait certains marchés, parce que le coût administratif en serait plus élevé que pour d'autres impôts. C'est oublier que, après une transition, les marchés s'accoutument comme ils en ont fait la preuve dans un pays aussi capitaliste que la Suisse. Quant au coût d'administration, on rappellera aux économistes libéraux que s'il fallait appliquer à l'État leur beau théorème la puissance publique aurait intérêt à recruter des inspecteurs aussi longtemps que le moins productif rapporterait plus en impôt que son traitement ne coûte. Les impôts locaux, dont la part est très faible dans le total des prélèvements obligatoires, absorbent, au contraire, une part disproportionnée, peut-être 40 %, du temps des agents. A la limite, on ne retiendrait que la T.V.A. parce que les coûts d'assiette et de recouvrement sont, par rapport au rendement, les plus faibles de tous.

Les conclusions négatives découlent naturellement des prémisses. On ne retient dans les exemples étrangers que le rendement direct. On oublie l'évidente corrélation entre l'existence d'un impôt sur le capital et le fonctionnement correct de l'impôt sur le revenu. On se résigne à la faille majeure de notre système présent où il n'existe aucun recoupement qui assure la véracité dans la déclaration des revenus, dans celle des successions, dans celle des ventes immobilières. On prend comme un fait la tendance continue du pouvoir à donner aux autres catégories de revenus le même traitement qu'aux salariés. Or, entre un bénéfice, qui est une différence avec tous les frais déductibles réputés nécessaires pour l'acquérir, et un salaire, qui est une recette brute, il y a un écart de nature. Cette assimilation progressive, ce n'est pas une nécessité philosophique, c'est le jeu de l'électoralisme à l'égard d'une clientèle.

Des idées empruntées à la gauche

Le rapport ne met pas davantage en cause l'étonnant renversement que la Vᵉ République a opéré par rapport au dessein initial de l'impôt sur le revenu : on a souvent souligné dans ces colonnes à quel point les avantages réputés favorables à l'épargne étaient distordus, les uns portant sur le sommet où l'acte d'épargne est censé s'opérer, les autres sur les revenus de l'épargne antérieure ; mais tous aboutissent à ce que le capital soit moins taxé que le travail, à ce que les réductions d'impôt soient d'autant plus fortes que les revenus sont plus élevés. Et finalement, pour mieux faire apparaître toutes les charges sur le capital qu'on peut déjà découvrir dans le système français, on ne remet pas en cause le niveau des droits de mutation à titre onéreux. Sauf pour l'habitation, ils atteignent plus de 16 %. Tant pis pour les jeunes qui achètent un fonds de commerce ou une clientèle médicale. C'est à croire que la bourgeoisie accepte aisément l'impôt sur le capital à la condition qu'il porte massivement sur ceux qui n'en ont pas, qu'il barre l'entrée des nouveaux concurrents, et préserve les situations acquises plutôt que d'accroître leur contribution aux charges publiques.

A partir de toutes ces résignations, la conclusion retrouve sa logique : pourquoi surajouter un impôt politiquement, économiquement et techniquement délicat à un système totalement incohérent et qu'on n'entend pas réformer ?

Dans cette optique, on peut savoir gré aux auteurs du rapport, en prenant en quelque sorte la tangente vers la modification des droits de succession, d'avoir au moins sur ce terrain fait preuve d'un courage certain. C'est en 1959, en don de joyeux avènement de la cinquième République, que MM. Pinay et Valéry Giscard d'Estaing avaient massivement réduit le taux maximum des droits en ligne directe. Les auteurs du rapport observent que les abattements à la base n'ont pas été relevés depuis lors, que les avantages familiaux n'ont même pas été revalorisés depuis 1952. Ce sont les successions petites et moyennes qui, par le jeu de l'inflation, ont vu leurs charges s'alourdir. Les plus grosses plafonnent au taux de 20 %.

On croit reconnaître ici des idées empruntées à la gauche. Majorer considérablement les abattements pour exonérer les petites successions ; réduire l'écart incroyable entre les héritiers directs et les autres lignes de dévolution, où les taux actuels sont immédiatement très élevés, interdisant toute possibilité de disposition par celui qui a gagné et épargné ; rétablir des barèmes plus progressifs ; réviser les exonérations abusives. Et, formule la plus novatrice, établir une surtaxe quand la succession va à un héritier qui dispose déjà lui-même d'une grosse fortune.

(Lire la suite page 20.)

Le capital est déjà surimposé

par PASCAL SALIN

LE rapport de la commission d'étude d'un prélèvement sur les fortunes, qui vient d'être rendu public, est remarquable par la qualité de ses informations comme par la qualité de ses réflexions, et il constitue désormais une référence fondamentale pour l'étude des problèmes relatifs à l'imposition du capital. La recommandation qu'il fait d'aménager le régime des droits de succession si l'on souhaite modifier la répartition des patrimoines ou, tout au moins, imposer les citoyens en fonction de leurs capacités contributives, n'est peut-être pas la seule à laquelle une analyse économique rigoureuse peut conduire, mais elle ne lui est en rien opposée. C'est pourquoi, au lieu de reprendre en détail les propositions de la commission, il nous paraît opportun d'orienter notre propos vers une explicitation des raisons fondamentales qui doivent conduire à rejeter définitivement l'impôt annuel sur le capital, compte tenu des caractéristiques du système fiscal actuel de la France. Un examen attentif de ce dernier, en effet, montre que le capital est déjà taxé, souvent même surtaxé, et qu'il n'est donc pas justifié de demander un impôt général supplémentaire sur le capital.

L'instauration d'un impôt sur le capital ou, tout au moins, sur les « grosses fortunes » est pourtant bien souvent réclamée. Pour quelles raisons ? Cette revendication repose habituellement, nous semble-t-il, sur trois justifications : le désir d'atteindre ce qui, d'un point de vue idéologique, n'est pas « aimé » par certains, à savoir le capital ; le souci, plus réformiste, d'établir plus d'égalité entre les individus, la répartition des patrimoines étant plus « inégalitaire » que la répartition des revenus ou, en termes plus neutres, la dispersion des patrimoines plus grande que celle des revenus ; enfin, le souci de rétablir plus d'équité entre des individus qui, bien que bénéficiant des mêmes conditions de vie, se trouvent inégalement imposés.

La première justification, la justification idéologique, ne concerne évidemment pas un économiste. L'idéologie peut conduire à préconiser n'importe quelle fiscalité, par exemple à taxer différemment un national ou un étranger résidant dans le même pays les possesseurs d'instruments de musique ou les possesseurs de skis, etc. Il est évident qu'il n'y a aucune rationalité dans la détermination de semblables assiettes fiscales, visant plus à créer des inégalités fiscales selon les catégories qu'à en supprimer.

Les deux autres justifications sont certainement beaucoup plus acceptables mais elles n'empêchent pas cependant de se demander si l'impôt sur le capital serait le meilleur moyen d'atteindre les objectifs poursuivis. Nous pensons pour notre part qu'il n'en est rien et qu'un quelconque impôt sur le capital ne ferait qu'ajouter à l'incohérence du système fiscal actuel. Le plus urgent n'est donc pas de créer un impôt sur le capital ou sur les grosses fortunes, mais de réformer l'ensemble de la fiscalité. Cette proposition nous paraît valable quel que soit le caractère redistributif attendu de la fiscalité. En d'autres termes, l'impôt sur le capital supprimerait certaines injustices fiscales et réduirait certaines inégalités, mais au prix d'autres injustices et d'autres inégalités.

En effet, la fiscalité française actuelle se caractérise non pas par le fait que le capital ne serait pas taxé, mais par le fait que le capital, au moins sous certaines formes est surtaxé. Une telle affirmation peut surprendre. Elle est pourtant facile à illustrer, et le rapport de la commission d'étude nous en donne de multiples exemples. Sans vouloir redonner une liste exhaustive, rappelons, en effet, que le capital d'un certain nombre d'impôts, par exemple, les impôts fonciers, les impôts sur les plus-values ou les droits de mutation. On peut d'ailleurs souligner que ces impôts sont parfaitement arbitraires et anti-économiques. C'est le cas évidemment des droits de mutation puisque, si l'on peut trouver des justifications au fait d'imposer la détention du capital, il est impossible de justifier la taxation du transfert de capital ; il est certes vrai qu'on obtient facilement une évaluation de la valeur du capital — donc des revenus qu'il peut fournir — au moment du transfert, mais les droits de mutation devraient alors constituer uniquement des « crédits d'impôt ».

Les droits de mutation freinent la mobilité du capital, mais également celle des personnes, ce qui empêche un meilleur emploi des hommes dans notre pays. De la même manière, les impôts sur les plus-values atteignent les seules plus-values réalisées sur le marché. Nous ne nions pas que les plus-values puissent être considérées comme des revenus, mais il n'y a aucune raison de traiter différemment les plus-values réalisées et celles qui ne le sont pas. Par ailleurs, l'impôt sur les plus-values constitue bien un impôt sur le capital : ce n'est pas parce qu'il est mal conçu qu'il convient de taxer à nouveau le capital sous toutes ses formes, ce qui permettrait d'atteindre les plus-values non réalisées, mais au prix d'une double taxation des plus-values réalisées.

(Lire la suite page 20.)

ACTUALITÉ MONÉTAIRE DE LA SUISSE

CETTE semaine sera émis en Suisse le plus grand emprunt obligataire jamais encore lancé sur le marché des capitaux helvétiques. Il portera sur l'équivalent en francs suisses de 1,2 milliard de dollars. Le taux d'intérêt sera connu mardi soir pour des titres dont l'échéance sera, selon les cas, de deux ans et demi et de quatre ans. La souscription ne sera ouverte qu'à des résidents suisses. Quant à l'emprunteur il s'agit, comme on le sait du Trésor américain, qui a déjà lancé une émission du même genre sur le marché allemand et s'apprête à s'y présenter de nouveau.

Les « bons Carter » sont un des moyens à travers lesquels les États-Unis se procurent, depuis le 1ᵉʳ novembre dernier, les devises fortes supplémentaires dont ils ont le plus grand besoin pour défendre le dollar. Un autre est la cession à des autorités monétaires étrangères de droits de tirage spéciaux. Des D.T.S. ont déjà été ainsi vendus à la Bundesbank et à la Banque du Japon. Washington voudrait maintenant conclure la même opération avec la Banque nationale suisse (B.N.S.). Mais, pour la matérialiser, il faudra surmonter un double obstacle juridique. La loi révisant la loi bancaire helvétique de 1953 n'entrera en vigueur, si elle est ratifiée, que fin mars ou début d'avril. L'un de ses objets (l'autre étant de rendre possible la création d'un marché monétaire « moderne » en Suisse) est de permettre à la B.N.S. de détenir certains actifs de réserve étrangers tels les D.T.S. et plus tard l'ECU. Cependant la Confédération helvétique n'est pas membre du Fonds monétaire, et, par conséquent, ne pourra recevoir des D.T.S. qu'à la suite d'un accord spécial avec cette institution (à moins qu'on ne trouve une solution en passant par la Banque des règlements internationaux de Bâle).

De cet imbroglio juridico-monétaire, il ressort que, en dépit de ses efforts pour rester à l'écart, la Suisse a dû finir par sortir de son splendide isolement et participer, d'une façon ou d'une autre, au réseau de plus en plus compliqué et en partie secret d'arrangements destinés à assurer vaille que vaille la défense du dollar (depuis longtemps déjà, des accords de crédits SWAP lient la B.N.S. au système de réserve fédéral). L'évolution de la masse monétaire interne au cours de l'année 1978 montre de quel prix a été payée cette perte d'indépendance consentie de propos délibéré. L'augmentation de M 1 (comptes de dépôts bancaires à vue plus les billets en circulation) aura été en douze mois de 17 %, alors que l'objectif que s'étaient proposé les autorités de Berne et de Zurich étaient de 5 %. En accord avec le gouvernement, le directoire de la Banque nationale a décidé de ne pas fixer de normes pour 1979, et de réaffirmer le nouvel ordre de priorité tel qu'il avait été annoncé dans l'extraordinaire déclaration d'intention qu'il a faite le 1ᵉʳ octobre dernier, et qui doit figurer en bonne place dans l'histoire monétaire récente de l'Europe marquée par la création du S.M.E., tant elle contribue à en éclairer la signification.

Ce jour-là, donc, la B.N.S. faisait savoir que son objectif prioritaire était non plus de contenir la progression de la masse monétaire interne (afin de réduire à presque zéro l'inflation) mais de « tenter d'atténuer les problèmes auxquels se heurte l'économie helvétique en raison des cours élevés du franc suisse ». En conséquence de quoi il était annoncé que les « interventions sur le cours du dollar » seraient « poursuivies avec vigueur et si nécessaire renforcées ». Les achats massifs de dollars par la banque centrale ont donné lieu à une émission correspondante de francs suisses qu'il n'a plus été possible de résorber par des exportations de capitaux de même ampleur. Sans qu'on s'en soit encore aperçu, le dernier pays qui, entre les deux maux contraires de l'inflation et de la déflation abominait encore plus le premier, est à son tour rentré dans le rang.

PAUL FABRA.

La crise iranienne pourrait coûter 7 milliards de francs à la COFACE

DES banques paralysées, des usines fermées, des contrats annulés : les industriels, qui étaient partis pour l'Iran, il y a quelques années, participer au rêve grandiose du chah de faire de son pays — en une génération — la cinquième puissance économique du monde vérifient fébrilement les clauses de risque politique de leurs contrats.

Jusqu'à présent pourtant, les annulations ont été rares : l'un des seuls cas officiellement signifiés concerne une usine de fabrication d'hélicoptères militaires que construisait la société Bell, filiale du groupe américain Textron, pour 580 millions de dollars. Les Iraniens ont avancé comme motif de rupture « un cas de force majeure ».

Mais plusieurs autres engagements semblent ne pas devoir être tenus : l'achat de sept radars volants AWACS (au coût unitaire de 250 millions de dollars) à la firme Boeing, de six sous-marins allemands, de frégates néerlandaises. Plusieurs négociations sont aussi suspendues, et les industriels occidentaux, sont inquiets quant à leur avenir ; c'est le cas par exemple du métro de Téhéran (pour lequel les Français ont, en 1976, conclu un contrat d'étude pour 250 millions de francs), de la ligne électrique Téhéran-Bandar-Shappour, du centre de technologie nucléaire, de certaines autoroutes ou des télécommunications par satellite.

D'autres projets, enfin, pourraient être différés ou réduits, comme le démarrage du complexe pétrochimique de Bandar-Shappour du groupe japonais Mitsui, la seconde raffinerie d'Ispahan ou l'aciérie construite par les Soviétiques, qui pourrait voir sa capacité de production limitée au marché intérieur.

Quant à l'ambitieux programme nucléaire — le souverain iranien avait, en 1975, annoncé la construction, avant la fin du siècle, de vingt réacteurs, — il est peu probable qu'il dépasse avant longtemps les quatre réacteurs actuellement en construction par Framatome et la Kraftwerk Union (K.W.U.), si même ceux-ci sont achevés un jour.

« Nous risquons de ne pas revenir »

Actuellement, cependant, les plus grands chantiers n'ont pas arrêté leurs travaux. Framatome coule du béton et reste approvisionné en gasoil. L'allemande K.WU. continue aussi ses activités, comme Alsthom à Tabriz poursuit la construction d'une centrale thermique, le groupe italien I.R.I. celle du complexe sidérurgique de Bandar-Abbas et les Britanniques celle de l'arsenal d'Ispahan. « Si nous partons, nous risquons fort de ne pas revenir », disent ces industriels, dont l'activité est rendue difficile par la paralysie du système bancaire qui empêche de payer les ouvriers, mais aussi d'être payés, les grèves des dockers qui limitent l'arrivée des fournitures, les difficultés d'approvisionnement énergétique, les fréquents arrêts de travail et « le prolongement des vacances de Noël », de nombreux techniciens étrangers (il y avait au début de la crise 65 000 techniciens et ingénieurs étrangers en Iran).

Cependant, de nombreux chantiers de moindre importance sont interrompus, à l'exemple de ceux de l'entreprise française de travaux publics Bouygues, qui a cessé tous travaux, avec l'accord de ses clients, il y a plus d'un mois et a rapatrié tous ses nationaux (une centaine de personnes). De même plusieurs firmes — filiales de groupes internationaux — ont dû fermer leurs portes : Dupont de Nemours, faute de carburant, a cessé sa production de fibres polyester et acryliques ; General Motors, Daimler-Benz, ont arrêté leur activité.

Enfin, certaines sociétés occidentales souffrent déjà de la crise iranienne, à l'instar de Chrysler-Grande-Bretagne qui annonce le licenciement de 1 500 personnes, après l'arrêt de sa production de pièces détachées pour l'Iran.

Le sinistre, s'il devait être total, serait donc particulièrement élevé pour les pays occidentaux. En France, par exemple, les contrats signés depuis 1973 avec Téhéran représentent environ 28 milliards de francs. La Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (COFACE), qui garantit à 90 % le risque politique pour les exportateurs français — comme le fait, en République fédérale d'Allemagne, son homologue Hermès, — serait « engagée » sur l'empire iranien pour 11 milliards de francs et l'on admet désormais que, si Framatome ne pouvait terminer les deux centrales en construction, la crise pourrait coûter globalement quelque 7 milliards de francs à la COFACE (donc au Trésor public). Dans les six mois qui viennent — délai constitutif du sinistre, — les discussions risquent d'être vives entre les industriels et l'organisme officiel sur ce qui relève du risque politique ou ce qui est simple risque commercial.

La situation est donc jugée « très sérieuse » au ministère de l'économie, mais, d'une manière générale, dans les pays industrialisés, on ne veut pas se laisser aller à trop de pessimisme. « On n'a jamais vu, dit-on, un pays annuler purement et simplement toutes ses dettes commerciales. »

Mais, surtout, la situation financière ne semble pas catastrophique, malgré l'arrêt des exportations pétrolières qui aurait déjà coûté plus de 5 milliards de dollars au pays et l'importante fuite de capitaux de ces derniers mois qui représente aussi plusieurs milliards de dollars. Sans doute la dégradation financière de ces dernières semaines a-t-elle obligé la Banque nationale Melli à une dévaluation de près de 9 %. Mais la dette extérieure à moyen et à long terme ne dépasserait guère 10 milliards de dollars, alors qu'en 1977 les recettes pétrolières ont été de 22 milliards de dollars. A la City de Londres on note d'ailleurs que, jusqu'à présent, le service de la dette — 3 milliards de dollars en 1978 — a été acquitté ponctuellement. Quant aux réserves de change, elles sont estimées à près de 10 milliards de dollars qui sont actuellement déposés dans les grands centres financiers internationaux et pourraient, le cas échéant, servir de garantie.

Certains font même preuve d'un optimisme plus profond : sans doute l'industrialisation va-t-elle être ralentie et les priorités redéfinies. Mais l'Iran, une fois la crise terminée, bénéficiera de recettes pétrolières accrues par la récente hausse décidée par l'OPEP. Et malgré l'obscurantisme de certains chefs religieux traditionnels, il est peu vraisemblable que le pays ne continue pas à se développer. L'Occident mercantile courbe donc le dos en attendant de préparer l'après-crise.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire page 21 l'article de Philippe Pons sur les répercussions de la crise au Japon.)

Le capital est déjà surimposé

(Suite de la page 19.)

Plus fondamentalement, le capital — ou, plus précisément, certaines de ses formes — est actuellement taxé au moment où il est constitué et au moment où il fournit des revenus. Dans les cas où il est déjà taxé deux fois (sans même parler des droits de mutation, des impôts fonciers ou des impôts sur les plus-values) convient-il de le taxer une troisième fois ? On ne rétablit pas l'inégalité en imposant une même règle à des personnes qui se trouvent dans des situations différentes. Mais il nous faut d'abord expliciter les raisons qui permettent de dire que certains types de capitaux sont actuellement taxés deux fois, d'autres ne l'étant qu'une fois ou pas du tout.

Le possesseur d'un capital, en effet, ne l'a pas reçu comme un don du ciel, mais il l'a acquis, soit par héritage, soit par ses efforts d'épargne et de travail. Or, dans les deux cas, le capital est imposé lors de sa constitution. Dans le cas où un individu accumule du capital grâce à ses propres efforts d'épargne, il accepte un sacrifice de consommation, de satisfactions présentes, pour obtenir des satisfactions futures. Or, il paie un impôt sur cette épargne, tout simplement parce que l'assiette de l'impôt progressif sur le revenu inclut l'épargne. De deux individus ayant perçu le même revenu, donc payé les mêmes impôts, ne serait-il pas injuste d'imposer à nouveau celui qui aurait accumulé du capital, c'est-à-dire préféré des consommations futures à des consommations présentes, alors que l'autre n'est pas surtaxé ? Par ailleurs, il est vrai qu'il existe une véritable inégalité entre celui qui obtient un capital par son propre effort d'épargne, sur lequel il aura éventuellement payé les taux les plus élevés de l'impôt progressif sur le revenu, et celui qui l'obtient par héritage en supportant probablement des taux plus faibles et sans avoir eu à accepter un sacrifice de consommation. La véritable solution consiste évidemment non pas à instaurer un impôt sur le capital qui les touche tous deux, mais plutôt à modifier les taux des droits de succession de manière à les « harmoniser » avec les taux de l'impôt sur le revenu. C'est précisément la voie adoptée par la commission d'étude. Celle-ci rappelle justement qu'il ne convient pas d'imposer le capital des personnes morales puisque, de toutes façons, les droits de propriété sur ces institutions entrent dans le patrimoine de personnes physiques. Or ce patrimoine est nécessairement transmis un jour ou l'autre par héritage. La commission montre qu'il est alors équivalent d'imposer le capital transmis par héritage ou d'imposer chaque année le capital possédé par les personnes physiques, d'où l'accent mis par elle sur les modifications à apporter à l'imposition de l'héritage. Il est vrai aussi qu'on peut légitimement défendre l'idée que le capital transmis par héritage a bien dû être accumulé à un moment ou à un autre et qu'il ne convient peut-être pas de pénaliser ceux qui transmettent un capital à leurs enfants par rapport à ceux qui ont préféré consommer toutes leurs ressources et ne rien leur laisser.

De la même manière, au moment de la constitution du capital, il existe évidemment une grande inégalité entre ceux qui épargnent à partir d'un revenu soumis à l'impôt et ceux qui peuvent d'autant plus facilement épargner qu'ils pratiquent la fraude fiscale. Cependant, ici encore, la véritable solution consiste à lutter contre la fraude fiscale.

L'inégalité au moment de la constitution du capital, c'est encore celle qui existe entre ceux qui partiquent la fraude fiscale ou même l'évasion fiscale légale lors d'un héritage et ceux dont tout le capital transmis est déclaré, ou encore entre les forfaits fiscaux avantageux et la situation de ceux dont les revenus sont déclarés par des tiers. Bien entendu, seules des solutions spécifiques peuvent permettre de résoudre ces problèmes. A ce sujet également la commission d'étude fait toute une série de suggestions utiles.

Si nous examinons maintenant ce qui se passe, non plus au moment de la constitution du capital mais au moment où celui-ci fournit un rendement, nous rencontrons à nouveau de nombreuses autres inégalités. Ainsi, le revenu monétaire d'un capital immobilier dont on est propriétaire et qu'on loue est taxé, ce qui n'est pas le cas du capital immobilier utilisé par soi-même. L'inégalité de traitement entre le revenu monétaire et le revenu non monétaire du capital ne peut évidemment pas être résolue par l'application d'un impôt sur le capital qui s'imposerait à tous. La véritable solution ne consiste d'ailleurs pas nécessairement à faire entrer le revenu estimé des habitations occupées par leurs propriétaires dans l'assiette de leur impôt sur le revenu, dans la mesure où, nous l'avons vu, l'accumulation du capital a déjà été taxée par l'impôt sur le revenu.

Mieux définir l'assiette

On pourrait donc considérer comme plus équitable de ne pas faire entrer les revenus du capital dans l'assiette de l'impôt sur le revenu. En fait, il existe une autre solution qui paraît préférable, à savoir de remplacer l'impôt sur le revenu par l'*impôt sur la dépense totale*, c'est-à-dire que l'assiette de l'impôt devrait être constituée non pas par le revenu mais uniquement par les dépenses, c'est-à-dire la différence entre le revenu et l'épargne. Par contre, il conviendrait évidemment de définir les dépenses au sens large, c'est-à-dire en y incluant les rendements non monétaires du capital. Il est intéressant de noter que la commission d'étude souligne qu' *« un impôt annuel sur la dépense — personnalisé et progressif, contrairement aux impôts actuels de ce type — et un impôt annuel progressif sur la fortune des particuliers seraient des formules à explorer »*.

Cet exemple nous montre bien que les objectifs que l'on cherche à atteindre au moyen de l'impôt sur le capital ne peuvent en fait être atteints que par une définition moins arbitraire de l'*assiette* de l'impôt. Il est fondamental de définir correctement le capital ou le revenu (ou la dépense totale) ; il est fondamental d'éviter la fraude fiscale ou l'évasion fiscale. C'est en ce sens que le débat sur l'imposition du capital ou l'imposition des grosses fortunes est un faux débat.

En résumé, certaines formes de détention du capital échappent actuellement à l'impôt (sur le revenu), soit au moment de la constitution du capital, soit au moment où le capital donne un rendement, mais d'autres sont taxées deux fois ou même plus si l'on tient compte des impôts sur les plus-values, des droits de mutation des fonds fonciers. Un impôt sur le capital conduirait à imposer trois ou quatre fois certains patrimoines. En sens inverse, d'ailleurs, un certain nombre de patrimoines bénéficient d'impositions négatives du fait des innombrables subventions accordées par l'Etat et les collectivités publiques, qui dépensent ainsi l'argent des contribuables au profit de certains intérêts privés.

C'est pourquoi d'autres formes d'action publique sont préférables : la suppression des droits de mutation, des impôts fonciers et des impôts sur les plus-values réalisées, l'aménagement des droits de succession pour les harmoniser à l'impôt sur le revenu et peut-être pour les moduler en fonction de la fortune des bénéficiaires, la lutte contre la fraude fiscale, la définition correcte de l'assiette de l'impôt et le remplacement de l'impôt progressif sur le revenu par l'impôt progressif sur la dépense totale, la suppression des subventions qui permettent l'accumulation de capital sans effort. Se refuser à des réformes profondes de ce type et adopter l'impôt sur le capital ou les grosses fortunes serait céder à la démagogie et aller à l'encontre des objectifs poursuivis.

L'accumulation de capital accroît la productivité du travail et sa rémunération. Superposer les impôts qui, directement ou indirectement, frappent le capital, c'est diminuer la croissance, diminuer la progression du pouvoir d'achat des salariés, inciter à la capitalisation hors des frontières. Oui, c'est vrai, la répartition des patrimoines est plus dispersée que la répartition des revenus, mais, si l'on désire une plus grande égalisation des patrimoines, il ne faut pas ajouter une cause d'inégalité — l'impôt sur le capital — mais agir sur ce qui constitue peut-être une cause essentielle de la dispersion des patrimoines : l'inégalité devant l'impôt lors de la constitution du capital et lors de l'utilisation du capital.

Finalement, l'étude de l'imposition du capital met en cause l'ensemble du système fiscal français et la commission d'étude est bien consciente du fait qu'une réforme de l'ensemble de ce système s'imposerait. Elle n'a pas voulu cependant dépasser le mandat qui lui avait été confié. Mais l'on peut espérer que l'effort sera poursuivi de manière à doter la France d'un système fiscal à la fois plus efficace et plus juste.

PASCAL SALIN.

Infortunes de l'impôt

(Suite de la page 19.)

A défaut de ce dernier trait, l'ajustement des abattements à la base, le rétablissement d'une imposition plus progressive n'auraient été qu'un retour à la quatrième République.

Tout cela sera bon à prendre. On verra tout de même les protestations des privilégiés contre l'abolition de leurs privilèges, les menaces de fuite de capitaux pour contrer les majorations de droits ou la prise en compte de la fortune.

C'est qu'aucune réforme ne tient à moins qu'elle ne s'insère dans un ensemble. Tant à répondre à côté de la question qui lui était posée, le comité aurait pu avoir la hardiesse de proposer un autre schéma. L'impôt sur le capital est une modalité plus rationnelle qu'une combinaison de réductions ou de surtaxes sur les revenus eux-mêmes pour distinguer entre les salaires et les autres. On ne peut inconsidérément l'envisager sans la compenser par des incitations efficaces et équitables à l'épargne. Le plus juste serait une réduction d'impôt qui représente un pourcentage fixe du revenu épargné au moment où il est épargné. Du coup on cesse de taxer le capital moins que le travail, de donner des avantages qui sont progressifs avec le revenu. Cette réduction d'impôt pouvait être réservée à ceux qui, en contrepartie, feraient apparaître l'accroissement de leur patrimoine par l'épargne en acceptant une taxe optionnelle sur ce capital lui-même. La difficulté politique était surmontée : on n'imposait des charges qu'en échange d'un avantage certain.

Le dispositif technique aurait massivement réduit la fraude : il orientait les contrôles vers ceux qui préféraient payer des taux d'impôt plus élevés sur le revenu sans aucun avantage pour l'épargne plutôt que de faire apparaître leur patrimoine par crainte des recoupements qui en résulteraient. A cette taxe optionnelle pouvait se surajouter l'impôt sur les grandes fortunes comme une surtaxe progressive. La réforme des droits de succession, comme la commission l'a reprise, s'insérait dans un ensemble cohérent. Les 20 % d'abattement consentis aux salariés changeaient de sens : ils étaient accordés indépendamment de la nature des revenus tirés de l'activité professionnelle, mais dans certaines limites définies en relation avec les salaires les plus bas versés dans la même entreprise. On avait le moyen de combattre la fraude, d'accroître l'incitation à l'épargne et à l'investissement, d'améliorer le réglage conjoncturel, de concilier l'efficacité et la justice.

Les solutions injustes et dérisoires que le gouvernement avait retenues pour les plus-values dissipaient toutes les illusions. Aujourd'hui, on sait encore mieux, s'il était nécessaire, que l'urgente réforme de la fiscalité française n'est pas compatible avec le pouvoir en place.

PIERRE URI.

Les profits ont évolué moins favorablement que prévu

Tous les ans à pareille époque, le temps des bilans est aussi celui des débats. C'est notamment le cas à propos des profits des entreprises, difficiles à cerner sur une courte période et donc souvent appréciés de façon trop hâtive.

On parle parfois de profits en plein essor. Le moins que l'on puisse dire est que le doute l'emporte sur l'évidence. Stabilisation des marges ? Coup d'arrêt à la détérioration des bilans ? On peut sans doute souscrire à cette hypothèse. Autre chose est de parler de record.

Il faut d'abord s'entendre sur les concepts. A l'appui de la thèse du redressement des profits, on cite volontiers deux chiffres avancés par le budget économique annexé à la loi de finances : le taux d'autofinancement des sociétés (nationales et privées), censé passer de 55,5 % en 1977 à 73,6 % en 1978, et la croissance de leur revenu disponible (+ 37 %). Mais cette croissance estimée doit être attribuée, pour l'essentiel, à la faible progression des bénéfices fiscaux réalisés en 1977, et mis en recouvrement en 1978. Il est juste de souligner l'avantage de trésorerie qu'en tirent les entreprises; il est excessif d'en conclure à l'amélioration réelle de leur capacité bénéficiaire, l'effet fiscal devant jouer en sens inverse en 1979.

En réalité, si l'on souhaite apprécier la tendance de fond, il faut raisonner sur l'excédent brut d'exploitation. Là, l'hypothèse de croissance affichée par le budget économique est nettement moins forte : + 18,1 % (12,3 % pour les entreprises nationales et 18,9 % pour les sociétés privées). Il y aurait tout de même, selon ce schéma, redressement relatif des résultats d'exploitation, cette progression de 18,1 % se comparant à une hausse des salaires évaluée à 11,1 % seulement.

La libération des prix

Mais le lecteur — et aussi le commentateur pressé — oublie souvent l'essentiel : ces chiffres sont hypothétiques. Ils résultent d'estimations établies en milieu d'année sur la base des données relatives aux six premiers mois écoulés. Or il apparaît aujourd'hui que l'évaluation de l'effet de la libération des prix industriels, effectuée à la mi-1978, était sans doute excessive, car la « discipline » — facilitée par la concurrence — a été plus efficace que prévu. Symétriquement, la progression des salaires avait été sous-estimée; au lieu des 11,1 % prévus, il faut compter au moins sur 12 %. Enfin, il est probable que les estimations de l'été dernier sur les profits reposaient sur une certaine extrapolation des bons résultats du premier semestre quant au rythme de l'expansion. Faut-il une fois encore rappeler que nous sommes dans une société où le poids des charges fixes et quasi fixes rend les marges des entreprises très sensibles au rythme de croissance de la production en volume ?

Alors, qu'en est-il réellement des profits des entreprises ? Force est de reconnaître que la rareté des données ne facilite pas le débat. Ici plus qu'ailleurs le sentiment supplée la statistique. Et même lorsqu'on dispose, après de longs délais, de chiffres suffisamment sûrs, ils portent sur un ensemble disparate (les S.Q.S. : « sociétés et quasi-sociétés ») mélangeant allègrement l'entreprise industrielle et le magasin d'alimentation, la société de travail temporaire et la boutique de luxe, le club de vacances et la société d'ingénierie.

Du moins le conjoncturiste a-t-il le devoir de ne pas négliger les quelques indicateurs statistiques existants : c'est le cas pour l'industrie, où l'on dispose d'indicateurs de coûts et de prix calculés par l'INSEE (*cf.* graphique).

Après un ralentissement fin 1977-début 1978, la hausse des coûts salariaux par unité produite a repris à partir du milieu de l'année, à un rythme supérieur à celui des prix de vente. Une évaluation des résultats sur l'ensemble de l'année peut être maintenant effectuée en comparant les neuf premiers mois de 1978 à ceux de 1977 :

— Coûts salariaux par unité produite : + 7,5 % ;
— Prix industriels à la production (d'après l'enquête quadrimestrielle) : + 6,3 %.

La conclusion est claire : dans l'industrie, la hausse des prix n'a pas tout à fait contrebalancé la hausse des coûts salariaux unitaires. On peut toutefois admettre que cela a été à peu près compensé, au niveau des comptes d'exploitation, par la baisse des prix des matières premières importées. Au total, en termes annuels, on parvient donc à l'hypothèse d'une croissance à peu près parallèle des coûts et des prix, ce qui correspondrait à une stabilité des marges relatives, et représenterait déjà une amélioration par rapport à 1977. Cela paraît d'ailleurs confirmé par l'enquête de trésorerie, qui marque un certain redressement des appréciations qualitatives formulées par les chefs d'entreprise.

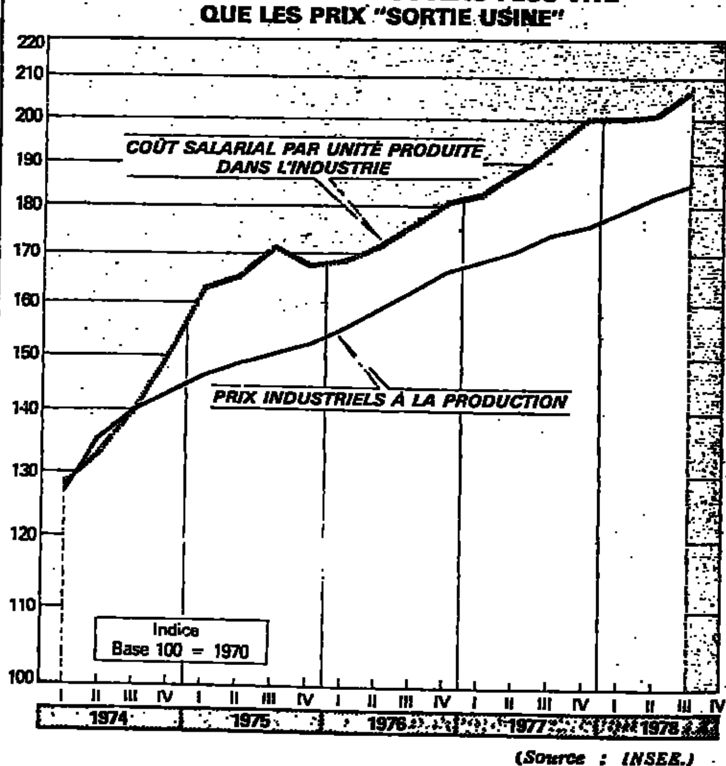
Ces chiffres concernent l'industrie considérée globalement. Sur le plan sectoriel, il est clair que les situations varient énormément, certaines entreprises axées sur les biens de consommation ayant très sensiblement augmenté leurs résultats, tandis que d'autres — notamment dans les industries productrices de biens intermédiaires — ont vu leur situation se détériorer. Il faut aussi tenir compte de la différence qui sépare les entreprises limitées à l'Hexagone et celles qui, étant implantées à l'étranger, peuvent compenser leurs résultats nationaux souvent médiocres par le rapatriement de bénéfices réalisés à l'étranger. Mais cela ne saurait constituer qu'un adjuvant, et ne remet pas en cause le diagnostic global de stabilité des marges dans l'industrie, hypothèse apparaissant la plus probable au vu des données dont on dispose aujourd'hui.

Ne nous méprenons pas sur le sens de ce débat : les estimations faites en milieu d'année sont nécessairement fragiles, et il serait trop facile de jouer les redresseurs de torts lorsqu'on dispose de six mois de recul supplémentaire. Mais c'est un fait : nous avons vieilli de six mois, il convient d'utiliser les informations qu'ils nous ont apportées et d'admettre que les profits ont évolué probablement de façon moins favorable que prévu.

Parlons de stabilisation des marges, voire de perspectives de redressement. Mais ne parlons pas d'essor ni de record.

ALBERT MERLIN,
président de l'AFEDE (Association française des économistes d'entreprise).

LES COÛTS SALARIAUX PAR UNITÉ PRODUITE PROGRESSENT DE NOUVEAU PLUS VITE QUE LES PRIX "SORTIE USINE"



(Source : INSEE.)

Les premiers pas du Fonds spécial d'adaptation industrielle

Les choix sont dictés par la situation régionale de l'emploi

Le 17 janvier sera présenté, sans doute par le premier ministre, le « plan Nord », destiné à venir en aide à une région — plus particulièrement le Valenciennois — touchée de plein fouet par la crise de la sidérurgie et les suppressions d'emplois décidées par les maîtres de forges. Le noyau dur de ce plan devrait être l'annonce d'un certain nombre d'extensions et d'implantations industrielles nouvelles destinées à terme à compenser les effets de l'effondrement de la sidérurgie.

Quelles firmes s'installeront dans le Nord ? Le secret, jusqu'à présent, est bien gardé. Faute d'informations précises, les rumeurs vont bon train. On parle de Peugeot, de Chrysler France, d'I.B.M., de Bidermann, de Corona.

Une chose est sûre : le Fonds spécial d'adaptation industrielle, un nouvel organisme créé il y a trois mois, a joué un rôle décisif dans la réalisation des projets qui vont être annoncés.

C'EST en octobre en effet qu'a été officiellement créé ce Fonds dont le principe avait été annoncé quelques mois plus tôt par M. Raymond Barre. L'idée était à la fois séduisante et originale. Il s'agissait de créer un outil permettant à la puissance publique de venir en aide aux régions touchées par les grandes restructurations industrielles tels le Nord ou la Lorrain. (sidérurgie) ou bien encore les pays de Loire ou le Sud-Est méditerranéen (chantiers navals), non pas en soutenant artificiellement des firmes ou des secteurs promis au déclin, mais en suscitant soit des reconversions, soit des implantations d'entreprises ou d'activités d'avenir. En clair, et pour reprendre la phraséologie officielle, de substituer à des activités menacées des emplois sains et durables.

On a trop souvent dénoncé l'imprévoyance de l'Etat, l'utilisation discutable des fonds publics dans l'industrie (l'exemple de la sidérurgie est présent dans toutes les mémoires) pour ne pas saluer l'initiative, même si elle apparaît bien tardive. Comme on peut l'imaginer, la mise en place de ce Fonds a posé quelques problèmes. La France est ainsi faite qu'il suffit qu'une idée originale naisse pour qu'aussitôt toutes les administrations, jalouses de leurs prérogatives, veulent avoir leur mot à dire. Il a donc fallu ménager les susceptibilités. Il faut en convenir, les remous administratifs ont été vite apaisés et les responsables opérationnels du Fonds ont pu rapidement se mettre à la tâche. Le temps, il est vrai, pressait. Depuis trois mois, les contacts avec les entreprises françaises et étrangères de tout secteur et de toute taille ont donc été multipliés.

Dans ces négociations, les responsables du Fonds spécial d'adaptation industrielle avaient deux avantages. En premier lieu, une assez grande liberté de manœuvre. En effet, une fois n'est pas coutume, les formalités administratives et la réglementation ont été réduites au strict minimum. En second lieu, ils disposaient de moyens financiers importants. Dans ce domaine, en effet, il n'existe pas de solutions miracles : pour orienter géographiquement les investissements il faut offrir un avantage financier aux industriels. Le Fonds a été doté de 1 milliard de francs, somme qui sera portée à 3 milliards en 1979.

L'Etat peut financer, grâce à ce nouvel instrument, jusqu'à 50 % des investissements, pour moitié par le biais de subventions, pour l'autre par l'octroi de prêts participatifs. Cette dernière formule mérite que l'on s'y arrête, car il s'agit d'une formule particulière. Les taux, outre qu'ils sont fixés à un niveau intéressant — on reste discret sur ce point — varieront en fonction des résultats de l'entreprise : ils croîtront à mesure que ses bénéfices augmenteront. De surcroît ces prêts, loin d'altérer la capacité d'endettement des firmes qui en bénéficient, les renforcent puisqu'ils sont assimilables à des fonds propres.

L'effort consenti est-il exorbitant ? Pour en juger, il faudrait être à même de connaître les avantages qui sont consentis aux industriels étrangers, et notamment à ceux du Marché commun dans les mêmes circonstances. Mais chacun sait que dans ce domaine le flou artistique est de rigueur, chaque gouvernement s'efforçant de tourner les réglementations communautaires. Reste que pour la France, ces conditions apparaissent exceptionnelles. Il est vrai que les pouvoirs publics espèrent ainsi faciliter la réalisation de projets auxquels les entreprises avaient renoncé soit en raison de leur situation financière, soit parce qu'ils présentaient trop de risques. Qu'en sera-t-il ?

Le meilleur ou le pire

A la vérité, ce Fonds spécial d'adaptation industrielle peut se révéler le meilleur ou le pire selon l'usage qui en sera fait. Le meilleur s'il devient un outil privilégié de la politique industrielle permettant de contribuer à un développement harmonieux et cohérent de l'appareil productif. Le pire s'il n'est considéré que comme un instrument financier exceptionnel destiné à résoudre le plus rapidement possible de graves problèmes d'emploi régionaux. Dans ce cas en effet le risque serait grand de voir privilégier non pas la qualité, mais la quantité des emplois créés. On sacrifierait alors le long terme au court terme. Or tout laisse supposer que dans un premier temps du moins les pouvoirs publics, bousculés et soucieux tout à la fois d'atténuer les angoisses de populations justement traumatisées et d'éviter des explosions sociales, ont choisi la seconde voie. Pouvait-il en être autrement ? Non sans doute. On ne fait pas naître en trois mois des projets industriels cohérents de grande ampleur. Il a bien fallu faire avec qui se présentait... Mais demain ?

Plus généralement, l'existence de ce Fonds amène à s'interroger sur la politique d'aménagement du territoire suivie par le gouvernement. Une part trop importante des investissements ne va-t-elle pas être drainée vers le nord et l'est de la France, bastions traditionnels de l'industrie ? Socialement justifiée dans l'immédiat, cette évolution est-elle industriellement souhaitable ? En d'autres termes, à l'heure où la France a choisi la compétitivité industrielle, est-il préférable de conforter des pôles industriels « historiques », ou bien au contraire de procéder à une déconcentration ?

Sur ce point les avis divergent. Les adversaires de gros rassemblements industriels font valoir qu'elle est source de dégradation des conditions de travail, de destruction de l'environnement, et qu'elle entraîne le plus souvent le paiement de salaires élevés. Une politique de décentralisation permettrait de surcroît de résoudre en partie le problème de l'emploi, par la diminution régulière d'une main-d'œuvre émigrée qu'on trouve essentiellement dans ces zones. D'autres rétorquent à cela que le tissu industriel est en soi un potentiel; que la proximité des sous-traitants et des services est un atout indispensable, enfin que deux des éléments essentiels de la compétitivité sont l'existence d'infrastructure industrielle et la présence d'une population accoutumée au rythme et aux contraintes de l'industrie. Le débat est ouvert. Manifestement, les pouvoirs publics n'ont pas fait leur religion. Il est vrai que le problème est complexe. Pourtant il faudra bien choisir. On ne saurait tout faire et c'est aujourd'hui que se prépare cette France de l'an 2000 que le président de la République aime tant évoquer.

PHILIPPE LABARDE.

LA CRISE IRANIENNE POURRAIT ÉBRANLER QUELQUES PILIERS DE L'ÉCONOMIE JAPONAISE

De notre correspondant

Tokyo. — Les événements d'Iran pourraient mettre l'un des géants de l'économie japonaise, la maison de commerce Mitsui and Co, dans une situation financière délicate. De retour de Téhéran, son vice-président, M. Yashino, vient d'annoncer que le Japon se trouvait dans la nécessité d'investir 56 millions de dollars supplémentaires pour poursuivre la construction du complexe pétro-chimique géant de Bandar-Shappour, le plus grand projet entrepris outre-mer par les Nippons. Il y a quelques semaines, ce projet était même sur le point d'être stoppé. Jeudi dernier, le groupe a, par la bouche de son vice-président, annoncé qu'il entend en poursuivre l'exécution sans interruption, tout en admettant que la situation politique causera un certain retard. Cette déclaration ne lève pas toutes les inquiétudes. Aujourd'hui, devant l'impossibilité de leurs partenaires iraniens de faire face à leurs engagements, les Japonais se voient contraints de faire des avances supplémentaires.

Ce projet est une opération conjointe, sur une base paritaire, nippo-iranienne : Iran - Japan Petrochemical Co, au capital de 100 milliards de yens (500 millions de dollars). La moitié des fonds a été fournie par un groupe de cinq sociétés nippones, dont trois relèvent du groupe Mitsui. Le coût initial du projet était estimé à 500 milliards de yens (2,5 milliards de dollars). Les Japonais devaient verser 300 milliards soit 1,5 milliard de dollars. Cette estimation étant ancienne, sans qu'aucune autre ait été publiée, on pense en général que le coût réel serait aujourd'hui de 5 milliards de dollars.

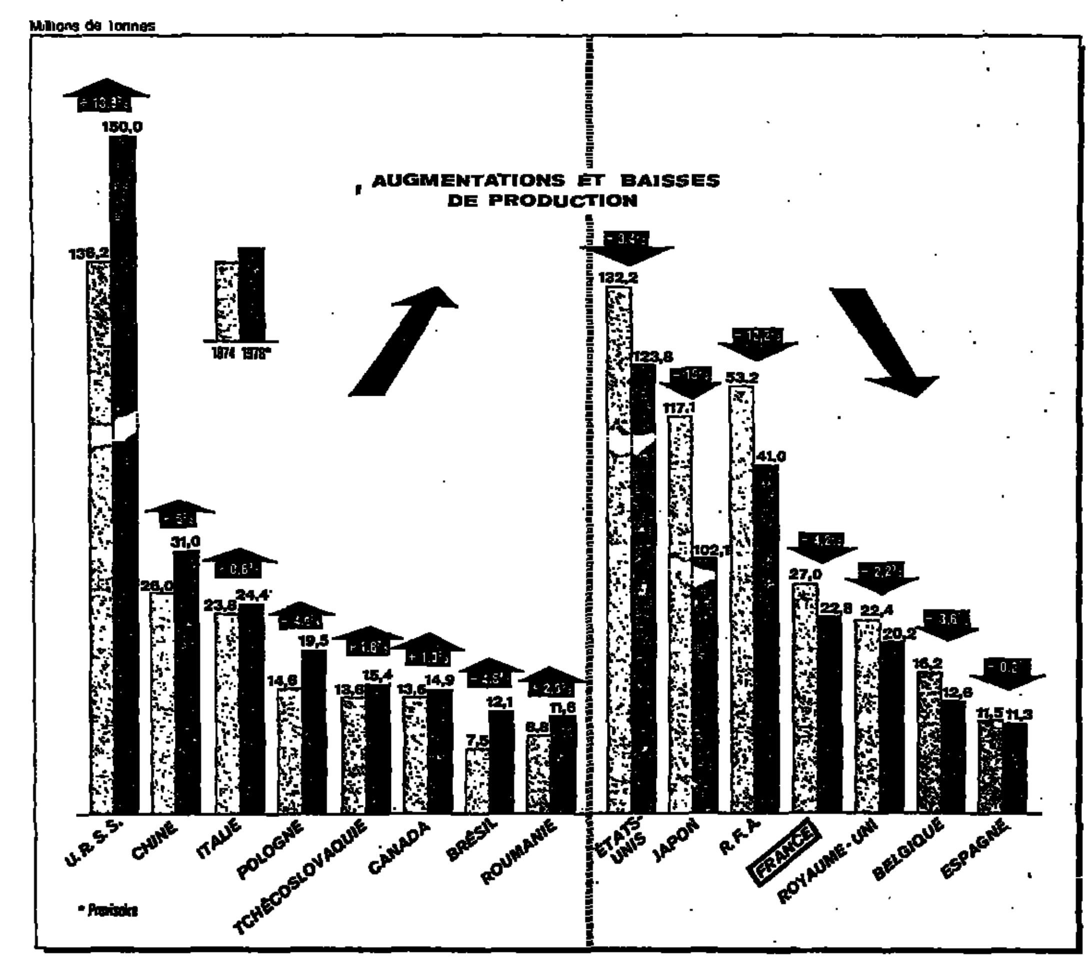
Le montant des sommes que Mitsui a déjà versées dans l'affaire (en plus de sa participation de 250 millions de dollars au capital de l'Iran-Japan Petrochemical Co) n'est pas révélé. Sans doute plus de 1,5 milliard de dollars. En outre, en raison d'une cascade d'engagements et de garanties d'emprunts, les experts financiers estiment que dans le cas où le projet serait soit nationalisé sans compensation, soit abandonné, Mitsui perdrait dans l'affaire entre 160 et 200 milliards de yens (800 millions à 1 milliard de dollars).

Que réserve l'avenir à Mitsui and Co qui, avec un chiffre d'affaires de 48 milliards de dollars, est la seconde maison de commerce du Japon ? On ne peut que rappeler ce qui était arrivé à Ataka en 1977, une autre grande maison de commerce, avec un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards de dollars. Ataka se vit contraint de déposer son bilan à la suite d'un prêt malheureux de 100 millions de dollars à une société pétrolière canadienne (Ataka a été absorbé par la suite par C. Itoh). Mitsui, comme Ataka ou n'importe quelle *shosha*, opère avec un taux d'endettement très élevé : Mitsui a 3 500 milliards de yens (17 milliards de dollars) d'engagements pour un capital de 165 milliards de yens (800 millions de dollars).

Que pour une raison ou une autre le mécanisme de couverture des dettes par des créances s'enraye (faillite d'un client, par exemple) et l'équilibre financier de la *shosha* vacille. On ne peut certes comparer Mitsui à Ataka et, quel que soit le choc, il est peu vraisemblable que la seconde maison de commerce du Japon ne trouve pas les moyens de sortir de cette phase difficile. Il reste que les *shosha* nippones — toujours étroitement associées à la stratégie gouvernementale en matière de relations économiques internationales, en particulier pour les investissements à l'étranger — seront peut-être échaudées. A l'avenir, elles hésiteront à s'engager dans des projets trop ambitieux dans des pays que l'on croit stables simplement parce que le régime en place y est autoritaire.

PHILIPPE PONS.

REDISTRIBUTION DES CARTES ENTRE PRODUCTEURS D'ACIER PLUTOT QUE CRISE GÉNÉRALE DE LA SIDÉRURGIE

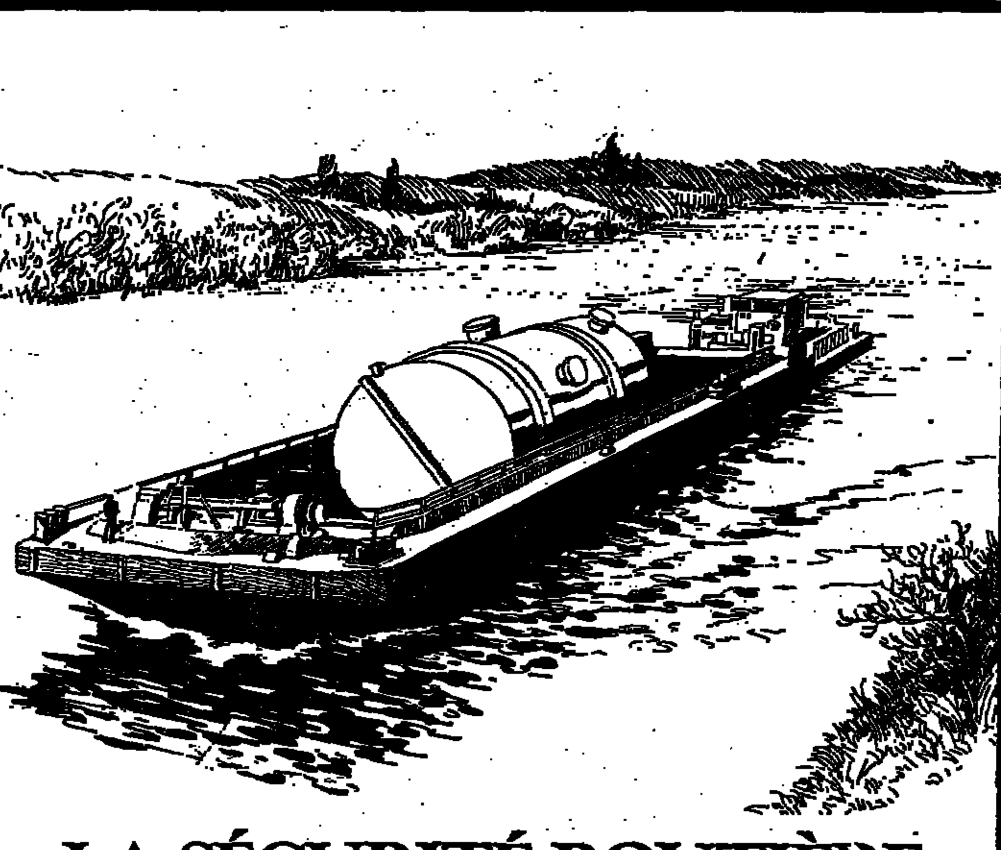


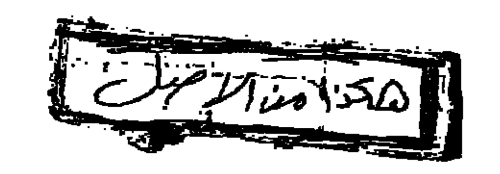
Depuis l'année record 1974, les quinze principaux pays producteurs d'acier, qui coulent, à eux tous, environ les quatre cinquièmes de l'acier mondial, ont vu leur production globale stagner : 624 millions de tonnes. Mais, parmi eux, sept pays ont réduit leur fabrication d'à peu près 36 millions de tonnes (— 9,7 %), tandis que les huit autres l'accroissaient de 35 millions (+ 14,2 %). Autant que d'une crise générale de la sidérurgie, il vaudrait sans doute mieux parler d'une redistribution des cartes entre nations productrices d'acier. Il est vrai qu'il ne suffit pas de comparer les tonnages produits. Il semble bien que, sur le plan de la rentabilité, toutes les sidérurgies aient été plus ou moins touchées.

Les grands perdants sont les producteurs occidentaux : — 15 millions de tonnes au Japon (9,8 %), — 12,2 en Allemagne fédérale (22,9 %), — 8,4 aux Etats-Unis (6,3 %), — 4,2 en France (15,6 %), — 3,6 en Belgique (22,2 %), — 2,2 en Grande-Bretagne (9,8 %). Les pays européens sont, on le voit, relativement plus touchés que les « géants » d'outre-mer. L'Italie fait exception : sa production n'a pas baissé et elle a même progressé en quatre ans de façon symbolique (+ 0,6 million de tonnes).

Les bénéficiaires de la mutation sidérurgique sont les pays de l'Est et les plus développées des nations du tiers-monde. Les premiers ont accru leur production de 23,3 millions de tonnes en quatre ans, essentiellement en U.R.S.S. (+ 13,8 millions, soit 10,1 %), en Pologne (4,9 millions, soit 33,6 %) et en Roumanie (2,8 millions, soit 31,8 %). La Chine a également fait un bond spectaculaire : + 5 millions de tonnes, soit 19,2 %. Mais le recordman relatif est le Brésil, avec + 4,6 millions de tonnes, soit 61,3 %.

Il n'est pas le seul des pays du tiers-monde à élever sa production. La République de Corée (+ 2,8 millions de tonnes), Taïwan (+ 2,6), l'Inde (+ 2,3), le Mexique (+ 1,7) ont connu des progrès également importants. L'accès de nouveaux sidérurgistes à un marché mondial que la crise rend à peu près étale devait nécessairement entraîner un recul des pays partis un siècle plus tôt. Cette nouvelle donne est un des éléments principaux de remodelage du paysage industriel contemporain.





LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

• LES GRANDS TRANSPORTS MONDIAUX.

Yvan du JONCHAY

Descriptif, enrichissant, cet ouvrage nous transporte, si nous osons dire, de long en large sur la planète. C'est une présentation documentée des routes selon les produits ; transports maritimes, aériens, continentaux, font les trois parties de ce précieux recueil. Regrettons toutefois une vue-cliché superficielle sur le rail et la route, dans l'ignorance bien classique des coûts totaux nationaux, excusable ici du fait des fausses lumières répandues sur le sujet.

La conclusion, un peu rapide, marque sans doute une certaine lassitude ; mais le reste est le plus souvent d'excellente qualité.

★ Bordas, Paris 1978. 23,5 cm., 224 p. (graphiques compris), 58 F.

• ÉCONOMIE MÉDICALE.

Pierre BONAMOUR et Fernand GUYOT

Entré en scène avec le préfacier, Argan disparaît vite devant la masse des querelles qui montent, opposant la vie matérielle à la vie. Elle retient et retiendra, en effet, de plus en plus notre attention, la santé, ou plutôt ses défaillances, posant des choix cruels.

Réunis autrefois en la personne de François Quesnay, le médecin et l'économiste assemblent aujourd'hui leurs efforts, pour nous présenter les données des multiples problèmes posés par la victoire, toujours plus accusée, de notre savoir sur notre pouvoir. Où est le temps où Sir Beveridge annonçait à la Chambre des communes que les dépenses sociales de maladie, élevées au départ, iraient en diminuant ?

Tout au long de l'ouvrage domine le souci d'instruire le lecteur, sans lui imposer des vues personnelles. Après les notions générales d'économie, dans le style le plus moderne, et l'excellent exposé sur la démographie, avec le concours du docteur J.N. Biraben, nous pénétrons, sans effraction, dans le domaine médico-social, avec une attention spéciale à la mortalité semi-volontaire : alcoolisme, tabac, accidents de la route, où le fameux dicton « mieux vaut prévenir que guérir » semble quelque peu délaissé.

Les perspectives sur le nombre des médecins ne sont abordées qu'avec une certaine timidité, les prévisions d'effectifs ne dépassant pas 1990. Ces données auraient besoin d'être rajeunies et étudiées dans leurs conséquences.

Et le voici, l'hôpital, qui, sans être certes devenu un lieu de séjour enviable, a perdu sa réputation sinistre. L'intéressant historique qui figure ici devrait être enseigné aux jeunes générations, si enclines à considérer tout l'acquis comme de droit divin.

Consommation médicale, sécurité sociale, politique de santé, sujets désormais d'une actualité permanente, sont traités avec tact et le souci de ne pas aviver des plaies affectives.

Mais que de réflexions sur le passé et plus encore le futur évoque le jugement presque final : « *On a préféré ne pas y voir trop clair !* »

Un ouvrage maître, susceptible de devenir un classique, nous n'osons pas dire un livre de chevet.

★ *Préface* de Jean Bernard. Editions médicales universitaires. Paris 1978. 24 cm., 550 p., 240 F.

• D'ABORD LE PAIN.

Lester P. BROWN avec la collaboration de Erik P. ECKHOLM

Regrettons, une fois de plus, le délai de quatre ans pour publier un livre d'actualité (By Bread Alone 1974), sans même un essai de mise à jour. Par exemple, les chiffres de 1973, en plein effondrement de la fécondité, suggèrent à l'auteur que les pays occidentaux « *approchent la stabilité démographique* » ; ce jugement attardé est, du reste, peu de chose, à côté de l'attitude classique et désuète vis-à-vis des pays pauvres. Que la baisse de leur natalité soit souhaitée n'est contestée par personne, mais depuis la parution de l'ouvrage sont survenus les éclats de la conférence mondiale de la population à Bucarest. Que dans les vues exprimées sur la prévention des naissances dans une population illettrée les préjugés subsistent largement n'est pas pour nous étonner ; mais les propositions formulées confinent parfois à la férocité. Frapper les familles misérables, et en somme les enfants, est non seulement contraire à la déclaration des Droits de l'homme, à laquelle les Etats-Unis se réfèrent si souvent, mais voué à l'inefficacité, à moins de miser sur un accroissement de la mortalité

Sur la partie proprement alimentaire, spécialité de l'auteur (que l'éditeur n'a pas jugé opportun de présenter aux lecteurs français, non plus que son collaborateur), les vues sont un peu plus pénétrantes ; les reproches s'adressent tant à l'Union soviétique, qui, par son impéritie agricole, vient puiser dans les stocks mondiaux, que contre les Etats-Unis, qui maintiennent des terres volontairement en friche, et contre les pays riches dans leur ensemble, qui recourent à une nourriture trop animale, donc consommatrice de céréales à l'excès.

En résumé, ouvrage intéressant sur la partie diététique, déjà contestable pour le secteur agricole et quelque peu primitif dans ses vues démographiques. Regrettons que J. Klatzmann ou d'autres Européens ne disposent pas du même pouvoir de diffusion.

★ Préface de James P. Grant, Economica Paris 1978. 24 cm., 226 p., 42 F.

• COMPTABILITE SOCIALE EN TEMPS DE TRAVAIL.

Michel HOLLARD

Plus nous nous éloignons de la fluidité totale, idéale, qui n'a d'ailleurs jamais existé que dans le grand modèle libéral, plus nos comptes financiers, restés fluides, s'éloignent de la réalité, au point de prendre parfois une signification contraire. Arbitraire et déviation sont à tous les coins de compte.

Sans prétendre instaurer quelque valeur travail à la Rodbertus, Michel Hollard décrit les moyens de mesurer le travail, direct et indirect, contenu dans les divers produits et services ; tâche aussi redoutable que féconde

Les deux écueils de ce genre de travail sont évités, à savoir l'évasion éthérée vers les théories de la valeur et de l'abstraction mathématique, sans débouché sur le saisissable.

Deux parties, dont la première comprend la recherche de méthodes, en partant de l'outil matriciel Léontief (les tableaux de l'emploi ne sont malheureusement pas traduits en français), en analysant la comptabilité de travail soviétitique dans sa technique propre et transposable (tableaux à nouveau en anglais, au mépris du lecteur), puis les remarquables travaux du pionnier J. Magaud, restés malheureusement à l'état de prototypes, critiqués ici, non sans raison, sur un point, mais sans redressement aussi.

La deuxième partie entre dans le jeu par l'établissement d'une comptabilité en temps de travail pour l'année de travail, pour l'année 1971, prise pour exemple. Ces précieux résultats sont malheureusement desservis par une présentation défectueuse ; certains tableaux manquent même de titre. Pour être commun a bien des ouvrages économiques, ce défaut doit être dénoncé sans répit : la haute compétence du chercheur (c'est le cas ici) est compromise par un trop faible souci d'être suivi.

Il aurait été en outre utile de montrer les applications pratiques d'une telle méthode dans la politique économique, ne serait-ce que pour mieux comprendre et combattre le chômage, si mal combattu. La jeunesse du maître grenoblois et la vigueur de cette école scientifique nous laissent un vif espoir.

★ Préface de Henri Bartoli. Presses universitaires de Grenoble. 1978. Grenoble. 24 cm., 350 p., 45 F.

• LES POLITIQUES DE POPULATION.

Jacques VERNIER

Qui donc affirmait que, en dehors des deux instituts spécialisés, les démographes français pouvaient se compter sur les doigts d'une seule main ? Il est loin ce temps, car, une fois de plus, nous trouvons une valeur qui ne demande qu'à s'exprimer en dehors de l'étouffoir parisien.

Tous les terrains sont parcourus dans ce remarquable ouvrage, avec le souci constant de ne se laisser entraîner ni par le cliché ni par l'attirante affectivité. Pleinement au fait, le lecteur a les moyens de se faire une opinion.

Trois parties bien équilibrées : la présentation des faits, qui peuvent éclairer une politique de population, le contenu de ces politiques, les perspectives.

Dès le départ, deux indices significatifs de pénétration : des idées moins simplistes qu'ailleurs sur la révolution verte et une connaissance des progrès en matière de viande artificielle. Cependant, les si remarquables résultats de J.-C. Chesnais et de A. Lefebvre sur la croissance comparée de la population et du niveau de vie sont exclus de cette analyse. Nous les retrouvons bien plus loin, mais au prix d'une confusion.

Tour à tour, nous voyons les deux mondes opposés, celui qui, par son exubérance, côtoie la famine et celui qui est en voie de mourir de vieillesse, le tout dans un ton pittoresque, sans recherche d'effet. Il est peu probable que M. Marchais connaisse la phrase, citée ici, de M. Thorez, ni d'autres du même sur le sujet. Mais nous passons vite à d'autres images allant du récit, remarquablement fidèle, de la politique de l'Inde depuis près de trente ans, en vue de réduire sa natalité, à la pétro-immigration, en Orient, en passant par la critique des mégalopoles ou la mythologie de l'économie pousse-bouton.

Si perfides que soient les chausse-trapes dans ce domaine, les défaillances sont exceptionnelles. Si le jeune géographe tourangeau n'a pas abordé les conséquences morales du vieillissement de la population, c'est par scrupule sans doute, peut-être aussi parce qu'il nous réserve de nouvelles réflexions sur ce sujet peu fréquenté.

★ P.U.F. Paris 1978. 20,5 cm., 207 p., 59 F.

• MÉCANIQUE DES MONNAIES.

Jacques RIBOUD

De tous les domaines de l'économie, le monétaire est peut-être le plus enivrant, dans les divers sens du mot ; la sagesse y côtoie la fable, au point qu'on ne sait plus toujours bien où sont folie et sagesse. C'est pour combattre des vues aussi troubles que l'auteur emploie le terme *mecanique*, tout en assimilant les lois monétaires aux physiques et aux biologiques ; comparaison légitime à condition d'admettre que les comportements de cette variable endogène qu'est l'homme peuvent modifier l'enchaînement. Considérable est aussi la force de l'habitude, sinon aucune monnaie nationale ne tiendrait, si ce n'est l'ancien bétail, dont nous avons gardé le mot « pécuniaire ».

Le caractère conventionnel de toute monnaie aurait pu être mieux mis en lumière : les timbres-poste de collection, qu'aucun gouverneur n'a « reconnus », auraient à la rigueur pu servir de signe, avec plus de chance et moins de diversité.

Les trois opérations-clés, *règlement, compensation* (multiplication), suivie de son loto propre, et *prélèvement*, permettent de répondre à quelques questions très controversées, en particulier sur le pouvoir de création monétaire des eurobanques.

Cependant, derrière chaque démonstration monétaire, se trouve un facteur discret, le plus souvent oublié par les économistes les plus confirmés, la réponse de l'offre. L'auteur reproche aux monétaristes de retomber trop souvent dans l'économie ; et cependant, ces jeux ne sont pas des « *jeux d'écriture* », selon le mot historique de Léon Jouhaux ; sinon c'est Donoghoo qui remplacerait les usines. Cette robuste confiance dans l'offre nous amène au génial Law, non suivi cette fois de son étonnant disciple Ch. Dutot, mais de Mirabeau, récemment honoré par Edgar Faure. La célèbre anecdote de la bague et du chèque sans provision trouverait ici sa place.

Despote renversé, fantôme vénéré, l'or est, nous est-il précisé, sans avenir monétaire. Qui peut affirmer, cependant, que ce vieux relégué maquisard ne reprendrait pas du service en temps de guerre, pour des règlements internationaux ?

Après ces voyages étourdissants, dans les deux sens du mot, nous en venons au concret : l'*eurostable*, proposé par l'auteur depuis quatre ans, est une monnaie-panier, à pouvoir d'achat constant, car les quantités de chaque monnaie, incluse dans le panier, varient selon l'indice des prix de leur pays. Quel défaut pourrait-on reprocher à cet outil, sinon d'être *irréprochable ?*

Nous touchons ici le point délicat : les gouvernants et les banquiers (F.M.I. compris) considèrent un peu la monnaie comme un jeu. Battre monnaie, c'est un pouvoir. Vouloir les empêcher de jouer et de commander est une entreprise redoutable ; c'est d'ailleurs ce que semble admettre l'auteur, dans une note riche en signification.

Cette monnaie ne pourrait, il est vrai, servir à l'intérieur d'un Etat ; mais si elle trouve crédit et appui, il serait difficile de lui interdire ce rôle. Allons plus loin, non sans malice : en transposant la vieille loi de Oresme-Gresham, ne pourrait-on pas dire que parmi les propositions nouvelles de monnaie, c'est toujours la mauvaise qui chasse la bonne ?

Peut-être l'auteur se fâcherait-il si nous disions que cet ouvrage vaut son pesant d'or. Contentons-nous donc de le classer comme une valeur à... thésauriser.

★ Préface de Henri Guitton. Editions de la Revue Politique et Parlementaire, 88 bis, rue Jouffroy, Paris 1978. Diffusion Armand Colin. 20,5 cm., 462 p., 59 F.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Hewlett-Packard is a leading manufacturer of electronic measuring and computational products. We employ over 42.000 people in our worldwide organisation. Our manufacturing plants are located in Europe, Asia and America. In addition we have over 172 Sales and Service offices in 65 different countries.

Our largest European manufacturing plant employs over 1.300 people and is located in Böblingen, Southern Germany.

The Böblingen organisation has worldwide responsibility for the development and marketing of impulse generators, logic signal sources, perinatal monitoring systems and liquid chromatographs. In the technical, scientific and commercial fields, Böblingen is also responsible for the development and marketing of software for our desktop and larger computer systems.

MARKETING ENGINEERS

To meet continued new challenges in our marketing organisation, we are looking for several marketing engineers to fill demanding but rewarding positions.

MARKET SPECIALIST

Hewlett-Packard was one of the first manufacturers of desktop computers. Today we are a leader in this rapidly expanding market. Our experience is based on a firm foundation in technical, scientific and commercial applications.

To further promote the sales of desktop computers in the civil engineering (structural and surveying) and mechanical markets, we are looking for two market specialists.

These specialists will be responsible for the support of existing European markets as well as the development of new applications in civil engineering or mechanical engineering.

For each position 2–3 years sales or marketing experience and a degree in civil or mechanical engineering is required. In addition, fluency in English and a working knowledge of programming languages is necessary.

PRODUCT MARKETING

The principal areas of responsibility in product marketing are the monitoring and analysis of market trends in various European countries, development of sales forcasts and strategies, and the coordination of new product introductions.

Our electronic components group is responsible for marketing the companies component products throughout Europe, and is *looking for an engineer to fill the role of product manager for microwave components.*

To fill this vacancy you should have at least 2–3 years marketing experience in electronic instruments, computers, electronic components or systems. A recognised degree in electronics is required.

The desktop computer division in responsible for a broad range of computers and related peripherals, and an additional product manager is required to cope with the expanding product range. Again at least 2.– 3 years experience are necessary in either sales or marketing. Qualifications in electronics or computer science are desirable.

For both product manager positions a practical working knowledge of English is needed.

You can expect a good salary and excellent benefits.

Salaries are reviewed regularly against the national cost of living index and personal performance. Each year every employee receives an additional ½ months salary, holiday pay and bonus based on the company's profit. In addition all employees can participate in the company's stock purchase plan.

Other company benefits, in addition to the statutary national schemes, include comprehensive medical, pension and insurance plans for yourself and family.

If you are interested in working with us please write or telephone:

HEWLETT hp PACKARD

Herrenberger Straße 110, Postfach 1430,
7030 Böblingen (West-Germany), Telephone 0 70 31 / 66 72 05

SIE Société Internationale d'Études & d'Interventions

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE AU GABON

recherche pour son siège à PORT-GENTIL

UN COMPTABLE CONFIRMÉ

Le candidat âgé d'au moins 30 ans aura le niveau D.E.C.S.

Il pourra justifier d'une expérience professionnelle de 8 à 10 ans dont au moins 5 ans comme responsable des opérations comptables de paie et opérations connexes dans une grande entreprise industrielle.

Il aura notamment en charge le suivi de la distribution de la paie, les contrôles, les relations avec le service informatique, la centralisation des éléments et des écritures de paie, les justifications des soldes de compte et la préparation des diverses déclarations.

Il assurera de plus le suivi comptable des dossiers d'accidents du travail, ainsi que les diverses tâches administratives en relation avec la paie.

A la rémunération s'ajouteront divers avantages tels que logement...

Adresser curriculum vitae et photo à : S.I.E.I., 52, rue de Dunkerque. — 75009 PARIS.

La République du Niger recrute Professeurs Enseignement du second degré général et technique, pour l'année scolaire 78-79, dans les disciplines suivantes :

- — Mathématiques (licence ou maîtrise)
- — Sciences naturelles (lic. ou maîtrise)
- — Sciences physiques (licence ou maîtr.)
- — Technique quantitative de gestion (licence ou maîtrise)
- — Sciences économiques (lic. ou maîtr.)
- — Construct. mécaniques (DUT ou BTS)
- — Technique administrative de gestion (DUT ou BTS)
- — Electronique (BTS ou Ingénieur)
- — Topographie (BTS)

Les dossiers (curriculum vitae, copies certifiées conformes des diplômes et composition de la famille) doivent être adressés de toute urgence à l'Ambassade du Niger, 154, rue de Longchamp, 75116 PARIS.

Pour tous renseignements, s'adresser au Conseiller Culturel de l'Ambassade - Tél. : 504-80-60.

Importante Société d'Etudes à vocation internationale recherche pour

MOYEN ORIENT

ARCHITECTE

DIPLOME

10 ans d'expérience

— pour mission longue durée, disponible de suite, anglais courant indispensable.
— expérience dans plan masse, plan de détail au 1/500ème.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 8765 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUTRANSMETRA

---

jeunes ingénieurs

GRANDES ECOLES

EUREQUIP est un groupe de conseil international qui intervient dans les grands projets de transfert de maîtrise industrielle tant au niveau des émetteurs (Pays industrialisés) que des récepteurs (Pays en développement). Nos 140 consultants aident les entreprises à résoudre leurs problèmes d'organisation et de formation, dans des industries d'avant garde à haute technicité. Nous invitons de jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles, âgés d'au moins 28 ans et possédant 2 à 3 ans d'expérience acquise dans l'industrie (production, maintenance, contrôle-qualité, méthodes...) à venir rejoindre nos équipes de consultants. La maîtrise d'une langue étrangère (anglais, espagnol, italien) est très souhaitable, ainsi qu'une disponibilité géographique liée au métier de conseil. Les Ingénieurs recrutés participeront à un stage d'accueil et d'initiation qui les sensibilisera à nos méthodes.

Ecrivez sous référence 50.2-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP qui examineront les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

ALGÉRIENS ÉMIGRÉS

Vous êtes

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR

dans l'une des spécialités suivantes :

MECANIQUE D'USINAGE, MECANIQUE APPLIQUEE, MECANIQUE AUTO, CONSTRUCTION METALLIQUE, METALLURGIE, INSTRUMENTATION, ELECTRONIQUE, ELECTRICITE, ELECTROMECANIQUE, INFORMATIQUE/GESTION STOCKS, BUREAU D'ETUDES, HYGIENE ET SECURITE.

La SONATRACH B.C.L.

(Base Centrale Logistique de BLIDA) vous propose un contrat de recrutement.

Lieu de travail : BLIDA (50 km d'ALGER)

REMUNERATION INTERESSANTE
POSTE DE RESPONSABILITE
NOMBREUX AVANTAGES
SITUATION D'AVENIR - LOGEMENT ASSURE.

Si cette offre vous intéresse écrivez ou présentez-vous aux Services de L'ONAMO, 9, rue Guénot - 75011 Paris - Tél. 371-88-13.

---

marketing industriel

Un important groupe français de l'industrie lourde, dans le contexte de sa stratégie de diversification et de la conquête de nouveaux marchés sur le continent nord américain, recherche un

chargé de mission à New York

dont la mission essentielle consistera à découvrir les produits, les idées, les technologies transportables en Europe et utilisables dans le cadre du groupe, plus particulièrement dans les secteurs gaz et pétrole, liés aux énergies nucléaires, ou compatibles d'une manière large avec la vocation du groupe.

Il aura également pour charge :

d'analyser les marchés potentiels correspondant aux produits actuels ou futurs du groupe.

de découvrir, en collaboration avec les services commerciaux du groupe, les partenaires éventuels et les formules d'association permettant de pénétrer de nouveaux marchés.

Appelé à de fréquents déplacements dans tous les Etats Américains, s'appuyant sur une structure existante implantée depuis plusieurs années à New York, bénéficiant de contacts déjà engagés le jeune ingénieur (Centrale, Sup Elec, Sup Aéro ou équivalent) que nous souhaitons rencontrer aura avant tout l'esprit *curieux, le sens de l'initiative, et une grande capacité à s'organiser.*

Doué d'une grande facilité de contacts, il aura de puissantes facultés d'analyse et surtout de synthèse. Nous attendons en effet de lui les qualités nécessaires pour opérer une efficace sélection des informations qu'il saura condenser de manière opérationnelle à notre service développement.

Il parlera très couramment l'anglais. Une expérience des Etats Unis sera hautement appréciée, de même qu'un MBA.

A une rémunération, base France, fonction de l'expérience des candidats, viendront s'ajouter les avantages expatriation dont la disposition d'un appartement à New York.

Jean Masson vous remercie de lui adresser vos dossiers de candidature sous référence B 2619 au 1, rue de Berri 75008 Paris et garantit le secret des contacts.

bernard julhiet psycom



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



Approvisionnement en eau
Traitement de l'eau

Nous sommes une société leader allemande reconnue dans le monde entier et spécialisée dans le traitement de l'eau. Nous appartenons au GROUPE DEUTSCHE BABCOCK. Le siège social se trouve dans une ville agréable de l'Allemagne du Sud.
Dans le cadre de notre expansion continue nous recherchons pour renforcer notre équipe expérimentée et dynamique d'ingénieurs-projets un autre

Ingénieur

ayant une expérience d'au moins 5 ans en étude de projets et d'offres. Le candidat devra avoir jusqu'à maintenant acquis son expérience professionnelle principalement dans le domaine du traitement de l'eau potable. Des connaissances des langues allemande et anglaise sont souhaitées
Prière d'adresser votre candidature à :
WABAG Wasserreinigungsbau
Alfred Kretzschmar
zu Händen Herrn Reiss
Lichtenfelser Str. 53
D-8650 Kulmbach
Wasserreinigungsbau
Alfred Kretzschmar GmbH & Co KG

Le GROUPE DEUTSCHE BABCOCK travaille dans le monde entier avec 27.000 collaborateurs dans plus de 70 sociétés : installations en énergie et thermotechnique, constructions mécaniques, technique de l'environnement, technique du textile, processus technique, technique de l'aération, ventilation, habitation, construction de tuyaux acier et conteneurs, constructions industrielles, sociétés de services, commerce.

Wasserreinigungsbau
Alfred Kretzschmar GmbH & Co KG **WABAG**

Groupe Industriel
de dimension mondiale
offre à un jeune

INGÉNIEUR

diplômé Grandes Écoles Agro-Alimentaires ou Études Supérieures Chimie,
après un training opérationnel d'environ 2 ans au "product management" de la maison-mère en ALLEMAGNE, de devenir

chef d'un département commercial

dans une de ses filiales francophones distribuant une gamme très complète de produits destinés aux industries alimentaires.
Responsable d'un important centre de profit, il définit la politique produits et commerciale, gère et anime les équipes de vente et les services.
Ce futur manager, âgé de 30 ans minimum, doit avoir une expérience de 4 à 6 ans de la vente de produits industriels et une première pratique de l'encadrement où il a pu faire la preuve *d'excellentes qualités d'animateur.*
Bonnes connaissances de base de la langue allemande indispensables.
Rémunération de départ de l'ordre de 130.000 F.
Écrire avec CV détaillé, sous référence 75 845, à D. JOUSSET
plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITIONS
recherche
pour son Département International

délégué commercial
AFRIQUE

Sa mission est de promouvoir et de vendre les produits dans les pays d'Afrique francophone. Il devra notamment visiter les administrations, les établissements scolaires et les libraires. Il doit prévoir environ un tiers de son temps en Afrique. Au Siège, il aura à gérer les dossiers de sa clientèle.

Il doit posséder une formation minimum Bac, connaître l'anglais, avoir l'expérience de la commercialisation du livre et si possible avoir effectué un séjour en Afrique (1 ou 2 ans).

Envoyer CV détaillé et prétentions, sous réf. 2419, à
MEDIA SYSTEM
104 rue Réaumur, 75002 Paris.

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

C. A. D. A. T.

Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire
Etablissement sous tutelle
du Ministère de l'Habitat
et de la Construction
Offre pour ses Services Centraux
et Régionaux en Algérie les emplois suivants :

— ARCHITECTES
— URBANISTES
— INGÉNIEURS (V.R.D. Topographie - T.P. - G.C.)
— TECHNICIENS SUPÉRIEURS (Architecture - Urbanisme - Cartographie Topographie - V.R.D.)

CONDITIONS REQUISES :
— Hautes qualifications,
— 10 années d'expérience.
— Langue française indispensable.

NOUS OFFRONS :
— Rémunération intéressante,
— Logement assuré.

ECRIRE :
avec curriculum vitae détaillé et photo d'identité à C.A.D.A.T. (D.P.F.D.)
30, rte St-Charles - Birmandreïs - ALGER (Algérie)

Recherchons pour
IMPORTANT COMPLEXE SUCRIER
AGRO-INDUSTRIEL

COTE-D'IVOIRE

DIRECTEUR DE COMPLEXE
INGENIEUR GRANDES ECOLES

CHEF SERVICE
ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS
INGENIEUR A.M. ou équivalent
Expérimenté en entretien sucreries.

CHEF SERVICE ÉNERGIE
INGENIEUR A.M. ou MARINE

Ecrire avec C.V., photo et prétent. à n° 94.028
CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, PARIS-1er.

DIRECTEUR ADJOINT
11 millions C.F.A.

Véhicules Industriels
Afrique Occidentale

Un groupe industriel et commercial français (1.200 personnes - 800 millions de C.A.), recherche le *Directeur Adjoint de l'une de ses filiales* (130 personnes) situées en Afrique francophone et spécialisée dans la fabrication et la vente de véhicules industriels (remorques - semi-remorques). Durant environ 2 ans, il secondera l'actuel directeur pour l'ensemble des aspects de la fonction — fabrication, commercial et gestion — pour pouvoir lui succéder au terme de cette période. Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans, de formation Ingénieur A. et M., E.C.A.M., I.C.A.M., I.D.N. + spécialisation Ecole Supérieure de Soudure, possédera plusieurs années d'une expérience lui ayant permis d'assumer des responsabilités analogues au sein d'une entreprise moyenne du même secteur d'activités (bennes, remorques, semi-remorques, remorques agraires) et faisant appel aux mêmes techniques — chaudronnerie, mécanosoudure, pliage, formage. La connaissance de l'Afrique constituerait un atout supplémentaire. Ecrire sous la référence 226 M à :

G R H Conseils

3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

IMPORTANTE
SOCIÉTÉ LANGUEDOC
RECHERCHE POUR
TRAVAUX A L'ETRANGER

Électromécanicien

B.T.S. ou D.U.T. en électrotechnique ou électromécanique
Surveillance des travx de montage d'installations de pompage.
Mise en route, exploitation et entretien d'install. de pompage.
Formation du personnel d'exploitation.
Expér. souhaitée de plus. années sur installations de pompage.
Contrat de trois ans éventuellement renouvelable.
Adr. lettre manuscrite av. C.V., photo (retournée) et rémunérat. souhaitée sous la référ. DE/79 au n° 8.834 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Pour contrat étranger longue durée, entreprise recherche

CHEF D'AGENCE

8 à 10 ans d'expérience poste similaire, formation de préfér. hydraulique ou électrique, ou génie civil. - Ecrire n° 25.631 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE
BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS
recherche pour sa filiale au

VENEZUELA

CHEF COMPTABLE
TRÈS EXPÉRIMENTÉ
Bilingue Espagnol

Ecrire avec curriculum vitae, prétentions et références en gestion financière et comptabilité générale *en entreprise similaire sous le n° 93.198 à :*
CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

EUROPEAN HQ OF A LARGE U.S.
DIVERSIFIED GROUP

manager

CAPITAL PLANNING AND CONTROL (BRUSSELS)

RESPONSIBILITIES
- evaluation of large industrial projects
- counselling the management of industrial divisions and subsidiaries
- following up on the approved projects (implementation)

PROFILE
Aged around 30, with engineering education and manufacturing experience. A MBA degree or an equivalent experience (project management, financial analysis, etc ...) is required. The candidates *must* speak *english, french and/or* german and be available to travel extensively.
Send CV, photo in confidence to our consultants réf. 30-24 ONOMA, 26 rue de Berri 75008 PARIS - FRANCE

IMPORTANTE IMPRIMERIE DE CASABLANCA
recherche

SON CHEF DE PRODUCTION

Connaissance approfondie de l'imprimerie et des fonctions annexes demandée.
Des responsabilités antérieures de Chef de Fabrication (procédés typo, typo-continu et offset couleurs) sont indispensables.
Compte tenu de l'expérience exigée, aucune limite d'âge n'est fixée.

Répondre par écrit à Gérard MARTIN
C/o BRODARD et TAUPIN
B.P. 391. — 92541 MONTROUGE Cedex.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

En Australie, Canada, Afrique, *Moyen-Orient, Amérique, Asie,* Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. *M 82*), 14, r. Clauzel, PARIS-9e.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

direction des études

Pour l'une des Unités située dans les VOSGES (1000 personnes) d'une importante Société spécialisée dans la fabrication de petits équipements mécaniques destinés à l'Automobile. Le titulaire à ce poste *nouveau sera* l'animateur d'un *groupe* de 25 - 30 *personnes* comportant des ingénieurs, des dessinateurs, des prototypistes. Il est requis : *un diplôme d'ingénieur, 32 ans minimum, une solide* expérience de l'électro-mécanique (en conception, études, essais, industrialisation) et un ensemble de qualités personnelles qui fassent de vous le "fer de lance" de l'innovation et du développement de nouveaux produits.

Adresser un dossier détaillant votre formation ; expérience, motivations et salaire à notre Conseil : Hervé LE BAUT - 8, rue Aristide Briand - 92300 LEVALLOIS, qui vous en remercie et vous garantit une totale discrétion.

---

péri-informatique
ingénieurs commerciaux

Ils développeront la vente de terminaux et de systèmes de gestion auprès des grandes entreprises privées ainsi que des entreprises du secteur public et de l'*Administration.*

Ce sont de jeunes diplômés ayant de bonnes connaissances en informatique et en gestion, avec une première expérience de la vente, même dans un autre domaine.

Postes à pourvoir à : PARIS, NANTES et STRASBOURG.

Pour un premier contact, envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. PI/D à OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS, qui garantit le caractère confidentiel des candidatures.

olivetti DIVISION PERI-INFORMATIQUE

DIRECTEUR TECHNIQUE
GROSSE MECANIQUE
170.000 F

L'entreprise jouit d'une notoriété internationale dans la fabrication de pièces lourdes destinées aux Industries du nucléaire, de l'armement, du pétrole... Elle met en oeuvre des techniques originales qu'elle a mises au point et dont elle a le monopole.
Elle recherche, pour prendre en charge tous les problèmes liés à la production, un Ingénieur Méca*nicien de haut niveau (ECP, A et M ou similaire).*
Expérience méthodes - ordonnancement - usinage grosse mécanique. Possibilité d'évolution vers des responsabilités plus importantes.

France Cadres — 22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 851 M.

Filiale Française d'un Leader Européen spécialisé dans la fabrication et la vente d'outillage de précision pour l'usinage du bois : elle assure également un service après-vente : l'AFFUTAGE des outils de sa clientèle
Elle recherche

CHEF DE PRODUIT

Sous la responsabilité du Directeur Commercial, il aura pour mission de promouvoir et de gérer le département Affûtage de la Société.
C'est un homme de terrain, commerçant, gestionnaire et qui animera une équipe.
Langue : ALLEMAND indispensable
Age minimum : 28 ans
Formation Supérieure Commerciale (ESC, ESCAE, IECS, IUT) ou Technique (ENSAIS, ENI Belfort ou Metz, IUT).
Il est souhaité une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire, au sein d'une entreprise industrielle ou commerciale.
Grande disponibilité pour les déplacements.
Siège de la Société : grande ville en Alsace.
Position Cadre.
La rémunération sera fonction des aptitudes et des qualités du candidat retenu.
Adresser CV détaillé + photo en rappelant la référence 71058 B à

SECE — Jean WEGBECHER
80, avenue de la Grande-Armée
75017 PARIS

LONDRES - MADRID - STRASBOURG - STUTTGART

Texas Instruments

premier fabricant mondial de circuits intégrés
leader de la calculatrice électronique et de la montre à quartz électronique
en croissance constante depuis sa fondation

directeur de la communication
Sud Europe

pour :
— assurer à toutes les communications Texas Instruments, un très haut niveau de qualité
  - *élaborer et développer* les stratégies de communication pour l'ensemble des divisions
— assurer le management du département publicité (gestion, recrutement, méthodes...),
  - les relations avec les conseils extérieurs (agences de publicité, cabinets de relations publiques, promotion, stands, PLV)
  - la coordination avec les autres pays d'Europe.

Si vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur,
si vous avez une expérience de la communication de 5 à 8 années en agence ou chez l'annonceur,
une parfaite maîtrise de l'anglais et du français,
nous offrons :
- une fonction passionnante dans une Compagnie multinationale leader sur ses marchés
- des relations permanentes avec nos homologues européens
- une véritable participation à la gestion de l'entreprise
- une grande flexibilité du plan de carrière
- un cadre de vie très agréable.

Ce poste est à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET (NICE).



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Pour faire acte de candidature, adresser C.V. et prétentions, sous référence ECD/179-002 à Madame LE GUET, Boite Postale 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET - Tél. : (93) 20.01.01.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Entreprise Bâtiment et Travaux Publics Région Rhône-Alpes
CA 78 : 135 millions de francs
Effectif : 600 personnes.
Crée le poste

RESPONSABLE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Intégré à la Direction Administrative et Financière.

Le candidat retenu se verra confier les missions suivantes :
- conseiller les différentes hiérarchies sur l'aspect juridique de leurs fonctions.
- contrôler en permanence la conformité de l'entreprise à ses obligations légales.
- proposer toutes suggestions tendant à renforcer la protection juridique de la société.
- optimiser les contrats d'assurance de l'entreprise et la couverture sociale (prévoyance - retraites) du personnel.
- gérer les contentieux éventuels en liaison avec un cabinet conseil extérieur.
- mettre en place les procédures d'application et de contrôle relatives à ces missions.

Ce poste conviendrait à un candidat possédant une excellente formation juridique (niveau 3e cycle) ayant acquis au cours de 5 à 6 ans d'expérience professionnelle de solides connaissances dans les domaines suivants :
- droit des sociétés.
- législation des marchés de bâtiment.
- droit de la construction.
- droit du travail et de la sécurité sociale.
- gestion des contrats d'assurance.
- pratique des expertises et du contentieux.

La rémunération, sur 14 mois, sera fonction de l'expérience acquise et du degré d'autonomie.
L'entreprise offre d'intéressantes possibilités de carrière au sein d'un groupe international.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 26093 M à HAVAS CONTACT 49, rue du Pdt Herriot - 69002 LYON, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Marketing achat : un jeune stratège



L'homme : un négociateur. Un ingénieur ingénieux, un économiste, un technicien et un dirigeant.

Le poste est donc exigeant. Mais payant. Il s'agit d'animer notre équipe d'acheteurs, tous très spécialisés notamment dans les pièces métallurgiques destinées à des fabrications mécaniques de moyennes séries à caractère répétitif. Il suit régulièrement les variations économiques des différents marchés, les analyse, sélectionne des sources nouvelles pour la plus grande optimisation coût / qualité.

Il va donc négocier à haut niveau (fournisseurs internationaux) et sera en relation fréquente avec les usines du groupe (A good command of the english language will be an asset).

Nous pensons que le poste, basé à Lille, conviendrait à un homme jeune mais déjà bien rodé au problème «achat matériel de fabrication» (3 - 4 ans). Sa formation : ingénieur. Ses capacités, son potentiel doivent lui permettre d'évoluer rapidement au sein de notre groupe, l'un des plus importants du secteur mécanique au niveau mondial, solidement installé en France.

Nous vous proposons d'adresser votre CV sous référence 8345 à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75 006 PARIS.

rsc carrières

Grande Banque Privée
recrute
pour sa succursale d'Orléans

EXPLOITANT
Classe IV - V
Clientèle d'Entreprises

Diplômé de l'enseignement supérieur ou bancaire (I.T.B., C.E.S.B.), il possède une expérience professionnelle de 2 à 3 ans.

Sa mission :
gérer et développer un fonds de clientèle d'entreprises, en menant les actions de prospection appropriées.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 3820 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

AGENT COMMERCIAL INTERNATIONAL

JC SOBOLE SEM - Cerisy - 214 ... Rufley.

Groupe des ARDOISIERES D'ANGERS
(2 000 personnes - 300 M. CA)
recherche pour sa Division Export
CA 40 M.

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION EXPORT

BASE A ANGERS

En liaison avec le contrôle de gestion du groupe, il mettra en place et animera les procédures de contrôle des filiales étrangères.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'E.S.C. Option Audit ou Comptabilité avec une ou deux années d'expérience si possible. Anglais et Allemand nécessaires. Possibilité d'évolution intéressante.

Lettre manuscrite et photo à Direction du Personnel ARDOISIERES D'ANGERS B.P. 008-49005 - ANGERS CEDEX

Notre Société (C.A. 35.000.000) connaît, grâce à son sens aigu du service aux entreprises et à sa gestion rigoureuse, une croissance régulière et saine sur les marchés : transports publics, location de véhicules, entreposage, distribution

Nous créons le poste et recherchons notre futur

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SES FONCTIONS : Collaborateur du Directeur général pour la gestion de l'entreprise. Responsable de l'ensemble des services administratifs (comptabilité, finances, fiscalité, contrôle de gestion, service juridique, personnel).

SON PROFIL : Formation générale supérieure (E.S.C.) et possédant D.E.C.S. comptable, trente ans minimum, au moins cinq ans expérience en entreprise dans des postes de responsabilité en comptabilité et contrôle de gestion. Connaissances juridiques et fiscales. Expérience de l'informatique dans le cadre de ses fonctions antérieures.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sont à adresser à TRANSPORT TAG-GUIDEZ, 22, rue du Paon, 59400 CAMERAL.

CNEH

Organisme travaillant dans le domaine de la santé
DEPARTEMENT INFORMATIQUE DE GESTION
chargé de la diffusion d'applications au niveau national recherche
pour son agence de
LYON
DES INGENIEURS INFORMATICIENS

• analystes
Formation supérieure souhaitée.
4 années minimum d'expérience en informatique.

• analystes-programmeurs
- Ingénieurs Grandes Ecoles ou Maîtrise d'informatique débutants,
- ou DUT et 2 à 3 années d'expérience.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant le poste demandé à CNEH — 9, rue Saint-Eusèbe - 69003 LYON



Chef de Fabrication

Filiale française d'un important groupe chimique international en expansion, recherche un CHEF DE FABRICATION.

Rattaché au Directeur du Département, il élabore les programmes de fabrication et est responsable de leur réalisation dans les meilleures conditions de qualité, délais, respect des budgets. Il dirige et anime 100 personnes.

Ce poste de confiance convient à un ingénieur de formation, âgé d'au moins 32 ans. Il a impérativement une réelle expérience de la fabrication (formation verrerie ou émaillerie souhaitée), un sens aigu de l'animation et des qualités de gestionnaire. Anglais apprécié.

La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 95 000 Francs, sera liée à l'expérience et au potentiel du candidat retenu.

Facilités de logement dans la région, à 2 heures 30 Est de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 79 704 M à notre Conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

BANQUE SUD-EST

recherche

JEUNE CADRE OU GRADÉ

pour son service études de crédits et suivi des engagements.

Homme de rigueur, apte aux contacts même à niveau élevé, il doit posséder une expérience dans poste similaire.

Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions à REGIE PRESSE N° T 010479 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Transformation des matières plastiques

RESPONSABLE TECHNIQUE

Cette filiale (170 personnes) d'un des premiers groupes industriels français est spécialisée dans la fabrication de conditionnements par extrusion soufflage.

La Direction crée un poste de Responsable technique. Il assiste le Directeur d'usine dans la conception, la mise au point et l'industrialisation de ces nouveaux procédés.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur mécanicien de 28 ans minimum, ayant une connaissance spécifique de la transformation des matières plastiques. Il justifie d'une expérience industrielle d'au moins trois ans acquise, soit dans des services techniques, soit en fabrication.

Localisation du poste . 25 kms de TOURS.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous réf. M 4181 B, à egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

---

BANQUE PRIVÉE

recherche
pour son agence de NICE

COLLABORATEUR DE BON NIVEAU

Très au courant des problèmes administratifs et comptables d'une Agence.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous le n° 56.804 B à : BLEU Publicité, 17, rue Lebel. — 94300 VINCENNES, qui transm.

BORDURE ATLANTIQUE
IMPORTANTE SOCIETE
DE FABRICATION MECANIQUE
GRANDE SERIE, 650 personnes - 140 Millions C.A.
recrute pour ses unités de production

Jeunes Ingénieurs

Débutants ou presque

Nous recherchons des candidats dynamiques, disponibles, particulièrement motivés par des réalisations concrètes et l'amélioration de la productivité. Hommes de contact, leurs qualités essentielles seront le sens de l'organisation, l'esprit de décision, la rigueur de jugement et l'adaptabilité.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions à :

MICHEL AUBRY C.P.A. 10, impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

---

FILIALE GROUPE B.S.N.

Région : POITOU - CHARENTES
MENUISERIES ALU - PRODUITS VERRIERS

recherche

CHEF SERVICE TRAVAUX

B.E. Atelier Alu - Chantiers 6/8 millions C.A. (24 personnes)

- Très bonne expérience menuiserie alu.
- Préférence donnée à meneur d'hommes prouvant réussite dans activité similaire ou du second œuvre du Bâtiment.

Rémunération de l'ordre de 80.000 F.

Adresser candidat. manuscr. + C.V. + photo à : HAVAS N° 6419 - B.P. 304 - 79009 NIORT CEDEX.

CONTROLEUR DE GESTION
ANNECY

Unité industrielle de 500 personnes, appartenant à un groupe international, recherche comme contrôleur de gestion une personnalité affirmée.

Rattaché hiérarchiquement à la Direction Générale et fonctionnellement au Contrôleur Financier du groupe, il participe au Comité de Direction de l'unité qu'il assiste dans l'organisation et l'analyse des éléments chiffrés (comptabilité analytique, plans et budgets), il assure le fonctionnement de la comptabilité et du reporting. Anglais et solide expérience industrielle nécessaires. La rémunération sera fonction de cette expérience.

Lieu de travail à ANNECY et déplacements.

Ecrire avec C.V., photo et prét. ss réf. 6036/JR à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE D'ENDUCTION
située en province
recherche, dans le cadre de son expansion :

— **UN INGÉNIEUR DE FABRICATION**
sensibilisé à la bonne marche d'unités de production. Fonction : adjoint au directeur ;

— **UN CHEF DES VENTES**
ayant au minimum trois ans d'expérience dans les secteurs suivants : maroquinerie, chaussure, vêtement, ameublement, mural, sellerie ;

— **UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL**
pour contact avec clientèle.

Seuls des candidats de valeur et d'expérience seront retenus. Rémunération en conséquence.

Adresser curr. vitae + photo à notre consultant, Marc PERRET, 1, rue Hemingway, 78370 PLAISIR, qui étudiera toute candidature confidentiellement.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE
cherche pour usine dans L'EURE

Responsable Ordonnancement Lancement

- Le nombre et la diversité des fabrications (tant au point de vue technologique que délai de fabrication) nécessite un esprit organisé et méthodique.
- Une première expérience est indispensable si possible dans une industrie de mécanique
- Le poste peut déboucher à moyen terme sur des responsabilités accrues.

Ecrire avec C.V. et prétentions ss No 94105, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

LA REGION NORD - PAS-DE-CALAIS
recherche son

MONSIEUR MICRO-INFORMATIQUE

spécialisé en :
— mise au point et organisation de systèmes informatiques (gestion et production) ;
— automatisation de processus en temps réel ;
— bureautique.

Le candidat, 35 à 45 ans, ayant contact facile, pourrait être issu du secteur commercial d'une société d'engineering et devrait s'intéresser au secteur : petites et moyennes entreprises ou industries.

Adresser C.V. et prét. au Directeur du CREATI, 2, rue de la Recherche - B.P. 37 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

IMPORTANTE SOCIETE
INDUSTRIELLE EN EXPANSION
GROSSE MECANIQUE DE PRECISION
2500 personnes - Région Lyonnaise
recherche

responsable de l'entretien central

Il s'agit d'un poste de haut niveau à créer.

MISSIONS : maintenance d'un parc de 1400 machines-outils, gestion du service, animation d'équipes représentant 100 personnes environ. Convient à

INGENIEUR A.M., ENSI MECANIQUE ou similaire.

ayant 5 à 10 ans d'expérience sur le terrain dans industries mécaniques et compétence dans usinage, taillage, automatismes, asservissement hydraulique et pneumatique, électronique et électricité.

Adresser C.V. et prétent. sous réf. 29M003 69, rue de Monceau 75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Partenaire pour la France de Consult-Eur

HOTCHKISS-BRANDT SOGEME
(CA 300 millions), Groupe THOMSON,
dans la vallée du RHONE à Valence,
crée un poste supplémentaire

INGENIEUR
MARKETING INDUSTRIEL

Convient à personnalité réaliste possédant au moins 3 ans d'expérience dans l'industrie, attirée par des techniques nouvelles.
Formation générale scientifique et technique, dont automatisme, de haut niveau (Grandes Ecoles d'Ingénieurs).
Des compétences complémentaires en économie ou marketing industriel sont souhaitées.
Voyages ponctuels à l'étranger avec anglais courant.

Ecrire au CABINET GATIER, Service D. 24, 32, rue Barrème, 69006 LYON.
Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

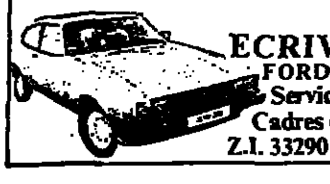


FORD FRANCE S.A.
USINE de BORDEAUX
ACHETEUR

• Vous maîtrisez la technique d'achat des matières premières, de pièces sous traitées ou séries d'outillages, éléments de machine, matières générales. Vous êtes rompu à la négociation et aux relations "fournisseurs" français et étranger.

• Votre expérience est limitée mais votre formation est selon vous un appui qui vous permettra une adaptation rapide aux techniques de notre société.

• Vous souhaitez donner une orientation nouvelle à votre carrière...



ECRIVEZ-NOUS !
FORD FRANCE S.A.
Service du personnel
Cadres et collaborateurs
Z.I. 33290 BLANQUEFORT

IMPORTANT GROUPE T.P.
recherche
pour un grand chantier en
BASSE NORMANDIE
un Chef du Personnel

35 ans min., expérience 5 ans exigée. Bonnes connaissances en Droit du travail.

Il aura la responsabilité, sous l'autorité du Directeur Administratif,
— du recrutement et de la formation des personnels du chantier
— de la gestion administrative d'un effectif de 1500 personnes environ
— de l'organisation de la paye
— de l'accomplissement de toutes les formalités légales (déclarations, procès-verbaux, hygiène et sécurité).

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 9352 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle
75082 Paris Cedex 02

IMPTE SOCIETE LANGUEDOC
recherche
pour son bureau d'études :
INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL
Mission : élaborer, depuis la conception jusqu'à l'exécution, des projets d'ouvrages hydrauliques importants relatifs à des aménagements hydro-agricoles à réaliser en France ou à l'étranger (stations de pompage et de traitement, réservoirs, canaux, barrages...).
Formation : grande école ingénieur avec formation complémentaire en BA et précontraint (Chepap, Isba...), expérience 2 à 4 ans. Anglais parlé indisp.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitées sous réf. SET/79, nº 8.867, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, q. t.

Société financière ayant dans une grande ville proche de Paris une activité régionale recherche
COLLABORATEUR
sortant de préf. d'une école sup. de commerce ou équival., justifiant d'au moins 3 a. d'expér. financ. et commerc. pr 1 poste d'ANALYSTE FINANC., nécessitant nombrx cont. av. entrepr. Env. C.V., rét. et prétent. à : nº 010.521, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

LIBRAIRIE - TARBES
recherche :
LIBRAIRE H. ou F.
possédant formation ou expérience (âge mûr - 25 ans). Ecrire avec C.V. + photo à : HAVAS, nº 6.848, 65000 TARBES CEDEX, BP 106.

FILIALE D'UN GROUPE DANOIS
fabricant de seaux et pots plastique pour l'emballage de produits industriels et aliment.
RECHERCHE POUR LA RÉGION RHONE-ALPES UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
EXPERIMENTE HT NIVEAU.
Salaire fixe x 13 mois.
Envoyer C.V. détaillé à SUPERFOS EMBALLAGES, M. P GIRARD, 75, rue au Pain, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

STE DIEPPE-OLEAGINEUX
recherche, pr huilerie Dieppe :
UN INGÉNIEUR
ENTRETIEN et TRAVX NEUFS
ayant quelques années d'expérience.
— Spécialité : électricité industrielle ;
— Formation A.M., I.D.N., I.C.A.M. ou similaire ;
— Connaissances mécanique générale industrielle, chaufferie, manutention mécanique, pneumatique.
Adresser C.V. détaillé avec une photo et prétention à Direction DIEPPE-OLEAGINEUX (B.P. 137), 76204 Dieppe Cedex. Téléphone : (35) 84-23-56.

---

offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche d'urgence
INGÉNIEURS D'ÉTUDES

• *INFORMATICIEN*
Pour travaux SOFTWARE sur un équipement piloté par un mini-calculateur.
Ce poste pourra être confié à un Ingénieur débutant, ayant une double formation d'électronicien et d'informaticien.
(Référence IE 1.)

• *INFORMATICIEN*
Pour études et mise au point de systèmes logiques à base de circuits LSI et microprocesseurs pour lecteurs optiques.
Cet ingénieur aura des connaissances en logique HARDWARE, des notions Software, des qualités de rédacteur et une expérience de 1 à 2 ans.
(Référence IE 2.)

• *ELECTRONICIEN*
Pour études de composition d'image, mise en œuvre des techniques de balayage et de modulation de faisceau laser.
Il aura une bonne connaissance des circuits logiques et de haute fréquence, des notions d'optique et une expérience de 1 à 2 ans.
(Référence IE 3.)

• *ELECTRONICIEN*
Pour l'étude d'équipements entrant dans des systèmes de centralisation et de traitement d'information. Il aura nécessairement des connaissances en analogique, digital, micro-processeurs et plusieurs années d'expérience.
Des déplacements fréquents de courte durée sont à prévoir en métropole.
(Référence IE 4.)

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi sous le nº 94.156 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour Usine NORMANDIE
INGÉNIEUR
RESPONSABLE OUTILLAGE
MÉCANIQUE DE PRÉCISION

Il sera chargé des fonctions :
• Technico-commerciales.
• Etudes, Méthodes Contrôle.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
Rémunération intéressante

Envoyer C.V., prétentions et photo (retournée), sous le nº 94.125 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — 75040 Paris Cedex 01.

DAMELEC
(Dépannage d'Appareils de Mesure Electronique)
Filiale du GROUPE MERLIN GERIN
recherche
Ingénieur Electronicien
DIPLOME GRANDE ECOLE
ayant une expérience de plusieurs années de la mesure et de ses applications dans les systèmes
pour poste
CHEF D'AGENCE DE TOULOUSE
Responsable de l'Agence en création, il doit avoir de solides qualités d'animation et de gestionnaire, et un sens commercial développé.
Ecrire à MERLIN GERIN - Développement et Formation Cadres - (Référence GDL. 97) 83 X – 38041 GRENOBLE CEDEX.

PROJET'S INFORMATIQUE
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Langage GAP 2,
bons débutants acceptés,
48, rue de Londres, PARIS (9e).
Mº Europe - 387-26-40.

IMPORTANT GROUPE CHIMIE
Siège Gennevilliers(92) - recherche pour sa
DIRECTION INDUSTRIELLE
ATTACHE(E) DE DIRECTION
Poste à pourvoir au
SECRETARIAT TECHNIQUE

• Mission :
- assister le directeur du service pour l'élaboration et la diffusion de l'information technique dans l'entreprise, y compris sous son aspect informatisé.

• Profil :
- formation supérieure chimie
- expérience industrielle souhaitée
- bonne connaissance de l'anglais et de l'informatique
- qualités de rigueur, d'ouverture d'esprit et de curiosité.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions s/réf. 1869 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

U.C.A.N.S.S.
rech. pour service technique PARIS, chargé contrôle opérations immobilières.
TECHNICIEN ELECTRICITE et COURANT FAIBLE
• Formation BTS.
• Expér. dizaine d'années dans sa spécialité.
• Avoir suivi projets construc. tions importants.
Salaire annuel brut compris entre 72.959 et 113.492.
Adr. C.V. manuscrit détaillé et photo à M. le Directeur de l'U C.A.N.S.S., Tour Maine-Montparnasse, 33, av. du Maine, B.P. 45/46, 75755 PARIS Cedex 15.

Ecole centre PARIS rech. professeur qualifié en chimie. Ecr. UBI, 38, r. des Mathurins, PARIS (8e), qui transmettra.

INSTITUT DE MÉCANIQUE DES FLUIDES DE LILLE
recrute
2 INGÉNIEURS DE RECHERCHE
devant renforcer les équipes existantes travaillant dans les domaines suivants :

Réf. 7901 : Mécanique des structures
Ce poste nécessite une excellente formation dans les méthodes de calcul par éléments finis applicables à l'étude des phénomènes instationnaires en des couplages structure-fluide.

Réf. : 7902 Aérodynamique
Ce poste implique une activité portant sur des travaux expérimentaux en soufflerie et des modélisations mathématiques d'écoulements de fluides compressibles.
Programmation et anglais lu et parlé nécessaires.
Préférence sera donnée à un candidat disposant de 2 ou 3 années d'expérience.

Adresser dossier de candidature à :
I.M.F.L. - Service du Personnel,
5, boulevard Paul-Painlevé,
59000 LILLE.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
Chef de Laboratoire
de formation supérieure chimie.
Son expérience industrielle lui permettra de coordonner les travaux d'équipes spécialisées dans des secteurs très variés (tant chimie minérale qu'organique).
Agé de 35 ans minimum.
Région de Sedan.
Anglais écrit, lu, parlé indispensable.
Ecrire sous référence 8.2421 M à PUBLIPANEL 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Société fabriquant et vendant des produits de loisirs et de ménage (500 personnes), crée à son Siège Social situé à la périphérie de DIJON, un poste de
CADRE DE MARKETING
créateur de la fonction, il aura pour mission de penser le développement des produits existants et d'en rechercher de nouveaux.
Poste fonctionnel rattaché directement au PDG.
Convient à candidat ayant fait des études supérieures et possédant une expérience d'au moins trois ans dans le marketing.
Ecrire CABINET GATIER, Service H 95, 32, rue Barrème, 69006 LYON.
Réponse assurée et motivée.
Cabinet Gatier

STE INTERNATIONALE
recherche pour sa
Direction technique PARIS
JEUNE INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN-SPÉCIALISTE MICROPROCESSEURS
I.N.S.A. ou I.S.E.P. ou équivalent
Réalisation de projets de produits utilisant des microprocesseurs, schémas du projet programmation du microprocesseur, suivi réalisation maquettes, essais...
Adr. C.V. et prétentions à : nº 94.313 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

POUR
SERVICE QUALITÉ
Importante société électronique proche banlieue Ouest recherche :
INGÉNIEUR
diplômé grande école
Formation radio-communications pour poste à responsabilités. Expérience 2-3 ans souhaitée. Adresser C.V., photo (retournée) et prétentions : nº 94.289 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Mairie de Chanteloup-les-Vignes, dans les Yvelines, recrute pour créer son service ACHAT : Un rédacteur contractuel ou statutaire : 2.850 F/mois + prime. Le poste nécessite sens de l'initiat. et connaissances de base en gestion des stocks (titulaire bac G, DUT, BT ou BTS). Possibilité de logement à loyer modéré. Prendre contact avec le secrétariat général : 974-65-06.

Recherchons
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
• DOS/VS - PL1 - DL1 - CICS
• 4 a. d'expér. et connaiss. d'applications comptables.
• Matériel I.B.M. 370 138.
Adr. lettre man., C.V. et prét. à D.A.C.S., 24, r. d'Orgemont, 49000 ANGERS.

Directeur Commercial
Prêt-à-Porter de Luxe
220 000 F/an +

Spécialisée dans la création et la diffusion d'articles de prêt-à-porter de luxe, l'une des entreprises françaises les plus prestigieuses, mondialement connue et qui exporte 60 % de son chiffre d'affaires, recherche DIRECTEUR COMMERCIAL.

Par une politique de développement et de diversification des marchés et sous l'autorité du Président-Directeur-Général, il définira la politique marketing.

Il organisera, développera, contrôlera les réseaux de vente, assurant ainsi la diffusion de la gamme des articles actuels et futurs de la société.

Le lancement d'un parfum (en 1979) lui permettra d'accroître la commercialisation des produits tant par l'augmentation du nombre des revendeurs dans le monde que par l'élaboration des licences de production et de distribution de la marque.

Ce poste s'adresse à un commercial confirmé à la fois créatif et pragmatique, âgé d'au moins 32 ans.

Il aura de préférence une formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESC), maîtrisera parfaitement la langue anglaise (MBA apprécié), puis devra avoir fait ses preuves comme gestionnaire et négociateur à un niveau élevé.

Pour ce poste basé à Paris, mais qui implique une grande mobilité, une bonne connaissance des pays de la Communauté Européenne, des Etats Unis et de l'Extrême-Orient est un atout essentiel.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., *photo et rémunération actuelle*) sous la référence M 791 à



Raymond Poulain Consultants 57, avenue de Suffren 75007 PARIS
qui garantit réponse et discrétion.



chef du personnel
INDUSTRIE MECANIQUE EST 140 000 +

Notre client, une société américaine spécialisée dans la construction d'ensembles mécaniques, recherche le Chef du Personnel de sa plus importante usine en France (1 500 personnes). De formation supérieure, homme de talent et d'expérience, il rendra compte au Directeur de l'usine et se verra confier l'ensemble des activités de personnel de cet établissement industriel. Il assurera les relations entre les partenaires sociaux et se verra chargé de développer et de maintenir un climat social et une approche des relations humaines en accord avec les politiques du groupe. La connaissance de l'anglais sera appréciée mais n'est pas indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous la réf. 119-M à I.C.A. qui transmettra. La plus grande discrétion est assurée dans l'examen des candidatures.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ORGANISMES SPECIALISES D'HABITAT RURAL DU LOIRET
recherchent, pour ORLEANS :
CHEF COMPTABLE
— Comptabilité générale ;
— Etablissements des C. E., bilans ;
— Responsable d'une équipe comptable, il travaillera en étroite relation avec les responsables financiers.
Le candidat possède un D.E.C.S. et justif. d'une solide exp. Ecr. Havas, Orléans, nº200.051, q. t.

SOCIETE DE CONSEILS D'ENTREPRISES offre des situations intéressantes à des
CONSEILS JURIDIQUES ET/OU FISCAUX
sérieuse expérience professionnelle indispensable. - Adresser C.V. à M. KOERPER, 8, chemin Scribe, 92190 Meudon, qui transmettra.

P.M.E. Leader dans son domaine de biens d'équipement pour industriel alimentaires et chimique
recherche
en vue création filiale aux Etats-Unis :
UN HOMME DE TERRAIN
formation ingénieur A.M. ou similaire exigée.
Ecr. HAVAS, nº 9 594, BP 319 72007 LE MANS - CEDEX qui transmettra.

Agence d'urbanisme *FRANCHE-COMTE* rech.
ARCHITECTE URBANISTE
4 à 5 ans d'expérience en urbanisme et architecture, pour :
— P.O.S., études préalables d'aménagement, conseil aux communes ;
— Assistance architecturale.
Formations complémentaires appréciées. Tél. au (84) 28-23-10.

DIGITAL DEVELOPEMENT FRANCE
recherche pour CHOLET :
COMPTABLE
parfaitement bilingue anglais. Niveau DECS pour comptabilité générale, bilan, déclaration fiscale.
Tél., pour R.-V. au : 686-26-29.

PAPETERIES MAUNOURY
recherchent :
2 REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS
pour :
— *Région rhodanienne;*
— *Région Alpes.*
Si possible, bonne connaissance du produit ou expérience du métier d'imprimeur. — Voiture indispensable. Situation évolutive si accrocheur et courageux. Fixe + commission et remboursement frais. — Adresser C.V. manuscrit et prétentions à : M. Raffoux, Papeteries Maunoury 9, place Dauphine, 75001 Paris.

Rercherchons un
CHARGÉ DE MISSION TECHNICO-COMMERCIAL
Apte à participer à la gestion et à la commercialisation d'équipement à caractère public.

Conviendrait à homme d'action et de terrain, 28 ans minimum, formation d'ingénieur type arts et métiers, expérience en entreprise souhaitable. Niveau de rémunération de l'ordre de 80.000 F. brut par an.

Poste à VALENCE

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. + photo à Province Publicité HAVAS réf.6177 26000 VALENCE

GROUPE BANCAIRE PRIVÉ PARIS (8e)
recherche
CADRE COMPTABLE, classe V ou VI
Connaissant bien les opérations de trésorerie et de banque classique, la fiscalité et les situations C.C.B. pour prendre la responsabilité d'une équipe centrale.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à nº 6 865 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures. Discrétion assurée.

I.P.C.
recherche
— INGÉNIEURS
— ANALYSTES-PROGRAMMEURS
pour applications T.R. développement de logiciel sur minis (type MITRA, PDP 11, NOVA, etc.).
Tél. pour rendez-vs 058-24-75, ou envoyer C.V. 2, square ARAGO, 78330 FONTENAY-LE-FLEURY.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



SPERRY UNIVAC

DEPARTEMENT MINI-ORDINATEURS TEMPS REEL V77

recherche pour

SES ACTIVITES D'INFORMATIQUE REPARTIE

ingénieurs commerciaux

- chargés de la diffusion d'une nouvelle gamme de mini ordinateurs orientés transactionnel
- ayant obtenu des succès dans les marchés de l'informatique répartie (distribution, transports, banques ...).

ingénieurs systèmes

- chargés d'assurer le démarrage d'installations, puis l'assistance technique en matière de réalisation d'applications
- justifiant d'une connaissance approfondie d'un système d'exploitation et des problèmes de télécommunication.

ingénieurs analystes

- chargés d'assister les ingénieurs commerciaux dans l'analyse des besoins des clients
- justifiant d'une expérience de programmation en Cobol, Fortran, Assembleur et des applications de télétraitement.

instructeurs logiciels

- chargés de la conception, de l'organisation et de la conduite de cours clients
- ayant une expérience pédagogique dans l'informatique.

Tous les postes exigent une bonne maîtrise de l'anglais et une expérience d'au moins deux ans dans une fonction similaire acquise de préférence chez un constructeur.

Evolution de carrière vers des postes d'encadrement liée à la création du département.

Ecrire à : SPERRY UNIVAC - DEPARTEMENT MINI ORDINATEURS TEMPS REEL - Service du Personnel 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX.

Contesse

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

matériel électromécanique

RECHERCHE POUR UNE DE SES FILIALES

directeur industriel

A et M de préférence

Attaché au Directeur Général il aura à diriger un groupe de 3 usines dans la région de Laon. Il aura une expérience confirmée de la Direction d'Usine aux plans technique, humain, administratif et comptable.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau, par Information Carrière SVP 11-11 qui organisera immédiatement ses contacts avec les candidats concernés.

Information Carrière

Réf. 552.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 85 avenue de Wagram 75017 Paris.

Importante Société chargée d'opérations de développement recherche pour son département Techniques Agricoles

un ingénieur spécialiste irrigation

Il sera chargé de la conception, de la réalisation et de la supervision de l'équipement d'irrigation (puits forés, pompage, canalisation, etc.) *pour des cultures maraîchères à l'étranger, et il adaptera les systèmes d'irrigation à ces cultures.*

L'exécution des projets *nécessitant la connaissance des besoins en eau de différentes cultures, il sera de préférence* Ingénieur en génie rural ou Agronome de l'I.N.A. ou des E.N.S.A.A., spécialiste en irrigation.

un ingénieur horticole spécialiste en culture maraîchère

Il sera chargé de la conception et de la supervision de cultures maraîchères à l'étranger, de l'établissement de plans de culture et assolements, des traitements phytosanitaires, du choix des variétés à cultiver, de l'étude des besoins en eau de ces cultures.

Il négociera les projets avec les pays étrangers (Arabes en particulier) et sera chargé d'étudier leur rentabilité.

Il sera ingénieur horticole de Versailles ou diplômé de l'I.N.A., des E.N.S.A.A. ou d'un niveau équivalent (E.N.I.T.H. d'Angers).

Les deux candidats auront une expérience de 3 ans minimum, si possible en pays Arabes. Ils seront âgés de 28 à 35 ans environ, auront une bonne connaissance de l'Anglais ainsi que de la langue Arabe éventuellement.

Les postes sont situés à PARIS mais nécessiteront de fréquents déplacements à l'étranger.

Adresser C.V. + photo et prétentions à No 94.323 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

banque

Une importante banque parisienne, recherche un Cadre Supérieur de Banque (Hors Classe) pour prendre la

DIRECTION DES OPERATIONS

Le poste implique un sens réel du commandement (80 personnes)

Le candidat sera responsable de la supervision de toutes *les opérations en francs français et devises, traitées par* les divers services.

Il devra en outre, adapter de façon permanente les procédures au développement rapide de l'Etablissement.

La maîtrise de l'Anglais est nécessaire.

Situation et rémunération élevées en relation avec le poste.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la réf. 61.88/DF/250 à *Adéquation Conseil en Recrutement*, 54, avenue de Versailles 75016 Paris.

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

---

telesystemes

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES EN TELEINFORMATIQUE RECHERCHE

responsable métrologie

de grands systèmes (CDC, CII HB-68, IRIS 80), ingénieur de formation : le titulaire devra posséder une solide expérience système lui permettant de mettre en œuvre *diverses méthodologies de mesures de performances.*

ingénieurs applications

Ingénieurs grande école ou équivalent, possédant une *expérience informatique.*

Ils seront intégrés dans de petites équipes de réalisation d'applications sur gros ordinateurs.

Possibilité de déplacement à l'étranger.

Grandes possibilités d'évolutions dans le cadre des activités diverses de la Société dans les domaines de la téléinformatique, mini et micro-informatique et gestion d'ordinateurs puissants.

ingénieur logiciels de base

Ingénieur grande école ou équivalent, ayant une ou deux années d'expérience informatique.

Le titulaire réalisera au sein d'une équipe multi-disciplinaire des études de base sur les langages et produits utilisés par notre Société.

analystes programmeurs expérimentés

Ils seront intégrés dans les équipes de développement et pourront bénéficier des moyens de formation importants mis en œuvre par notre Société, facilitant l'accroissement de leurs compétences et leur évolution.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions s/réf. 177 à TELESYSTEMES - Monsieur Viallard Département Produits et Applications, 115, rue du Bac 75007 PARIS

Proche Banlieue Parisienne GRANDE ENTREPRISE SPECIALISEE DANS PRESTATIONS SERVICES ROUTIERS recherche

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

(C.A. 80 MILLIONS)

- Age minimum : 38 ans.
- Ingénieur E.T.P. ou équivalent.
- Ayant expérience des relations avec collectivités locales.

Sera chargé :
- Du développement commercial des activités.
- De l'animation et de l'assistance commerciale, technique (véhicules lourds) et administrative aux unités d'exploitation.

La rémunération ne sera pas inférieure à 180 000 F par an.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet avec photo sous réf. 1592 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

---

directeur comptable 120 000 F +

Une affaire sérieuse de vente par catalogues (Paris, proche banlieue sud) cherche un directeur comptable. Sa mission : organiser le travail de son équipe (35 p.), améliorer les procédures existantes, développer la comptabilité analytique et le contrôle de gestion, aider à la mise en place de nouvelles applications informatiques et, bien sûr, fournir rapidement à la D.G. bilans et CE.

Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3510 LM.

animateur de formation en informatique

Département formation de l'une des premières SSCI de la place de Paris, nous animons des stages (internes et externes) destinées au personnel d'études comme d'exploitation.

Vous êtes **ANALYSTE PROGRAMMEUR,** de formation IUT ou maîtrise, et avez acquis en trois ans et plus une solide pratique du COBOL et/ou de l'Assembleur/DOS. La formation vous attire par goût *et pendant vos loisirs, par exemple,* vous avez fait la preuve de vos qualités pédagogiques. Mariez les deux en venant nous rejoindre.

Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3487 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

recherche pour participer au *développement* de son réseau d'agences

CADRE DE DIRECTION GESTION DE PATRIMOINE

35 ans minimum

Expérience professionnelle confirmée acquise dans une banque ou chez un agent de change.

Adresser C.V. manuscrit et photo à l'attention *de M. MOLARD, 39, rue de Courcelles, PARIS (8e).* Discrétion absolue assurée.

Le groupe CEGOS

Premier Cabinet Indépendant de Conseil et de formation en Europe Continentale

recherche

2 Ingénieurs-Conseil

pour son Département VENTE et OPERATIONS COMMERCIALES

Vous êtes âgés de 30 ans minimum, de Formation Commerciale Supérieure (H.E.C. ou équivalent) et vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans l'Entreprise.

● Comme Conseil, vous aurez à traiter de tous les problèmes commerciaux que rencontrent les Directions Générales et les Directions Commerciales *de nos entreprises clientes ; comme Formateur, vous aurez à concevoir et animer des séminaires pour Cadres et Dirigeants.*

● *Vous viendrez renforcer une équipe de Consultants-Praticiens passionnés* par les problèmes commerciaux et apportant aux Entreprises une assistance allant du redressement Commercial complet à la réalisation d'actions ponctuelles sur le terrain.

● Nous vous offrons :
- un style de travail très varié de type « profession libérale » impliquant une large autonomie d'action, des échanges enrichissants avec des spécialistes ;
- des possibilités importantes de développement personnel dans le groupe CEGOS grâce à la diversité des missions et le niveau des interlocuteurs.

● Si vous avez le goût d'entreprendre, d'exercer un métier où la réflexion va de pair avec l'application concrète de méthodes originales : *Adressez C.V. manuscrit à A. COURTIES, Directeur de CEGOS V.O.C., 33 quai Gallieni, B.P. 50, 92152 SURESNES CEDEX, qui vous contactera.*

GROUPE ALIMENTAIRE IMPORTANT recherche pour son Siège Parisien

ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ce Cadre de haut niveau *sera chargé* :
- de la direction des Services Comptabilité générale et analytique ;
- des problèmes *fiscaux* ;
- de la conception et de la surveillance des budgets du groupe ;
- il aura, dans le cadre de ses fonctions, la responsabilité des services parisiens et des services comptables des usines et filiales qui sont restées très décentralisées.

Ce poste conviendrait :
- à un candidat titulaire de Certificats Supérieurs d'Etudes comptables ou d'un diplôme d'une Ecole Supérieure de Commerce, âgé 35 ans minimum, ayant une bonne expérience dans un poste similaire.

Ecrire avec curr. vitae, *photo et prétentions* à Nº 93.174 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

AGENT DE CHANGE

recherche

ATTACHE DE DIRECTION

pour lui confier dans le cadre de sa politique de développement de la *clientèle privée*, la *prospection* et la gestion d'un portefeuille de clientèle important.

Pour occuper ce poste, il faut :
- être diplômé de l'enseignement supérieur ;
- disposer d'une expérience professionnelle dans un domaine proche ;
- connaître les problèmes de gestion de portefeuille titres et les marchés boursiers.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions à : NET-PUBLICITE - 34, rue François-Ier, 75008 Paris.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GRANDE BANQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE

recherche

pour un de ses Services Juridiques à Paris

2 JURISTES CONFIRMÉS

1) Droit des affaires

L'intéressé se verra confier, au sein d'une équipe de 6 personnes, des responsabilités de conception lors des montages de contrats juridico-financiers, complexes et pluridiciplinaires, concernant des investissements d'envergure nationale et internationale. Il sera également chargé de rechercher des solutions à l'ensemble des problèmes juridiques de la Banque.

L'élargissement de ses responsabilités dans le Service Juridique comme dans l'Entreprise, sera fonction de ses compétences.

Les candidats devront justifier d'une expérience du Droit des Affaires, de 7 à 10 ans au moins, acquise, de préférence, dans une grande entreprise française ou étrangère. La connaissance de l'anglais est indispensable.
(référence D.A.)

2) Recouvrement des créances contentieuses

Le Juriste sera chargé, au sein d'une équipe de spécialistes, des opérations de recouvrement, concernant notamment des dossiers importants et complexes. Ses attributions couvriront la totalité du traitement de ces dossiers, jusqu'à leur solution. Ces fonctions impliquent des contacts à l'intérieur comme à l'extérieur de la Société et sont appelées à évoluer.

De formation juridique avec, si possible, une spécialisation en Droit Privé, les candidats devront justifier d'une expérience certaine des procédures judiciaires et commerciales, acquise dans un cabinet d'Avocat ou dans un Service Contentieux d'Entreprise.
(référence C.C.)

Envoyer curriculum vitae et prétentions
à la **Société Générale** Service Recrutement et Orientation
9, Place Edouard VII - 75009 PARIS

bleu

DARTY

auditeur interne senior

- Diplômé d'une école supérieure de commerce
- Ayant acquis au moins 3 à 4 années d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable, d'audit externe, ou dans un service d'audit interne.

Ce cadre sera chargé de :

- seconder le responsable du département Audit Interne dans ses missions de :
  - révision des comptes de sociétés filiales du groupe
  - analyse des procédures et des structures
  - suivi des assistants d'Audit Interne.

Des déplacements en province sont à prévoir.

Ecrire au Directeur des Relations Sociales - Groupe DARTY - Tour Rosny II
93118 ROSNY SOUS BOIS CEDEX.

Un groupe industriel de taille européenne, produisant des biens de consommation (Paris-Ouest), redéploie son informatique, structure le service études de l'une de ses divisions et souhaite accueillir :

deux chefs de projet

l'un en gestion de production **réf. 3424 LM**

l'autre en comptabilité-finances **réf. 3435 LM**

Chacun, dans son domaine, participe à la conception, dans une philosophie DB/DC, de systèmes cohérents d'informations, mis en œuvre sur des 370/DOS.
Tous deux ont une formation universitaire (maîtrise ou Institut de Programmation) *ou sont ingénieurs. Ils ont acquis en cinq ans une* bonne maîtrise des techniques et l'expérience de la conduite de projet, de production pour l'un, de gestion financière pour l'autre.
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique, réf. correspondante.**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

INGENIEUR COMMERCIAL

FUTUR CHEF DES VENTES

Cette société appartient à un groupe multinational. Elle occupe une part importante du marché des vannes industrielles destinées principalement aux industries du pétrole, de la pétrochimie, de la chimie, de la papeterie...

Pour faire face à son développement, elle crée un poste de chef de ventes, rattaché au directeur commercial et du marketing.

Dans une première phase, il partagera son temps entre les clients importants de la Région Parisienne, auprès desquels il effectuera un travail en profondeur et le suivi commercial du département du Rhône.

Après cette période de formation, il deviendra responsable de l'équipe de vente : 7 exclusifs, 2 multi-cartes, sur le territoire national.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur mécanicien ayant acquis une première expérience de vente aux industries et désireux de faire évoluer sa carrière.
La lecture de l'anglais technique est le minimum requis.
La connaissance du marché des vannes n'est pas indispensable.

Merci d'adresser sous référence M 5119 G, un CV complet, photo et salaire actuel à notre conseil,

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

---

directeur de la consolidation

180.000 F

L'UN DES PREMIERS GROUPES DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE ET TOURISTIQUE
recherche son Directeur Comptable de la Consolidation et du Bilan.

Il dirige un service de 10 personnes consolidant plus d'une centaine de sociétés françaises et étrangères. Il est l'interlocuteur privilégié de la Direction Générale et des Directions Opérationnelles pour tous les aspects comptables, économiques, financiers et fiscaux liés à la consolidation : éclatement en activités économiques ; optimisation fiscale ; révision des systèmes comptables, analytiques et informatiques ; plan à long terme ; animation de la certification en liaison avec des cabinets français et anglo-saxon.

Ce poste d'envergure ne peut convenir qu'à un cadre supérieur de 32 ans minimum, de formation expertise comptable, confirmée par une expérience très solide de consolidations importantes. Anglais indispensable

Adresser C.V. détaillé avec rémunération actuelle sous réf. 6268-M à I.C.A. qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Le Monde

recherche un

ANALYSTE

pour développement d'application de gestion sur matériel IBM 370

Le candidat doit avoir :

- **une expérience de 4-5 années d'analyses fonctionnelles et organiques sur des chaînes importantes et complexes ;**
- **une bonne maîtrise des méthodes et analyses type HIPO ;**
- **une grande pratique de l'assembleur, du C.I.C.S., du DL 1.**

Adresser curriculum vitae et prétentions :
sous n° 6.988 au journal « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 9.

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE DE PRECISION
recherche
pour l'une de ses unités Banlieue Parisienne

ingénieur études métallurgie

FONCTION :
conduire des études de qualité métallurgique des fabrications avec des moyens d'investigation ultra-avancés, collaborer avec une équipe de spécialistes à la mise au point de techniques modernes de fabrication en s'efforçant d'alléger les coûts.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé grande école présentant de solides connaissances métallurgiques et mécaniques et ouvre à terme sur d'importantes responsabilités d'encadrement. Anglais parlé indispensable.

ingénieur audit qualité des produits

FONCTION :
vérifier les procédures contrôle fabrication, auditer les produits livrés, définir les mesures correctives.

Ce poste s'adresse à un ingénieur mécanicien diplômé grande école présentant une expérience bureau d'études dessin ou service méthodes. Responsabilité d'encadrement sur 3 personnes. Anglais parlé souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo et rémunération actuelle sous le No 93196 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

E. C. L.
recherche

INGENIEUR-CONCEPTEUR bases de données

Ayant plusieurs années d'expérience dans ce domaine, pour projet d'importance nationale.

Une très bonne connaissance technique des bases de données est indispensable.

Adresser curriculum vitae détaillé à :

ETUDES CONSEIL LOGICIEL
55, rue Hermel - 75018 PARIS

E.A.M. recherche

ÉLECTRONICIEN D'ÉTUDES INGÉNIEUR

pour études logiques et analogiques dans le domaine de l'automatisme et de l'instrumentation. Connaissances du Fortran Basic ou HPL appréciées.

Envoyer C.V. et prétentions, Service du Personnel, Société E.A.M., 116, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
recherche pour sa

DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES

PARIS

un responsable de haut niveau

chargé, dans la fonction personnel, de collaborer avec le Directeur à :
- l'actualisation et la mise en oeuvre de la politique de personnel de la Société
- l'élaboration des plans de développement dans une optique de gestion prévisionnelle
- la formulation des options possibles de gestion du personnel en fonction du contexte économique et sociologique de la Branche Industrielle et de la Société.

Ce poste exige une formation supérieure, une expérience des questions de personnel, un très bon esprit de synthèse et des idées novatrices, des qualités de contacts, d'excellentes capacités d'expression écrites et orales.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous le No 93.934 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Directeur de la visite Médicale

PARIS — **140 000 F +**

Un important laboratoire pharmaceutique français (150 M de CA), connu pour la qualité et la diversité de ses spécialités, recherche un directeur de premier plan pour son réseau français de visiteurs médicaux.
Sous l'autorité du Directeur Général et en étroite collaboration avec lui, il définit la politique commerciale et les objectifs à atteindre. Homme de terrain (50% de son activité), il anime, gère et contrôle une équipe de 80 visiteurs médicaux encadrée par des directeurs régionaux.
Les candidats doivent justifier d'une expérience de la visite médicale et de la direction d'une équipe de vente où ils ont prouvé leurs talents d'organisateur, d'animateur et de meneur d'hommes.
Cette fonction pourra évoluer vers une Direction Marketing Action.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 90192 M (à mentionner sur l'enveloppe) à René CAROUANA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

GENERAL AUTOMATION

(Plus de 20.000 mini-ordinateurs installés)
recherche dans le cadre de son expansion des

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour assurer des fonctions de supports de lignes de produits bancaires et réseaux. Ils devront posséder une expérience de plusieurs années en systèmes mini-informatique et en projets dans les secteurs :

- **BANQUES**
- **GRANDES ENTREPRISES**

Formation supérieure - Anglais courant
Envoyer curriculum vitae détaillé à J.-C. Vrignaud

GENERAL AUTOMATION
Tour Gallieni II, 36, avenue Gallieni, 93170 Bagnolet



Première société française de réassurance, nous sommes en relations d'affaires avec des sociétés d'assurances dans plus de 120 pays. Depuis notre création en 1970, nous avons multiplié notre CA par 4.

Nous recherchons pour notre département d'assistance technique un(e) responsable.

formation assurance IARD

70 000 +

Au sein de ce département, qui propose à nos cédantes des interventions de formation technique d'assurance et de réassurance, ce cadre aura pour mission de concevoir et d'organiser des séminaires, d'en assurer l'animation et d'accueillir les stagiaires étrangers.
Une première expérience d'inspection IARD ou de formation d'agents généraux et techniciens d'assurance serait appréciée.
La connaissance de l'anglais et si possible de l'espagnol lui permettra à terme d'animer des séminaires à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence C 3626 à *Monsieur Collet*, **1 rue de Berri 75008 Paris.**

bernard julhiet psycom



Gestion et Valorisation de Patrimoine Immobilier

Groupe important du secteur tertiaire, le développement rapide de nos activités de gestion et valorisation de patrimoine immobilier nous amène à créer un poste de CADRE DE HAUT NIVEAU au sein du service immeubles.
Diplômé d'études supérieures, votre expérience diversifiée d'au moins dix ans de la gestion et de la promotion immobilière vous a fait acquérir, outre de bonnes connaissances techniques du bâtiment, un savoir-faire de négociateur, de coordinateur, d'animateur.
Rémunération importante correspondant aux fortes exigences du poste.
Nombreux déplacements de courte durée à prévoir. Logement aisé à Paris ou dans ville universitaire à une heure de Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79 302 M à notre Conseil

EMPLOI centor — **13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS**

SESA

Société française à activités internationales, premier constructeur de réseaux de transmissions de données, réalisateur du réseau TRANSPAC qui vient d'être ouvert au public, accueille dans le cadre de la forte expansion de ses activités dans le domaine réseaux

ingénieurs télé-informaticiens

désireux de travailler dans des activités de pointe en télématique, réseaux de transmissions de données, publics et privés, nationaux et internationaux.

Envoyer C.V. à SESA. Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 Puteaux.

---

offres d'emploi

auditeurs internes

SAINT-OUEN

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

Culligan

DEUX ANIMATEURS DE VENTE

COMPTABLE INTERNATIONAL

هكذا من الاصل

offres d'emploi

offres d'emploi

70 KMS OUEST DE PARIS

INGENIEUR METHODES INDUSTRIALISATION

L'imprimerie est un secteur d'activité en complète mutation. Pour l'avoir compris, une des premières imprimeries françaises (850 personnes) obtient actuellement des performances significatives. Elle souhaite avancer encore et crée le poste ingénieur méthodes industrialisation.

Sous l'autorité du Directeur de Production, il anime les services méthodes et maintenance. Sa mission consiste à concevoir et à mettre en place les systèmes, les matériels, les modes opératoires qui améliorent l'efficacité industrielle et permettent une meilleure productivité.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de 28 ans minimum. Il justifie d'une expérience d'au moins 5 ans. Celle-ci a été acquise dans des services : industrialisation, engineering, méthodes.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence M4135 J, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

mega-system

LE CARBONE-LORRAINE

groupe industriel français à caractère international

recherche pour sa Division EQUIPEMENT GENIE CHIMIQUE à PARIS

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Parfaitement formé aux TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION, en particulier dans le domaine de l'EXPORTATION, le candidat devra également posséder des connaissances dans le domaine TECHNIQUE (mécanique des fluides de préférence).

de formation IUT ou équivalent, le candidat devra avoir 3 à 5 ans d'expérience.

la connaissance de l'ANGLAIS est indispensable celle de l'allemand souhaitée.

de niveau maîtrise, ce poste sédentaire, comporte des possibilités de développement.

Adresser CV, photo et prétentions à Direction du Personnel et des Relations Sociales 45, rue des Acacias 75017 - PARIS

sperar

---

lotus

amp

(C.A. total supérieur à 600 millions)
Département Robertsau-Collectivités

En très forte expansion, nous sommes spécialisés dans la fourniture de produits à usage unique en ouate de cellulose, adaptés aux Collectivités, Hôtellerie, Industrie.

Pour poursuivre notre développement, nous recherchons :

chef de produits confirmé

issu d'une grande école commerciale ou équivalent, avec environ 3 années d'expérience.

LES CANDIDATS AURONT DE NOMBREUSES OPPORTUNITES D'EVOLUTION DE CARRIERE, COMPTE TENU DE LA VITESSE DE NOTRE DEVELOPPEMENT.

Imaginatifs et rigoureux, ils sauront apporter de nouvelles idées de produits et assurer leur lancement en liaison avec la Force de Vente, tout en éprouvant leurs qualités de gestion sur les importants budgets des produits existants.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions sous référ. ROB 18/A à : SO.DI.BE Département Collectivités - 26, av. de Suffren 75740 PARIS Cédex 15

lotus ROBERTSAU

Conseillers Commerciaux 80.000 F/An

Nous sommes une importante société de service dont la notoriété, depuis 10 ans, s'est constamment affirmée sur l'ensemble de la Métropole.
A partir de PARIS, nous intervenons essentiellement sur la moitié Nord de la France.
Notre clientèle potentielle est très vaste.
Elle va de la P.M.E. aux groupes multinationaux.
Ces collaborateurs auront à assurer les contacts, à négocier les interventions et à participer, activement, à la phase exécution.
Une formation commerciale supérieure est indispensable. Une première expérience "Terrain" l'est aussi car nous estimons que "représenter" une société connue implique de mettre en avant un rayonnement personnel pouvant satisfaire et convaincre les Responsables d'entreprise.
Fixe élevé + intéressement - Statut cadre après 6 mois.
Nous développons progressivement nos structures et notre encadrement. Vous pourrez, à moyen terme, vous y insérer.
Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé. Salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 4.401 P 39, rue Étienne-Marcel, 75001 PARIS

DELEGATIONS : PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE

LE MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION TECHNIQUE
DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche

▪ 1 INGENIEUR

Diplômé E.S.O. (calcul des combinaisons optiques).

▪ 1 INGENIEUR

Diplômé TELECOM ou SUPELEC ou ENSTA ou E.S.O., (étude sur l'emploi du laser : télémétrie, illumination, détection, contre mesures).

Débutant ou ayant quelques années d'expérience (max. 35 ans) libéré des obligations militaires.

Adresser les candidatures avec CV au lieu de travail:

Etablissement d'ARMEMENT AMX - APX
Route de la Minière SATORY
78013 VERSAILLES

MOYENNE ENTREPRISE PARIS
(banlieue proche S.E.)
LEADER INTERNATIONAL
dans sa branche de
l'EQUIPEMENT AUTOMOBILE
adjoindrait à
son DIRECTEUR TECHNIQUE

JEUNE INGENIEUR MECANICIEN

(A.M. ou équivalent)
chargé, dans un premier temps, de missions ponctuelles dans tous les domaines techniques de l'entreprise pour évoluer ensuite vers des responsabilités en accord avec ses compétences et ses résultats.

Anglais fortement apprécié.

Ecrire manuscrit (+ photo) à
L. JUSTET - Psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES de notre Société recrute de

jeunes ingénieurs mécaniciens

ayant une expérience de 3 ou 4 ans

pour concevoir et mettre au point des dispositifs mécaniques et électromécaniques entrant dans la réalisation de **simulateurs d'avions.**

Anglais lu indispensable - parlé souhaitable.

Lieux de travail : TRAPPES (78) banlieue Ouest de Paris ou CERGY PONTOISE (95) banlieue Nord Ouest - desserte assurée par lignes SNCF.

Adressez C.V., photo et rémunération souhaitée s/réf. IC 79/1M à B. LETOURNEUX Service Recrutement IC, LMT Division Simulateurs et Systèmes Electroniques - B.P. 116
78192 Trappes Cedex.

L.M.T.

CHEF DES SERVICES COMPTABLES 120.000 F+

Nous sommes importateur et distributeur de matériel de transport. Notre société, avec un C.A. de plus de 250 millions, occupe une place importante sur le marché français (Notre siège se trouve à Sarcelles Z.I.).

Vous avez un D.E.C.S. complet, une expérience confirmée (8 à 10 ans) des techniques comptables et de gestion. Votre parfaite maîtrise des problèmes comptables vous permettra de diriger et de vous imposer à l'ensemble des services financiers et comptables de notre société (8 personnes).

Responsable de la tenue de la comptabilité générale, vous veillerez à l'établissement des comptes d'exploitation mensuels, annuels, et du bilan. Vous devrez étendre et renforcer le contrôle budgétaire. La société attend de vous toute recommandation susceptible d'améliorer le fonctionnement de vos services et la situation de l'entreprise. L'utilisation de matériel de traitement de l'information implique une expérience informatique.

Nous vous remercions d'adresser votre c.v. détaillé avec lettre manuscrite à UFRA SERVICES, 43 quai de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.

UFRA SERVICES

Plein Champs

COMPTE TENU DE L'ACCROISSEMENT DE SES VENTES A L'EXPORTATION UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE RECHERCHE

DÉLÉGUÉS EXPORT

Basés à Paris, âgés d'au moins 30 ans et diplômés de l'enseignement commercial supérieur, ils auront acquis une solide expérience de la vente directe, ou par l'intermédiaire d'agents revendeurs, de produits industriels ou de biens d'équipement.

Une parfaite maîtrise des problèmes de commerce international et de la langue anglaise, associée à une grande disponibilité pour des voyages de durée moyenne, sont nécessaires.

Envoyer C.V., photo et prét. à SWEERTS - N° 1.623, B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

SOCIETE EN EXPANSION
recherche

UN(E) ASSISTANT(E)

pour son SECRETARIAT GENERAL
De formation juridique (licence. . .) de préférence, il (elle) sera chargé (e) sous l'autorité du secrétaire général adjoint d'assurer la gestion des sinistres et les relations avec les assureurs.
En fonction de ses compétences il (elle) pourra se voir confier différentes tâches relevant d'un secrétariat général classique. Une expérience similaire serait appréciée. Statut Cadre — Lieu de travail : PARIS.

Si vous êtes intéressé, adressez votre CV détaillé et prétentions sous N° 7054 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

CAP SOGETI LOGICIEL

Société spécialisée dans les études et la réalisation de logiciel de base, logiciel système d'exploitation et de Télétraitement, logiciel temps réel industriel, produits programmes professionnels,

recherche dans le cadre de son plan de développement 1979

12 Ingénieurs Informaticiens

pour PARIS — *Réf. 903/1*

3 Ingénieurs Informaticiens

pour GRENOBLE — Réf. 903/2

ayant 2 à 5 ans d'expérience en réalisation de logiciel pour prendre des responsabilités de développement dans le cadre de méthodes avancées de production de logiciel.

Envoyer CV et photo et prétentions à :
CAP SOGETI LOGICIEL
5 r. Louis Lejeune 92128 MONTROUGE CEDEX
Métro : PORTE D'ORLEANS

sperar

BANQUE PRIVEE - PARIS

département des opérations financières internationales

recherche un

collaborateur

qui aura pour mission :
- la préparation et la rédaction des documents afférents au montage des opérations, notamment sur l'euro-marché ;
- des travaux d'études.

Profil :
- BILINGUE Français-Anglais avec capacité de rédiger dans les 2 langues ;
- bonne formation de base juridique et économique ;
- première expérience bancaire souhaitée, si possible dans une fonction identique ou analogue.

Veuillez envoyer c.v., photo et prétentions s/réf. 1866 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P. ou équivalent

- débutants ou avec première expérience,
- intéressés par des activités techniques en laboratoire et des études « systèmes » de Télécommunications.

Adr. C.V. détaillé, photo, prétent. à TH C.S.F., Division Faisceaux Hertziens, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

UNILEVER FRANCE
recherche pour une de ses sociétés située à PARIS

Analyste de Gestion

Pour participer au développement de systèmes informatiques de gestion (analyse fonctionnelle et organique) centralisée ou sur mini-ordinateurs, et à des études d'organisation.

Le candidat retenu sera obligatoirement diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs (avec formation complémentaire en gestion) et aura déjà acquis une expérience professionnelle similaire d'au moins 2 ans. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Le poste est à pourvoir à Paris, avec possibilité de déplacements répétés en province.

Au niveau national ou international, les perspectives de carrière sont très ouvertes dans les divers secteurs de la gestion.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions au Département Central du Personnel (réf. I/79) - 8, avenue Delcassé - 75384 Paris Cedex 08.

---

technico-commercial

La Société TRAYVOU, une des premières entreprises Françaises spécialisée dans le *pesage industriel*, recherche un Cadre Technico-Commercial pour son Agence d'Aubervilliers.

De formation Ingénieur ou IUT ou BTS, il aura pour missions :

- la recherche de la meilleure solution au problème du prospect,
- la négociation jusqu'à l'acte de vente,
- le suivi de l'affaire.

Il est demandé des connaissances en Electronique, si possible en instrumentation et une expérience réussie de vente de biens d'équipement.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 35.05/TC/186 à ADEQUATION, 54 avenue de Versailles 75016 Paris.

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

Afin de prendre place sur les marchés étrangers
LE 1er SPECIALISTE FRANCAIS DE FERMETURES INDUSTRIELLES POUR LE BATIMENT
recherche

pour créer son SERVICE EXPORT

un jeune ingénieur commercial

REPONDANT AU PROFIL SUIVANT :
— Formation Sup. de Co. (distribution commerce extérieur) ou similaire
— Expérience 3 à 4 ans d'un service export
— Anglais couramment + 2ème langue (allemand de préférence)
— Esprit imaginatif et créateur
— Aptitude aux déplacements.

Lieu de travail : EVRY Z.I. (91)

Adresser C.V. détaillé, niveau de situation actuelle, prétentions et photo si possible à No 92971, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

Fabricant allemand
d'articles de décoration
recherche son

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL POUR LA FRANCE

Bon vendeur, parlant allemand, il sera chargé :
— de l'introduction d'une gamme d'articles modernes chez les revendeurs professionnels,
— de la coordination des actions commerciales en France en collaboration avec l'usine.
Expérience dans la branche souhaitable.

C.V. + photo
Deutsch-französische Unternehmensberatung
Klaus W. Herterich

Référence 190; 44, r. la Boétie, 75008 PARIS. Tél. : 563-49-24.

interconseil

Filiale Société Internationale,
secteur électronique haute technologie
- 130 millions de C.A. - (forte croissance)
Région Parisienne, recherche

analyste de gestion

Nous lui confierons :
- l'établissement et le suivi des budgets et des plans à court et moyen terme,
- des missions ponctuelles d'analyse.

Cette fonction qui s'effectuera en liaison avec les directions opérationnelles conviendra à un débutant (ou 1 an d'expérience) grande école de commerce ou formation équivalente. Anglais indispensable.

Son potentiel doit lui permettre une rapide évolution au sein du Groupe.

Adresser lettre manus., CV et photo, sous réf. 172TA à

SCOTI 33, rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE

Chiffre d'affaires : 800 millions de francs
Taux de développement moyen : 15 %

désirant étoffer son

DÉPARTEMENT MARKETING

recherche un

ASSISTANT CHEF PRODUITS

H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C.

Deux à trois ans d'expérience dans le marketing *des produits de grande consommation*

Nous proposons au candidat retenu :

- d'accéder rapidement à la gestion d'une gamme importante de produits ;
- d'évoluer à terme au sein d'un grand groupe.

Les candidats intéressés enverront C.V., photo, prétentions, numéro de téléphone à n° T 10.408 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Une Société industrielle de 1 500 personnes, filiale d'un Groupe international recherche un

RESPONSABLE DE GESTION DE PERSONNEL 110 000 F +

Il dépend du Directeur des Relations Humaines et assure la gestion des Cadres ainsi que leur recrutement et leur formation au management.

Il a une expérience de 5 ans minimum dans ces domaines et il est diplômé en Psychologie.

Lieu de travail : proximité de la Porte d'Italie.

Ecrivez sous réf. 22001 M à
GEM PUBLICITE
142, rue Montmartre - 75002 Paris
qui transmettra

INSTITUT DE RECHERCHE
du secteur Public PARIS
recrute

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

spécialiste automatique et microprocesseurs

Envoyer curriculum vitae sous le n° 786.000 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

offres d'emploi

MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET EXPERIENCE ASSURANCES

Jeune Société d'Assurances-Vie, rattachée à un très important Groupe financier, nous renforçons nos structures pour faire face à notre développement.

Nous offrons ainsi, à un jeune Cadre diplômé en Mathématiques et ayant déjà 3 à 5 ans d'expérience d'études techniques, de préférence en assurances collectives, l'opportunité de prendre des responsabilités dans le domaine de l'Actuariat.

Il sera chargé de l'élaboration des contrats sur les plans juridique et tarifaire, des études techniques ainsi que de contacts à haut niveau.

Envoyer votre CV à HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann 75008 PARIS – N° 75872 M – qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Très important groupe chimique international recherche pour Région Parisienne :

INGÉNIEUR D'APPLICATIONS

Teinture textile

Chargé de l'animation technique, de l'assistance à la clientèle et du développement de produits auxiliaires textiles.

CE POSTE EXIGE :

— une formation d'ingénieur textile ou chimiste,
— quelques années d'expérience dans la teinture,
— une bonne connaissance de l'allemand.

Adr. C.V., photo, prét. ss le n° 93 875 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE PARISIENNE
recherche pour postes de :

Négociants en métaux non ferreux

candidats âge minimum 24 ans, ayant une *expérience antérieure de 2 ans* au moins :

- *en Négoce International de matières premières*
- ou comme Cambiste devises

Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous N. 4572
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire 75011 Paris

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS JURIDIQUES
recherche

JURISTE

Possédant une formation supérieure
(Doctorat, D.E.S., D.E.A.)
ainsi qu'une connaissance affirmée du droit des affaires. Une expérience pratique de plusieurs années, au sein du service juridique d'une importante entreprise, d'un Cabinet d'avocat ou de Conseil est indispensable pour ce poste qui exige un goût et une grande aptitude aux travaux de rédaction et de documentation.

Adr. lettre man. et C.V. très complet en indiquant rémunération souhaitée à M. FOURNIER, EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES 19, rue Peclet, 75015 PARIS.

IMPT INSTITUT DE RECHERCHES
Banlieue Sud, recrute

INGÉNIEURS CHIMISTES

(Référence 78-52.)

Responsable de la conduite de recherches
Formation GRANDE ECOLE DE CHIMIE
Doctorat d'Etat souhaité

Quelques années d'expérience dans le domaine de la spectromaîtrise de masse et de la chromatographie en phases gazeuses.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous la référence indiquée sous le n° 93.847 à *CONTESSE* Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIETE RECHERCHE

JEUNE FEMME

Susceptible prendre en charge relations publiques, négociatrice très haut niveau capable d'amorcer des transactions en France et à l'étranger.

Qualités requises :
— formation supérieure,
— bilingue souhaitée,
— résidence Paris.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo *sous* le n° 786.263 M. à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS, qui transm.

GROUPEMENT PROFESSIONNEL PHARMACEUTIQUE
crée le poste de

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

et recherche
candidat 30 ans environ.
Formation H.E.C., ESSEC, SUP. de CO, etc. Expérience négociation d'achats souhaitée. Lieu de travail : Région Parisienne et déplacements province.

Envoyer C.V., prétentions et photo récents à : M. le Président GALETIER, G.R.P., 111, rue Molière, 94200 IVRY-SUR-SEINE.

NOUS SOMMES UN IMPORTANT GROUPE (10.000 personnes - 2 milliards de C.A.) disposant de plusieurs filiales de fabrication et de commercialisation en France et à l'étranger.

Nous poursuivons de profondes refontes de nos systèmes d'information et recherchons le

RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE DU GROUPE

Cet ingénieur d'au moins 32 ans devra être capable par son action personnelle de faire évoluer les systèmes actuels vers une informatique plus répartie.

Pour assumer ces missions il devra étroitement coopérer avec les équipes chargées des actions d'organisation générale du groupe.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 1.822 à SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS Cedex 09, qui tr.

Organisme central d'un important groupe bancaire recherche pour son secteur international à Paris

JEUNES DIPLOMÉS
ÉTUDES SUPÉRIEURES

H.E.C., Sciences Po., Ecole supérieure de commerce.

Adr. C.V. détaillé et photo sous référence 7.089 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

Société française études et réalisation grands ensembles industriels recherche pour son siège (proche banlieue sud de PARIS)

UN DIPLOME D'I.U.T.

POURVU :
— Soit d'un DUT de génie chimique ;
— Soit d'un DUT de génie thermique,
pour calculs et études de circuits de fluides divers.

Adr. C.V. et prét. ss n° 2.275 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Import. Cabinet d'architecture *OPERA, recherche*

DOCUMENTALISTE - RÉDACTEUR (TRICE)

30 ans env., études sup. angl., expér. *documentation indispens.* relat. presse souhait., adaptabilité, autonomie, dynamisme. Envoyer C.V., photo, prét. à *Mme Mahe*, Cabinet HERBERT 23, rue Taitbout, 75009 PARIS

IMPT CONSTRUCTEUR PROMOTEUR

PARIS VIIIe - RECHERCHE :

Son RESPONSABLE FONCIER

Directement rattaché à la *Direction de la Société*, il sera chargé de la *recherche des terrains* à bâtir, de l'étude des *opérations, des négociations* foncières jusqu'à la signature des actes *notariés*.

Le candidat âgé au minimum de 30 ans devra avoir obligatoirement acquis une expérience de plusieurs *années dans un poste similaire* au sein d'une société *de promotion* exerçant les activités à Paris *et en région parisienne.*

Adresser C.V., photo et prét. à : n° 93.217, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'*Opéra, 75040* Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE LEVALLOIS (*prox. métro*), recherche

COMPTABLES C2 et C1

comptabilité générale, expérience confirmée pour EMBAUCHE IMMEDIATE. Ecr. avec C.V. sous n° 48.045, à RUSH Publi, 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

POUR STE D'INSTRUMENTS ELECTRONIQUES

INGÉNIEURS

pour études sur micro-ordinateurs. C.V. à adresser à S.A.F., 45, rue des Boulets, Paris (11e), *371-24-40, M. Besse.*

CHERCHE

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

FORMATION PROGRAMMEUR-EXPERT.
EXPER. MICRO-PROCESSEUR SOUHAITEE.
Contacter M. OLLIVIER, SOCIETE OPTION
Tél. (76) 90-69-27.

IMPR. T'SSON
Prox. gare Austerlitz
recherche
pr son service Photocomposition
OPERATEUR DIATRONIC
Travaux divers.
Horaire : 7 h. 30 - 16 h. 30.
Tél. pr RV : 584-82-00 584-83-00

Editeur allemand cherche pour son bureau *de publicité de Paris*
SECRETAIRE DE DIRECTION
parfaitement bilingue français-allemand.
lang. mat. allemande préférable. niveau universitaire.
25 ans minimum.
C.V. av. lett. man à M. Mamin 18, *rue de Varize, 75016* Paris.

Institut B.V.A. *Versailles* Rech. pr son départ. « grande *consomm. et prod. pharmac.* » chargé(e) d'étud. (qualitatif et *quantitatif*) (2/3 ans d'expér.). Rémun. ann. autour 65 000 F. *Ecrire à* Sté B.V.A. Versailles, Madame ELHADAD, 4, 4 bis, *impasse de Toulouse*, 78008 VERSAILLES CEDEX.

JNE LABORAT. PHARMAC. (dermo-pharmacie)
recherche
PHARMACIEN (NE) RESP.
Expérience contrôle analytique et mise au point galénique. Lieu de travail : PARIS-6e. Pour informat. : Tél. 325-21-00.

Ingénieur Projet

Pour département Ingénièrie

Diplôme mécanicien ou éléctromécanicien (Arts et Métiers ou équivalent), disposant de 2 à 3 ans d'expérience si possible, le candidat devra posséder *une parfaite maîtrise de* l'anglais.

Poste basé à Cergy-Pontoise.

Les candidatures sont à adresser à :
Monsieur Colombert service O.P.
sous réf. 15/C

3 M France
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy-Pontoise cédex

3M

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

Formation statistiques et/ou économique complétée par de bonnes connaissances des méthodes d'échantillonnage et des techniques de structuration des données.
3 à 4 ans d'expérience souhaitée dans cabinet d'études.
Envoyer curric. vitae, photo et salaire - N° 94.166, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ARJOMARI
recherche

Cadre Commercial Export

ayant la responsabilité des ventes papiers surfins grande exportation.
— Age minimum 30 ans
— Formation: HEC - ESSEC - SUP de CO
— Expérience: quelques années vente exportation appréciées
— Anglais: parfaites connaissances et pratique
— Espagnol: bonnes notions souhaitées.
Poste Paris impliquant déplacements
Disponibilité rapide appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo (retournée) et prétentions à : Monsieur E. *D'HUMIERES*
ARJOMARI : BP 23 - 06
75261 Paris Cedex 06

Pour suivre gestion administrative et commerciale de plusieurs établissements industriels
ORGANISME NATIONAL
recherche

COLLABORATEUR

HOMME ou FEMME

Ayant expérience professionnelle

Bureau Paris, avec déplacements en Province

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :
REGIE-PRESSE
ss le n° 786.324 M, 85 bis, *rue Réaumur, 75002 Paris.*

Organisme d'hébergement Travailleurs étrangers, *recrute pour* Foyers région parisienne

COLLABORATEURS

ayant le sens des responsabilités, goût des contacts humains, esprit de gestion, sens social. Age minimum 28 ans. salaire annuel 45 000 F. Logement assuré.

Formation complémentaire. Expérience antérieure appréciée.

Ecr. avec C.V. et photo sous référence 6.284 à

I.C.A. PETITES ANNONCES
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e
qui transmettra.

L'Office d'H.L.M. de Clamart, 24, *rue* P.-et-M.-Curie, 92140 CLAMART, cat. 3 000-5 000 logts *rech. d'urg. 1 rédacteur pr son* serv. content. de préf. lic. droit. *Adr. candidat.* avec C.V. à : Monsieur le Présid. de l'Office.

Centre hospitalier de Courbevoie, 30, r. Kilford, *recrute d'urgence*

UNE LABORANTINE
DE NUIT.
Tél. : 788-82-55.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche

ANALYSTES DE CONCEPTION

POUR :
... Etude et conception des projets d'automatisation. Animation et coordination d'équipe d'Analystes et de programmeurs chargés de la réalisation et de la mise en place des chaînes. Les candidats devront être diplômés de l'Enseignement supérieur et, ou, avoir assumé des responsabilités équivalentes dans le domaine de l'informatique de gestion.
Salaire annuel brut de début : *67 587,76* F à 88 945,51 F selon références.

PUPITREURS

ayant de préférence 2 à 3 ans expérience sur machine H.B./C.I.I.
Salaire annuel brut de début 42 715,50 F.
Les candidats seront soumis à un examen de sélection courant février 1979. Adresser lettre et C.V. *détaillé à* Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

UTI SERVICES PARIS
recherche

ANALYSTES-PROGRAMM.

Langages : Cobol - P.L. 1
Connaissances protée et J.C.L. O/S appréciées.
Envoyer C.V. à l'attention de M. Louvain : 6-14, rue La Pérouse, 75116 Paris

---

Commissionnaire Transport Garonor *mondialem. connu. ch.* COLLABORATRICE pr Service Transit. Contact h niv. Anglais cotations, sténod. Tél. 931-75-20.

Pour assurer la gestion des commandes exportations au sein de son service ccial
WABCO-WESTINGHOUSE
recherche
Pour son établissement de Claye-Souilly (77140)

AGENT ADMINISTRATIF

niveau BAC B ou B.S.E.C. Anglais parlé indispensable. Envoyer C.V. détaillé à : Mme GRELÉ, B.P. n° 2, 93278 SEVRAN.

PROGRAMM. GAP II
Tél. pour rendez-vous 280-47-48.

SOCIETE ELECTRONIQUE
recherche :

UN PUPITREUR

61/60
qualifié, niveau BAC informatique.
Heures de travail :
13 heures à 21 heures du lundi au vendredi.
Tél. pour red.-vs 862-51-31 (32).

GROUPE ALIMENTAIRE IMPORTANT

recherche pour ses SERVICES COMPTABLES du Siège PARIS.

ADJOINT au RESPONSABLE COMPTABLE

chargé notamment, sous la responsabilité directe de ce dernier, des travaux de *consolidation, du contrôle* des filiales, des études fiscales, *etc., etc.*

Ce poste, très formateur, conviendrait à candidat du niveau DECS.

L'expérience acquise dans un cabinet d'expertise comptable sera appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions n° 94.122 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

Pour Société de matériels mécanique et électromécanique

DIRECTEUR D'USINE
INGENIEUR DIPLOME

Expér. commandement d'usine, atelier petite série et commande numérique Connaissances législation sociale, gestion de production informatisée et contrôle budgétaire. Anglais souhaitable. 200.000 à 220.000 F par an. Ecrire s/réf. 1.564, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra

---

AIDE-COMPTABLE

caissière pr magasins de détail luxe, références. Tél. *pour* rend.-vs, de 10 à 18 h : 280-40-62

Association Tourisme Social
recherche

UN COMPTABLE

pour son service de Trésorerie.
— 30 ans minimum.
— Brevet profession comptable exigé ou niveau D.E.C.S.
— Expér. de 3 ans dans une banque ou dans un service d'expertise comptable.
— Rémunération ann. brut de l'ordre de 60.000 F.
Adress. C.V. et sal. actuel à O.P.F. N° 4.101, 2, rue de Sèze, Paris-9e.

Bureau d'Etudes ST-MAUR
recherche :

INGÉNIEURS ou PROGRAMMEURS

pour application Z. 80.
Envoyer C.V et prétentions sous la référ. 7.066 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris, cedex 02, qui transmettra.

ORGANISME PUBLIC
recherche :

2 CHARGÉS D'ÉTUDES

Diplômes E.S.C. Sciences Po., *spécialisation Economie.*
Pour le 1er poste : CHINOIS courant.
Pour le 2e poste : ANGLAIS courant + ESPAGNOL ou ITALIEN.

Téléph. pour RV : 723-61-23 *Poste 215*

Organisme Formation Professionnelle dans Automobile
recherche

UN ASSISTANT DE DIRECTION

pour conseiller entreprises de la direction dans l'élaboration plans de formation et proposer stages faits par l'organisme.
Déplacements fréquents.
Formation supérieure.
Expérience de 5 ans de branche professionnelle exigée.
Envoyer C.V. et prétentions à : A.N.D.F.P.C.R.A.C.M. 52, rue Copernic - 75116 Paris

---

URGENT

Association à but non lucratif de défense des Consommateurs ayant une importante activité d'Edition
recherche

JOURNALISTE

ayt une formation économique de haut niveau, Sc. Eco. 3e cycle ou équivalent.
Env. C.V avec lettre manuscr. et prétentions sous référence n° 786379 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

STÉ PORGES

INSTRUMENTS MEDICAUX
7, BD MORLAND
PARIS (4e)
recherche
POUR SERVICE EXPORT

COLLABORATEUR ou COLLABORATRICE

pour gestion portefeuille commandes. Expérience dans service exportation souhaitée.

ANGLAIS indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions.

T.I.T.N.

Société de systèmes et services en informatique recherche pour le développement de ses activités systèmes temps réel sur mini et micro ordinateurs

INGÉNIEURS

Grande Ecole, débutants (option Informatique) ou confirmés

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

I.U.T.
pour TRAVAUX LOGICIEL temps réel
Envoyer C.V., photo, prét., à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, *91420 MORANGIS*

ÉLECTRONIQUE
Région PARISIENNE

INGÉNIEURS

HAUT NIVEAU
30 ans minimum
SPATIAL
RESPONSABLE TELECOM
120.000 à 160.000 F par an
Réf. 1517
INGENIEUR SYSTEME et CHEF DE PROJET
120.000 à 160.000 F par an
Réf. 1518

Ecr. à SWEERTS en précisant la *référence choisie*, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui trans

---

responsable du personnel

Société de Tourisme International
recherche un RESPONSABLE DU PERSONNEL.

Dépendant de la Direction Générale et à partir d'une politique de personnel définie en comité de direction, ce collaborateur assure l'ensemble de la fonction Personnel dans le cadre d'une large autonomie d'action.

Ses prérogatives concernent : • la gestion du personnel et la politique salariale, • le recrutement et la formation, • les contacts avec le Comité d'Entreprise, les Délégués du Personnel.

Ce poste conviendrait à un jeune candidat possédant de solides connaissances en gestion et ayant déjà acquis une expérience dans un poste similaire.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 1259-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG *105, av. Victor Hugo - 75116 Paris*

TRELLEBORG S.A.
caoutchouc industriel
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Pour assistance revendeurs

Ce poste conviendrait à un *technicien* niveau BTS ou jeune ingénieur connaissant exploitation et équipements.

MINES ET CARRIÈRES OU SIDÉRURGIE

Anglais apprécié
Déplacements fréquents
Résidence Paris Nord ou Est
Rémunération de l'ordre de 65.000 F. l'an

Adresser C.V. et photo B.P. 57
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
à l'attention de M. ROBIN

SAXBY

Département automatismes industriels
recherche

INGENIEUR

GRANDES ECOLES

pour lui confier la responsabilité d'installations complètes en *France ou à l'étranger* dans le cadre de budgets importants.

Une expérience de quelques années est indispensable dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique.

Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience du candidat.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à SAXBY, 40 rue de l'Orillon, 75526 PARIS Cédex 11

IMPORTANTE SOCIETE DE
MARBRERIE et MATÉRIAUX de CONSTRUCT.
SIÈGE SOCIAL PARIS
cherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

pour animer et coordonner la *gestion et l'action* commerciale de ses dépôts de province.

NOUS DEMANDONS :
• 3 à 4 années d'expérience,
• un niveau d'études supérieures en gestion commerciale,
• des *qualités* d'organisation et d'homme de terrain.

NOUS OFFRONS un poste très évolutif dans une entreprise en expansion.

Ecrire avec C.V. à Mlle D'ORNANT-FIVAL PARIS, 18 bis, r. de Villiers. — 92300 LEVALLOIS-PERRET.

MANAGER - RESPONSABLE BRANCHE VOYAGE

SOCIETE INTERNATIONALE
recrute immédiatement

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Connaissant le marché du voyage, pour lancement d'un nouveau produit auprès d'agents de voyages.
• Anglais parlé et écrit
• Voiture personnelle indispensable
• Références
• Minimum 35 ans

Excellente rémunération + frais + bonus.

Tél. pour R.-V. au 723-94-83

Allianz **Assurances**

recherche
pour ses Branches Techniques

Ingénieur Diplômé

Agé au minimum de 30 ans, il aura acquis une *expérience dans* le domaine industriel, et possèdera une connaissance approfondie de la langue allemande,

sa mission sera d'effectuer dans toute la France (des déplacements fréquents sont à prévoir), des expertises pour évaluer des risques et des coûts de construction et de réparation des matériels assurés.

Une formation complémentaire sera assurée en *Allemagne.*

Adresser CV détaillé, photo et prétentions annuelles brut, en précisant la référence à ALLIANZ, M. Marichez, BP 24 - 75761 Paris Cedex 16.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS recherche pour PARIS

CHEF DE DÉPARTEMENT
PRODUITS CHIMIQUES POUR L'INDUSTRIE

Formation grande école. 5 à 10 ans d'expérience industrielle indispensables.

Il sera responsable du développement des ventes, des marges (présentes et futures) du département et de l'animation du réseau de vente.

Il réalisera les liaisons (fonctionnelles) nécessaires avec les services administratifs de recherches et de production.

Env. C.V. dét. et prétentions, à nº 92.833, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

ORGANISME DE FORMATION
agissant à l'échelon national, recherche plusieurs

ANIMATEURS EN FORMATION

pour travailler à la vacation dans le domaine commercial (négociation commerciale, organisation des forces de vente) et gestion.
Il s'agit d'actions de courte durée auprès de PME et PMI.

Si vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, avec une certaine expérience de l'entreprise, nous attendons votre dossier de candidature, précisant les thèmes que vous avez déjà animés à :
Plain Champs, réf. 3.835, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Cadre diplômé plus de 25 ans, dég. O.M., D.U.T. gest. entrepr. ou licence sc. éco. ou formation E.N.I. Expér. profession. souh. Lieu de travail PARIS. Dépl. fréquents. Stage rém. de form. 6 mois : début 15 fév. 1979 pour études et conseils coopératives et GIE artisans. Adr. urgt C.V., photo, prétentions F.N.C.G.A., 41, avenue Hoche, 75008 Paris.

Pour remplacem. mi-tps, 1 an, Serv. doc., ch. documentaliste, ing. agronome ou maîtrise sc. nat. ou équiv. anglais (all. si possible). Env. C.V. Serv. Doc., C.N.R.A., route de Saint-Cyr, 78000 VERSAILLES.

IMPORTANTE SOCIETE proche banlieue Nord recherche d'URGENCE

UN DESSINATEUR ÉTUDE I
Réf. 601

B.P. ELECTROTECHNIQUE avec 3 ans d'expérience. Déplacements

Ecrire avec C.V. à M. BORDAT B.P. 111 - 93203 SAINT-DENIS Cedex 01.

POUR GÉRER
un important budget d'investissements nouveaux

OPODEX
recherche
UN INGENIEUR
méthode et ordonnancement
Gde école ou expér. de 10 ans au moins. Adresser C.V. : 18, rue Raymond-Ridel, 92250 La Garenne-Colombes

---

SOCIETE DE SERVICE 12 ETABLISSEMENTS recherche

AUDIT INTERNE

Contrôle des procédures comptables et administratives
BTS - IUT
2 ANS EXPERIENCE
Nombreux déplacements
55.000 à 65.000 F par an

Adresser C.V. et photo, à : THOR Publicité, 38, rue des Bourdonnais, 75001 Paris

---

Bibliothèque-Discothèque de Saint-Quentin-en-Yvelines recherche

DISCOTHECAIRE
Diplôme exigé : C.A.F.B. opt. discothéq. Lieu de travail : Elancourt (78) - Tél. 062-89-39

BANQUE ETRANGERE, quartier Opéra, recherche

CHEF DU PERSONNEL
connaissant parfaitement droit du travail et conventions collectives bancaires.
Bon contact humain exigé. Age 35 ans environ.
Prétent., photo, C.V. détaillé : M.B., 17, r. du Louvre, Paris-1er

---

CAE
recherche

SPÉCIALISTES en MICROPROCESSEUR
Niveau Analystes-Programmeurs ou Ingénieurs
Lieu de travail : Paris

Ecrire C A E, 18, rue de la Michodière, 75002 Paris

INSTITUT GUSTAVE-ROUSSY VILLEJUIF recherche pr son service Doc. scientifique

1 PROGRAMMEUR ANALYSTE

Tél. pr R.-VS : 726-49-09, p. 379

YVELINES ESSONNE, rech.

RESPONSABLE
Expérience souhaitée pour

DIRIGER AGENCE
Fixe + pourcentage + interes. C.A. Place stable. Bon salaire si capable - Téléph. : 461-89-68.

Pour chantier ETRANGER

CHIMISTES
spécialistes traitement des eaux industrielles. Anglais courant. Envoyer C.V., SFAT, 3, rue du Colonel-Moll, PARIS (17e), ou tél. : 754-64-00 pr rdez-vous.

STE H.L.M. PARIS
Recrute son Chef de Service gestion locative.
Formation appropriée. Références. EXP. juridique, comptable et entretien immeubles confirmée. Sans relations sociales.
Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo à : CONTI, 113, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS qui transmettra.

Société performante d'électronique professionnelle recrute
JEUNES INGENIEURS
grandes écoles
Un an d'expérience en electronique pour développement de systèmes à microprocesseurs (matériel et logiciel).
Lieu de travail : CLAMART,
Adr. C.V. dét. à C.G.P. nº 680 25, rue Cavendish, 75019 Paris, qui transmettra.

Ch. étudiante pour garder deux enfants scolarisés plus un bébé le matin. Nourrie, logée. Tél. à Mme SABATIER, 076-65-07.

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

Quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
— Une formation complète
— Une activité prenante
— Un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Envoyer C.V. et photo, à nº 4.566, Publicités Réunies 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

La préférence sera donnée à candidat ayant fait
— SOIT de bonnes études
— SOIT la preuve de leur personnalité

G. CAM
Société de Conseil en Informatique recherche

PSYCHOLOGUE VACATAIRE
pour recrutements

Adresser C.V., à Colette Lenoir, G. CAM Tour Maine Montparnasse B.P. 185 75755 Paris Cedex 15

AUTOPHON FRANCE
TELECOMMUNICATIONS — INFORMATIQUE
recherche

INGÉNIEURS

Pour suivi de projets et applications sur systèmes d'affichages commandés par microprocesseurs et miniprocesseurs

BONNE EXPERIENCE INDUSTRIELLE NECESSAIRE

Ecrire : M. REYT 6, rue Barbès, 92301 LEVALLOIS-PERRET

MAIRIE DE VILLENEUVE-LE-ROI (V.-de-M.) +de 20 000 hab.
RECRUTE
SECRET. GENERAL ADJOINT
Cet emploi est ouvert aux chefs de bureau ou secrétaires généraux des villes de 5 à 20 000 hab. *remplissant les conditions d'ancienneté requises.* Cand accompagnées de C.V. dét. à adr. à Monsieur le Maire de VILLENEUVE-LE-ROI.

JNE LABO. PHARMACEUTIQ. (dermo-pharmacie) recherche
PHARMACIEN (NE) RESPONS
Expérience contrôle analytique et mise au point galénique. Lieu de travail : PARIS-VIe. Pour informations Tél. 325-21-00.

Sté PORGES S.A. PARIS (7e)
recherche

ADJOINT (E) CONTROLEUR DE GESTION

Les candidats (es) de formation supérieure, minimum IUT gestion, option finance comptabilité, devront pouvoir faire preuve d'un dynamisme réel dans leur relation avec l'environnement

Déplacement de courte durée en province à prévoir.

Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions, à : M.B.C., 104, Champs-Elysées, 75008 PARIS, qui transmettra. sous référence nº 69

Importante Sté de transports Levallois (porte d'Asnières), recherche

COMPTABLE NIVEAU B.T.S.
Expérience souhaitée. Adresser candidature et C.V. à nº 56.233 B BLEU, 17, rue Lebel. 94300 VINCENNES.

Société performante d'électronique professionnelle recrute

JEUNES INGÉNIEURS
Grandes Ecoles
Un an d'expérience en électronique pour développement de systèmes a microprocesseurs (matériel et logiciel)
Lieu de travail : Clamart
Adresser C.V. détaillé a : C.G.P. nº 664, 25, rue Cavendish 75019 PARIS, qui transmettra

---

RECHERCHE

ANIMATEUR M.J.C.
POUR RESPONSABILITES DU SECTEUR SPORTIF
Faire parvenir candidature avec C.V. : rue Charpy, Créteil (94).

secrétaires

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche pour son siège à Paris

Excellente SECRÉTAIRE - ATTACHÉE de Direction Générale

Parfaitement Bilingue FRANÇAIS - ALLEMAND

Expérience plusieurs années contacts haut niveau très souhaitée, si possible à l'échelle internationale.

Adresser lettre manuscrite accompagnée C.V. détaillé indiquant dernière rémunération perçue à sous référence 7.412
B.E.O. 3, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

BANQUE RÉGIONALE
recherche

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

— Formation B.T.S. secrétariat de direction.
— *Une première expérience serait appréciée.*
— Lieu de travail : ARRAS.

Adr. C.V. dét., photo, prét. sous le nº 783.346 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Importante Société de Transports Internationaux

recherche

1) UNE SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
AVEC ANGLAIS SOUHAITE

2) UN HOMME JEUNE ET DYNAMIQUE
pour poste d'Adjoint Chef d'Agence

Adr. C.V. à J.P. JANSSEN, Bât. 13, quai H Garonor, 93608 AULNAY-SOUS-BOIS
ou téléphoner au 931-66-63 (poste 23).

Fabrique d'accessoires pour automobiles recherche pour son bureau d'études A PARIS :

SECRÉTAIRE
(sténo indispensable)
et expérience souhaitée dans un emploi similaire. Adresser lettre manuscrite + C.V. sous la référence nº 9.355, à LTP, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Le Directeur d'une importante Société de Construction de Maisons Individuelles Banlieue Est recherche sa

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
expérimentée,
Poste à pourvoir rapidement. Envoyer C.V. et prétentions, à : SOGEPLO, 6, place de la Madeleine, 75008 PARIS

SOCIETE BLANC-MESNIL recherche

UNE SECRÉTAIRE
STENODACTYLO BILINGUE ANGLAIS

Env. C.V., prét. et photo à : nº 94.040, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE INTERNATIONALE PARIS XIIe
recherche pour son directeur

SECRÉTAIRE
sténodactylo expérimentée, texte, chiffre, télex. Sens organisation.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions, sous le nº 44.436, à : HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Centre Chirurgical Marie-Lannelongue service de chirurgie cardio-vasculaire, 133, avenue de la Résistance, 92350 Le Plessis-Robinson,
recherche

SECRÉTAIRE MÉDICALE

Bonne sténodactylo, pour un temporaire de quatre mois. Téléphone : 630-21-33, P. 3093, pour rendez-vous.

SECRETAIRES BILINGUES
Franç./anglais, Franç./allem.
STENODACTYLOS
G. K. Conseils. 225-63-84.

capitaux ou proposit. comm.

EN 1979 CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE
COMMERCIALE, INDUSTRIELLE, ARTISANALE OU DE SERVICE

Vous avez de l'expérience et vous êtes un homme d'action, mais vous n'avez pas d'argent à perdre. Pour éviter les erreurs, consultez l'association française de création d'entreprise, Loi 1901.
65, rue La Boétie, 75008 PARIS

Tél. 225-66-22

NOUS VOUS ACCOMPAGNERONS JUSQU'A VOTRE RÉUSSITE

Très importante société de Construction

CHERCHE A REPRENDRE

ENTREPRISES MOYENNES DU BATIMENT (T.C.E.)

même avec difficultés financières

Secteurs : Nord, Nord-Est, Est, Centre-Est.

Ecrire sous nº T. 10.528 M. REGIE-PRESSE, 85, rue Réaumur, PARIS-2e.

Dispose de 5 millions de francs, cherche activité commerciale internationale en association av. société existante ou à créer. Téléphone : 602-67-02.

Ch. AVERTISSEURS associés ou non, garantis par investiss. imm. pr l'industrie et le commerce ds rég. en pleine expans. Ecr. nº T 010.517 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Rech. Particulier pour investissement. M. HEBERT, 149, rue Saint-Honoré. — 75001 PARIS.

Recherche cadre commercial dynamique disposant 100 à 150 000 F pour participation active à 25 % dans Société de Services en pleine expansion. Ecrire sous réf. 1 449 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

représent. offre

Frank Olivier
Département Femme
recherche
REPRESENTANT EXCLUSIF
compétent et dynamique pour secteur EST, clientèle déjà existante à développer.
Adresser C.V. à Sté Nouvelle Frank Olivier 36, r. des Jeûneurs. 75002 Paris

propositions diverses

Recherche propositions enregistrement amateur toutes sortes. CONGE, 3, av. Secrétan (19e).

information divers

POUR

TROUVER

UN

EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Conseils en Carrières

Pr connaître les emplois stables bien rémunérés offerts par l'Etat à toutes et à tous avec ou sans diplôm., demand. une doc. grat. sur la revue France-Carrières (C9), B.P. 402-09 PARIS.

travaux à façon

Demande

FRAPPE DE VOS MANUSCR., THESES, S/IBM BOULE, par secrétaire rapide. T. 926-95-00.

ETUDES ET TRAVAUX
Nous étudierons, construirons, rénoverons, décorerons, votre appartement, villa, bur., magasin. Tél. **622-53-71**

cours et leçons

FRANÇAIS, LATIN, ANGLAIS, 10e à 3e, par licencié ès lettres, ancien instituteur titul. Enfants, adultes, étrangers. T. 645-09-77.

J. F. 1er Prix Conservatoire donne à domicile leçon Piano. Téléphone : 236-02-79.

formation profession.

STAGE D.E.C.S.

pour demandeurs d'emploi ayt droit aux indemn. ASSEDIC probatoire exigé ou équival. Tél. à E.P.S. 236-74-12.

traductions

Demande

Trad. tech., dipl. HEC, rech. travx allem., angl. tech., arabe usuel. NERAND. 950-78-11, mat.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50 000 m2 sur stock. Téléph. : 589-86-75.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : dem. une document. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3), B.P. 402-09 PARIS.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Vends SIMCA 1301 S Modèle 74, 80.000 km Boîte automatique. Argus 7.000 F à débattre. Tél. : 329-12-40, poste 477, de 9 heures à 17 heures.

CADRE RENAULT VEND

R5 TS blanc
déc. 77, première main, toit ouvrant, vitres teintées + opt. possible, 32 000 km. Px 21 000 F. ENOUX, 95, avenue Edouard-Vaillant, 92-Boulogne-Billancourt. Téléph. : 608-35-50 ou 608-16-50 (heures de bureau).

8 à 11 C.V.

ALFETTA 1,8 L., 1976, bleu mar. 1re main, excell. état, 40 000 km climat., porte-bag., ht-parleur, 26 000 F. Téléphone : 387-28-74.

12 à 16 C.V.

Part. vend Mercedes 280, 1969 + Motor Sol 200 D, 0 km (échange standard). Tél. : 236-76-58.

divers

BMW 320 - 520 - 525 - 728 78 - Peu roulé. Garanties Auto-Paris-XV. Tél. : 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

---

marché national de l'occasion
OCCASIONS RENAULT
GARANTIE OR
Garantie pièces et main-d'œuvre dans toute la France

RENAULT ÉTOILE
10, avenue de la Grande-Armée - Paris-17e - 380.10.50
51, avenue de la Grande-Armée - Paris-16e - 500.33.82

MERCEDES-BENZ
NEUF ET OCCASION
EURO GARAGE Concessionnaire
73/77 Avenue A. Briand Montrouge
Tél : 735.52.20

boxes - vente

A VENDRE

2e TRANCHE PARKINGS en ÉTAGES

Grand Garage CARDINET, 114, rue Cardinet 75017 PARIS - s./pl. mardi/Jeudi, de 16 à 19 h.

demandes d'emploi

Très bonne expérience

DIRECTEUR BANQUE
Bourse et Financier
France et étranger

recherche poste responsabilités de préférence institutionnelle ou internationale, établissement bancaire ou entreprise, langues et diplômes étrangers, relations franç. et étrangères.

Ecrire nº 494 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

TALENT A L'AFFUT GUETTE EMPLOYEUR

J'investis 25 ans de journalisme dans la créativité ou la formation permanente.

QUE M'OFFREZ-VOUS ?

Ecrire sous le numéro T 010476 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

DIRECTEUR ARTISTIQUE
- Formation supérieure - Diplômé Estienne
- Expérience Internationale
- Disponible rapidement.

recherche poste responsabilités

EDITION - PRESSE - RESPONSABLE PUBLICITE

Ecrire sous nº 87.062 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

DIRECTEUR COMMERCIAL + EXPORT
36 ans H.E.C. + Stages U.S.A. - Bilingue anglais.

MARKETING - VENTES - PUBLICITÉ
- 12 ans expérience vente, organisation commerciale et réalités publicitaires ;
- excellent négociateur, solide pratique export ;
- dynamique, créateur, efficace et homme de terrain ;
- connaissant parfaitement les rouages de la distribution et sachant les utiliser ;
- cherche poste responsabilités haut niveau.

Libre 1er mars.

Ecrire Nº 569 - « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

INGÉNIEUR E.N.S.B.A.N.A.
(AGRO-ALIMENTAIRE)

H. 25 ans, anglais courant

recherche poste fabrication ou contrôle FRANCE ou ETRANGER.

Ecrire sous nº T 10.529 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra

---

E.S.S.E.C., 25 ans
Bilingue anglais-allemand courant.
— Première expér. export et étranger réussie (G.B.).
— *Homme de contact, de négociation, de terrain.*

Recherche poste

EXPORTATION ou ÉTRANGER

Ecrire M. SAUNDER - 3, rue Chomel, 75007 PARIS ou téléphoner : 544-49-00.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPERIEUR. — 52 ans - Bilingue anglais - gde expérience commerciale et administr. niveau international - Courtage, arbitrages matières premières agricoles (cacao, café, etc.) - Vente/achat, biens de consommation et petit équipement industriel.

RECHERCHE : Direction commerciale PME ou PMI, recherchant développement exportations - Paris, R.P. (section BCO/JCB).

F. CHEF COMPTABLE. — 55 ans - BP comptable - anglais -gde expérience professionnelle (comptabilité générale, paies, facturation, secrétariat...) dans des branches diverses - habitude des négociations « banques, administ. ».
RECHERCHE : poste de collaboratrice de direction dans PME-PMI - Paris Hauts-de-Seine (déplacements acceptés) (BCO/JCB)

DIRECTEUR COMMERCIAL - 50 ans - expérience textile, prêt-à-porter masculin, importation de prêt-à-porter des pays de l'Est, gestion, achats, animation, ventes, centrales d'achats.
ETUDIERAIT toutes propositions (section A).

H. 35 ans - CADRE COMMERCIAL PMI -
Expérience réussie dans organisation et animation des ventes, recrutement et formation.
RECHERCHE : Poste de chef de vente ou similaire - Paris, R.P. ou Bretagne (Section F).

s'adresser à: ANPE
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	8,00	8,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

demandes d'emploi

LE MARCHE DU SPORTSWEAR ET LEISURE WEAR (HOMMES) C'EST MON DOMAINE
VOUS ME CONNAISSEZ OU VOUS AVEZ ENTENDU PARLER DE MOI
Je demande un poste de
Directeur des Ventes
J'offre :
- *des idées*
- *10 ans d'expérience commerciale*
- *une connaissance très complète du marché et de la clientèle (centrales d'achat, grands magasins, chemisiers-habilleurs ...)*
- *une connaissance des produits (préparation des collections et leur évolution)*
- *un esprit de leader et de gagneur*
- *des faits et des résultats prouvés par un C.A. personnel)*

Je recherche :
- *l'entreprise ou le fabricant ayant comme moi une furieuse envie de réussir et une conception avancée du sportswear.*
- *des perspectives d'avenir dans une société jeune ou en expansion.*
- *une rémunération en fonction de ma valeur.*

Mon âge : 35 ans.
Faire offre à : L.T.P. sous référence 8542
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02

Juriste, 32 a., anc. Direct. adj. CREAI, ch. poste cons. jurid. D. BENOIST, 10, rue St-Honoré, 78000 Versailles.

J.F *Formation et expérience* professionnelle psycholog., étudierait toute proposition dans domaine psycho-social. Tél. : 797-89-26

Chauffeur inter-national, *5 ans expér.* cherche place chauffeur de maître ou pl. Sérieuses références. Ecr. n° 87.087 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHARGE D'ETUDES, 27 ans. Diplôme école de Marketing de la chambre de commerce de Paris + *diplôme infirmier.*, 2 a. expér. cabinet Conseil, cherche poste dans service commercial ou d'études de Marchés. Ecrire M. MARIAGE, 18, rue La Bruyère, Poissy-78.

Professeurs expérimentés : sténo, langues, dactylo, vente, comptabilité, secrétariat. Env. C.V + photo à ASPROFOC, 153, bd Haussmann, Paris-8e.

J. F. organisée expér. complète et diversifiée aimant contacts, resp., ch. poste de confiance. *Ecr. n° 572, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

COMPTABLE 2e ECHELON
20 ans travail comptabilité dont 10 ans expér. bâtim. sur ordinat. nantissements, relat. financières *format. récente, gestion admin., financière et entrep.* ch. emploi *stable* Paris banl. Sud-Est. Libre de suite.
Ec. n° T 010492 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE - ACCONAGE
45 ans, recherche poste
AFRIQUE - OUTRE-MER
25 ans expér. sur ports Côte *Afr., chef serv. quai.* Acconage Manut. transp. transit., étudie ttes propos. pour poste simil.
Ecr. n° 87.086 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CONDUCTEUR TRAVAUX
37 ans, assimilé cadre en électr. gale, étude gestion, réalisat., dt 17 a. de métier, *rech.* entrepr. pr collaboration. T. : 378-93-21.

J.H. - 24 ANS
Dégagé O.M., diplômé Ecole supérieure de *journalisme*, sciences humaines, parlant *anglais, allemand*, très bonne culture générale, cherche emploi presse, relations publiques, publicité. — Libre de suite. Téléphone le matin : 963-44-68, ou écrire à *M. STERN,* 14, rue Félicien-David, *78100 Saint-Germain-en-Laye.*

CHARGE DE MISSION
étudie toutes propositions sérieuses : marketing, prospection, implantation, promotion commerciales, etc. *Déplacements prévus* Février : Iles Canaries. *Mars* : Antilles françaises. Missions autres pays possibles. Ecr. n° 19 633 Havas Cannes 06.

Photographe complet, 29 ans, *5 ans artisan industr. Pub. Pr.* de vue, Labo Nb. et Coul., ch. place stable Paris, banlieue Ouest ou Cherbourg. Libre de suite - Tél. : 781-98-68

J.F. 28 ans, licence et maîtrise. *Italien. Bonnes connaiss.* anglais et espagnol, cherche emploi de traduction. Tourisme, Secrétar. Trilingue.
Ecr. n° 576, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Cesse études médicales (4e année), 27 ans, libéré service mil., voiture, bonnes éducat. et présentation, ch. situat. motivante. Ecr. n° 8866, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Couple français, 3 enfants, sérieuses références, cherche place gardiennage, *Paris - banlieue.* Ecr. : M. Fraigneau, 211, rue *La Fontaine, Fontenay-s/Bois*

Directeur gestionnaire recherche poste à respons., secteur F.J.T., tourisme, enfance. Exp. animation, économat, gestion, *direction.* Diplôme BASE, DAPASSE. *CAPASE en cours.* direct. CVL. Tél. : 780-67-98, après 19 heures.

CIVIL ENG. DESIGNER *Petro chem.* Exp. English 31 seeks *permanent or contract work* in Paris. Available march 1979 Ecr. n° 86.881 *M. Régie-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Homme, 48 ans
CABLEUR P. 1
étudierait toutes propositions place stable.
M. Paul BRUNET, cité Paul-Langevin, rue du Dr-Vaillant, 93230 Romainville - Tél. 845-82-10

J.H., dég. O.M., maîtr. Gestion personnel et DUT comptab., ch emploi rég. Bretagne. Ecrire : M. MENOU, 12, allée F.-Léger 95100 ARGENTEUIL

NOTAIRE gde exp. rech sit. en rapport av compét., dom. immob., rural, contentieux, rég Paris, préf. Etud. ttes offres Ecr. n° 465, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

J.F. 24 a., bil. fr.-angl., maîtr économ. appliq., préparat. DEA aménagem. du territ., fin de st Documentat. « le Monde », ch empl. : sect. équipem., régions, urbanisme, bureau d'études, documentation
Ecr. n° 6973, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

J.F. dynamique
Secrétaire de Direction cherche poste d'Assistanat avec responsabilités et initiatives. Disponible fin janvier. *Mme Boucher, 123, rue Didot 75014 PARIS*

CADRE DIRECTION COMMERCIALE, 35 ans, B.T.S commerce international négociateur haut niveau, gestion *comptabilité, finances, import-export - transport, chantiers - contrat expatrié* Afrique, Antilles.
Libre rapidement. Célibataire Ecr. n° 93907 Contesse Public, 20, av de l'Opéra, Paris (1er)

Diplômé E.S.C.P.
Maîtrise Sc. Eco, lic. Lettres 28 ans, parl anglais couramm., s'occupant exportations dans importante entrepr. biens d'équip étudierait tte poss. poste à resp. dans DIRECTION FINANCIERE ou SECR. GENER. ds entr. dyn Ecr. n° 557, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Licencié, diplômé japonais lu parlé, écrit.
- Licencié Histoire-Géographie
- Bonnes notions allem.-danois

30 ans. Célibataire, ch poste Commercial ou administratif ds *firme française ou Banque.*
Accepter. résidence temporaire Tokyo.
Assimilation formation rapide
Ecr. n° 565, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

H. 34 ans, 10 ans expér. INSP COM. France, étranger, cherche poste *resp.* ANIMAT. Ventes. Ecr. n° 8828, « le Monde » Pub *5, r. des Italiens, 75427 Paris* Cedex 09, qui transmettra.

JURISTE - 26 ans
Maîtrise droit privé. *D.E.S.S. droit des affaires.* Diplôme de juriste conseil *d'entreprise (D.J.C.E.),* anglais. Etudierait toutes propositions pour 06-04-83-84-30-13-34-11. Ecr. n° 567 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

ACHETEUR
Formation commerciale Expérience technique 26 ans. Libre en mars. Paris, banl. Nord et Nord-Ouest *Ecr. n° T 010452 M. Régie-Pr.,* 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

F. 48 ans, DECS + CS juridique fiscale, révision et CS informatique en cours, 20 ans entrep., 7 ans cabinet expertise comptable. *CHERCHE POSTE CHEF COMPTABLE.* Ecrire sous n° 87 040 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Cartographe-géographe, maîtrise de géographie théorique et quantitative, certificat de cartographie analytique, thématique et par ordinateur, expérience professionnelle, cherche temps partiel ou complet. Ecrire à A. GFAFF, 14, r. Bichat, Xe.

DIRECTEUR CCIAL INTERN. 35 ans, Sc. Po, Droit. Tril. angl., espag., conn. allem. Exp. banq., financ. inter., marketing, commerce export. Négociat. contrat (jur.+com.). Voyages et contacts intern., *surtout Espag. et Amé. latine.* Rech. poste à respons. ht niv. Ecrire G. BAUDSON, 18 bis, r. M.-Michelis, 92200 NEUILLY.

J.F. 28 a., *rech.* pl. stable de secrét. ds banq. de préf. Quart. St-Lazare, 8 a expér. préavis, Sal. 4 500×14,5. Ec. Mme Chantal BERTHY, 15, parc Talbot. *78130 LES MUREAUX.*

H. 43 a., spécialiste administration commerciale. Consultat., organisation, gestion informatiq. Etud. ttes proposit. rég. Paris Ecr. n° 4.979, « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Fme ICH, 15 a. expér. gestion Stés immobilières de construction et financement opérations promotion cherche poste à responsabilité. Ecrire n° 65 902. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 Paris.

J. FILLE - MAITRISE DROIT
1 an expér. cabinet internation. (droit fisc. et ccial), ch. poste évolutif en cabinet ou entrepr *PARIS ou BANLIEUE*
Ecr. n° T 10.489 M Régie-Presse, *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.*

CADRE 26 ans - 3 ans expér. *INFORMATIQUE*
étud. tte proposition tt secteur d'activité pour job intéressant. Expatriation possible ANGLAIS - ALLEMAND
Ecr. n° T 010493 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

J. F., étud. supér. langues angl., allem., format. compl. market. *Expér. export et serv. achats.* Disponible rapidement. Etud. *ttes propositions.* Ecr. n° 581 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

INGENIEUR ELECTRONICIEN 34 a., 9 a., expér. indust. circ. et systèmes anal. et numériques Libre de suite.
Ecr. n° 582 « le Monde » Pub., *5, r des Italiens, 75427 Paris-9e*

Cadre, 32 ans, expérience *hôtelière, exploitation puis* promotion ventes raison *avancement carrière,* étudierait toutes propositions de niveau responsabilités dans domaine hôtellerie tourisme.
Ecrire n° 87 089 M. Régie-Presse *85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.*

Jne Fme, 33 a., psychologue praticienne ayant enseigné pendant plus. années, ch. emploi *préfér. Journalisme, édition ou* pédagogie Paris ou éventuellem. *étranger. Etud ttes propositions* Ec n° T 010542 M, Régie-Presse 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

J.F, 31 a., secrétaire direction
+ LICENCE DROIT PRIVÉ
expérience gestion du personnel, cherche emploi ALGER. Logement indispensable.
Ecr. n° T 10.532 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CAMBISTE
Tr. bonne connaiss. euro-marché et devis. arabes, ch p. en rapp. *Ecr. n° T 010546 M Régie-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 25 ans. *CHERCHE POSTE*
ASSISTANT PUBLICITÉ *ou* **RELATIONS PUBLIQUES**
2 ans expér. Libre immédiatem. Tél. : 577-35-17

Formateur technologie et gest. hôtelière, rech. intervention ou tps plein. Ecr Brosse, 46, r. du *Château-d'Eau-10e:* 203-21-64.

H. 41 a., lic. Sc. Eco., Sc. Po. Sté gest. 3 ch. pl. *aménag. org.* exp. études marchés et projets, étud. ttes *prop.,* MALHERBE, 8, pass. de la *Moselle,* 75019.

CONTR DE GEST INDUSTR. Ing. pos. III, ch. fonct. équiv. à
- Etud. économ., relatives « programm. d'investissements.
- Etud. d'améliorat compétitiv. *prod. : px de rev., coûts...*
- Ou aut. fonct. relat. au cons. *gest. comp. ét., anim. coord.*
- Connaissance anglais.

Ecr. n° 558, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiants cherchent travx div., A.P.L.I., 33, place *Maubert,* 5e. TEL. : 326-77-51.

CADRE BANQUE
35 ans - Formation supérieure *et technique - Expérience professionnelle 18 ans :*
- Secrétariat général service juridique. Personnel formation. engagements.
- *Service Etranger* Spécialiste règlement des changes, recherche situation stable et d'avenir

Ecr. n° 93.128 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

CHAUFFEUR TAXI
recherche place stable
CHAUFF. DE DIRECTION
Libre immédiatement — 636-39-25

Secrét. direct. 12 a. expér. ds mm. Sté ch. pl. stable Paris. Licenciée économ., lib. suite. Der appts 4 400 × 13, 574-83-20.

Jne Hme 28 ans, stagiaire EC. Expérience cabinet de révision, consolidation de groupe, DECS, *certificat.* S.J. *et fiscal* licence Sc. éco gestion, DESS droit fiscal, doctorat d'Etat en cours. Recherche situation *en cabinet ou entreprise,* service financier et comptable. *France et étranger.* Ecr. n° 571, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 28 ans, licence math., *2 ans responsab. actuariat.* 2 ans assurance de personnes groupe et individuel. Pratique courante des négociat. à tous niveaux. Assistance technique de services de production. Cherche poste à *responsabilités.* Libre de suite. Tél. : 366-00-04.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

Centre de Paris (les Halles) Beau STUDIO tt confort, visite sur rendez-vous. T. 277-62-25.

4e arrdt.

26, RUE DES TOURNELLES
près PLACE DES VOSGES *LUXUEUSE RESTAURATION* FINITION AU CHOIX du STUDIO au 4 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN S/pl. ts les jrs 14-18 h. 274-57-69.

5e arrdt.

ARENES Ravissant 42 m2, tout confort, sur jard. 230.000 F. - 320-73-37.

CENSIER. ODE. 95-10. Calme Séjour + 4 p. TRIPLEX 135 m2
COUR ROMANTIQUE

DUPLEIX. Séjour, 2 chb., gd confort, *imm. neuf sur 2 places,* terrasse, vue Tour Eiffel, 6.500 F le m² pondéré. Lundi, mardi après-midi, 11, rue de Lourmel.

131 RUE BRANCION
BEAUX 2 P., tt conft décorés. A partir de 175.000 F. Visites de 14 h. à 18 heures. 206-15-30 - 874-43-98.

16e arrdt.

Imm. *P. de T., gd stdg. calme,* soleil, très beau 7-8 P., chbres de *service, gar.* Visites du 16 au 19 janvier, de 15 h. 30 à 19 heures, 35, rue de la FAISANDERIE, ou 551-68-39 le matin.

Auteuil *Studio libre, tt cft, c., bs, tél., cave, calme, soleil, parf. état,* 195.000 F - 969-03-38.

Rue MICHEL-ANGE
ENTRE 2 COURS FLEURIES
5 pièces, 152 m² + service, 800.000 F - 705-31-13.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. T. : 755-98-57.

JARDIN DES PLANTES *récent, standing,* 3 P., 82 m², 540.000 F - 535-86-37.

PLACE DU PANTHEON Dans hôtel particulier 19e s., *DUPLEX* 140 m² + sous-sol et garage. - BOURDAIS, 766-51-32, ORPI.

25, r. Tournefort Part. 2 p. 50 m2, charme, cft. Mardi-merc. 15-19 h.

6e arrdt.

A RENOVER Bel immeuble pierre de taille 6 pièces, ét. élevé. GEFIC CTI : 723-78-90 (poste 325)

9e arrdt.

Rue Pigalle, récent, luxueux duplex, 130 m², tout confort, 2 terrasses - Cheminée, très calme - 742-01-01.

11e arrdt.

Dans immeuble refait neuf
STUDIO tout confort, cuisine équipée, gd bains. 79.000 F. 574-35-31.

NATION, VUE SUR PLACE Living double + chambre, tout cft. 210 000, GIERI, 373-85-81.

12e arrdt.

REUILLY PLACEMENT SUR Beaux 2 pièces, cuisine équipée, bains. Prix 145.000 à 165.000 F. - 293-62-16.

REUILLY Duplex 90 m² 2e et dernier étg. sur jardin, à aménager, 315.000 F. 293-62-16.

CHARME, CALME, STANDING Une grande variété d'appts, du STUDIO au 5 PIECES. Ce jour, 14 heures à 19 heures, 75, RUE DE WATTIGNIES.

14e arrdt.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du St-Gothard
3 PIECES avec terrasse *A partir de 417.000 F*
Renseignements sur place tous les jours, 11 h à 18 h 30, sauf mercredi et dimanche.
CIME - 538-52-52

DENFERT. Dans parc privé, 6 P., 135 m². Excellent état, parkg. 950.000 F - 705-31-13.

15e arrdt.

FRONT DE SEINE
29e ét., 2 pièces, cuis. équipée, bains, parking. 420.000 F. REGY - 577-29-29

81, RUE DESNOUETTES
PORTE de VERSAILLES *Immeuble neuf.* 5 PIECES Tous les jours de 14 à 19 h sauf lundi et mercredi 359-63-62

3, RUE RIBERA
BEAU 3 P. Visibles lundi, mardi, 14 à 19 h.

4 PIÈCES - 127 m2
Près place **VICTOR-HUGO**
Petit immeuble neuf Luxe - Parking
S/pl. mardi de 14 h. à 17 h. 30, et jeudi de 10 h. à 12 h. 30, ou sur rendez-vous
SEMIIC 766-51-71

DAUPHINE Somptueux 8 pces, calme et soleil Tél. le matin : 567-47-47

HENRI-MARTIN Vue panoramique 300 m2, IMPECCABLE, 5 chbres, 4 bains, 2.580.000 F. IMMO BALZAC - 723-61-85

17e arrdt.

44, AV GRANDE-ARMEE
Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité APPARTEMENTS
5 PIECES 160 m2 environ Entièrement équipés *IMPORTANTE RECEPTION,* 2 chambres, 2 bains, soleil, Visites les mercredis de 14 h à 18 h 30, ou tél. 227-91-45

PORTE CHAMPERRET
2 pièces, bains, 50 m2, 5e étage, tt cft, 350.000 F, calme, soleil. MICHEL & REYL - 265-90-05

BATIGNOLLES - ROME
LUX. RÉNOVATION
DUPLEX 110 m2. Asc. 033-95-10.

18e arrdt.

URGENT - MONTMARTRE
Atel. artiste 58 m2, tt cft, balc. Tél. Avec 60 000 F 346-11-76.

15e ARRDT
52, rue MADEMOISELLE
STUDIOS, 2 P. et 3 P.
Renseignements sur place tous les jours de 11 h à 18 h 30
CIME - 538-52-52

19e arrdt.

19e Me DANUBE. P. vd petite maison avec cour, 2 p., coin cuis., s. bs, w.-c., grenier aménageable, tt cft, ref. neuf. Prix: 280.000 F. Tél. 208-23-31, 9-12 h.

20e arrdt.

4 P. 8e étage, CALME, VUE DEGAGEE *84 m2 + balcon, 5.200 F le m2 (frais de notaire inclus)* Immeuble 1976 - 723-72-08

GAMBETTA. 2 pces, c., *s. bs, wc séparé,* 43m², 4e ét. ss asc., 2 faces très ensoleill. 190.000 F, 033-62-80 bur. 797-49-17 apr. 19 h.

GAMBETTA. P. vd 2 p., cuis., *cft, 7e étg., asc., parkg, px int.* Téléphone : 205-67-86.

3 P., 70 m² + balcon, sur jardin, parkg et frais notaire compris, 356.000 F - Nouveau prêt *conventionné* - 723-72-08.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Métro SABLONS
Très beau 4 pièces tt cft, balc. + chbre de serv., imm pierre. 850.000 F VERNEL : 526-01-50.

BOULOGNE - Près BOIS
Dans immeuble à ravaler
5 P. 100 m2, tt cft, occupé.
727-22-46

94 Val-de-Marne

DIRECT PROPRIÉTAIRE
ST-MAUR RESIDENTIEL
2-3 P., cft. Imm. récent. Asc. Calme, sur verdure. *574-75-88.*

VINCENNES près Me et commerces
STUDIOS tout confort 98.000 F
2 PIECES tout confort 195 000 F
2 P. double living. 250.000 F, *cuis., s. de bains, chff. cl*
Appts et studios rénovés neufs. *Immeuble ravalé - 328-66-13*

A VENDRE A VINCENNES (CENTRE)
dans immeuble ancien rénové, 2 P. cuisine, 4e étage. 328-32-81

A VENDRE A VINCENNES (CENTRE)
dans immeuble ancien ravalé, 2 P. en cours de rénovation, *livré avec s. de bains, kitch.,* moquette et chauff. individuel. *Tél. : 328-32-81.*

VINCENNES - Résidentiel, *près métro,* bois, *R.E.R., belle* restauration, immeuble ascens., chauffage central, interphone, STUDIOS depuis 103 000 F, 2 P. depuis 208 000 F, livrés entièrement terminés. Visite sur place ce jour, samedi et dimanche, *de 10 heures à 19 heures,* 38, av. Franklin-Roosevelt - GEFIC CTI, 723-78-90.

VINCENNES - Résidentiel, *2 pièces depuis 208.000 F* entièrement équipés dans belle restauration. Sur place ce jour, 14 à 19 h., 38, avenue Franklin-Roosevelt, GEFIC CTI, 723-78-90.

95 - Val-d'Oise

ST-GRATIEN PRES LYCEE ENGHIEN
Résidence standing neuve, appt 106 m2 + terrasse 14 m2, 4e et dernier étage, asc., park. *double.* 550.000 F. - 989-31-74.

Province

SKI à CHATEL (Haute-Savoie) Studios 4 person., 2-3 pièces, avec 31.000 comptant + crédit. *Gestion assurée.* ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. (50) 38-52-89.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 pces PARIS préf 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx. Paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-23-55.

Société recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V. Gieri, 373-85-81.

hôtels-partic.

BUTTE-MONTMARTRE avec *jardin, garage,* terrasse, ATELIER D'ARTISTE + dble living, 4 chbres, 2 S. de bains. EXCELLENT ÉTAT. ELIMMO : 254-71-93 - 94.

Boutiques

Achète comptant boutique, bien placée, village suisse. Téléphone : *288-26-62.*

fonds de commerce

Vends, Gard, près Le Vigan : *Fonds, Murs, Tabacs, Journaux,* Bimbeloterie. Ecr. Michel Pierre, *Molière - Cavaillac,* 30120 Le Vigan.

viagers

Société spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite et discrète

fermettes

CHER *EN BERRY*
Ancienne fermette berrichonne *entièrement rénovée* avec beaucoup de goût. Seule sur son terrain de 1.000 m2, elle se compose d'une cuisine de 10 m2 av. poutres, séjour, salle à manger et cheminée, four à pain, 35 m², 2 chambres, 8 et *10 m2, s. de bains, wc,* combles aménag. en 2 pces de 20 m2, *ch. centr., tt cft.* Px 370.000 F. Possibil. de crédit.

S.I.T.E.
5, rue Michel-Servet, 18000 BOURGES
Tél. : 16 (36) *24-77-14*
Tous rens. au bureau de Paris, *59, rue La Boétie,* 75008 PARIS. Téléph. : 563-55-66

terrains

BEARN
à 2 km. Sauveterre-de-Béarn : *4 lots de terrain à bâtir, équipés,* de 2.500 à 4.000 m2. Prix : 15 à 24 F le mètre carré. Vue panoramique sur Pyrénées. Renseignements : Me Dumas, notaire. — 64360 *MONEIN.* Téléphone : (16-59) 33-30-32.

YONNE
JOIGNY. Côté ST-JACQUES, 2 *terr.* à bât. bien placés, belle vue. 1.245 m2, faç 33 m. Prix total : 108.000 F. 1.571 m, faç. 38 m. Px total : 118.000 F. CAB BOUVRET, *27, av. Gambetta, 89 JOIGNY.* T. (86) 62-19-44, matin.

Immobilier (information)

échanges

Maison bourgeoise, caract. 11 P., excell. état, conft, gdes dépend., jard., près forêt. Oise, 72 km. Paris, contre mais. bord mer. Téléphone : (16-76) 38-14-04, soir.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS - XXe
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort 2 pièces, 42 m2, *loyer 1.049 F à* 1.100 F, charges 282 F, parking 145 F. *S'adresser à la gardienne* 21, rue du Repos - 370-69-81 Me PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE

Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent PARIS-18e 88-90, boulevard Ney, appartements bon standing avec loggias.
3 Pièces, 70 m², loyer 1.631 F, charges 434 F, parking 151 F. Renseignements sur place. Tél. matin de préférence 255-16-67.

St-GERMAIN-DES-PRES, 33, r. Du Four, 3 p., cuis., bains, tél., 2.900 F ttes ch. comp. S/pl. mardi 14 h. 30-16 h 30. 366-45-29.

2e. Dans imm. moderne, sur cour-jardin, calme, gd *studio,* cft, 45 m², tél., 1.700 F + chg. *Tél. matin* SEGECO : 522-69-92.

HOPITAL ROTHSCHILD
Me Bel-Air, *récent,* sur jardin, beau 4 p., cuisine, tt cft, box, 2.300 F 344-71-97

Pte Dauphine. 6 pces, 2 bains, tt conft, impecc., tél., 2 chb. bonne, 6.000 F - 267-18-33.

12e NATION. Immeuble récent, standg, 5 p., c., w.-c., bains, dches, 150 m², parkg, cave, tr. bon état, 3.820 + chg. 293-69-38.

Région parisienne

VINCENNES - Château 3 P., tt cft, tél., 1.750 F charges comprises - 328-64-13.

locations non meublées Demande

Paris

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. *Durée 2 à 6 ans* - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

4e - NOTRE-DAME
Très élégant 2 pièces, joliment meublé, 4.500 F. - Tél. 033-62-71.

locations meublées Demande

Paris

Etudiants cherchent chamb. et apparts, A. P. L. I., 33, place Maubert (5e). Tél. : 326-77-51.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appartements de standg 4 P. et plus - 285-11-08.

appartements occupés

QUAI BLERIOT
Bel imm. pierre de taille, asc. 3 P., tt cft, occupé dame seule, catégorie 2 B. *Libération probable.* Projet gouvernemental. Prix 285.000 F, crédit. Voir notaire mardi 14 h. 30-16 h. 30, 1, boulevard EXELMANS-16e.

bureaux

Domicil artist. et commerc. Siège S.A.R.L. — Rédactions d'actes statuts informations juridiques, secrét., Tél., *Telex,* bur. A partir de 100 francs par mois. *PARIS 10e, 11e, 15e, 17e.* 355-70-80 - Lignes groupées.

A louer : 3 bureaux, surface totale 50 m2, dans immeuble moderne, La Défense - Courbevoie, 400 mètres du Pont de Neuilly. Téléphone : 333-71-70.

1 à 20 BUREAUX tous quartiers Locations sans pas-de-porte MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

50, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
A LOUER
LOCAUX DE PRESTIGE 360 m2 DE BUREAUX PLUS 2 TERRASSES
EXCLUSIVITE
IMINCO - 256-35-50

maisons de campagne

A vdre Basse-Ardèche, 1 km ville ts comm., agr. *maison, calme,* vue imp., exp. sud, bon ét., gar, 3 voit., caves voût., salon, S. à M., cuis., bs, wc, 4 ch., tt cft, chff. bois ou maz., 600 m2 terrain, 350.000 F. Ecr. Vianet, 07140 Les Vans, ou Téléphone : (16-75) 37-33-48, *après 20 heures.*

GERS
Belle-Ferme Ancienne. *Toits et murs en bon état,* arbres centenaires, terrain protégé, 50 ares: eau, élect., possibilité 4-8 pièces, 185.000 F. Doc. sur demande. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac Cedex. Tél. *(53) 57-53-75.*

A vendre dans l'Yonne, 100 km de Paris, belle maison de campagne, granges, dépendances, très belle cave, jardin 250 m2. Cabinet RENARD, Pont-sur-Yonne, Tél. (86) 67 02 73.

propriétés

Partic. vend, proche banlieue, bords *de Marne, près métro,* propriété neuve, de style, sur terrain de 800 m2, 8-9 Pièces, cuis., 3 salles d'eau, cab. toil., buander., cave, gar., chff. cent. mazout, 220 m2 habitation + local de 230 m2, chauffé, avec sanitaire, 3,10 m. *sous plafond,* pour bureaux, dépôt ou stockage *+ hangar de 500 m2 pour dépôt,* stockage ou park., entrée semi-*remorque.* Téléphone : 376-45-11, le matin et le soir ; 376-70-18, H. de B.

PROX. CHEVREUSE
Corps de ferme fin XIXe. Sur 1.100 m2 terrain clos de *murs,* bon. exposition, proxim. commodités, 160 m2 hab. + gde *grange, à saisir.* Tél. 907-97-01.

LYS-CHANTILLY
Magnifique propriété sur 7.500 m2 de parc. Réception double, 4 chambres, 4 bains.
A.I.D. - 964-59-92

VIENNE
Propriété campagnarde restaurée au cœur du bocage poitevin, à 100 km de l'Océan, *3 h. 30 de Paris, seule sur son* terrain de 3.800 m2 clos d'arbres *et planté* de noyers, elle comprend : cuisine, vaste séjour, 3 gdes chbres, s. de bains, wc, ch. central. Garage 2 voitures. Buanderie et cellier attenant, *2 écuries.* L'ensemble orientat. plein Sud. Prix : 300.000 F, *possib. créd.*

S.I.T.E.
55, place du Général-de-Gaulle, 86000 POITIERS
Tél. : (16) (49) 88-86-38
Ts renseign. : Bureau de Paris, 59, rue de la Boétie, 75008 PARIS. Téléph. : 563-55-66

villas

ST-GRATIEN PRES ENGHIEN VILLA de caractère, séjour 40 m2 + 2 pièces, cuis., 1er ét., 3 ch., bains, remise 45 m2, gar. Jard. 850 m2, 750.000 F. - 989-31-75.

régions

EN ILE-DE-FRANCE

La démolition des quartiers insalubres : un drame pour les anciens locataires

La résorption des quartiers insalubres ne va jamais sans difficultés. Celle qui se poursuit depuis huit ans au quartier Brenu à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et qui est en passe de s'achever, en fournit un exemple attristant.

Au départ, ce sont quelque deux mille travailleurs immigrés qui habitaient les « garnis » délabrés de la rue Brenu. Aux termes d'une convention passée avec la ville, la SONACOTRA a reçu, en 1970, pour mission de réhabiliter le quartier déclaré insalubre et de reloger les locataires expulsés. Depuis lors, le relogement se poursuit bon an mal an, les bâtiments vétustes et insalubres étant démolis au fur et à mesure que leur population est relogée dans les foyers d'accueil de la commune. Mais alors que l'opération touche à sa fin, des problèmes ont surgi dans certains garnis de la rue où résidaient encore plus de deux cents travailleurs immigrés, algériens pour la plupart.

Problèmes dus d'abord à ce que la SONACOTRA a eu la maladresse d'annoncer la démolition imminente des bâtiments au moment des fêtes musulmanes de l'Aïd, pour lesquelles de nombreux locataires étaient retournés « au pays », ce qui rendait impossible le recensement précis des besoins. En outre, alors que la plupart des derniers occupants ont pu finalement être relogés dans un foyer ADEF, à Asnières, il reste désormais une cinquantaine d'habitants « en rade », soit qu'ils refusent d'aller habiter un foyer jugé trop cher (278 francs mensuels pour chaque occupant dans une chambre à trois lits) et qualifié, par ailleurs, de « véritable prison », soit qu'ils s'en voient refuser l'entrée parce qu'ils sont chômeurs ou en congé de maladie, consécutif souvent à un accident du travail.

Et tandis que devant ces laissés-pour-compte, SONACOTRA, préfecture et municipalité se renvoient la responsabilité d'un problème insoluble, la question est posée : qu'advient-il d'un travailleur, qui ayant « prêté », parfois pendant de longues années, sa force de travail, se trouve soudain, pour des raisons indépendantes de sa volonté, dans l'incapacité de payer le loyer d'un logement décent ? Qui peut payer la note ?

Selon M. Lucien Lanternier, maire communiste de la ville, *« c'est par les entreprises capitalistes qui ont voulu l'immigration que le problème devrait être réglé »*. Et même s'il est sensible aux problèmes humains posés dans sa commune, M. Lanternier refuse de payer *« la facture du profit réalisé par les employeurs »*. *« Rien à faire,* tonne-t-il, *je ne ferai pas payer aux Gennevillois la politique de ceux-là mêmes qui les exploitent. »*

FRANÇOIS ROLLIN.



DANS L'ESSONNE

Ris-Orangis et « l'ardoise » de la ville nouvelle d'Évry

Cette année, Ris-Orangis (vingt-huit mille habitants), qui ne fait pas partie de la ville nouvelle voisine d'Evry (Essonne), doit pourtant lui consacrer un quart des impôts locaux versés par les habitants... Absurdité administrative ? Pas vraiment, ce qui est en cause relevant plutôt du péché originel.

En effet, dès 1966, Ris-Orangis fut incluse dans le SIEARE (Syndicat intercommunal d'étude et d'aménagement de la région d'Evry), chargé de veiller à la naissance de la ville nouvelle dont la création venait d'être décidée par l'Etat. En 1972, lors de la constitution du S.C.A. (Syndicat communautaire d'aménagement), structure administrative, le nouveau conseil municipal de Ris-Orangis devenu à majorité d'union de la gauche, décidait — comme ceux de huit autres communes de moindre importance — son retrait immédiat de toutes les opérations. Mais trop tard, des engagements solidaires ayant été pris pour d'importantes réalisations concernant les infrastructures et les superstructures — à commencer par l'Agora, énorme équipement intégré — qu'il allait falloir assumer pendant de longues années. Il en a déjà coûté 25 millions de francs aux contribuables rissois.

« On ne peut pas nier que ces engagements de l'ancien conseil municipal sont, en droit pur, légaux, commente le maire, M. Daniel Perrin (P.C.). *D'ailleurs, nous ne voyons aucun inconvénient à poursuivre une collaboration intercommunale sur la base d'une réciprocité. Il n'y a pas de notre part d'hostilité de principe. Seulement,* poursuit-il, *nous payons des services qui ne nous sont pas rendus. Notre population demande ces services sur place et, par exemple, n'utilise que fort peu l'Agora. Ris est relativement coupée d'Evry, y compris géographiquement. Une vie locale s'y développe. Or, on ne peut pas nier non plus que la ville nouvelle ait été décidée par l'Etat. Et il faut que chacun prenne ses responsabilités. »*

M. Lalande, directeur de l'E.P.A. (Etablissement public d'aménagement) d'Evry, observe que *« la mise en place de la zone d'activité du bois de l'Epine, dont une partie se trouve sur Ris, a apporté des recettes fiscales »* qui constituent *« une bonne compensation »*. De son point de vue, la situation n'en reste pas moins *« complexe »*.

« C'est un imbroglio politico-administratif », s'exclame quant à lui M. Daniel Perrin. *« A force de frapper à toutes les portes possibles et imaginables »* et après avoir appelé la population à la rescousse, les élus de Ris-Orangis ont pourtant obtenu, en 1978, que les sommes à verser pour l'Agora soient bloquées jusqu'à la fin du VII[e] Plan à leur niveau de 1977. Mais ainsi que le clame le dernier bulletin municipal consacré aux impôts locaux, *« l'injustice demeure »*. En effet, pour se retirer du SIEARE, la ville de Ris-Orangis doit obtenir l'accord unanime de toutes les autres communes membres. Et celles-ci ne veulent pas accepter une solution qui serait entièrement à leurs dépens, alors même que c'est à Ris, de loin la plus peuplée, que revient la charge la plus lourde.

STÉPHANE BUGAT.

Une nouvelle responsabilité pour les élus

Maîtriser les sols, maîtriser la ville

En 1973, 133 000 logements ont été autorisés en Ile-de-France, 55 400 en 1978. Les communes de la région parisienne boudent l'urbanisation, freinent leur développement. La révision de la politique des zones d'aménagement différé (ZAD) devait confirmer la responsabilité des élus et de la région en matière d'urbanisation. Mais auront-ils les moyens d'assumer cette nouvelle charge ?

La ZAD est un moyen pour la puissance publique d'enrayer la spéculation sur les terrains, née du développement urbain. Dans un secteur délimité, la collectivité exerce un droit de préemption à un prix fixé au départ, de tout terrain mis en vente durant une période de quatorze ans. Les agriculteurs, par exemple, qui, constatant que leur terrain est voué à l'urbanisation, auraient été tentés de « faire monter » les prix de leur terre, sont dans l'impossibilité de le faire.

Cent vingt-huit mille hectares de ZAD furent ainsi créés en Ile-de-France, afin de répondre à un double objectif : prévenir l'urbanisation des terrains concernés, contrôler les prix dans cette zone. C'est ainsi, par exemple, que 40 000 hectares furent zadés afin de construire les villes nouvelles, 27 000 pour les urbanisations hors ville nouvelle, 9 000 pour les bases de loisirs et 45 000 afin d'enrayer l'avancée de l'agglomération autour de l'autoroute A 10. Les ZAD peuvent être d'intérêt régional (c'est l'Agence foncière et technique de la région parisienne qui fait jouer le droit de préemption), départemental ou communal.

En 1979, 40 000 hectares de ZAD arrivent à expiration et ne peuvent être renouvelés. Au cours des années à venir le mouvement va se précipiter. Dès lors, plusieurs questions se posent : peut-on recréer des ZAD dans les anciens secteurs protégés ? Dans quelle proportion et selon quels critères la puissance publique ou les collectivités locales recréeront-elles des ZAD ? Quelles sont les conséquences sur le développement de la région d'Ile-de-France de cette nouvelle politique ?

Les ZAD ne peuvent être renouvelées. En revanche, selon une décision du Conseil d'Etat intervenue voici quelques mois, elles peuvent être recréées, avec de nouvelles références (prix des terrains notamment).

Mais alors que la ZAD était jusqu'à une période récente le seul moyen mis à la disposition de la puissance publique pour endiguer, contrôler, discipliner, l'urbanisation de l'Ile-de-France, l'apparition de nouveaux moyens légaux réduit dans certains cas leur nécessité. L'administration régionale a donc entrepris une vaste opération de clarification. Il s'agit de savoir si les ZAD qui arrivent à expiration en 1979, et au cours des années suivantes, ont rempli leur rôle et si leur recréation est nécessaire.

Le long de l'autoroute A 10, par exemple, des plans d'occupation des sols (à l'occasion desquels chaque municipalité décide du sort qu'elle réserve aux divers secteurs de la commune) sont venus jouer le rôle de « protection » dévolu jusqu'à présent aux ZAD. D'autre part, les terrains qui devaient accueillir la ville nouvelle de Beauchamp (Val-d'Oise) n'ont pas de raison d'être à nouveau zadés puisque le projet n'existe plus.

Deux boucliers

Pour les autres villes nouvelles, la situation est différente : 23 000 hectares de ZAD arrivent à expiration en 1979. Dans les villes les plus anciennes (Evry, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin), les ZAD ont joué leur rôle : les terrains sont d'ores et déjà urbanisés ou acquis. Compte tenu de la réduction des objectifs des villes nouvelles, certaines communes visées par les anciens projets vont reprendre leur liberté : l'extension de Cergy-Pontoise à Menecourt ne se fera pas plus que celle de Saint-Quentin-en-Yvelines à Palaiseau. On a ainsi pu calculer que 30 % environ des anciennes ZAD devaient être recréées afin de poursuivre ces grandes opérations d'urbanisme.

C'est donc, aux yeux de l'administration, moins de la moitié des surfaces zadées qui devraient être recréées en Ile-de-France.

Autre constatation : la part croissante que prennent les communes dans le domaine de la maîtrise foncière : si dans les villes nouvelles l'A.F.T.R.P. continuera d'exercer un droit de préemption, si des ZAD « régionales » vont sans doute être créées pour protéger le « croissant vert » de l'Ile-de-France par exemple, ou préparer la construction de logements individuels, bon nombre de ZAD seront communales. C'est aux communes, aidées par une subvention des pouvoirs publics et des prêts bonifiés, qu'il reviendra de « contrôler » le prix et la destination de leur sol.

Les ZAD ont été l'instrument indispensable du schéma directeur de l'Ile-de-France. En contrôlant le marché foncier, la puissance publique s'est donné les moyens de réaliser ses « grands desseins » : création de villes nouvelles, contrôle de l'urbanisation. Sans doute la ZAD ne peut-elle être créée sans l'assentiment de la commune concernée. Mais le transfert de responsabilité aux communes risque, à long terme, d'être source de difficultés, car la somme des politiques communales ne fait pas une politique régionale. Bardées de ces deux boucliers que sont les ZAD et les POS, les communes d'Ile-de-France vont pouvoir refuser le développement des villes de la région. Sans doute a-t-on trop et mal construit dans l'agglomération parisienne, mais les municipalités de l'Ile-de-France ne regretteront-elles pas un jour cette attitude défensive ?

D'autre part, on peut se demander ce que deviendront les terrains « dézadés » qui n'ont pas été urbanisés ni acquis. L'exemple de Beauchamp démontre bien que les promoteurs sont prêts à s'y intéresser. De même qu'aux franges des villes nouvelles, où ils profitent des équipements de l'agglomération. Ce sont donc des nouvelles ZAD qu'il faudrait créer. Enfin, en raison de la réduction de ses moyens financiers, l'A.F.T.R.P. peut être amenée à renoncer à acquérir les terrains mis en vente, donc à accepter d'en perdre la maîtrise et se décharger sur la région à laquelle il revient désormais d'assumer la responsabilité de la maîtrise foncière. L'Ile-de-France est-elle prête et a-t-elle les moyens financiers de mener à bien cette politique ? Les grands desseins nécessitent de grands moyens...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

DANS LA CAPITALE

Les camelots inquiets

Les trois cent cinquante camelots qui occupent les trottoirs parisiens sont inquiets : au début du mois de janvier, près de la moitié d'entre eux n'ont pu obtenir le renouvellement, par la préfecture de police, de la carte leur permettant d'exercer leur commerce.

Dans une lettre adressée au maire de Paris et remise mardi après-midi à M. Gabriel Kaspereit, adjoint au maire, chargé des affaires commerciales, économiques et industrielles, les camelots expliquent leur situation : *« Nous bénéficions d'une autorisation de vente sur les trottoirs car nous représentons des cas sociaux. Mais nous sommes des commerçants comme les autres, payant une patente, des impôts et touchant des allocations familiales. Une carte rouge numérotée nous permet d'exercer notre commerce. Nous étions ainsi classés et répertoriés dans une catégorie professionnelle »*.

« Or, affirment encore les camelots, *le 12 mai 1978, la préfecture de police nous a avisés que cette carte rouge serait supprimée à dater du 1[er] janvier 1979 »*. *« Le 2 janvier,* déclarent-ils enfin, *une partie d'entre nous se sont vu refuser le renouvellement de la carte rouge. Mais, pour certains, cette carte a été remplacée par une carte bleue leur permettant de continuer leur commerce. C'est pourquoi nous protestons et demandons l'égalité pour tous »*.

A l'issue d'une entrevue avec les camelots, M. Gabriel Kaspereit a assuré que la mairie de Paris allait engager des pourparlers avec la préfecture de police pour clarifier une situation *« qui semble actuellement un peu confuse »*.

La plaisance enfin...

Diverses actions en faveur de la navigation de plaisance sur les cours d'eau d'Ile-de-France ont été récemment lancées par le Port autonome de Paris.

Outre le port de plaisance qui doit être créé à Paris dans le bassin de l'Arsenal (douzième arrondissement), le Port autonome a engagé la réalisation de haltes. Celles-ci, situées à proximité des grands centres pour permettre aux plaisanciers d'effectuer leurs achats et de se ravitailler en carburant, doivent être dotées des équipements d'accompagnement, tels que l'eau, l'électricité, le téléphone, etc. Deux haltes sont en cours d'aménagement à Meulan et Limay. Le financement de six autres, dont une à Bougival, est assuré pour 1979.

L'édition d'une collection de guides nautiques a également été entreprise. Un premier ouvrage, concernant la Marne, de Paris à Vitry-le-François, a été publié. Il contient cartes et photos et permet aux plaisanciers de se repérer et de manœuvrer plus facilement. Ce guide donne enfin des renseignements sur la nature des berges et les possibilités d'accostage, le franchissement des ponts, l'emplacement des chantiers nautiques, des ports et des rampes de mise à l'eau.

CORRESPONDANCE

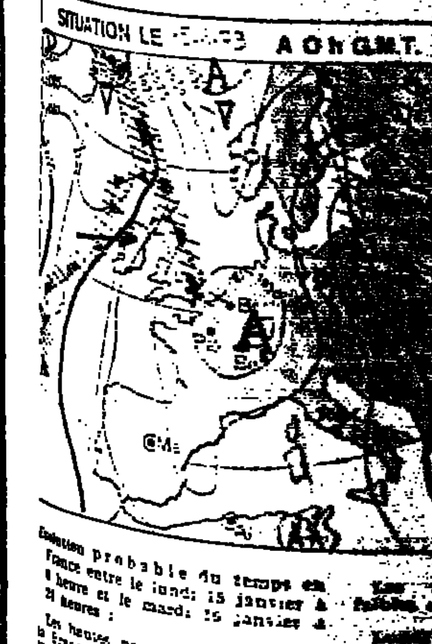
Neige à Paris : balayez devant votre porte

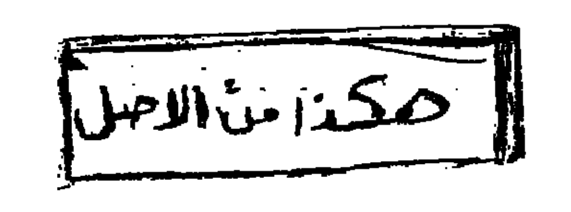
M. Ph. Rambaud, de Paris, nous écrit :

Le Monde du 6 janvier, dans un article intitulé « L'alerte neige est déclenchée à Paris » rappelle les obligations des riverains qui doivent dégager la neige sur les trottoirs au droit de leurs immeubles.

Il n'est pas besoin de circuler longtemps dans Paris pour constater que les obligations créées par l'arrêté interpréfectoral du 27 octobre 1937 ne sont pas respectées, dût cette négligence entraîner de graves accidents de personnes.

Je connais même un quartier où la partie du trottoir la plus enneigée est celle qui borde... le commissariat de police dont les occupants devraient cependant veiller à l'application de l'arrêté précité, ce qui n'est fait nulle part.





Bretagne

NEUF MOIS APRÈS LA MARÉE NOIRE

L'État ne nous a toujours pas indemnisés

déclarent les hôteliers du Finistère

De notre correspondant

Brest. — Neuf mois après la marée noire, les hôteliers bretons touchés par la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, le 17 mars 1978, n'ont reçu encore aucune indemnisation de l'Etat. A la suite de l'échouement du pétrolier libérien et de la polution du littoral des Côtes-du-Nord et du Finistère qui s'en était suivie, les pouvoirs publics avaient promis aux hôteliers de compenser par une aide financière le manque à gagner provoqué par la désaffection des touristes pour la Bretagne.

A plusieurs reprise, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, avait confirmé les intentions du gouvernement. Il vient à nouveau de le faire dans une lettre adressée à M. Jean-Louis Goasduff, député (R.P.R.) du Finistère. Cette lettre n'a pas calculé l'inquiétude et la colère des hôteliers finistériens — une quarantaine — qui redoutent d'être lésés. En effet, écrit M. Soisson, « *l'évaluation des dommages subis sera faite en se basant sur le pourcentage moyen des bénéfices constatés pour chaque entreprise durant les années précédentes et sur un chiffre d'affaires établi en majorant celui de l'année 1977 du taux moyen de progression observé en 1978 dans trois départements voisins aux caractéristiques touristiques et climatiques comparables* ».

Promotion à l'étranger

Cette procédure déplaît aux hôteliers : ils la jugent trop compliquée. « *Il semble que cette méthode est imposée par le ministère du budget*, observe M. Auguste Lombard, président du Syndicat de l'hôtellerie de Bretagne. *Nous allons repartir avec les dossiers tels que nous les avions constitués à l'époque et qui avaient obtenu l'agrément de la commission départementale. Partant de là, on va étudier le problème et refaire des contre-propositions pour aboutir à quelque chose de plus simple.* »

En attendant le règlement définitif par l'Etat de leurs dommages, les hôteliers finistériens installés dans les communes déclarées sinistrées se sont quand même vu accorder une avance de 270 000 F. « *Je tiens à préciser*, indique M. Lombard, *que pas un centime jusqu'à présent n'a été débloqué par le gouvernement. Les 270 000 F que nous avons remis aux hôteliers — ce qui leur a rendu service — correspondent aux dommages subis pendant la période du 17 mars au 30 avril 1978. Cet argent-là, nous n'avons pu le distribuer que parce que le conseil général du Finistère, en accord avec la préfecture, nous en a fait l'avance. Il provient des dons effectués par les Français. Nous devrons rembourser cette avance dès que l'Etat nous versera les indemnités attendues. Cela fait « joli » de clamer partout que l'Etat donne de l'argent aux hôteliers sinistrés ! Ce n'est pas vrai, l'Etat n'a jamais rien versé ! Ce sont les Français qui, finalement, ont versé quelque chose, mais pas l'Etat.* »

Quant au crédit de 4,5 millions de francs destiné à favoriser en *1979* le tourisme en Bretagne, M. Auguste Lombard a tenu à souligner le côté positif de ce plan de promotion : « *Nous avons pensé avec M. Soisson*, dit-il, *qu'il était plus rentable et plus efficace de faire de la promotion que d'essayer d'accorder des dommages-intérêts qui sont difficiles à déterminer. Nous entreprendrons des actions en Allemagne, au Bénélux en Angleterre, et chez tous nos clients habituels.* »

[Pour l'heure, l'Etat a dépensé, à cause de la marée noire, 460 millions de francs : 415 millions pour la lutte antipollution (dont 216 millions versés sous forme de prestations de service auprès d'entreprises privées), et 45 millions de francs répartis en remboursement de matériel détruit et en indemnisations prévisionnelles d'urgence, accordées chaque quinzaine aux marins-pêcheurs et conchyliculteurs contraints de cesser leur activité.

M. Marc Becam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, chargé de coordonner les moyens de lutte contre la pollution, précise que le gouvernement a attendu le 31 décembre 1978 pour déterminer le préjudice exact, après comparaison des bilans 77 et 78. *Le ministère de la défense a*, pour sa part, pris en compte, sur son budget propre, les heures passées en mer par la marine nationale, les vols d'hélicoptères et le travail des appelés du contingent pour « éponger » le mazout sur les rochers.]

JEAN DE ROZIÈRE.

● *Glenmor, le Breton de l'année.* — Sur proposition des lecteurs, le comité de rédaction d'*Armor Magazine* a consacré dans son numéro de décembre le « Breton de l'année ». Pour 1978, c'est *Glenmor*, chanteur, écrivain et militant breton, qui a été choisi, en hommage à vingt années d'action pour la renaissance de la Bretagne et la dignité du peuple breton. (*Armor Magazine*, 7, rue Saint-Jacques, 22400 Lamballe.)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les responsables économiques s'inquiètent de la dégradation de la situation à Marseille

De notre correspondant régional

Marseille. — Au cours des derniers jours, plusieurs responsables de l'économie des Bouches-du-Rhône ont exprimé leur vive inquiétude au sujet de la dégradation de la situation des entreprises dans le département.

Le président du tribunal de commerce de Marseille, M. Raymond Tessor, a notamment dressé un bilan très sombre de l'activité économique locale lors de la séance de rentrée solennelle de la juridiction consulaire en déclarant : « *La sidérurgie est malade, textile ferme de nombreuses unité, la construction navale n'a plus ou presque plus de bateaux à mettre en chantier, l'activité de la réparation navale dans notre port doit atteindre 10 % de ce qu'elle a été ; nos industries traditionnelles, huileries, savonneries, minoteries, semouleries, ont pratiquement déserté notre région.* »

La fédération départementale du bâtiment et des travaux publics avait convoqué, le 10 janvier des « états généraux du B.T.P. » sur le thème « agir ou mourir ». Selon les responsables de ce secteur d'activité, qui emploie cinquante mille salariés représentant 40 % de la main-d'œuvre industrielle, les mises en chantier de logements ont chuté de 45 % entre 1974 et 1977 (contre 15,3 % sur le plan national) et plus de cent dix entreprises ont disparu depuis le 1er janvier 1978, ce qui a entraîné la suppression de quatre...

L'Union patronale des Bouches-du-Rhône (UPIM) a réuni, le jeudi 11 janvier, une conférence de presse pour faire le point de la conjoncture et exprimer à son tour son pessimisme. Le président de l'UPIM, M. Jouet-Pastré, a lancé, notamment, un appel à la compréhension pour que tous les partenaires des professions maritimes trouvent une solution à la crise grave dont souffre le port de Marseille du fait en particulier du conflit qui oppose les dockers aux aconiers. M. Jouet-Pastré et les principaux responsables patronaux des activités portuaires ont estimé qu'il fallait désormais prendre en considération « les *impératifs nés des nouvelles conditions économiques qui régissent le port de Marseille* », en misant sur la compétitivité et la fiabilité des services offerts à la clientèle.

En un an, le chômage s'est accru de 19,4 % dans le département des Bouches-du-Rhône.

GUY PORTE.

L'affaire de la marina de Bormes-les-Mimosas

Le tribunal administratif invite l'État à justifier sa position

De notre correspondant régional

Nice. — Dans un jugement rendu le mercredi 10 janvier, le tribunal administratif de Nice, présidé par M. René Romeut, a accordé, avant de se prononcer sur le fond, un délai de deux mois à l'Etat pour que celui-ci justifie sa position dans l'affaire de la marina de Bormes-les-Mimosas (Var).

Cette décision fait suite aux requêtes formulées par l'Union générale pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement, une association locale et deux particuliers qui s'opposent à la régularisation de l'opération.

Lors de l'audience du 17 novembre 1978, le commissaire du gouvernement, M. Ould Aoudia, avait conclu à l'annulation des nouveaux actes de concession d'endiguage et de transfert de propriété dont avaient bénéficié les promoteurs en 1977 après l'annulation de la procédure initiale (*le Monde* des 19-20 novembre 1978). Le tribunal a estimé que l'acte de concession lui-même était légalement intervenu. Mais il entend que l'administration lui indique sur quelles considérations d'intérêt général elle s'est fondée pour aliéner, en violation apparente de ses propres directives, des terrains incorporés au domaine public maritime.

Au nom de son pouvoir discrétionnaire, l'Etat peut-il en effet déroger aux directives qu'il s'est lui-même tracées ? Dans ses attendus, le tribunal rappelle que la circulaire interministérielle du 3 janvier 1973, relative à l'utilisation du domaine public maritime, a notamment précisé « *qu'aucune parcelle dépendant, à un titre quelconque, du domaine public maritime, ne devra être déclassée pour faire l'objet d'une cession en pleine propriété* ». L'administration aurait donc dû « *justifier que ces directives ne pouvaient recevoir application au cas particulier* », alors « *qu'elle s'est bornée, en l'espèce, à faire état de ce que la circulaire précitée ne contient aucune disposition normative la conduisant à renoncer à l'exercice de son pouvoir d'appréciation* ». En d'autres termes, le pouvoir discrétionnaire de l'administration ne saurait être un pouvoir arbitraire et reste soumis au contrôle des juges.

*La circulaire de 1973 permet, au demeurant, de sortir de l'imbroglio juridique dans lequel s'est enlisée la réalisation de la marina de Bormes-les-Mimosas puisqu'elle prévoit de placer les terrains exondés sous un régime de domanialité privée. Dans ce cas, après un déclassement, ces terrains peuvent être mis à disposition des maîtres d'ouvrage, sous forme soit d'une location, soit d'un bail emphytéotique, soit encore d'une concession d'usage des sols. Le commissaire du gouvernement avait d'ailleurs déclaré que ce biais permettrait « *d'aboutir à une solution satisfaisante pour tous les intéressés* ».

Dans son jugement, le tribunal a estimé que l'acte de concession lui-même « *a pu légalement intervenir, nonobstant la circonstance que les travaux — conformes au plan d'urbanisme de détail du quartier de La Favière dont la légalité a été définitivement admise — étaient déjà exécutés* ». — G. P.

Pays de la Loire

MANIFESTATIONS ET PRISES DE POSITION SE MULTIPLIENT CONTRE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU PELLERIN

Trois mille personnes ont manifesté, dimanche 14 janvier, dans l'après-midi, sur le site où devrait être édifiée la centrale nucléaire du Pellerin (Loire-Atlantique). La construction de cette usine vient d'être déclarée d'utilité publique. Des associations écologistes, le parti socialiste, la C.F.D.T., le parti communiste marxiste-léniniste avaient appelé à cette manifestation qui s'est déroulée sans incidents violents. Vers 17 heures, la grande route de Pornic a été bloquée pendant près d'une heure, les manifestants voulant « *informer les automobilistes des dangers du nucléaire* ».

L'hostilité à la centrale s'était manifestée dans les jours précédents par différentes prises de position. La fédération départementale du parti socialiste demande à ses militants et à ses élus de tout mettre en œuvre pour s'opposer à la construction de la centrale. « *Tous les problèmes de sécurité — qui concernent une agglomération de plus d'un demi-million d'habitants — restent posés* », estime la fédération. Elle demande donc « *la publication des plans d'évacuation de la population en cas d'accident grave* ». Elle réclame le renforcement rapide de la centrale thermique classique de Cordemais — qui existe — *pour satisfaire aux besoins énergétiques de la région*.

De son côté, le Mouvement des radicaux de gauche de Loire-Atlantique — qui est opposé au site choisi par E.D.F. — propose l'organisation d'un référendum départemental. Il rappelle que le président de la République avait déclaré *qu'« aucune centrale ne serait construite contre la volonté des populations »*.

Enfin, à Saint-Jean-de-Boiseau, commune proche du site, les élus, ceints de leur écharpe tricolore et accompagnés de trois cents personnes alertées par les cloches et les sirènes, ont posé, devant la mairie, la première pierre d'un abri anti-atomique.

LIMOUSIN

● *M. André Chandernagor réélu président du conseil régional du Limousin.* — M. André Chandernagor, député (P.S.) de la Creuse, président du conseil général de ce département, a été réélu lundi 15 janvier président du conseil régional du Limousin à l'unanimité des 24 votants.

Rhône-Alpes

Tandis que M. Barre participait à un séminaire de prospective

Des incidents ont opposé pompiers et policiers à Grenoble

De notre correspondant

Grenoble. — Deux cents gendarmes mobiles et C.R.S. ont transformé pendant deux jours — vendredi 12 et samedi 13 janvier — le château de Béranger à Sassenage — *une bâtisse du dix-septième siècle* — en une véritable forteresse afin de protéger le déplacement de « *caractère privé* » de M. Raymond Barre. C'est « *l'économiste et l'universitaire* » qui, affirme-t-on dans son entourage, participait au séminaire de réflexion sur « Rhône-Alpes *en 2000* ». *Pour montrer l'importance* qu'il attachait à ce colloque, M. Barre s'était entouré de M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, de M. Michel Albert, commissaire général au Plan, et de plusieurs autres *fonctionnaires de la DATAR et du* C.N.R.S.

Sécurité oblige

« Un premier ministre peut-il ainsi changer de casquette l'espace d'un colloque qui engage pourtant l'avenir économique de toute une région ? » Telle était la question que se posaient les délégations de travailleurs repoussées vendredi et samedi par les forces de police, *loin du château. Les pompiers de Grenoble, en grève depuis le 5 décembre, ont été, eux aussi, priés* de s'éloigner du lieu des conférence... Craignant une « action » surprise de la part des sapeurs-pompiers, chacun des déplacements de leurs véhicules fut surveillé par le renseignements généraux. *Un cordon de gendarmes mobiles devait, d'autre* part, stopper, vendredi à midi, un camion des pompiers qui circulait à proximité du château de Sassenage. Le véhicule se rendait sur les lieux d'un accident qui avait fait trois blessés, *dont l'un était dans* un état grave. Les pompiers affirment avoir été retenus une dizaine de minutes et déclarent vouloir entreprendre une action auprès des tribunaux.

Dans un communiqué, la préfecture de l'Isère fait observer que le camion a été « contrôlé » pendant seulement cinq minutes car « *le véhicule portait de façon apparente « Sapeurs-pompiers en grève » et autres indications qui laissaient entendre clairement que ce véhicule pouvait ne pas être en activité de service* »... Sécurité oblige.

Les Grenoblois n'auront, en définitive, retenu de la réunion de Sassenage que cet épisode... A moins que le 26 janvier, à Lyon, le premier *ministre, en dévoilant les conclusions du séminaire de réflexion*, n'annonce des perspectives nouvelles pour Rhône-Alpes en l'an 2000.

CLAUDE FRANCILLON.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15-1-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 16 01 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 janvier à 0 heure et le mardi 16 janvier à 24 heures :

Les hautes pressions centrées sur la France protègent notre pays de l'influence des perturbations atlantiques et y *maintiennent* un temps généralement froid et sec.

Mardi 16 janvier, de la *Flandre* au *Massif Central* et aux Vosges, les gelées nocturnes seront suivies de nombreux brouillards, souvent givrants et localement persistants. Après dissipation de ces brouillards, de belles éclaircies se produiront sur l'intérieur du pays, où l'évolution diurne conduira à des températures maximales légèrement positives. Près de la Méditerranée et sur les Alpes, le temps sera généralement frais et ensoleillé. De la Vendée à la Bretagne et à la Picardie, une légère influence maritime se manifestera dans la journée, donnant des températures relativement douces avec des passages nuageux. *De* légères chutes de pluie ou de neige sont à craindre dans la soirée près de la *mer du Nord*.

Les vents seront généralement faibles et variables.

Lundi 15 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 031,3 millibars, soit 773,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 10 et — 3 degrés; Biarritz, 10 et 4 ; Bordeaux, 8 et 0 ; Brest, 6 et 4 ; Caen, 2 et 1 ; Cherbourg, 2 et 1 ; Clermont-Ferrand, — 3 et — 9 ; Dijon, — 2 et — 11 ; Grenoble, 1 et — 6 ; Lille, 1 et — 2 ; Lyon, — 1 et — 5 ; Marseille, 6 et — 2 ; Nancy, — 3 et — 10 ; Nantes, 6 et — 1 ; Nice, 10 et 2 ; Paris-Le Bourget, — 1 et — 3 ; Pau, 9 et 0 ; Perpignan, 9 et — 1 ; Rennes, 3 et — 2 ; Strasbourg, 3 et — 6 ; Tours, 2 et — 1 ; Toulouse, 6 et — 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 2 degrés ; Amsterdam, 3 et — 6 ; Athènes, 9 et 2 ; Berlin, 1 et — 3 ; Bonn, 2 et — 12 ; Bruxelles, 0 et — 11 ; îles Canaries, 21 et 12 ; Copenhague, — 2 et — 5 ; Genève, — 15 et — 10 ; Lisbonne, 18 et 8 ; Londres, 4 et 2 ; Madrid, 9 et — 1 ; Moscou, — 7 et — 8 ; New-York, 3 et — 3 ; Palma-de-Majorque, 11 et 2 ; Rome, 9 et — 2 ; Stockholm, — 1 et — 4.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 janvier 1979 :

UN DECRET

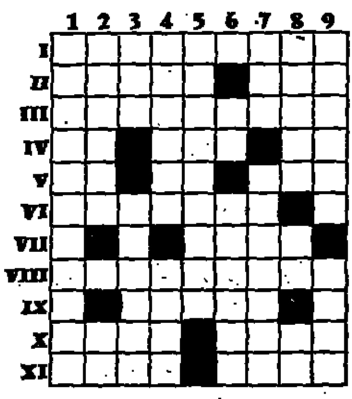
● Créant un *service régional* de police judiciaire à Ajaccio.

DES ARRETES

● Fixant les dates des épreuves écrites des concours d'entrée à l'Ecole *normale supérieure* et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles en 1979.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2282



HORIZONTALEMENT

I. Se fait souvent traiter de morue. — II. Il y a généralement beaucoup trop de livres chez lui ; N'aura pas besoin d'être repris. — III. Très chiffonné. — IV. Entre deux parties ; Peut encrasser une pipe ; Période de vacances (épelé). — V. Peut être suivi d'un fait ; Un peu emphatique, *quand c'est le premier mot* ; Beaucoup trop libre. — VI. Peut suppléer à un manque de pot. — VII. Tout à fait dérisoire. — VIII. Peut être tirée d'un casier. — IX. Qui se rapporte à un appendice. — X. Exprima comme un vœu ; Peut être panaché. — XI. Pas d'Italie ; Peut être major ou civil.

VERTICALEMENT

1. Dont on peut faire un plat. — 2. *Rendue encore plus simple* ; Avant le nu. — 3. Bon quand on débite beaucoup ; Qui se sont donc retrouvés. — 4. Mettre à *part* ; Examine comme un terrain. — 5. Qui peuvent apporter des apaisements. — 6. Peut être double pour un fer ; Jeune femme qu'on peut voir en courant. — 7. Un cri qui prouve qu'on a bien dégusté ; Est parfois une mignardise. — 8. *Récipients* pour les poussières ; *Sur le calendrier* ; Possessif. — 9. Eléments de régime ; Règlement.

Solution du problème n° 2281

Horizontalement

I. Molestées. — II. As ; Clé. — III. Loucher. — IV. Da ; Rose. — V. Dialoguer. — VI. Rota. — VII. Idée ; Al. — VIII. Invectivé. — IX. Tuerie ; IS. — X. Mot. — XI. Si ; Rétine.

Verticalement

1. Maladroites. — 2. Io ; Nu. — 3. Laudatives. — 4. Escalader. — 5. Ecime. — 6. Erg ; Eté. — 7. Ecrous ; Mi. — 8. El ; Se ; Avion. — 9. Semer ; Leste.

GUY BROUTY.

Presse

● *Midi-Presse-Service*, lettre *économique hebdomadaire* (13, rue Saint-Aubin, 31000 Toulouse), vient de publier un numéro spécial consacré à l'exportation. Il s'agit d'une *enquête* mettant en évidence plusieurs actions à valeur exemplaire de P.M.E. de trois régions : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon. Ce numéro ouvre une nouvelle rubrique régulière de M.P.S.

Le Monde

économie

COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS FINANCIÈRES FRANCO-SOVIÉTIQUES N'ONT GUÈRE AVANCÉ

Les négociations financières franco-soviétiques, qui se sont déroulées les 9, 10 et 11 janvier à Paris, n'ont semble-t-il abouti à aucun résultat tangible. Aucune « rallonge » n'a notamment été fixée à l'enveloppe de crédits accordés par la France à l'U.R.S.S pour la période 1975-1979 et qui sont arrivés à épuisement (*le Monde* du 11 janvier). Toutefois, comme il avait été convenu à la suite de la visite, à Moscou, de M. Raymond Barre fin septembre 1977, il a été tacitement admis que les crédits seraient automatiquement mis à la disposition des Soviétiques au fur et à mesure que l'exécution des contrats le nécessiterait.

Cependant, la question des taux d'intérêt futurs de ces crédits n'aurait pas été résolue.

Le sujet plus général des crédits à l'exportation a fait l'objet d'âpres discussions entre les Etats-Unis et les pays de la C.E.E., au cours d'une réunion qui vient de se terminer au siège parisien de l'O.C.D.E. Les relations économiques franco-soviétiques traversent, en tout cas, une période quelque peu difficile, même si la hausse des prix permet de réaliser l'objectif du triplement du montant des échanges entre 1975 et 1979.

M. SEGARD : le contrat entre l'U.R.S.S. et Thomson-C.S.F. est en bonne voie.

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a terminé ce lundi 15 janvier une visite officielle d'une semaine en Union soviétique. Il a eu des conversations avec MM. Kirilline, vice-président du conseil soviétique et coprésident de la Grande Commission franco-soviétique ; Kamarov, vice-ministre du commerce extérieur ; Talyzine, ministre des postes, et Pervouchine, ministre de l'industrie et des moyens de communications. Les entretiens ont porté sur les projets communs aux deux pays dans le domaine des télécommunications, dans la perspective de la visite officielle de M. Giscard d'Estaing à Moscou au printemps. Plusieurs accords pourraient être alors signés.

M. Ségard a notamment indiqué que le contrat entre l'U.R.S.S. et la société Thomson-C.S.F., d'un montant supérieur à 500 millions de francs et portant sur la livraison d'un central M.T. 20 à commutation électronique temporelle était « *en bonne voie* ». D'autre part, une démonstration de transmission à longue distance par télé-informatique sera présenté aux Soviétiques lors de la réunion du groupe sectoriel de télécommunications, à la fin du mois à Paris. — D. V.

CONJONCTURE

La moyenne des augmentations des tarifs publics sera de 8 % en 1979

déclare M. Monory

« Après avoir décidé un rattrapage important en 1978, nous avons, pour 1979, situé la moyenne des augmentations des tarifs publics aux environs de 8 %, c'est-à-dire le taux d'inflation, que nous nous proposons de réaliser cette année », a déclaré, dimanche 14 janvier, M. Monory interviewé par R.T.L.

« Certaines entreprises nationales — celle qui sont le plus en difficulté — bénéficieront d'une augmentation un peu plus élevée que 8 %, ce qui implique que pour d'autres elles seront inférieures à 8 % », a ajouté le ministre de l'économie.

A une question posée sur la justice — fiscale notamment, — M. Monory a répondu :

« Je concède qu'il y a encore un certain nombre d'injustices. Il y a de grandes différences entre les patrimoines, entre les revenus. Je crois qu'un des moyens de lutter contre ces grandes injustices serait d'introduire plus de vérité, plus de transparence dans les rapports des hommes. Je ne serais pas choqué de savoir que mon voisin connaît mon revenu, que le salarié connaisse le revenu du patron, que l'ami sache ce que l'autre gagne. Je crois que c'est une des évolutions à faire faire à notre société. »

En ce qui concerne la Sécurité sociale, M. Monory a déclaré : *« Autant je crois qu'il est souhaitable, pour les plus défavorisés de notre société — pour ceux qui sont sans défense devant l'événement, — de leur apporter une protection sans réserve, autant je crois que, pour les plus favorisés de notre société, et même pour les Français moyens en général, il faut progressivement qu'ils apprécient mieux le coût de cette protection (...). Je souhaite, pour l'avenir, que nous puissions mieux appréhender ces dépenses, faire participer davantage les hommes et les femmes directement à leur protection. C'est difficile, c'est une réforme, c'est probablement pour 1979 une des grandes réformes à introduire. »*

● *Le rapport de la commission d'étude d'un prélèvement sur les fortunes* dont nous avons longuement rendu compte dans nos éditions des 13 et 14-15 janvier avait pour rapporteur M. Patrick Careil, inspecteur des finances. Le secrétariat de la commission a été assuré par M. Yvon Lefèvre, inspecteur des impôts.

CONSTRUCTION

Le nombre des mises en chantier de logements devrait encore fléchir en 1979

Rien ne permet de penser que la conjoncture immobilière pourrait, en 1979, connaître une évolution plus favorable qu'en 1978, bien que la dégradation constatée depuis plusieurs années dans le secteur de la construction tende à se stabiliser, d'abord au niveau des permis de construire puis, plus lentement, à celui des mises en chantier. C'est ce qui ressort de la dernière étude de conjoncture menée au ministère de l'environnement et du cadre de vie par le service des statistiques et des études économiques de la direction des affaires économiques et internationales.

Bien que, traditionnellement, on enregistre au dernier trimestre de l'année une accélération des mises en chantier — qui a de plus été favorisée en 1978 par des conditions climatiques particulièrement bonnes, — 430 000 logements seulement auront été mis en chantier au cours de l'année, contre 475 000 en 1977 (soit une baisse de 9,5 %). Tandis que le nombre des logements en maison individuelle est resté stable (270 000 contre 273 000 au cours de l'année précédente), le nombre des logements commencés en immeubles collectifs a considérablement baissé pour la troisième année consécutive : de 202 000 logements en 1977, on est revenu à 160 000 en 1978 (— 21 %).

Les autorisations de construire, délivrées en 1978, sont elles-mêmes en baisse de 10 % et ne font que prolonger les phénomènes vécus au cours de l'année. On peut donc s'attendre à une nouvelle diminution des mises en chantier d'immeubles collectifs et à une stagnation de celles de maisons individuelles. En effet, on ne peut guère attendre que la part relative des maisons individuelles dans la construction totale de logements, qui a atteint 65 %, s'accroisse indéfiniment. De plus, le poids des contraintes foncières s'accroît (la raréfaction des terrains engendre leur hausse spéculative), la solvabilité des ménages connaît des limites et l'accroissement du chômage dans des régions où ce type d'habitat a la faveur des candidats à l'accession à la propriété (comme le Nord, la Lorraine, les Vosges) devrait en limiter le développement. En tout, on ne mettrait ainsi en route, en 1979, qu'environ 390 000 à 400 000 logements.

Le « *secteur locatif aidé* », qui sera entièrement financé par le nouveau système des prêts locatifs aidés (PLA), ne devrait pas dépasser 55 000 logements mis en chantier, dont environ un cinquième en maisons individuelles.

Le secteur de l'accession aidée à la propriété devrait se maintenir au niveau de 165 000 logements mis en chantier en 1978, la demande de nouveaux prêts à l'accession à la propriété restant forte.

Quant à la construction non aidée, la disparité entre immeubles collectifs et maisons individuelles ne cesse de s'accentuer, le recul des immeubles collectifs étant particulièrement marqué « *dans les quatre régions où la promotion est la plus importante* » : Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon qui enregistrent à elles seules 85 % du recul total (chiffré à 26 000 logements en 1978). Selon les experts du ministère de l'environnement, « *ce mouvement de repli n'est sans doute pas arrivé à son terme, le volume du stock de logements en attente ou en cours de commercialisation apparaît suffisant pour démentir le marché* ». En revanche, la construction de maisons individuelles non aidées devrait demeurer stable. En tout, ce secteur, qui a mis en chantier 195 000 logements en 1978, en commencerait 180 000 en 1979.

Quant à la politique d'aide à l'amélioration de l'habitat existant, elle est encore loin d'avoir atteint son régime de croisière.

J. D.

AFFAIRES

Un rapport de la commission des ententes

Comment se répartir un marché de travaux publics

En confirmant, le mercredi 10 janvier, sa volonté de poursuivre la lutte contre les ententes illicites, M. René Monory, ministre de l'économie, a cité plusieurs exemples. L'un de ceux-ci concernait une douzaine d'entreprises de travaux publics qui ont tranquillement floué E.D.F. en se répartissant un marché d'environ 15 millions de francs.

Le scénario, d'un classicisme éprouvé, est minutieusement décrit dans le Bulletin officiel des services des prix *du 11 janvier. Pas de surprise quant à la méthode : douze entreprises de travaux publics sont sollicitées par E.D.F. pour la construction d'une galerie souterraine destinée à l'alimentation d'un poste de transformation dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Neuf d'entre elles (Citra-France, Darras et Jouanin, Lang, Lefrançois, Masmonteil, Moinon, Montcocol, Perney et Plisson) se réunirent avant la remise des plis de soumission afin de désigner les heureux bénéficiaires du marché réparti en quatre lots. Les trois autres entreprises (G.M.T.-B.T.P., Heulin et Le Corre), si elles n'ont pas participé à la première réunion, n'en ont pas moins « joué le jeu » en faisant les offres de couverture qui convenaient.*

Le « sort » ayant ainsi désigné quatre groupements de sociétés (Lang-Perney, Moinon-Lefrançois, Darras et Jouanin-Plisson, Montcocol-Masmonteil), les heureux lauréats ne manquèrent pas d'harmoniser leurs tarifs quand il s'agit de préciser les éléments de prix de revient.

Les entreprises qui ont renoncé à obtenir le marché ne seront pas nécessairement perdantes à terme. Dans la mesure où elles ont rendu service aux autres en maintenant leur soumission dûment majorée, elles ont ménagé « leurs chances d'être appelées à concourir pour d'autres marchés », comme l'indique sans fard le rapport de la commission des ententes.

Echec aux procédures d'appel à la concurrence : la commission ne pouvait faire autrement que de proposer le renvoi de l'affaire devant les tribunaux. Ce à quoi s'est engagé le ministre de l'économie.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —	
$ E.-U. ..	4,2645	4,2755	— 178	— 148	— 315	— 285	— 185	— 140
$ can. ...	3,5895	3,6000	— 130	— 90	— 255	— 210	— 775	705
Yen (100)	2,1535	2,1620	+ 90	+ 130	+ 175	+ 220	+ 395	+ 455
DM	2,2915	2,2995	+ 60	+ 90	+ 110	+ 140	+ 300	+ 350
Florin	2,1215	2,1290	— 60	— 30	— 90	— 60	— 200	— 155
F B. (100)	14,5160	14,5560	— 355	— 285	— 655	— 450	—1465	—1055
F. S	2,5217	2,5300	+ 140	+ 175	+ 265	+ 300	+ 785	+ 840
L. (1 000)	5,0647	5,0799	— 270	— 210	— 475	— 415	—1635	—1530
£	8,4570	8,4820	— 555	— 490	— 995	— 930	—2965	—2855

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 3/4	3 1/8	3	3 3/8	3 3/8	4	3 9/16	3 15/16
$ E.-U.	9 15/16	10 5/16	10 3/8	10 11/16	10 3/4	11 1/16	11 3/4	12 1/16
Florin	7 1/8	7 5/8	9 1/8	9 3/8	8 1/2	9	8 1/8	8 5/8
F B (100)	7 3/4	9 1/4	8 3/8	9 1/8	8 3/8	9 1/8	8	8 3/4
F. S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/4	+ 1/4	— 1/4	+ 1/4	1/16	7/16
L. (1 000)	9 1/4	11 3/4	11	12 1/8	11 3/8	12 3/8	12 7/8	13 7/8
£	11 3/4	12 3/4	13 1/4	14 1/8	13 1/4	14	13 1/2	14 1/2
Fr franc..	6 1/2	7	7 1/2	8 1/8	8	8 1/2	8 13/16	9 3/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PREMIER SUCCÈS POUR LES GRÉVISTES

Le transfert du siège social de l'AFPA en Aquitaine pourrait être remis en question

admet M. Chaban-Delmas

Premier succès pour les grévistes de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) qui s'opposent au projet de transfert de leur siège social, de Montreuil (Seine-Saint-Denis) à Bordeaux : dans une lettre à M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, M. Jacques Chaban-Delmas, président du conseil régional d'Aquitaine, se déclare favorable à une autre solution. « Je ne verrais pas d'inconvénient, écrit-il, à ce que les emplois prévus (dans la région) soient créés d'une autre façon. » Les grévistes qui se sont prononcés à une forte majorité (73 %) pour la poursuite de la grève avec occupation attendent désormais un geste du ministre du travail.

Le siège de l'AFPA, à Montreuil, c'est un ensemble ultra-moderne tout en verre et aluminium. C'est là que sont rassemblés les services centraux, les *« cerveaux »* d'une organisation gigantesque qui couvre toute la France : sept établissements pédagogiques régionaux, une vingtaine de centres psycho-techniques, cent trente centres de formation, trois sections en fonctionnement pour plus de trois cent vingt-cinq professions distinctes. Au total, un personnel de neuf mille salariés qui forment jusqu'à 85 000 stagiaires par an, dont de nombreux chômeurs en provenance de l'Agence nationale pour l'emploi.

Depuis le 5 janvier, les fenêtres du bâtiment, place de Villiers, s'ornent de grandes affiches : *« Vivre au pays, c'est aussi vivre en Seine-St-Denis »... « Transfert égale licenciements, détournement du siège égale démantèlement, re fonds, gâchis financier, magouillage politique »*. Au service informatique, un seul employé continue d'assurer les opérations indispensables, notamment pour les salaires du personnel et des stagiaires. Presque partout ailleurs, les agents du siège (60 % de femmes) occupent les locaux jour et nuit. La mairie de Montreuil, avec l'appui des élus de gauche et de la population, fournit les repas et les lits de camp aux militants syndicaux qui se relaient pour cette démonstration unitaire, qu'un délégué C.G.T., M. Le Hire, qualifie d'*« exemplaire »*.

« Un marché de dupes »

Selon M. Grimal (C.F.D.T.), l'un des responsables de l'intersyndicale, c'est le 5 janvier dernier que fut convoquée inopinément une assemblée générale extraordinaire des administrateurs de l'AFPA, au cours de laquelle M. Oheix, délégué à l'emploi, communiqua le projet de transfert. Ce projet fut présenté comme l'élément principal du plan Renouveau de l'Aquitaine, comportant la création d'emplois administratifs (environ 800) dans cette région, pour lesquels le gouvernement a prévu de consacrer une somme de 130 millions de francs. Aussitôt, les représentants des employeurs et ceux du personnel se prononcèrent par un vote contre ce qu'ils considèrent comme *« une imposture »*.

« En effet, affirment les dirigeants de l'intersyndicale, *le maire de Bordeaux et ses administrés font un marché de dupes. Car, compte tenu de la situation de l'emploi en région parisienne, les employés qui travaillent à Montreuil vont, de toute évidence, faire l'impossible pour aller à Bordeaux, malgré un abattement de zone inférieur de 2 % et malgré les difficultés familiales qui résulteront d'une telle migration. Un certain nombre d'entre eux, ne pouvant quitter leur famille et leur domicile, seront licenciés et voués au chômage. Considérer ces licenciements comme susceptibles d'améliorer d'autant la situation de l'emploi à Bordeaux relève d'une analyse erronée. »* Dans l'hypothèse la plus favorable, le solde positif de cette opération se chiffrerait à une cinquantaine d'emplois. Ce qui situerait le coût de chacun d'entre eux aux environs de 2 600 000 francs. *« Est-ce là faire bon usage des fonds publics ? »* demandent les grévistes.

Une autre solution

Les représentants du personnel de Montreuil proposent une autre solution, à leurs yeux plus convaincante. Avec les 130 millions de francs prévus, il serait possible, selon eux, de créer six centres de formation professionnelle des adultes. Ceux-ci emploieraient près de quatre cents personnes, recrutées localement ou régionalement, ce qui, dans ce cas, constituerait bien une création d'emplois. Ces six nouveaux centres d'importance moyenne, permettraient la formation, chaque année, d'au moins deux mille stagiaires implantés dans la région Aquitaine. Ils doubleraient presque la capacité de formation des sept établissements régionaux actuellement en place (1). A Bordeaux, la même enveloppe budgétaire permettrait l'installation d'une délégation et d'un centre pédagogique et technique régional, entraînant la création d'emplois du secteur tertiaire.

Placés devant une décision qu'ils estiment « brutale » et « totalement injustifiée », les agents de l'AFPA, où le départ du directeur, M. Chazal, a été annoncé (2), veulent *« faire connaître à l'opinion cette affaire, qui n'est autre chose qu'une opération politique, avant l'éventuelle réélection de M. Chaban-Delmas, le 23 janvier prochain, au conseil régional d'Aquitaine »*. *« Nous avons bon espoir*, déclare M. Grimal, *que la raison l'emportera et qu'après la prise de position du maire de Bordeaux lui-même, le gouvernement retiendra les solutions constructives que nous présentons, dans l'intérêt de sa région et du service public. »*

JEAN BENOIT.

(1) Parmi les dix-neuf régions économiques, l'Aquitaine occupe la dix-huitième place, juste avant l'Ile-de-France, encore plus mal dotée. Deux des départements qu'elle comportent ne disposent d'aucun centre de formation professionnelle des adultes : les Landes et le Lot-et-Garonne.

(2) Le ministère du travail a démenti les déclarations des syndicats selon lesquelles M. Chazal avait démissionné. M. Chazal a été nommé par le conseil des ministres du 10 janvier directeur de la population et des migrations.

M. Robert Boulin continue ses entretiens sur la réforme de l'indemnisation du chômage

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, qui a reçu la semaine dernière les dirigeants de la C.G.T.-F.O., va continuer ses entretiens avec les syndicats et le patronat sur la réforme de l'indemnisation du chômage. Il devait recevoir ce lundi 15 janvier la C.G.C., mardi la C.F.D.T. puis la C.F.T.C., mercredi le C.N.P.F. puis la C.G.P.M.E. et jeudi la C.G.T.

Depuis le vote de la loi-cadre qui prévoit la refonte des indemnisations du chômage, les syndicats et organisations patronales ont deux mois pour s'entendre afin de fixer les nouveaux taux d'indemnisation. Après le tour d'horizon engagé par le ministre, les partenaires sociaux, gestionnaires du régime d'assurance-chômage complémentaire (Union nationale pour l'emploi dans le commerce et l'industrie — UNEDIC), pourraient se retrouver tous ensemble pour tenter d'aboutir à un accord.

Les heures supplémentaires

Un autre projet du ministère du travail soulève l'opposition du patronat, celui qui consiste à pénaliser le recours aux heures supplémentaires. *« Il est scandaleux*, a déclaré M. Robert Boulin, samedi 13 janvier, à Libourne, *que des salariés fassent toute l'année des heures supplémentaires pendant que d'autres attendent un emploi. Il faut décourager les heures supplémentaires quand elles sont systématiques et permanentes. J'ai fait des propositions. J'attends encore les réponses tant des syndicats que du patronat. »*

UN JEUNE PRÉSIDENT...

Sous le titre « Mécompte d'auteurs » (le Monde, daté 14-15 janvier 1979), M. Didier Decoin a été qualifié, par une faute typographique de « jeune président de la République ». Précisons que ces fonctions sont toujours occupées par M. Giscard d'Estaing et que M. Decoin préside la Société des gens de lettres.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

KLÉBER-COLOMBES - SEMPERIT

La Creditanstalt-Bankverein, Vienne, la Compagnie financière Michelin, Bâle, et le Crédit Suisse, Zurich, viennent de décider de mettre fin à la coopération établie en 1973 dans le cadre actuel de Semkler A.G. entre Semperit et Kléber-Colombes.

Depuis cette date, les deux entreprises industrielles étaient filiales d'une société holding commune en Suisse, la Semkler A.G. En dépit de résultats financiers défavorables imputables surtout à la recrudescence de la crise du pneumatique en Europe, cette coopération a tout d'abord obtenu des succès certains, particulièrement au plan industriel : répartition du travail de recherche et de développement, amélioration générale du niveau de la qualité, progrès dans la rationalisation de la production.

En raison de cette aggravation de la crise, il était devenu logique, tant pour les entreprises industrielles partenaires qu'aux yeux des actionnaires, d'intensifier la coopération par des moyens tendant à la fois à une seule marque dans le pneumatique, à des produits identiques et à une direction unique. Cette orientation, qui avait atteint un très grand degré de maturité au point de vue industriel et commercial, s'est heurtée à d'insurmontables difficultés de réalisation pratique entre deux sociétés qui n'avaient pas et ne pouvaient pas atteindre les structures nécessaires à une véritable fusion économique au-delà des frontières nationales. Des solutions de remplacement ont alors été recherchées, mais il n'a pu être trouvé, dans ce nouvel effort, de base juridique suffisante pour une direction ferme des entreprises réunies. Les divergences de conception et d'opinion qui ont surgi à ce sujet entre les actionnaires n'ont pas pu être surmontées.

Il était donc devenu inéluctable de mettre fin, au grand regret des actionnaires, à une coopération qui avait été motivée à la fois par les exigences de la concentration industrielle dans le monde où nous vivons ainsi que par l'incontestable complémentarité des deux sociétés.

Tirant les conséquences de cette situation, les actionnaires de la Semkler A.G. sont convenus de retransférer les participations de Semperit et de Kléber respectivement à chacun de leurs actionnaires d'origine, par la voie de reprises d'apports effectuées par la Creditanstalt-Bankverein, la Compagnie financière Michelin et le Crédit Suisse. Après cette transaction, la Semkler A.G. sera liquidée.

A l'avenir, Semperit et Kléber-Colombes poursuivront des concepts d'entreprise indépendants sans que toutefois soient exclus les avantages d'une expérience commune de cinq années. De plus, des accords limités de production et des échanges de produits subsisteront entre les deux sociétés industrielles.

SITRACO

Faisant suite à l'acquisition, en septembre 1978, de 85 % du capital précédemment dans les mains de Schwart-Haumont, les Constructions métalliques de Provence viennent de procéder à l'achat de la participation minoritaire détenue par Aluminium Alcan de France. SITRACO devient ainsi une filiale à 100 % du groupe C.M.P.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. OBLIGATIONS 8,50 % 1971

Les intérêts courus du 17 janvier 1978 au 16 janvier 1979 seront payables à partir du 17 janvier 1979 à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal contre détachement du coupon n° 7 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels, ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) et auprès des bureaux de poste.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

METRO DE HONG-KONG

SCREG

LE GROUPE S.C.R.E.G. OBTIENT DE NOUVEAUX TRAVAUX

Dragages et Travaux publics, filiale du groupe S.C.R.E.G., vient d'être déclaré adjudicataire du lot n° 304 de la ligne dite Tsuen Wan Extension, dans la presqu'île de Kowloon.

Ce prolongement de 11 kilomètres du métro de Hongkong était divisé en cinq lots de génie civil (n° 301, 302, 303, 304 et 305). Les lots 301, 302, 303 et 305 ont été attribués à des entreprises japonaises. Dragages et Travaux publics a obtenu le lot n° 304.

Il s'agit d'un tronçon aérien d'une longueur de 1 800 mètres comprenant 1 200 mètres de viaducs en élévation et deux stations à trois niveaux, chacune de 250 mètres de long.

Le montant du marché est d'environ 180 millions de HK dollars. Les travaux débuteront en février 1979 pour se terminer en décembre 1982.

ÉTABLISSEMENTS ARBEL

Le groupe Arbel, connu pour ses activités ferroviaires, est également un important fournisseur d'éléments emboutis de châssis et de carrosseries pour l'industrie automobile, par sa filiale Arbel Industrie, situé à Douai (Nord), et employant deux mille cinq cents personnes avec un chiffre d'affaires de 450 millions de francs.

Dans le but d'élargir ses activités automobiles, en aval de celles de l'emboutissage, le groupe Arbel vient de reprendre l'exploitation des usines de la carrosserie Carrier, qui a rencontré en 1978 des difficultés financières susceptibles de compromettre son avenir.

Les usines Carrier à Alençon (Orne) emploient cinq cents personnes et sont spécialisées dans la fabrication de véhicules utilitaires légers et d'autocars pour les administrations, les entreprises, l'armée et services annexes, et, en outre, d'ensembles carrossés pour les engins de travaux publics.

Travaillant en liaison étroite avec l'industrie automobile, son chiffre d'affaires annuel s'établit actuellement au niveau de 80 millions de francs, dont 20 % environ à l'exportation.

La Société nouvelle carrosserie Carrier, filiale à 99 % des Établissements Arbel, sera présidée par M. Conrad Bernstein, administrateur-directeur général d'Arbel Industrie.

Le groupe Arbel, orienté vers les transports, par ses productions pour l'automobile et ses activités ferroviaires, et déjà présent dans la carrosserie isotherme par sa filiale S.P.A.I.R. (marque Igloo), consolide cette orientation en abordant le domaine des transports en commun et celui de la carrosserie utilitaire.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. OBLIGATIONS 8,30 % 1973

Les intérêts courus du 19 janvier 1978 au 18 janvier 1979 seront payables à partir du 19 janvier 1979, à raison de 74,70 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8,30 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 12,44 F, soit un net de 62,26 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements habituels, ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) et auprès des bureaux de poste.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

ÉCONOMIES ÉTRANGÈRES

EN SUÈDE

L'administration prévoit un déficit budgétaire record

Stockholm. — Le projet de budget pour l'exercice 1979-1980, qui a été présenté le 10 janvier au Parlement par le gouvernement libéral suédois, se solde par un déficit record de 45 milliards de couronnes (environ autant de francs français). Les recettes s'élèvent à 127 milliards et les dépenses à 172 milliards.

Cette impasse, qui représente environ 10 % du produit national brut, est légèrement supérieure à celle de l'année dernière. Toutefois, elle ne semble absolument pas préoccuper les pouvoirs publics qui estiment que la Suède a les moyens de s'endetter et qu'elle doit par ailleurs assurer, dans la mesure du possible, l'emploi et la protection sociale. Ce sont des priorités qui sont, ici, devenues presque traditionnelles. Amorcer un pas en arrière équivaudrait à un suicide politique.

De notre correspondant

Le ministre des finances et du budget, M. Ingemar Mundebo, est optimiste dans ses prévisions. En 1979, après deux années de crise et d'austérité au cours desquelles le pouvoir d'achat des ménages a baissé de 4 %, la conjoncture devrait enfin s'améliorer : commerce extérieur positif, croissance de 5,4 %, progression de la consommation privée, inflation modérée inférieure à 6 %. La production industrielle augmente en tout cas régulièrement depuis l'été dernier, après une longue période de stagnation. Les entreprises, qui ont réussi à écouler les énormes stocks accumulés depuis 1975, avec l'aide de l'Etat, envisagent cette année avec une certaine sérénité, à l'exception de plusieurs industries de base, comme par exemple les mines de fer, pour lesquelles 1979 ne sera guère meilleur que 1978.

La balance commerciale est en excédent

Les dévaluations de la monnaie suédoise et les allégements des charges des entreprises ont apparemment donné des résultats, puisque la balance commerciale enregistrait, fin 1978, un excédent de quelque 6 milliards de couronnes. L'inflation s'est établie à 7,5 %, contre près de 14 % l'année précédente. Pour le gouvernement, la lutte contre la hausse des prix est l'un des objectifs prioritaires, et, en 1979, selon ses prévisions, celle-ci ne devrait pas excéder 6 %. La signature par le patronat et les syndicats d'un accord salarial couvrant pratiquement toute l'année 1979 constitue, dans ce contexte, un facteur de stabilité.

En stimulant la consommation privée, notamment par un relèvement des allocations familiales et des allocations logements et une légère baisse de l'impôt sur le revenu, M. Mundebo espère relancer l'activité industrielle ; mais il ne pense pas que cela entraînera une amélioration marquante de la situation de l'emploi, étant donné que beaucoup d'usines tournent seulement à 70 ou 75 % de leur capacité normale. Le taux de chômage est relativement bas, environ 3 % de la population active. Au mois de décembre, 83 000 Suédois étaient sans travail ; mais il convient d'ajouter que 170 000 autres étaient employés à des travaux conjoncturels ou en recyclage. En 1979, une certaine amélioration pourrait être enregistrée « *à condition que la main-d'œuvre accepte de se déplacer* ».

D'une façon générale, le gouvernement entend mener une politique d'expansion économique prudente. « *Nous pensons*, a déclaré le ministre des finances, *que le déficit budgétaire est nécessaire pour stimuler l'activité industrielle et surtout pour financer les mesures destinées à venir en aide aux chômeurs, aux familles et aux personnes âgées que nous ne devons absolument pas négliger.* »

A neuf mois des élections législatives, le gouvernement minoritaire libéral a certainement voulu desserrer une politique d'austérité très impopulaire, ce qui explique que ce budget ait, dans l'ensemble, été bien accueilli. Toutefois l'importance de l'impasse suscite des inquiétude. Les sociaux-démocrates notent qu'elle risque d'entraîner une poussée inflationniste, une surchauffe de l'économie et une spéculation monétaire ; mais ils paraissent avoir bien des difficultés à présenter une alternative. Le dirigeant de l'opposition, M. Olof Palme, s'est borné à déclarer que « *l'assainissement de la politique économique bourgeoise demandera plusieurs années...* »

ALAIN DEBOVE.

BELGIQUE

● *Le chômage* a augmenté en Belgique de 1,3 % en décembre, par rapport à novembre, pour toucher 300 932 personnes. Par rapport à la population active le taux atteint 7,4 % (4,6 % pour les hommes et 12,6 % pour les femmes). L'accroissement du chômage, note le ministère du travail, affecte principalement les secteurs des services, de la construction, de l'alimentation et des fabrications métalliques. En un an, le chômage a augmenté de 1,5 %. — (*A.F.P.*)

BRESIL

● *Le taux d'inflation au Brésil* durant l'année 1978 a été de 40,8 % a annoncé l'Institut économique de la fondation « Getulio Vargas ». L'inflation brésilienne, qui avait été réduite de 91,9 % en 1964 à 15,1 % en 1973, a été de 34,5 % en 1974, 29,4 % en 1975, 41,3 % en 1976 et 38,8 % en 1977. — (*A.F.P.*)

ITALIE

● *Le coût de la vie en Italie* a augmenté en décembre de 0,7 %, soit la hausse la plus faible de l'année, après celle du mois d'août qui avait été de 0,4 %. Sur une période de douze mois, les prix se sont accrus de 11,2 %, ce qui se rapproche de l'objectif fixé pour 1980 par le plan triennal du ministre italien du trésor, M. Filippo Pandolfi. Cependant la production industrielle italienne a augmenté de 9,2 % en novembre 1978 par rapport à novembre 1977. Durant la période janvier/novembre, l'indice moyen a augmenté de 1.5 % par rapport à la même période de l'année 1977. — (*A.F.P.*)

PAYS-BAS

● *L'inflation* aux Pays-Bas a été de 4,1 % en 1978 contre 6,4 % en 1977, indique le bureau central des statistiques. Ce chiffre est également en retrait par rapport aux prévisions du bureau qui escomptait 4.5 % au début de l'année dernière. — (*A.F.P.*)

EN GRANDE-BRETAGNE

En 1978 les prix ont augmenté de 8,40 %

Londres (*A.F.P.*). — La hausse des prix britanniques s'est accélérée en décembre — 0.8 % contre 0,7 % en novembre et 0.4 % en octobre — pour le deuxième mois consécutif, portant le taux d'inflation pour l'année 1978 à 8.4 %. Ce résultat marque un progrès par rapport aux années précédentes (+ 12,1 % en 1977, + 15,1 % en 1976). (1). Toutefois, depuis le mois de juin, où l'inflation en taux annuel était tombée à 7.4 %, on assiste à une recrudescence des tensions inflationnistes qui se traduit par une élévation de ce taux (8,1 % en novembre, 7.8 % en octobre).

Par ailleurs, il faut s'attendre à une nouvelle poussée en janvier, en raison, non seulement de la révision annuelle des barèmes de prix dans le commerce et d'un relèvement de 10 % des tarifs ferroviaires, mais aussi probablement de la forte hausse des prix des denrées, surtout des denrées périssables, causée par l'offensive du froid et par la grève des camionneurs. La hausse des prix de gros recommence aussi à s'accélérer, sous l'effet principalement de celle des salaires.

Le premier ministre, M. James Callaghan, a affirmé dernièrement que le taux annuel resterait inférieur à 10 % au moins jusqu'à la fin du premier semestre 1979, mais la plupart des économistes s'accordent à prédire qu'il sera remonté avant la fin de l'année aux environs de 12 %, si la hausse des salaires se généralise autour de 15 % comme elle semble le faire.

Le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, a néanmoins réaffirmé jeudi soir 11 janvier que la lutte contre l'inflation reste la « *priorité numéro un* » du gouvernement et, que si la menace de nouvelle « explosion » des salaires se précisait, il n'hésiterait pas à avoir recours à l'arsenal fiscal et monétaire dont il dispose pour y remédier, aussi impopulaires que puissent être ces mesures à la veille d'élections générales.

(1) En août 1975, le taux était de 26,9 %.

EN IRLANDE

Par le biais de sa loi de finances LE GOUVERNEMENT CHERCHE A APAISER LES SYNDICATS

De notre correspondant

Dublin. — Dans un Livre blanc sur l'économie publié récemment, le gouvernement de M. Jack Lynch réitère son intention de créer soixante-quinze mille emplois dans les trois prochaines années. *Déjà*, dans un Livre vert publié en 1978, les autorités irlandaises avaient pris pour objectif d'arriver au plein emploi dans cinq ans. Environ 9 % de la population active est actuellement sans travail, sans tenir compte des jeunes qui ne sont pas inscrits au chômage et de ceux qui sont partis à l'étranger.

Bien qu'en 1978 l'objectif de vingt mille postes n'ait pas été atteint (en fait, dix-sept mille ont été créés), le gouvernement se sent encouragé par les résultats spectaculaires de l'an passé. Selon le ministre de l'économie, M. Martin O'Donoghue, une croissance record de 7 % a été réalisée, le volume des exportations a augmenté de 14 %, il y a eu 15 % d'investissements supplémentaires et l'inflation a baissé jusqu'à 8 %.

Pour 1979, M. O'Donoghue déclare qu'une croissance de plus de 6 % pourrait être atteinte en 1979 et que la hausse des prix serait de 5 %. Le ministre insiste sur la détermination de ramener l'emprunt national, actuellement de 13 % du P.N.B., à 10,5 % cette année et à 8 % en 1980. Le rôle important de stimulant qu'ont joué les pouvoirs publics sera réduit : le secteur privé devra dorénavant assumer la responsabilité de l'expansion continue de l'économie. La création (proposée par les syndicats) d'une Agence de développement national pour l'expansion du secteur industriel public a été repoussée.

Le gouvernement met par ailleurs l'accent sur la nécessité d'un contrôle rigoureux des salaires afin de conserver la compétitivité des exportations dont dépend presque entièrement l'expansion. En 1978, l'augmentation des salaires a dépassé, en général, le taux de 8 % prévu par le pacte conclu entre les syndicats et le patronat. Cela est une source d'inquiétude et d'embarras pour les autorités, qui expriment leur opposition totale à des hausses susceptibles de mettre en danger le développement de l'économie.

L'annonce de la suppression des subventions sur certains produits alimentaires, comme le beurre, le pain et le lait (qui avaient été introduites par le gouvernement de coalition précédent), a déplu aux dirigeants des syndicats, à tel point qu'ils ont rejeté la possibilité d'un pacte salarial pour 1979. De toute façon, ils refusent pour le moment de participer à des pourparlers en vue d'un nouvel accord, préférant attendre la publication prochaine du budget pour connaître la politique du gouvernement en matière d'avantages sociaux et de fiscalité.

Le premier ministre lui-même, M. Lynch, a annoncé, le 7 janvier, que les plus défavorisés recevraient une compensation pour la disparition des subventions alimentaires, et que les agriculteurs seraient imposés. Il veut ainsi apaiser les syndicats, qui se plaignent que non seulement le gouvernement réduit les dépenses publiques, mais fait aussi payer 86 % des impôts par les salariés.

JOE MULHOLLAND.

LES MARCHÉS FINANCIERS

Un sondage boursier international

Comme chaque année, notre confrère *Les Echos* a organisé en novembre et en décembre 1978 un sondage boursier international destiné à sélectionner les valeurs capables de réaliser les meilleures performances en 1979.

Les valeurs américaines et françaises arrivent largement en tête du sondage avec respectivement 38 et 35 % de citations ; 5 % seulement des titres sélectionnés sont britanniques, 4 % allemands et 4 % japonais.

Le groupe Amdahl, entreprise de gros ordinateurs créée en 1970 par un « dissident » d'I.B.M., prend la tête du palmarès avec 25 % de citations. Perrier, dont les investisseurs paraissent estimer durable la percée du groupe aux Etats-Unis, obtient un chiffre identique. Amax et Parcor, qui vient également de pénétrer le marché américain, sont présents dans 20 % des portefeuilles-types sélectionnés. Boeing et l'Emprunt 7 % 1973 obtiennent 15 % de réponses favorables, de même que Hitachi, Havas, Luchaire, Matra, Pierrefitte Auby et Schlumberger.

Par grands secteurs d'activité, les choix des investisseurs internationaux se sont portés d'abord sur l'informatique (avec Amdahl et I.B.M.), les transports, la chimie et, pour les valeurs françaises, le secteur de l'armement (avec Luchaire, Matra et la S.F.I.M.). Aucune place n'est faite cette année à l'alimentation (à l'exception de Perrier), aux autres biens de consommation, y compris l'automobile, ou aux loisirs. *Les Echos* ont également relevé que, en dépit de la liberté qui leur était offerte de sélectionner des obligations, les investisseurs ne leur ont guère accordé leurs faveurs (sauf le 7 % 1973 indexé sur l'or)...

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* daté 15 janvier publie notamment les insertions suivantes :

Synthelabo. — Emission à 150 F de 671 696 actions de 50 F, devant porter le capital de 83 962 000 F à 117 546 800 F (deux pour cinq anciennes).

Cofixel (Compagnie financière des exploitations électriques et industrielles). — Emission à 90 F de 179 436 actions de 50 F, devant élever le capital de 33 528 200 F à 42 500 000 F (trois pour quatre anciennes avant apports). Cotation de 431 314 actions d'apport.

Entreprise de travaux publics de l'Ouest. — Emission au pair de 790 actions de 100 F, devant porter le capital de 4 921 000 F à 5 millions de francs.

LONDRES

Le Stock Exchange se redresse légèrement, malgré la grève des chauffeurs routiers et les débrayages prévus cette semaine dans les chemins de fer. Les fonds d'Etat restent assez stables, tandis que les pétroles sont fermes. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 218 55 contre 217 60

VALEURS	CLOTURE 12 I	COURS 15 I
Beecham	633	636
British Petroleum	910	912
Courtaulds	117	117
De Beers	402	411
Imperial Chemical	359	361
Rio Tinto Zinc Corp.	250	259
Shell	542	563
Vickers	190	188
War Loan 3 1/2 %	28 3 4	29 11 16
*West Driefontein	28 1 2	28 3 4
*Western Holding	22 1 4	22 1 2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CODETEL. — Les résultats de l'exercice 1978 devraient permettre de distribuer en 1979 un dividende un peu supérieur au précédent (11,80 F).

BOUYGUES. — Le chiffre d'affaires 1978 du groupe sera d'environ 4 700 millions de francs (3 000 millions en 1977). Quant au bénéfice net, il sera en forte progression dans les secteurs des travaux en France et à l'étranger et dans l'immobilier, indique le président du groupe, qui rappelle que tous les chantiers en Iran sont en « hibernation », mais que des provisions ont été constituées à cet effet.

VILLES DE FRANCE. — Le taux d'intérêt des obligations Villes de France avril 1979 sera de 9,7 % contre 10,2 % pour les dernières émissions.

R.T.Z. — Le groupe va progressivement ramener de 72,6 % à 49 % sa participation dans le capital de Conzinc Riotinto of Australia, et ce sur la demande expresse du gouvernement australien.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	11 janv.	12 janv.
Valeurs françaises	102,7	104,7
Valeurs étrangères	103,8	104,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,7	89,9

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	5 janv.	12 janv.
Indice général	109	112,3
Assurances	170,5	174,1
Banq. et sociétés financ.	98,5	100,4
Sociétés foncières	94,2	95,8
Sociétés investiss. portef.	118,9	122,5
Agriculture	95,6	98,7
Aliment. brasseries, distill.	107,1	109,8
Autom. cycles et l. équip.	137,9	132,5
Bâtim. mater. constr. T.P.	128,8	132,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	67,8	69,2
Carrières salines charbon.	102,8	102,7
Constr. mécan. et navales	97,7	100,8
Hôtels, casinos thermal.	138,4	141,9
Imprimeries pap. cartons	80,2	82,9
Magas. compt. d'exportat.	96,6	101,1
Matériel électrique	132,6	138,9
Métall. com. des pr. métal.	38,8	40,3
Mines métalliques	82,8	83
Pétroles et carburants	85,3	86,3
Prod. chimiq. et al.-met.	152,2	156,9
Services publics et transp.	99	104,8
Textiles	118,8	118,8
Divers	127,4	135,2
Valeurs étrangères	103,1	105,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	139,7	140,1
Rentes perpétuelles	50,8	52,5
Rentes amortis. fonds gar.	215,6	218
Secteur industriel publ. à rev. fixe	98,9	99,4
Secteur industriel publ. à rev. ind.	305,1	314,6
Secteur libre	110,1	110,3
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	244,8	245,5
Val. franç. à rev. variable	755,4	778,2
Valeurs étrangères	762	778,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	87,5	89,9
Produits de base	52,4	53,3
Construction	125	129,6
Biens d'équipement	88,8	91,7
Biens de consom. durables	127,2	125,8
Biens de cons. non durabl.	88,9	93,6
Biens de consom. aliment.	96,9	100,5
Services	138,6	144,3
Sociétés financières	100,9	104,1
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	198,1	201,3
Valeurs industrielles	76,8	78,6
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1977		
Indice général	107,5	108,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 I	15 I
1 dollars (en yens)	197 95	clos

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 7 8 %

BOURSE DE PARIS - 12 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 93	0 865
5 %	51 30	4 740
5 % 1920-1980	147 50	4 748
3 % amort. 45-54	71	1 316
4 1/4 % 1963	98 30	1 353
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	110 60	1 356
Emp. N. Eq. 6 % 66	110 10	1 710
Emp. N. Eq. 6 % 67	107 50	3 715
Emp. 7 % 1973	3849	
Emp. 8,80 % 77	107 50	5 866
Emp. 9,80 % 1978	104 60	4 987
E.D.F. 6 1/2 1950		4 238
— 5 % 1960	108 70	4 534

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958		547
E.D.F. parts 1959	538	537
Ch. France 3 %	186	186
A.G.F. (Sté Cent.)	435	435
Ass. Gr. Paris-Vie	1745	1708
Concorde	360	362
Epargne France	273	...
Financ. Victoire	239	239
France I.A.R.D.	213	212 50
GAN (Sté) Centr.	655	655
Protectrice A.I.R.	253	2 2
S.P.E.G.	183	183
U.A.P.	570	572
Alsacien. Banque	335	325
Banque Hervet	206	204
Bque Hypot. Eur.	288	266
Bque Nat. Paris	325	326
(Li) B. Scalb. Dup	111	110
Banque Worms	197	200
C.G.I.B.	68	68
Cofica	90	
C.A.M.E.	98 50	98 50
Créditel	155 80	153
Créd. Gén. Indust.	265	269 50
Cr. Ind. Als.-Lor.	210	205
Crédit Lyonnais	316 10	316 30
Electro-Banque	160 20	165
Eurobail	157	160 10
Financière Sofal	388 50	388 50
Foncia-Crédit	381	383
Fr. Cr. et B. (Cie)	95	
France-Bail	305	314
Hydro-Energie	17 55	17 55
Immobail B.T.P.	207	209
Immobanque	307	311
Immofice	248 10	246
Interbail	248	250
— (obl. conv.)	230	234
Laffitte-Bail	171 90	172
Locabail Immob.	321	328
Loca-Expansion	139	138 50
Locafinancière	180	180
(Ly) Lyon. Dép. Cr.	138	138
Marseil. Crédit	235	235
Paris-Réescompt.	257	258
Sequanaise Banq	272	278
SLIMINCO	334 50	334 50
Sté Cent. Banq.	68 70	69 70
Sté Générale	238 60	238 50
SOFICOMI	...	260
Sovabail	362	370
UCIP-Bail	164	170
Unibail	276 70	287 70
Un. Ind. Crédit	232	284 50
Cie Foncière	110 20	...
C.G.V.	160	196
Fonc. Chât.-d'Eau	605	
(M) S.O.F.I.P.	76	76
Fonc. Lyonnaise	580	580
Immob. Marseille	1150	1150
Louvre	252	252
SINVIM	...	110 60
Cogifi	149	155
Foncina	116	118
Gr. fin. Constr.	145	142 30
Immindo	148 50	149 50
Imminvest	103 50	103 50
Cie Lyon. Imm.	112 80	113 20
OFIMEG	58	99
U.G.I.M.O.	122 90	123
Union Habit.	185	188
Un. Imm. France	153	155
Acier Investiss.	...	106 50
Gestion Sélect.	300	300
Sofragi	232	239
Abeille (Cie ind.)	254	268
Applic. Hydraul.	865	858
Artois	97 50	97 90
Canten. Blanzy	331	335
(NY) Centrest	140	138
(NY) Champex	135	
Charg. Réun. (p.)	2599	3010
Comindus	401 50	402
(Li) Dév. R. Nord	157 90	163
Electro-Financ.	290	293
(M) Et. Particip.	78 30	78 50
Fin. Bretagne	67	69 70
Fin. Ind. Gaz Eaux	586	587
Fin. et Mar. Part.	82	82
France (La)	625	635
La Mure	..	62
Leben et Cie	245	246
(NY) Lordex	122	126 50
Cie Marocaine	..	31

[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
United Technolog.	167	170
Vaal Reefs	81	79
Vieille Montagne	239	239
Wagons-Lits	195	..
West Rand	6 48	6 40
C.E.C.A. 5 1/2 %	228 90	
Emprunt Young	280	284

VALEURS		
Optimavalor	[illegible]	[illegible]
Planintor	316 50	302 15
Sicavimmo	268 59	257 55
S. I. Est	491 48	473 97
Sogince	143 75	137 24
Sogiater	442 51	472 44
Valorem	192 68	183 83

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	Tél. Ericsson	403	388	383	390 50
	Thomson-Br.	241	243	249	245
	— (obl.)	230	234 90	236	234 90
	D.I.S.	388	371 80	371 80	371 80
	U.C.B.	242 50	245	246	245
	Un. F. Bques	333	348 50	343 50	343 50
	U.T.A.	218	220	220	216
	Usinor	12 60	12 70	12 80	12 50
	— (obl.)	122 50	123	123	123
	Vallourec	99	98 30	98 60	93 30
	V. Clicquot-P	770	785	785	785
235	Gén. Motors	237	240	241	243 50
14 50	Goldfields	15 10	14 90	14 90	14 90
17 50	Harmony	16 90	17	17	17 10
6 80	Hitachi	5 90	5 90	5 90	5 90
305	Hoechst Akti.	310	310	319	310
31	Imp. Chem.	30 60	30 51	30 50	31
62	Inco Limited	73 10	74 10	74	74 10
1180	I.B.M.	1297	1327	1333	1322
115	I.T.T.	125 60	129	128 40	128 70
275	Merck	286	298 80	293 80	298
255	Minnesota M.	274	278 70	278 70	278
290	Mobil Corp.	287	295	295	295
215	Xerox Corp.	243 50	255	257 50	245
0 70	Zambia Corp.	0 76	0 75	0 75	0 73

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12 I	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 247	4 234	4 23
Allemagne (100 DM)	228 810	228 870	229
Belgique (100 F)	14 560	14 570	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	212 680	212 900	210 50
Danemark (100 krd)	82 900	82 790	81 50
Norvège (100 k)	84 170	84 320	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 502	8 514	8 55
Italie (1 000 lires)	5 078	5 086	5 10
Suisse (100 fr.)	256 920	253 250	254 53
Suède (100 krs)	97 900	98 050	96 75
Autriche (100 sch.)	31 365	31 400	31 25
Espagne (100 pes.)	6 073	6 111	5 80
Portugal (100 esc.)	9 138	9 110	9
Canada ($ can 1)	3 576	3 603	3 565
Japon (100 yens)	2 158	2 165	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12 I
Or fin (kilo en barre)	30300	30150
Or fin (en lingot)	30370	30250
Pièce française (20 fr.)	268 80	266 80
Pièce française (10 fr.)	219 90	219 90
Pièce suisse (20 fr.)	263 80	251 40
Union latine (20 fr.)	232 50	232 50
Souverain	286 20	278 10
Pièce de 20 dollars	1248 80	1240 40
Pièce de 10 dollars	798	712
Pièce de 5 dollars	450	...
Pièce de 50 pesos	1208	1199
Pièce de 10 florins	242	242 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

Ce qui se passe au P.S. est une grande mascarade

déclare M. Georges Marchais

M. Georges Marchais, qui était dimanche 14 janvier l'invité du Club de la presse d'Europe 1, a évoqué la situation au sein du P.S. Il a notamment déclaré :

« *Le grand problème posé au parti socialiste est le suivant : comment faire pour conserver l'influence acquise grâce à l'union de la gauche en pratiquant une politique d'appui à la majorité actuelle en attendant de la rejoindre ? (...) C'est ce qui explique ce qui se passe actuellement en son sein. On dit : ils se disputent, etc. Qu'il y ait des querelles de personnes, des ambitions, c'est normal dans un parti de tendances, dans un parti de fractions (...). Cela existe, mais ce n'est pas le fond du problème, parce qu'ils sont tous d'accord, et ils le disent. Vous-mêmes, vous avez écrit des articles dans lesquels vous avez expliqué, par exemple, que Rocard était le conseiller de François Mitterrand dans la campagne pour les élections présidentielles aussi bien que dans la période de négociations pour l'actualisation du programme commun. Par conséquent, il n'y a pas entre eux de divergences fondamentales.*

» *Nous assistons à une grande mascarade qui vise à essayer de couvrir le plus large terrain possible pour maintenir sous son influence des hommes et des femmes qui, eux, sont venus au parti socialiste parce qu'ils croyaient à l'union de la gauche et au programme commun. Voilà ce qui explique ce qui se passe actuellement au sein du parti socialiste.* »

« Nous nous félicitons de voir le Cambodge libéré de la tyrannie »

A propos de la situation dans le Sud-Est asiatique, le secrétaire général du P.C.F. a indiqué :

« *Si le gouvernement vietnamien voulait imposer sa domination sur le Cambodge et sur le Laos, nous le critiquerions. Nos camarades vietnamiens le savent. Et je l'ai rappelé il y a encore quarante-huit heures à l'ambassadeur du Vietnam à Paris lors d'une réception où je l'ai rencontré. Nous sommes donc pour l'indépendance des trois pays concernés, c'est-à-dire le Laos, le Cambodge et le Vietnam (...). Nous nous réjouissons de constater qu'il s'est trouvé au Cambodge des forces pour renverser Pol Pot et établir un régime démocratique qui, si j'en crois les huit points qui ont été énoncés dans son programme, est de nature à donner satisfaction aux aspirations du peuple cambodgien. C'est pourquoi nous nous félicitons de voir le Cambodge libéré de la tyrannie qu'il a connue pendant une certaine période (...).*

» *Sans aucun doute, le Vietnam a aidé les Cambodgiens dans leur lutte pour leur libération. Je ne leur en ferai pas grief pour une raison très simple : ce même régime Pol Pot s'était conduit à l'égard du Vietnam d'une manière agressive aux frontières.* »

« Le P.C. se porte bien »

Enfin, sur la situation au sein de son parti, le secrétaire général du P.C.F. a indiqué :

« *A ma propre image, le parti n'est pas malade. Le parti se porte bien. La preuve en est que nous avons dépassé l'objectif que nous nous étions fixé de sept cent mille adhérents. Nous avons donc tout lieu, de ce point de vue, d'être satisfaits.*

» *Cela étant, il reste que, dans le travail d'organisation — mais ce n'est pas une chose nouvelle, et j'en parle en connaissance de cause puisque je l'ai pratiqué pendant plusieurs années, — il y a parfois des insuffisances. Il ne faut pas se cacher ces insuffisances, mais les mettre en évidence et prendre les mesures nécessaires pour les corriger.* »

Agresseur et agressé

M. Georges Marchais se plaint régulièrement, et il l'a encore fait dimanche 14 janvier au Club de la presse d'Europe 1, d'être présenté comme agressif, alors qu'à l'en croire c'est lui qui serait victime des charges du P.S. mais aussi des journalistes. Que dire pourtant du ton et des propos du secrétaire général du P.C.F. quand il s'adresse aux représentants de la presse ?

Au cours d'une pause publicitaire durant le Club de la presse, il est revenu sur une question concernant son état de santé, et il a interpellé Pierre Sainderichin (*France-Soir*) en lui lançant : « *Combien vous paye Barre pour poser de telles questions ?* » Comme Jean-François Revel faisait remarquer au secrétaire général du P.C.F. que de tels propos relevaient de la diffamation, il s'est entendu répondre par M. Marchais : « *Oh ! vous Revel, il y a longtemps que l'on sait que vous êtes une canaille.* »

Tirant la conclusions normale de tels excès de langage, l'éditorialiste de *l'Express* s'est levé et a quitté le studio. Rendant compte de cet incident hors antenne, *l'Humanité* du 15 janvier présente ainsi les faits :

« *Georges Marchais s'étant étonné que les journalistes ne lui posent aucune question sur la politique du gouvernement, il a été interpellé, au cours d'une pause publicitaire, par J.-F. Revel qui, non sans raisons, se sentait sans doute particulièrement visé.*

» *Le secrétaire général du P.C.F. ayant confirmé que cette impression n'était pas fausse, Revel s'en alla.* »

Le numéro du « Monde » daté 14-15 janvier 1979 a été tiré à 523 911 exemplaires.

EN NORMALISANT SES RELATIONS AVEC LISBONNE

Pékin se prépare à reprendre le contrôle de Macao

De notre correspondant

Pékin. — La Chine et le Portugal sont sur le point d'annoncer la normalisation de leurs relations diplomatiques, apprend-on à Pékin de source bien informée. Différents signes d'un rapprochement entre les deux pays étaient apparus ces derniers temps, l'un des plus récents ayant été, le 23 octobre, la signature à Lisbonne d'un accord de coopération entre les deux agences de presse officielles. Au printemps dernier, surtout, le colonel Garcia Leandro, gouverneur de Macao, avait effectué une visite en Chine méridionale, au cours de laquelle il avait été reçu par les autorités de la province du Guangdong (Canton). Il avait déclaré à son retour que des liens diplomatiques seraient prochainement établis entre Pékin et Lisbonne, confirmant implicitement que des conversations étaient en cours à ce sujet. Dès le mois d'avril 1978, la presse chinoise avait reproduit une interview du ministre portugais des affaires étrangères, M. Victor Sa Machado, dans laquelle ce dernier exprimait et justifiait le désir de son pays de nouer des relations diplomatiques normales avec la Chine.

La normalisation des relations sino-portugaises pose naturellement la question du statut de Macao. Certaines sources laissent prévoir que le retour de la colonie à la mère-patrie pourrait suivre de peu l'échange d'ambassadeurs entre Pékin et Lisbonne, mais cette information n'est pas confirmée. Le gouvernement chinois a montré très peu d'empressement, dans le passé, pour recouvrer ce territoire, source de devises étrangères pour la République populaire grâce au tourisme et à l'industrie des jeux, qui y sont fort développés, et sur lequel il exerçait déjà, en accord avec les Portugais, une autorité de fait.

Toutefois, le point de vue de Pékin a pu changer récemment dans la mesure où le rétablissement, après plus de quatre siècles de régime colonial, de l'autorité du gouvernement central sur Macao pourrait servir d'exemple à une solution pacifique du problème de Taïwan. Démonstration serait faite que, sous réserve d'ajustements de principe, l'établissement de la souveraineté du régime communiste sur la colonie portugaise permet aux habitants de cette dernière de conserver leur mode de vie et un large degré d'autonomie. Dans le cas de Macao, le changement de régime pourrait même s'accompagner d'une prospérité nouvelle, la Chin d'une prospérité nouvelle, la Chine ayant les moyens d'y procéder à des investissements dont le territoire aurait grand besoin.

Mais l'opération devrait, en toute hypothèse, être conduite avec la plus grande délicatesse afin de ne pas faire naître d'inquiétudes dans la colonie britannique voisine de Hongkong. Celle-ci joue à l'heure actuelle un rôle beaucoup trop important dans les relations économiques de la Chine avec le monde extérieur pour que Pékin prenne le risque de la « *déstabiliser* ». Divers porte-parole chinois ont, sur ce point, multiplié les assurances aux milieux d'affaires de Hongkong, avec lesquels les relations sont d'ailleurs particulièrement florissantes depuis un an. — A. J.

[Macao, qui est la plus ancienne possession occidentale en Asie, fut fondée par les Portugais vers 1557 pour servir de comptoir commercial aux portes de la Chine. Elle devint aussi une des bases des activités missionnaires des jésuites dans la région. Ce territoire de 16,1 kilomètres-carrés est peuplée par environ 260 000 personnes, presque toutes d'origine chinoise. Ses principales richesses sont le tourisme et le jeu, qui attirent des gens venus de Hongkong, et le commerce avec la Chine. Macao, qui fut jusqu'en 1974 une « province » portugaise, est toujours administrée par un gouverneur nommé par Lisbonne, mais le territoire est, en fait, contrôlé par des Chinois, avec l'assentiment de Pékin.]

SELON LE DIRECTEUR DE LA POLICE JUDICIAIRE

Des journalistes et des avocats compliquent la tâche des enquêteurs chargés de retrouver Jacques Mesrine

Interrogé ce lundi 15 janvier par Europe 1, M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police, a déclaré à propos de Jacques Mesrine, évadé de la prison de la Santé le 8 mai 1978 : « *Si l'on parle tant de* [lui], *c'est qu'il sait soigner sa publicité, aidé en cela par les médias qui entrent littéralement dans son délire.* »

M. Ducret a ajouté : « *Nous avons contre nous, dans cette affaire, non pas seulement les malfaiteurs, mais aussi, parfois, certains journalistes et certains personnages qui nous créent volontairement des difficultés. Tel est le cas d'une personne qui joue les policiers, qui va voir les témoins, qui obtient ainsi des renseignements sur des individus que nous surveillons e tqui va prévenir ces derniers que nous les filons.* »

Outre la presse, le directeur de la police judiciaire a mis en cause les avocats de Jacques Mesrine : « *Il est (...) assez curieux de constater que Mesrine, alors qu'il était en prison pour purger sa peine — il était donc déjà condamné et il n'avait plus besoin de se défendre devant les tribunaux — continuait à être assisté par un nombre impressionnant d'avocats, et surtout d'avocates, toutes à sa dévotion.*

» *Par leur intermédiaire, il pouvait connaître tout ce qu'il voulait savoir sur ce qui se passait à l'extérieur et sur tous les personnages qui l'intéressaient. D'ailleurs, l'une de ses avocates a déclaré à la presse qu'elle avait revu Mesrine, qu'elle avait eu des contacts avec lui, notamment un rendez-vous auquel elle s'était rendue, dans une gare parisienne. Cela prouve que, même en cavale, Mesrine peut encore se faire renseigner à son gré et à son aise, sur tout ce qu'il désire connaître.* »

M. Ducret a estimé que la police obtenait un « taux de réussite » de « *70 à 75 % dans les affaires criminelles* ». Il a exprimé sa conviction que « *tôt ou tard* », Jacques Mesrine tomberait entre les mains de celle-ci. « *Avec les moyens que nous mettons en œuvre, la chance insolente qui le sert finira bien par tourner en notre faveur* », a-t-il ajouté.

[Après quelques autres, M. Jean Ducret souhaiterait voir journalistes et avocats devenir des « auxiliaires de police », s'abstenant précautionneusement de s'interroger sur le point de savoir pourquoi les rencontres avec Jacques Mesrine sont si aisées aux membres de la presse et si difficiles à ses collaborateurs.]

● *Les ressortissants espagnols* voulant entrer en France par les postes-frontière du Pays basque sont refoulés, depuis lundi matin 15 janvier. Seuls sont autorisés à franchir la frontière les titulaires d'une carte de travail en France et les mères de famille accompagnant leurs enfants dans les écoles du Pays basque français.

Les raisons de cette mesure et la durée de son application ne sont pas connues. La police de l'air et des frontières d'Hendaye a laissé entendre que les autorités françaises souhaitent ainsi éviter des incidents dans les villes de la côte basque, à la suite du récent attentat contre le militant séparatiste basque José Manuel Pagoaga Gallastegui.

MORT DU FONDATEUR DE L'ALLIANCE FRANCE-ISRAËL

M. Salomon Friedrich, fondateur et directeur général de *l'Alliance France-Israël*, est décédé vendredi 12 janvier à Paris. Une cérémonie funèbre et un dernier hommage à Salomon Friedrich seront organisés mardi 16 janvier, à 10 h. 30, à l'ambassade d'Israël, 3, rue Rabelais, Paris (3e).

La dépouille mortelle, qu'accompagnera l'ambassadeur d'Israël, M. Mordehai Gazit, sera ensuite acheminée vers Israël où elle sera exposée au siège du parti Herouth à Tel-Aviv. L'inhumation aura lieu mercredi au Mont des Oliviers, à Jérusalem, en présence de M. Menahem Begin qui prononcera l'éloge funèbre de Salomon Friedrich.

[M. Salomon Friedrich est né le 14 avril 1921 près de Cracovie en Pologne. Mobilisé dans l'armée polonaise en septembre 1939, il est emprisonné par la Gestapo et s'évade en passant en zone soviétique. Arrêté en juin 1940, il est déporté dans un camp de travail en Sibérie, où il crée un réseau clandestin sioniste. En juin 1947, il rentre en Pologne.

En 1955, il crée la première association d'amitié entre la France et Israël, qui devient l'année suivante l'Alliance France-Israël, dont les présidents successifs furent M. Jacques Soustelle, le général Koenig et M. André Monteil.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Mme Masmoudi*, qui est demeurée à Paris, nous demande de préciser que son mari, non seulement vit sous surveillance policière assez stricte, comme nous l'avons écrit (*le Monde* des 14 et 15 janvier), mais qu'il ne peut quitter sa résidence que le vendredi, pour se rendre, dans une voiture de la police, à la mosquée toute proche et chez sa mère, d'où il peut téléphoner à sa famille. Les personnes qui lui rendent visite sont fouillées à l'entrée et à la sortie de sa résidence et doivent justifier de leur identité.

● *Mme Elena Bonner*, épouse du physicien André Sakharov, a quitté Moscou ce lundi 15 janvier pour Paris. Après quelques jours dans la capitale française, elle gagnera, par le train, Sienne pour y recevoir les soins nécessaires à ses yeux, opérés à deux reprises en Italie. — (*A.F.P.*)

● *Les Français et les élections européennes*. — D'après un sondage de la SOFRES pour R.T.L., réalisé entre le 2 et le 5 janvier, 17 % des personnes interrogées lisent ou écoutent régulièrement les informations sur les prochaines élections européennes, 31 % de temps en temps, 17 % rarement, 32 % jamais ou presque. 6 % en parlent souvent à leur entourage, 18 % de temps en temps, 17 % rarement, 57 % jamais ou presque ; 45 % estiment que les élus français à l'Assemblée européenne devront y défendre les intérêts de la France, 39 % pensent qu'ils devront faire progresser la construction européenne.

Si 50 % des personnes interrogées peuvent citer les six pays, qui sont à l'origine de la Communauté européenne ; 19 % seulement peuvent citer les neuf membres de la Communauté actuelle ; 45 % savent que cette Communauté comprend les six d'origine plus la Grande-Bretagne.

● *Importante panne de courant en Suède*. — Une grande partie de la Suède et certaines régions du Danemark ont été plongées dans l'obscurité totale, dans la soirée du 13 janvier, à la suite d'un incident sur une ligne à haute tension du nord de la Suède. Il a fallu trois heures en certains endroits pour rétablir le courant. — (*A.F.P.*)

Les quatre puissances occidentales vont élaborer un programme d'aide à la Turquie

M. Giscard d'Estaing à...

La France entend marquer... pour la personnalité...

Une volonté commune